GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 31398
CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.

G.G.A. 79



Aff. 6.

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Reg. No
INDIA
(109)

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. É. CHASSINAT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME X

31398



913.005
B.I.F.A.O.

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE



Tous droits de reproduction réservés

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 31398
Date. 17. 5. 57
Call No. 913. 005/B.I.F.A.O

RELATION D'UNE COURSE

FAITE POUR RECONNAÎTRE

UNE PARTIE DU DÉSERT ET DES MONTAGNES À L'EST DE SIOUTH[1].

(*Suite.*)

LE 13 BRUMAIRE.

Chemins entre des collines. — Montées successives suivies chacune d'une descente rapide. — Nous avons continué à marcher vers 7 heures dans une disposition de terrain semblable à celle de la veille, c'est-à-dire entre des collines fort abaissées où les eaux serpentaient mais nous les abandonnâmes bientôt et nous cheminâmes sur des sols en pente et relevés.

Successivement nous montâmes pendant quelques instants pour en descendre subitement pendant un instant suivant, et cela continuera ainsi un très grand nombre de fois, dans un intervalle de temps assez court. Si on peut comparer du petit au grand cette disposition de terrain ressemble aux dents très couchées d'une scie. On remarque seulement que dès le principe[2] les montées son très courtes et à peine sensibles, mais elles augmentent par gradations, en sorte que pour soutenir la comparaison avec une scie, il faut supposer les dents de celle-ci de plus en plus relevées, en même temps qu'elles sont plus espacées.

Composition du sol, Coquilles nombreuses, Grès ferrugineux. — La surface des terrains est parsemée de fragments de pierres calcaires, souvent sablonneuses, entremêlées quelquefois de silex. On rencontre assez fréquemment, par plages fort étendues, des coquilles éparses et nombreuses telles que des vis, des

[1] Voir *Bulletin*, t. IX, p. 137 à 184.

[2] On trouvera toujours cette expression employée dans le sens de : dès le début. [Note de l'éditeur.]

camees, des cœurs, des bucardes, et on trouve en outre, de temps à autre, des morceaux noirâtres d'un grès ferrugineux. On reconnaît dans les escarpements les masses argileuses, terreuses, alternant avec quelques couches calcaires plus dures, souvent très coquillères; c'est à leur disposition qu'il faut attribuer les testacés nombreux dont le sol est souvent parsemé.

Explication des montées et descentes successives, par des couches à ressaut. — En examinant plus particulièrement quelques masses escarpées, on reconnaît évidemment que cette disposition de montées successives avec des arêtes rapides est due à une succession de couches qui se chevauchent et qui se relèvent toutes vers le mont Ghareb. L'angle d'inclinaison, à peine sensible dans le commencement, semble augmenter de plus en plus jusqu'à devenir de 7° et de plus[1] vers la fin.

Les trois derniers ressauts considérables. — Description de l'antépénultième. — De toutes les couches qui se chevauchent, je ne ferai principalement mention que des trois dernières masses et qui forment les ressauts les plus considérables, en même temps les plus remarquables. L'antépénultième, où nous parvînmes vers 8 heures 1/4, présente un escarpement d'environ 50 pieds de hauteur dans le fond, et, le long de son pied, se voit un très grande nombre de petits tertres ou plutôt de monceaux, qui sont des restes de débris des couches supérieures.

Collines d'un grès noir très ferrugineux. — Au haut, et sur le bord de l'escarpement, une colline qui a attiré notre attention (elle se trouvait près de notre passage). Son aspect noir, différent de tout ce qui l'environne, et son élévation, la font distinguer. Elle est liée à sa base à l'escarpement, et ne présente partout qu'une masse de grès noir très ferrugineux, sonore et faisant quelquefois jouer dans sa cassure des couleurs d'iris. Cette masse ferrugineuse forme-t-elle ici un noyau qui a été englobé dans le calcaire, ou fait-elle suite des filons ferrugineux? Le premier sentiment paraît le plus probable. Je ferai remarquer ici que nous avons déjà trouvé par plages des fragments de grès ferrugineux à peu près pareil à celui-ci.

[1] Davantage. [Note de l'éditeur.]

Composition de l'escarpement ou du ressaut. — Dans l'escarpement, on ne trouve du haut en bas rien de plus que des masses argileuses, alternant avec quelques couches de pierres calcaires dures, souvent coquillères, parfois sablonneuses.

Chemin sur l'avant-dernier plan incliné et passage du ressaut. — Après être descendus, et après avoir passé les courants d'eau qui se dirigent au bas et le long de l'escarpement, nous avons cheminé sur un plateau incliné se relevant sous 7° environ devant nous. Il conduit à l'avant-dernier ressaut; sa surface, assez unie, est parsemée d'une multitude de coquilles d'espèces très variées. Vers 9 heures nous parvînmes à son sommet, où nous pénétrâmes, par une espèce de rupture faite dans l'escarpement, sur un autre terrain en pente qui montait également directement devant nous.

Marche sur le dernier plan incliné. Arrivée à son escarpement. — Après notre entrée, nous laissâmes bientôt derrière nous et sur nos côtés, plusieurs petits monticules ou masses isolées, dont quelques-unes en forme de cônes tronqués. Elles étaient composées de terre marneuse et couronnées par une couche pierreuse. C'étaient les restes d'une seule masse plus considérable qui recouvrait tout le sol sur lequel nous cheminâmes et qui a été entraînée. Nous continuâmes à nous élever sur notre nouveau plan jusqu'à 9 heures 25 minutes, et tout d'un coup nous nous trouvâmes au bord d'un précipice ou grand escarpement, ayant devant nous un coup d'œil très vaste et étonnant.

Aspect de la chaîne primitive. — Quoique nous ayons déjà aperçu la veille et pendant la matinée, de temps à autre, les sommets de la chaîne, elle nous paraissait néanmoins fort écartée et séparée de nous par un terrain de nature calcaire, qui semblait vouloir s'étendre jusqu'à sa base et même l'envelopper; présentement elle se présente devant nous toute nue et isolée et presque sous nos pieds. Une plaine unie, ou plutôt une vallée longitudinale, se trouve seulement encore intermédiaire.

Parmi la masse totale on en distingue d'autres moindres et qui la constituent. On reconnaît qu'elle est composée de plusieurs rameaux particuliers ayant une direction fort oblique; à la longueur de toute la chaîne, ils forment eux-mêmes des masses oblongues, les unes d'une couleur brun foncé et d'autres toutes noires. Derrière, et au-dessus de toutes, domine le mont Ghareb, qui s'élance

par trois pointes pyramidales en l'air et que nous avions déjà aperçues toute la matinée plongées dans les nuages. Un peu sur la droite est une autre masse assez considérable, mais moins élevée. Enfin, sur la gauche, et plus loin encore, s'en montrent d'autres moindres. Remarquez que du même côté, ou, si l'on veut, au nord, à la distance d'environ 5 heures, la chaîne primitive paraît être remplacée par la région calcaire, qu'on distingue par sa blancheur, et par son plan supérieur horizontal, qui est très plongé[?].

Escarpement servant d'encaissement à la vallée. — L'escarpement au bord duquel nous sommes, continue sur notre droite et sur notre gauche autant que la vue peut s'étendre. Il est élevé d'ici d'environ 100 pieds et sert d'encaissement à la grande plaine que nos guides appellent la vallée de Kéné, parce que, suivant eux, elle s'étend jusqu'à cet endroit.

Descente. — Le voyageur rendu au bord du précipice, après avoir cherché un chemin pour en descendre, voit, non sans inquiétude, qu'il ne se présente qu'une misérable arête sur laquelle règne un sentier fort étroit qu'il faut suivre, et terrible surtout pour les chameaux, masses trop lourdes pour de pareils passages. Le piéton plus leste rendu déjà au bas, avant que la tête du convoi soit à moitié chemin, peut se donner le spectacle le plus pittoresque en contemplant cette crête tourmentée en zigzag où les hommes et les chameaux ont l'air d'être suspendus les uns au-dessus des autres.

Raison de notre route dirigée précédemment beaucoup trop vers le Nord. — C'était pour parvenir à cette descente (la seule de tout l'encaissement praticable, à en croire nos guides), que notre route d'hier et celle d'aujourd'hui ont été dirigées beaucoup plus vers le nord qu'il semblait convenir.

Légère digression. — Ce serait ici le lieu d'examiner ce qui peut avoir donné lieu aux inclinaisons ou plutôt aux ressauts successifs des couches, mais comme nous aurons l'occasion de les revoir, je me réserve de faire connaître ailleurs mes suppositions à cet égard.

Arrivée dans un petit vallon. — Rendus au pied de cette espèce de rempart, on se trouve dans un très court vallon, vers son embouchure, et qui n'est séparé

de la grande plaine que par une langue étroite de rocher qui tient, plus au Sud, au grand encaissement duquel elle fait partie.

Couches de l'escarpement de même nature que les précédentes. — En examinant l'escarpement, on reconnaît que la partie supérieure est composée de mêmes couches calcaréo-argileuses, friables, entremêlées de quelques couches plus dures, calcaires, souvent coquillères, et parfois calcaréo-sablonneuses, surtout les supérieures.

Masses inférieures composées d'un grès blanc. — Mais ce qu'on voit de plus c'est que la partie inférieure, jusqu'au tiers de sa hauteur, forme une masse blanche sans distinction de couche, et que je prenais d'abord pour être de la craie, et que mon marteau, au premier coup et à mon grand étonnement, réduisit tout en sable. J'y reconnus alors un véritable grès friable, composé de grains quartzeux, liés ou plutôt souillés par une substance calcaire blanche. C'est en vain qu'on chercherait à distinguer des couches. On n'y voit qu'une masse, qui, dans ses coupes, a un aspect semblable à ces masses de sable charriées et déposées par les vents ou par les torrents.

Passage de la grande vallée de Kéné. — Son sol est formé de deux glacis opposés avec des terres de rapports différents. — Après nous être reposés depuis 9 heures 40 minutes jusqu'à 10 heures 40 minutes, nous avons traversé la vallée de Kéné un peu obliquement. Son fond est formé par deux pentes en glacis très doux, qui partent, l'un de l'escarpement, l'autre du pied de la chaîne, et qui se réunissent vers le milieu de la plaine. Suivant nos guides, cette vallée verse ses eaux au Sud. Néanmoins, nous lui vîmes une direction évidemment contraire. Il est cependant probable que plus au Sud elles peuvent verser de ce côté. Le sol de cette plaine est fort uni, composé de terre ou petit gravier, et, ce qu'il convient d'observer, c'est que la pente du côté de l'escarpement n'offre que des fragments de pierre calcaire, de silex ou de quelques grès ferrugineux, tandis que sur la pente opposée on ne trouve que des morceaux de porphyre, de schorl en roche et de granite. A mesure que l'on approche de la chaîne, ces fragments deviennent de plus en plus gros, toujours avec leurs angles bien conservés et qui indiquent assez qu'ils n'ont pas été charriés de fort loin.

Rencontre de sentiers très battus avec les traces d'un passage récent. Le nombre de passants et l'époque [1] *fixée.* — Vers 11 heures 30 minutes, nous avons traversé des sentiers extrêmement battus. On y voyait des traces assez fraîches. Nos guides crurent pouvoir y compter, dans le pas des animaux, le passage récent d'environ 150 dromadaires, montés par les Arabes Ababdès [2]. Par l'examen de la fiente, ils fixèrent l'époque à un mois passé.

Terreur panique. — Quoique ce temps devait avoir suffi pour porter les brigands bien loin de nous, cependant la vue de ce sentier imprima une telle terreur à notre escorte, qu'elle se serra sur-le-champ à l'instar d'un troupeau de moutons, sans aucun ordre. On aurait dit que l'ennemi était sur nos talons. Un homme qui serait resté dix pas en arrière se serait cru perdu. Les fusils furent tirés de leurs fourreaux et la marche dégénéra presque en course. On ne voyait que des visages sur lesquels l'inquiétude était peinte, avec des yeux furetant de tous côtés. Cette peur ou véritable panique, ne se dispersa que peu à peu et seulement tout à fait lorsque la vue de la vallée nous fut entièrement dérobée. Cette même disposition, d'esprit ou plutôt de cœur, eut encore lieu les jours suivants, et toutes les fois que nous rencontrâmes des traces d'hommes, ce qui arriva assez souvent.

Ces sentiers sont une seconde route fréquentée pour se rendre du Sud au Nord. — Remarquons que ces sentiers sont la deuxième route, très fréquentée par les Ababdès et Mâzès pour se rendre à Kéné, ou de Qoçeïr, dans la partie inférieure et réciproquement.

Entrée dans la chaîne. — *Schorl en roche.* — Enfin, vers midi 35 minutes, nous commençâmes à toucher la chaîne primitive. Notre entrée s'y fit entre deux calottes ou tas de pierres noires, qui s'élevaient à peine au-dessus du sol. A l'examen, elles offraient l'aspect d'une roche composée noire, à grains grenus, lardée de quelques aiguilles de feldspath blanc. C'était un schorl en roche, ou *roche de corne* de Saussure. Elles paraissaient faire la suite d'une colline

[1] Et l'époque de leur passage... [Note de l'éditeur.]

[2] Ce passage est intéressant, en ce qu'il montre que le retrait des Ababdeh au sud de la ligne Kenneh-Qoceir est assez récent. Au XVI^e^ siècle (voir Vansleb) leur tribu s'étendait jusqu'aux monastères de Saint-Antoine et Saint-Paul, c'est-à-dire à quelques journées au sud de Suez.

qui était un peu plus loin, sur la gauche, et qui avait une forme oblongue perpendiculaire à la direction de notre route. Quelques autres monticules, à peu près du même côté, mais plus loin, et du même genre et de la même forme et groupés, formaient déjà complètement la chaîne, tandis que la droite restait garnie et faisait suite à la vallée. On reconnaît que la plupart de ces collines, à gauche de notre entrée, sont recouvertes de fragments de pierres conservant leurs angles vifs. La partie inférieure est souvent comblée de sable blanchâtre, qui y a été adossé et accumulé par le vent.

Porphyre. — Quelques pas plus loin, commence une autre colline longitudinale, déjà liée à toute la chaîne. Nous la coupâmes vers son extrémité. Elle était formée d'une autre roche composée brune. C'était une espèce de porphyre à base feldspathique brunâtre, lardé de cristaux de feldspath blanc. Tout à côté se trouvaient encore en place des pierres noires de schorl en roche.

Granite traversé par des filons de roche schorlique avec des taches métalliques. — Nous traversâmes après, de nouveau, une échappée de vallée qui reste toujours découverte sur notre droite. Celle-ci dépassée, nous commençâmes à enfiler un ravin étroit, bordé encore de roches schorliques et porphyriques. Bientôt nous le côtoyâmes et tombâmes de là dans un petit vallon uni, qui paraissait être le rendez-vous de plusieurs petits ravins, et nous y trouvâmes déjà, au milieu, des roches granitiques. On le voit traversé de filons de schorl rouge dont plusieurs ont laissé voir, dans leur cassure, des petites taches métalliques.

Passage sur un plateau granitique. — Nous nous engageons, après, dans un ravin, duquel, après nous être jetés sur la droite, nous nous élevons sur un plateau granitique sur lequel nous continuâmes à marcher près d'une heure (depuis 2 heures jusque vers 3 heures).

Composition du granite. — Le granite du plateau et celui rencontré précédemment étaient toujours composés de trois substances, savoir : le quartz, souvent en assez petite quantité, le feldspath, ordinairement en gros cristaux blancs ou rougeâtres, et des schorls qui, quelquefois même, ne paraissaient pas. Les trois substances du granite varient d'un instant à l'autre dans toutes les données. Souvent elles composent des masses sous forme de calottes ou

manchons arrondis et très aplatis, dont le sommet laisse voir des écailles à plusieurs feuilles convexes concentriques avec la surface qui s'exfolie.

Avec un peu d'attention, on reconnaît qu'elles sont dues aux injures du temps, et il ne faut les attribuer à aucune organisation.

Le gisement indéterminé. — Le lecteur sera peut-être surpris que je n'aie pas encore marqué la direction ni l'inclinaison des couches, pas même celles des filons. J'avoue que, jusqu'ici, je n'avais encore vu que des masses; je ne prétends cependant pas que telle était l'organisation de ce qui précède. On verra tout à l'heure le contraire; mais, comme jusqu'à présent, rien de régulier ne s'est offert, et que je veux faire participer le lecteur à la succession de mes observations, j'ai cru ne devoir pas anticiper sur ce que la suite m'a fait connaître.

Direction des filons. — Ce qui était le plus remarquable dans les masses granitiques, et qui aurait demandé une étude particulière, c'étaient des filons assez fréquents de schorl en roche et quelques autres porphyriques, variables en puissance, depuis quelques pouces jusqu'à deux ou trois pieds. Ils traversaient fréquemment le granite; leur inclinaison m'a parue nulle [1].

Quant à la direction, il n'y avait rien de constant; j'en ai vu qui avaient l'apparence de se croiser sous toutes sortes d'angles. Cependant, la direction suivant la ligne méridienne paraissait la plus constante. J'ai vu également quelques filons de quartz pur, mais bien moins épais et bien plus rares. Ils coupaient les filons précédents presque à l'angle droit.

Montagne longitudinale, parallèle à notre route. — Un peu avant de marcher sur le plateau granitique, nous avons laissé sur notre droite, à environ une distance d'une demi-lieue, une masse longitudinale et à peu près parallèle à la direction de notre route. Elle formait un espace de montagnes isolées assez remarquables [2].

Mornes noirs. — Devant nous se présentait une ligne de mornes noirs, qui semblait vouloir nous barrer notre route. Sur la gauche, et un peu plus tard,

[1] C'est-à-dire verticale. [Note de l'éditeur.] — [2] Une crête formée par un filon. [Note de l'éditeur.]

nous aperçûmes une vallée assez considérable se dirigeant vers le Nord. Nous la côtoyâmes d'abord, et nous y descendîmes ensuite en quittant le plateau. Cette vallée traversée, nous perçâmes par une coupure les mornes noirs qui s'étaient présentés devant nous. Ici on reconnaît évidemment qu'ils sont formés par un banc à peu près vertical, très épais, composé de schorl en roche, s'élevant au milieu du granite. On voit celui-ci former tout le pied qui est en partie recouvert des débris des sommets de ce banc, sous forme de fragments anguleux. Dans quelques endroits, vers le sommet, on aperçoit de légères traces des parois de banc qui ressemblent à un mur vertical.

Espèce de granite avec des points imitant des pyrites. — C'est immédiatement après cette roche noire qu'on trouve en place une roche composée, assez difficile à bien déterminer, qu'il faut cependant classer dans les granites. Elle est remarquable par une multitude de points et paillettes jaunes brillantes qu'on serait d'abord tenté de prendre pour des pyrites, s'il y avait un peu plus de pesanteur, mais qui appartiennent véritablement à des parties vitreuses de schorl [1].

Arrivée et campement. — Après les mornes noirs, nous avons cheminé de nouveau dans un vallon étroit. Après quelques tours, nous avons laissé sur notre droite une série de petites collines. Quoique peu élevées, elles étaient cependant remarquables parce qu'elles indiquaient l'existence d'un banc fort oblique à notre route, et dont la direction s'écartait trop de toutes les précédentes. Immédiatement après, se trouve une grosse masse fort élevée dont la plus grande quantité, noire à l'aspect, est composée de schorl en roche, et une autre partie de porphyres variés. De là on est conduit dans une espèce de petite plaine, formée par plusieurs ravins qui y aboutissent et où se trouve une pointe de rocher ou langue étroite, allongée et fort basse, et qui est remarquable par sa tête brune, due à un banc de roches porphyriques (à base feldspathique rouge lardée de cristaux de même nature). Le pic est chaussé de granite très blanc, formé de beaucoup de cristaux feldspathiques. Il y rentre un peu de schorl et presque pas de quartz. Nous y parvînmes vers 4 heures 25 minutes, et y campâmes de suite.

[1] C'est du mica *bioûe* altéré. [Note de l'éditeur.]

Disposition et organisation des bancs verticaux qui composent la chaîne. — Chemin faisant, toute l'après-dîner, nous avons eu l'occasion d'examiner plus particulièrement la succession répétée des trois espèces de roches composées, savoir : le granit, le schorl en roche (lardé de plus ou moins de cristaux et aiguilles de feldspath) et de porphyre à base feldspathique. On trouve ordinairement les deux dernières, sous forme de bancs à peu près verticaux, s'élancer du granite et composer des monticules longitudinaux et quelquefois prolongés. Leur sommet forme souvent une crête aiguë et plus ou moins découpée, qui communément se rabaisse et se relève successivement. On voit aussi plusieurs monticules de cette sorte, séparés, mais à peu près dans la même direction et faisant la suite les uns des autres. On reconnaît qu'ils doivent tous leur existence au même banc prolongé. On rencontre souvent, à leur base, le granite qui leur est adossé; il s'élève rarement aussi haut que le reste du banc.

Leur direction. — Quant à la direction de ces bancs, et, par conséquent, de ces monticules et des masses détachées, il semblerait que le parallélisme devrait être naturel, et, qu'en en ayant déterminé une, toutes les autres le seraient. Mais nous en avons vu qui étaient presque perpendiculaires à la direction de notre route, d'autres fort inclinées, plusieurs même y étaient parallèles. Je ne pense pas pour cela que les bancs se croisent et se traversent, mais il faut reconnaître des grandes divisions dans leurs directions, du moins sur une certaine longueur, de sorte qu'après avoir été parallèles ils se rapprochent souvent jusqu'à se toucher et redeviennent ensuite divergents. Nous verrons ailleurs cette hypothèse confirmée par l'observation.

Sol en général uni des vallons. — Je remarquerai ici, et pour la suite, que, dans toute cette chaîne, les vallons avec leurs rameaux, jusqu'aux ravins même, offrent ordinairement un sol uni avec des pentes peu sensibles. Il est presque partout composé de petits graviers, formé des débris des masses environnantes. On n'y voit presque point de gros morceaux roulés, et rarement y en a-t-il qui ont été charriés loin de leur origine.

Plantes du 13. — La quatrième espèce de soude D avec le zilla et le fagonia se sont seules présentées d'intervalle à autre, et seulement dans le lit des eaux que nous avons pu parcourir ou traverser jusqu'au lieu de la descente, dans la

vallée de Kéné. Là, et au pied de l'escarpement, nous avons revu le *ptéranthus*. La grande plaine, qui semblerait devoir être le rendez-vous de beaucoup d'eau, offre une stérilité très approchante de celle des plateaux. On n'y aperçoit nul arbre, nul buisson, tout au plus la troisième espèce de soude C sus-mentionnée s'y fait-elle voir. Encore paraît-elle fort rarement avec le *zilla* et le *fagonia*.

Aussitôt qu'on a atteint la chaîne, on aperçoit dans les vallons, assez fréquemment, des mimosas seyals, qui, souvent, forment de très gros arbres, et remarquables par leurs têtes en forme de parasol. De jolies touffes de *primanthes spinosa* contribuaient aussi à augmenter la verdure. Le *chrysocosme mucronata* se voit de temps à autre. Près du lieu où nous avons couché, j'ai trouvé un *Borrago* [*Orientalis*?]. Une *lysimachia* à belles fleurs jaunes en entonnoir, de la forme de celles du jasmin, la *Forskalea* [?] et une petite graminée du genre des *aristidés*. Le *zilla* et le *fagonia* se trouvent répandus partout.

LE 14 BRUMAIRE.

Ouverture de la marche. Sol granitique et peu élevé. — Nous nous sommes mis en route à 6 heures 30 minutes. Après avoir commencé à longer la langue de rocher de la veille, nous avons continué à cheminer dans plusieurs rameaux peu sensibles. Le sol, assez élevé, offrait partout le granite, laissant tous les alentours en partie nus et à découvert, jusqu'au point où nous avons eu, vers 7 heures 40 minutes, sur notre gauche, une échappée sur le grand escarpement calcaire, par lequel nous sommes descendus dans la vallée de Kéné.

Passage d'une colline à son sommet. Arrivée dans une vallée fréquentée. — *Redoublement de frayeur.* — A 8 heures 5 minutes nous avons traversé une branche de la vallée et sommes montés de suite par un ravin très rapide jusqu'à la crête d'une colline rougeâtre porphyrique, que nous avons coupée vers son sommet. Nous en sommes redescendus aussitôt et aussi rapidement pour retomber (à 9 heures 10) dans une vallée que nous continuâmes d'enfiler. Nous y avons reconnu de suite des traces assez nombreuses de pas de chameaux, qui intimidèrent de nouveau et d'une manière toujours aussi extraordinaire notre escorte. Cette vallée paraît conduire au troisième chemin du désert fréquenté par ceux qui se rendent du Sud au Nord et réciproquement, et qui ne veulent suivre qu'une partie des côtes de la mer Rouge.

Mornes granitiques avec des filons verticaux de schorls en roche. — Nous débouchâmes vis-à-vis d'une grande masse longitudinale blanchâtre formant un morne fort élevé avec des flancs très escarpés. Nous l'avions déjà aperçu longtemps auparavant. Ici nous le longeâmes et le dépassâmes ensuite en le laissant sur notre gauche. On reconnaît qu'il est presque entièrement granitique, traversé d'espace en espace de quelques filons noirs, la plupart verticaux, et qui n'étaient sans doute que des diminutifs de nos bancs verticaux de schorl en roche.

Chemin dans la vallée. Succession de trois espèces de roches composées. — Notre vallée présentait un fond assez uni dont la pente, à peine sensible, versait les eaux en arrière de nous. Ses côtés, bordés de masses variables de forme et de hauteur, présentaient tantôt des roches granitiques, reconnaissables par leur blancheur, tantôt porphyriques, qui étaient ordinairement empreintes d'une teinte brune plus ou moins foncée.

Route remarquable; schorl en roche. — Le schorl en roche sous forme de filons noirs avaient l'air de traverser ordinairement ces deux là, suivant une direction perpendiculaire à notre route. Dans le fait, il ne faisait qu'alterner avec eux, mais présentant des masses moins épaisses, plus dures, moins faciles à se dégrader, et d'une couleur noire plus tranchante. Les traces de sa route étaient aussi plus remarquables. C'est qu'aussi nous en vîmes souvent deux filons du bord divergeant devenir dans une certaine longueur convergents, se joindre bientôt pour s'écarter à nouveau. D'autres fois, nous vîmes un filon se partager en plusieurs rameaux moindres qui se rejoignaient derechef.

Changement subit du versant des eaux. — Vers 10 heures 15 minutes, quoique nous étions toujours dans la vallée et dans la même direction, nous remarquâmes tout à coup que les eaux se versaient en avant de nous, c'est-à-dire du côté directement opposé à celui d'un instant avant. La pente du sol, à peine sensible, était changée en même temps sans en avoir aucune raison déterminante; à peine peut-on s'en apercevoir. Les bords de la vallée paraissaient seulement devenir un peu plus raides et plus élevés, à mesure qu'on avançait.

Trois mornes noirs. — Vers 11 heures, nous parvînmes au pied de trois masses ou mornes noirs fort élevés avec des flancs escarpés. Ils sont isolés et polis.

On les découvre de fort loin, et ils s'étaient présentés directement devant nous dès notre entrée dans la vallée. Ils sont formés de schorl en roche et paraissent être les restes de bancs verticaux fort considérables.

Chaîne de montagne rougeâtre feldspathique mêlée de schorl en roche. — Quelques instants auparavant, notre gauche semblait se border d'une assez haute chaîne, remarquable par des teintes d'un rouge de brique foncé. On en reconnaît la cause dans des veines ou filons très nombreux, qui ont l'air de se diriger dans différents sens. Plusieurs ont l'air de se croiser. Ils sont encaissés dans du granite, mais qui est souvent caché et recouvert des débris des filons. On y distingue en même temps quelques autres veines noires, moins communes, de schorl en roche. J'ai vu une de ces dernières qui avait l'air coupée par des rouges. Toutes ces veines, rouge-de-brique, sont formées d'un feldspath pétro-siliceux à cassure grenue, lardé de plus ou moins de cristaux rhomboïdaux de feldspath semblable et différemment coloré. On en voit où le schorl entre en masses confuses et en grande quantité. Il est souvent remarquable par des points ou taches noires et terreuses. Quelques fois aussi il n'y est sensible que par l'odeur terreuse qu'il exhale au souffle.

Changement subit de direction. Vue de la mer et des montagnes de Tor. — C'est lorsqu'on est parvenu vers les trois mornes noirs susdits qu'on change tout à coup de direction à angle droit, en tournant à gauche, laissant sur sa droite les trois mornes et en doublant du côté opposé d'un cap assez élevé et formé par la chaîne rouge précédente. Dans l'instant même, on est frappé d'étonnement par un changement de décoration. On se trouve tout à coup transporté dans une vallée plus large, par laquelle la vue plane sur la mer Rouge. On est tout surpris de voir celle-ci presque sous ses pieds. On serait néanmoins tenté de la prendre pour une large rivière qui serait bordée au delà par une haute chaîne de montagnes. Ce sont celles de Tor.

Chemin dans la dernière vallée. — Une nouvelle vallée dans laquelle nous avons cheminé pendant près de deux heures, et qui n'est réellement qu'une continuation de la précédente, présentait sur sa droite des collines et des masses plus abaissées que du côté opposé. Elles étaient interrompues par plusieurs ouvertures qu'on pouvait prendre pour des rameaux latéraux, tandis

qu'à l'autre bord il ne paraît qu'une chaîne très élevée, interrompue par un seul vallon latéral qui se trouve peu de temps avant de sortir. Le fond de cette vallée, en pente douce, est couvert des débris des montagnes environnantes et du même genre qu'est tout ce qui a précédé. On y trouve seulement davantage de pierres roulées et arrondies et plus grosses que celles que nous avons vues jusqu'ici, sans cependant former des masses trop lourdes. On n'y voit toujours que les trois mêmes substances : le granit, le porphyre et le schorl en roche, dont les combinaisons varient presque à l'infini. On ne distingue pas ici cette succession de bancs verticaux, mais seulement quelques filons rougeâtres ou noirs, qui ont plutôt l'air de serpenter que de suivre une direction fixe. La raison doit être attribuée à ce que nous marchons ici dans le sens des bancs.

Sortie de la vallée. — On trouve deux rochers en forme d'îlots, dont l'un une demi-heure avant la sortie, l'autre à l'issue même de la vallée, et situés chacun au milieu de sa largeur. Nous parvînmes en une heure à l'embouchure même. Elle termine, de ce côté, la chaîne primitive. Nous changeâmes alors de direction à angle droit vers la gauche en laissant derrière nous une partie de la chaîne se prolonger vers le Sud, tandis que nous en côtoyâmes l'autre partie en marchant vers le Nord.

Nous côtoyons la chaîne qui présente un flanc escarpé et composé entièrement de granite en masse. — Elle présente ici un flanc fort haut, très escarpé, continu et sillonné profondément par quelques ravins. On n'y voit partout que du granite en masse sans aucune trace de banc ou de couche, pas même de filons.

Atterrissements considérables. — Le pied seulement est marqué par des petites collines où on aperçoit encore des vestiges de bancs verticaux, faciles à reconnaître par la variété de leurs couleurs. On y voit en même temps des atterrissements considérables composés de roches granitiques roulées et très arrondies, plus grosses les unes que les autres, et qui ont été précipitées du flanc de la montagne et charriées par les ravins dont nous avons traversé plusieurs lits creusés dans les atterrissements.

Arrivée au pied du mont Gharbe. — Enfin, après une demi-heure de marche depuis la sortie de la vallée, c'est-à-dire à une heure et demie, nous arrivâmes à l'un de ces lits creusés à plus de vingt pieds dans le sol d'atterrissement dont

toutes les hauteurs ne laissent voir que des roches granitiques roulées, souvent énormes. C'était ce lieu tant désiré par qui nous devions tenter de parvenir sur la montagne la plus haute de la chaîne que nous ayons pu apercevoir et où nous devons en même temps nous procurer de l'eau, un de nos plus grands besoins. Nous étions en effet au pied du mont Ghareb, à l'entrée d'un ravin extrêmement profond et étroit qu'on aurait pris au premier abord plutôt pour une large crevasse que pour un lit que les eaux se seraient creusé dans une masse granitique des plus dures. Il semblait prendre sa naissance au sommet même du pic le plus élevé.

Lieu fréquenté. — Le lit creusé par le torrent dans l'atterrissement, et dans lequel nous campâmes, nous laissait connaître un lieu très fréquenté et un séjour récent de chameaux assez nombreux, qui n'était pas fait pour inspirer beaucoup de tranquillité à notre escorte.

Découverte de l'eau. — Cependant tout le monde se détache sur-le-champ pour courir avec les outres à l'eau, à l'exception de trois ou quatre hommes qui se mirent en sentinelle, accroupis derrière les rochers qui les cachaient. Au bout de trois quarts d'heure, s'en revint un des plus lestes de l'escorte en rapportant un peu d'eau dans une sébille de bois, comme preuve qu'il en existait. Cette découverte nous fit d'autant plus plaisir que nous n'en avions pas encore trouvé depuis notre départ, qui datait de six jours, et depuis deux jours nous marchions, d'après les indices[1] d'un individu, seul qui, guidé par le hasard, soit parvenu à ces parages. Il était occupé (il y a un très grand laps de temps) à rassembler des herbes pour faire de la soude dans la vallée de Faon-Om-Hamayette. Pressé par la soif, plutôt que de retourner dans son hameau, il a préféré se diriger vers cette montagne auprès de laquelle devait se trouver de l'eau, d'après un renseignement qui lui avait été donné. Il fut assez heureux dans son entreprise, et c'est d'après cela que nous étions pilotés.

Manière d'abreuver les animaux. — Je me réserve de parler demain plus particulièrement de la manière dont l'eau se trouvait et se faisait, en même temps que je tâcherai de décrire le ravin et le mont Ghareb. Je me bornerai

[1] Renseignements. [Note de l'éditeur.]

actuellement à dire que tout l'après-dîner a été employé à abreuver une partie de nos animaux. A cet effet, on creusait un trou dans la terre, que l'on tapissait de la même peau de mouton que nous avons vue servir de pétrin. On y versait de l'eau en petite quantité afin de satisfaire peu à peu la soif dévorante de nos animaux, qui n'avaient pas bu une goutte depuis notre départ.

Observation météorologique. — Pendant la nuit, nous eûmes l'occasion d'observer particulièrement un phénomène de météorologie. Nous vîmes des nuages se former et se rassembler sur le plus haut pic qui était au vent, et bientôt après être chassés vers une autre masse moins élevée et qui était au vent, se redissoudre dans le trajet, se reformer, et être attirés de nouveau vers cette autre masse, pour en être chassés derechef et pour toujours.

Plantes du 14. — Peu de temps après notre départ, j'ai rencontré dans l'un des rameaux une *astragale* formant des touffes très fortes et étalées, le *Buphtalmum graveolus* (*Raab* en arabe). Il entre quelquefois dans la fabrication du pain [1]. Dans la vallée où nous avons commencé à revoir des traces de sentier, le *primanthes spinosa* et le *zilla* étaient très multipliés. On y apercevait aussi quelques *mimosa seyal*. Près du morne noir, j'ai vu la *ru* [2] de Forskal, jolie plante très velue, de la famille des amarantes. Après être sortis de la chaîne, des *mimosa seyal* très nombreux, formant souvent de beaux arbres, garnissaient tous les ravins ou plutôt les lits qu'il se sont creusés dans le sol d'atterrissement sur lequel nous avons marché pendant la dernière demi-heure, jusqu'à notre arrivée. On y voit en même temps un autre arbrisseau assez rare, le *cynanchum pyrotechnicum* [3], je ne l'avais encore vu que dans la vallée de l'Égarement vers son embouchure, également du côté de la mer. Il est remarquable par l'absence de ses feuilles et par sa gousse bicorne.

LE 15 BRUMAIRE.

Départ du matin. — Dès le point du jour, nous nous sommes mis en devoir de chercher à monter au sommet de la montagne pour occuper, de notre côté,

[1] L'auteur a voulu dire que son bois était employé à faire le feu destiné à cuire le pain. [Note de l'éditeur.]

[2] *L'Orua* (?). [Note de l'éditeur.]

[3] *Markh* des Arabes connu sous le nom générique de *Leptadenia*. [Note de l'éditeur.]

le temps employé par notre escorte à faire de l'eau, et aussi afin de nous procurer une vue des plus vastes également nécessaire pour pouvoir saisir l'ensemble de cette chaîne et pour dresser une carte plus étendue.

Étymologie du mont Gharer et son aspect depuis le ras. — Le mont Gharel tire son nom de la bosse d'un chameau, sans doute à cause de quelque configuration semblable que les Arabes ont cru remarquer. De son pied, et à l'endroit où nous avons campé, on ne découvre que du granite en masse, sans aucune organisation régulière. Deux mamelons flanquent l'entrée du ravin et font partie de la montagne fort élevée. Ils sont terminés chacun par des crêtes en forme de gouttes de suif rallongées et arrondies, ou, pour mieux dire, de pis de vache, qui seraient renversés et agglomérés; sur un autre plan derrière, et plus loin, s'élève très brusquement un des principaux pics qui cachait pour notre position les deux autres, il est pyramidal et présente une crête découpée à angles aigus. On y remarque une multitude de fentes ou fissures qui vont de haut en bas, mais qui n'ont rien de régulier. On n'y aperçoit aucune trace de couches, ni de bancs ni, de filons.

Marche dans le ravin. — Notre marche s'ouvrit en nous enfonçant dans le ravin très étroit et extrêmement profond. Nous n'y cheminâmes dans le commencement qu'avec beaucoup de peine et mille difficultés. Tantôt c'était le rocher de la montagne même qui nous barrait le chemin, tantôt c'étaient des blocs immenses, roulés, qui s'opposaient à notre passage et qu'on ne pouvait souvent franchir qu'en les tournant, obligés de marcher alors sur des flancs trop rapides; on avait tout à craindre qu'un pied mal affermi n'occasionnât notre chute ou notre perte inévitable.

Citerne naturelle. — C'est après de pareilles luttes pendant plus d'une heure, que nous parvînmes à l'endroit où l'eau se puisait dans une excavation d'un rocher granitique creusé par la chute du torrent. Quoique comblée et cachée par du sable, elle formait néanmoins une citerne naturelle. L'eau qui y était rassemblée a suffi non seulement pour abreuver nos animaux, mais encore pour en faire nos provisions. C'était le seul endroit où on pût en rencontrer, quoiqu'il existât le long du ravin plusieurs excavations pareilles; sans doute qu'on trouverait ici, dans des temps précédés d'une sécheresse moins longue,

de quoi satisfaire abondamment ses besoins, en même temps que l'eau devrait être d'une meilleure qualité, car la nôtre était fade et avec une légère odeur qu'il faut attribuer à sa vétusté (*sic*).

Continuation de la route dans le ravin jusqu'à son origine. — Après avoir continué à remonter encore quelque peu de temps dans la même direction, nous avons tourné avec le ravin brusquement à gauche, sous un angle de près de 90°. Nous poursuivîmes[1] à nous élever, mais avec plus de facilité que précédemment, et cela jusqu'à la fin du ravin, en dépassant sur la droite plusieurs rameaux aussi escarpés les uns que les autres, et qui se précipitaient, par cascades, des pics longs de leurs flancs. Arrivés à l'origine même du ravin, nous vîmes plusieurs sillons à peine sensibles qui, en se réunissant, donnaient naissance à notre torrent. Il doit être un des plus impétueux dans les temps de pluie, surtout si l'on en juge par les roches immenses qui ont été charriées et roulées. Un peu au-delà, et assez près de ces sillons, se trouve un escarpement qui encaisse un vallon et qui paraît être le même que le latéral de la veille laissé, sur notre gauche avant la sortie de la chaîne. Il semble remonter vers un des pics.

Nouvelle tentative pour remonter sur l'un des trois pics. Leur aspect. — Quoique nous nous étions déjà beaucoup élevés, nous étions encore fort éloignés du sommet des pics.

Nous voulûmes tenter d'y monter par l'une des arêtes, et à cet effet nous prîmes sur notre droite, un peu diagonalement en arrière. Nous étions alors vis-à-vis le pic du milieu, ayant presque en même temps les deux autres en face. Vers leur base, ils ne forment qu'une seule masse, mais elle se divise vers le sommet et y donne naissance aux trois pics qui paraissent posés les uns à côté des autres sous forme de tours. Nous continuâmes à nous élever encore plus rapidement qu'auparavant pendant environ une heure, mais la moitié du jour était prête à être écoulée, et voyant la montagne se roidir de plus en plus, au point qu'il aurait été impossible d'atteindre d'ici l'un des sommets, nous avons jugé à propos d'abandonner toute tentative ultérieure et de nous retirer. Nous relevâmes préalablement tout ce qui se présentait à

[1] Continuâmes. [Note de l'éditeur.]

nos yeux, sans cependant avoir pu découvrir rien du côté de l'Ouest, où toute notre vue était masquée par les pics.

Tout est composé de granite, variant en couleur et dans ses parties constituantes. — Je remarquerai que, dans tout l'espace parcouru aujourd'hui, nous n'avons jamais vu que du granit en masse, composé toujours des trois mêmes substances, savoir : du quartz, du schorl (souvent en très petite quantité). Le feldspath y abonde le plus et ordinairement sous forme de gros cristaux; sa couleur varie du plus beau blanc jusqu'au rouge le plus vif, et ce qui est remarquable, c'est que ces transitions se font tantôt d'un coup, tantôt insensiblement sans indiquer ni couches ni bancs. Elles ressemblent plutôt à des teintes de différentes couleurs qui, mises irrégulièrement, se touchent quelquefois sans se mêler, d'autrefois se pénètrent mutuellement et se confondent; de la même manière que le granite varie en contour de même se font les changements dans les parties qui le composent, tant par la quantité de chacun que par leur manière d'être. C'est ainsi que l'on passe de la forme de gros cristaux à celle de masse grenue.

Reconnaissance des genres porphyrique et schorlique adossés au granite. — On entrevoit [1] néanmoins les genres porphyrique et schorlique, sous forme de bancs distincts, renaître et s'appuyer sur le genre granitique, d'abord dans l'encaissement du vallon sus-mentionné de l'Est. On le voit encore dans la masse élevée qui borde notre ravin.

Espace depuis la chaîne jusqu'à la mer. — Quant à l'espace qui s'étend depuis la chaîne jusqu'à la mer, et qui ne paraît être au plus que de trois heures, il forme une pente assez douce interrompue par quelques tertres peu considérables. Tout le long du pied de la chaîne règne un terrain d'atterrissement formé par des débris de la montagne voisine, mais un peu plus loin, et jusque vers la mer, tout paraît calcaire. Il n'y a que vers le Sud que l'on voit quelques légères collines qui s'élèvent à peine au-dessus du sol et qui pourraient faire soupçonner, par leur aspect noir et leur forme arrondie, qu'elles sont une suite du genre primitif.

[1] Voit. [Note de l'éditeur.]

Retour au campement. Continuation de la route le long de la chaîne. — Nous avons mis deux heures pour redescendre à notre campement, après deux vues esquissées[1] pendant lesquelles on se préparait au départ. Nous nous sommes remis en route vers trois heures de l'après-dîner, et nous avons continué à marcher vers le Nord en longeant la chaîne. Celle-ci reste toujours fort élevée, présentant des flancs escarpés et composés de granite où on ne distingue que des masses[2].

Campement. Lieux fréquentés. — Nous cheminâmes sur des atterrissements considérables, composés de roches granitiques roulées et dans lesquelles les eaux, après s'être précipitées des flancs, se sont creusées plusieurs lits encaissés. A 5 heures, nous nous sommes arrêtés dans l'un de ces lits, au pied de la montagne même. Nous n'avons cessé de suivre des sentiers battus et de trouver de temps à autre des traces de séjour.

Plantes du 15. — Le ravin au pied du mont Ghareb, que nous avons rencontré dans la matinée, nous a montré la succession la plus nombreuse de plantes que nous ayons vue depuis notre départ. Dans un temps plus favorable, la liste en aurait été sans doute bien plus considérable; voici celles que nous avons trouvées dans moins d'une heure de temps, le *ly . . . eumagrum*, la *Forskalea*, une plante de la famille des câpriers[3], une petite lavendule, la même que celle de la vallée de l'Égarement, un roseau, l'*artémisia*[4] (le *schiekh* des Arabes), le *premanthes spinosa*, l'*orua*, le *zilla*, un *zygophyllum*, cet arbrisseau de la famille des résédas qui forme sans doute un genre à lui, un héliotrope, un *lithospermum*, l'*ephédra distachia*, que j'ai vu ici pour la première fois sous la forme d'un arbre.

Description d'un arbrisseau unique. — C'est tout au bord du ravin que j'ai rencontré un arbrisseau, l'unique que j'aie vu en Égypte. Il commençait à fleurir et tout y était encore peu développé. Il ne m'a pas offert toutes les ressources nécessaires pour pouvoir déterminer exactement. Je vais décrire ce que j'ai vu. Il était haut d'environ huit pieds, très épineux, à écorce brune.

[1] Après deux tentatives. [Note de l'éditeur.]
[2] Granite compact. [Note de l'éditeur.]
[3] *Capparis spinosa* (Arabe, *lassaf*). [N. de l'éd.]
[4] *Artemisia judaica*. [Note de l'éditeur.]

Des fleurs nombreuses formaient des petites grappes. Chaque fleur a quatre divisions vertes, quatre étamines (ovaire plus vert), les feuilles à peine naissantes étaient ténues, la foliole du milieu plus grande et légèrement découpée vers le sommet. Je classerais volontiers cette plante dans les dioïcées, elle paraît alors avoir quelques rapports avec les térébinthes ou pistachiées.

Suite des plantes. — Dans l'après-dîner, nous avons vu dans tous les lits des eaux le *mimosa seyal*, très multiplié, de même que cet *éphédra* en arbre (*yessoul* des Arabes). Les feuilles en étaient dévorées par nos dromadaires. Le *cynanchum pyrotechnicum* s'y voyait aussi quelquefois. L'*atriplex glauca* contribuait avec toutes ces plantes à donner à ces lieux un air de végétation peu commune dans le désert. A toutes celles-là il faut en ajouter une autre bien moins commune, de la famille des apocinées, à feuilles glauques, à siliques comprimées, qui forme, autant que je me la rappelle, un nouveau genre A de Forskal, mais dont le défaut de mémoire et d'auteur m'empêche de déterminer le nom. Le *zilla*, le *fagonia* et une espèce de *lactuca*, que nous vîmes toujours très desséchée, abondaient également dans tous les lits.

C'est dans le lit du torrent même où nous avons couché, que j'ai trouvé en fleurs, avec un plaisir sensible, la *Roridula droserifolia*, jolie petite plante dont Forskal a cru devoir former un genre nouveau qu'il met dans la *tétrandrie* et qui serait beaucoup mieux dans la *tétradynamie*, à côté des *cléomes*, avec lesquelles il a beaucoup de rapports.

LE 16 BRUMAIRE.

Continuation de la route. — Après nous être mis en route à 7 heures du matin, nous continuâmes à côtoyer la montagne, semblablement à la veille, en traversant également quelques lits encaissés dans les atterrissements granitiques. Les flancs de la montagne sont toujours aussi raides et sillonnés profondément.

La haute chaîne, exclusivement granitique, dégénère rapidement en monticules granitiques et schorliques. — Bientôt après, on voit la haute chaîne granitique se rabaisser de plus en plus, en même temps que des petites masses porphyriques s'adossent vers son pied. On les voit s'agrandir à mesure qu'on avance, tandis que le granite diminue. On aperçoit bientôt de petits monti-

cules avec des veines ou bancs fort irréguliers, colorés en rouge et en brun. Des vallées ou des rameaux commencent aussi à renaître. Les grosses roches roulées granitiques disparaissent, et le sol devient uni.

Entrée de la chaîne. Vue préalable d'un escarpement calcaire. — Vers 9 heures, nous changeâmes notre direction en tournant sur notre gauche, pour rentrer de nouveau dans la chaîne. Nous eûmes préalablement, vers le Nord, la vue d'un escarpement calcaire, qui paraissait se terminer à la mer à la distance de cinq lieues de nous.

Inclinaison des bancs entrevus. — Peu de temps auparavant, il m'a semblé reconnaître quelques bancs verticaux granitiques devenir ensuite un peu inclinés, en s'appuyant vers le mont Ghareb. Je n'osais pas porter un jugement définitif, mais à la rentrée dans la chaîne, la pointe à gauche présentait évidemment des bancs porphyriques avec cette inclinaison, tandis que sur la droite on voyait en même temps des bancs s'incliner vers la mer sous un angle de près de 70°.

Chemin dans une espèce de vallée. — Notre entrée dans la chaîne se fit par une espèce de vallée qui ne présentait sur notre droite, pendant un assez long espace de temps, que des petites collines s'élevant quelquefois à peine au-dessus du sol sablonneux, et qui laissaient assez de vide entre elles pour laisser apercevoir encore quelque temps la mer de ce côté. On reconnaît bientôt qu'elles doivent leur existence à une suite de bancs à peu près verticaux, très souvent interrompus et formant des ressauts multipliés.

Disposition générale par bancs verticaux. — Pour peu que l'on ait cheminé dans cette vallée, on reconnaît évidemment que tout ce qui l'environne est disposé par bancs à peu près verticaux et perpendiculaires à la direction de notre route, formant ordinairement des collines longitudinales avec une arête saillante et régnant le long du sommet qui partage toute la masse de la colline en deux[1]. Cette arête est due à un banc qui a plus résisté que les collatéraux et a souvent plusieurs points d'inflexion et de rebroussements. Quelquefois, on

[1] Ces crêtes sont fréquentes dans toutes les régions où sont multipliés les filons de diabase (que l'auteur appelle schorl en masse) et de microgranite ou *petrosilex* que l'on désignait à cette époque sous le nom de *felsite*. [Note de l'éditeur.]

distingue dans les collines plusieurs flancs adossés, de nature variable, mais qui sont toujours des trois genres : granitique, porphyrique et schorlique, avec cette exception que le granite ne forme jamais les arêtes du sommet, mais seulement les côtés, et, dans ce cas, la colline présente des flancs plus étroits et plus bas et couverts ordinairement de fragments ou débris des bancs du milieu. On voit parfaitement dans une même colline les trois genres réunis et alternant, et chaque genre varie lui-même.

Dans l'entrée de la vallée le genre porphyrique plus commun, le genre schorlique lui succède. — Nous avons observé aussi, en rentrant dans la chaîne, que le genre porphyrique était presque exclusif dès le principe [1], et que le schorl en roche commençait à devenir plus commun qu'à quelque distance plus loin. Bientôt il se multiplie de plus en plus aux dépens du premier, au point que, vers midi, nous ne vîmes presque plus que des bancs schorliques, qui sont toujours reconnaissables par leur couleur noire, tandis que la teinte rouge est plus particulièrement affectée aux bancs porphyriques. Cependant, il n'y a pas d'exclusion absolue, car, là même où on croirait ne voir que du schorl en roches, on trouve, avec un peu plus d'attention, un banc porphyrique.

Exemple frappant de bancs qui alternent, divergent et se confondent. — Peu de temps avant de nous reposer, nous avons laissé sur notre droite une colline des plus hautes, remarquable par l'apparence de ses filons distincts, ou, pour mieux dire, des bancs, les uns bruns, c'est-à-dire porphyriques, les autres noirs ou schorliques. On voit principalement un banc épais et rouge qui forme l'arête du sommet. On distingue ensuite un banc noir moins épais, faisant avec le précédent, d'abord un angle d'environ 45°, puis se joignant bientôt à lui, en le touchant seulement sans le traverser, et s'en rebroussant enfin. On découvre ensuite un deuxième banc noir, qui est parallèle au premier banc rouge. Enfin, plusieurs petits rameaux noirs serpentent entre les bancs noirs précédents, en les croisant et même en se confondant quelquefois avec eux. J'ai rapporté ce fait parce que c'était un des plus distincts à observer, et parce qu'il sert en même temps d'exemple à ce que j'ai déjà avancé, et à faire voir que les directions des bancs peuvent être variables.

[1] Dès le début. [Note de l'éditeur.]

Arrivée dans une vallée large. Repos. — Vers midi, après avoir cheminé entre plusieurs collines assez considérables, sans qu'il y ait de liens entre elles bien marqués, nous avons débouché par un rameau dans une vallée fort large, qui a l'air d'être le rendez-vous de beaucoup d'eaux à en juger par les buissons et les pierres charriées. Nous y fîmes un repos d'environ une heure.

Fragments de grès et de pierres calcaires. — Ce qu'il y avait de plus remarquable c'était des petits fragments de grès et d'autres pierres calcaires[1], dont quelques-unes coquillères. Nous verrons demain d'où elles peuvent provenir et, par conséquent, d'où cette vallée doit tirer son origine. Elle verse ses eaux vers l'Est.

Reconnaissance d'un morne noir, écarté de notre route et composé de bancs inclinés schorliques, coupés transversalement. — Ayant aperçu ce matin, sur notre gauche, une grande masse noire isolée formant un morne isolé qui ressemblait à une chaîne, et nous y trouvant précisément vers midi par son travers à la distance d'environ une lieue et demie, je pris le parti de m'y diriger pour le reconnaître plus particulièrement. Je convins avec notre escorte que j'irais tout seul et qu'elle continuerait sa route. Après avoir remonté la principale vallée pendant un peu de temps, je me suis engagé dans une autre branche, d'où j'ai coupé ensuite au court en passant entre quelques collines porphyriques alternant avec le schorl en roche qui abondait. Je parvins bientôt auprès de mon morne, qui me laissa voir une succession de bancs inclinés vers l'Ouest sous l'angle de 45° environ. Les bancs ont été coupés ou rongés transversalement.

Ils formaient une suite extrêmement variée de schorls en roche, souvent lardés de cristaux de feldspath, et qui y étaient mêlés en différentes proportions.

Supercherie de notre escorte tendant à raccourcir le voyage. — En revenant, je pris une direction oblique afin de couper au court. A peine avais-je fait une demi-lieue en cherchant à découvrir des traces de notre escorte, que je m'aperçus qu'elle était en arrière de moi, diagonalement sur la gauche. Elle avait remonté la vallée au lieu de la traverser, et avait suivi une route à peu près

[1] Et d'autres de pierres calcaires. [Note de l'éditeur.]

parallèle à la mienne. Je fus très surpris de ce changement de direction sans ma participation, mais reconnus bientôt qu'il avait été fait à dessein : le but de nos Arabes était de rechercher à s'en revenir à leurs habitations par le chemin le plus court. Ils avaient profité de notre absence pour agir uniquement suivant leur désir, espérant qu'une fois engagés dans cette route on serait forcé de la suivre. Comme ce nouvel arrangement ne s'accordait pas avec mes projets, qui étaient de traverser la chaîne en serrant le Nord le plus possible, je fis faire changement de face afin de revenir sur la route suivant la direction du matin. Nous n'y parvînmes que vers 3 heures 45 minutes.

Continuation de la route. Arrivée dans une nouvelle vallée. Campement. — Nous avions alors en avant de nous, diagonalement vers la droite, une longue et haute chaîne rougeâtre avec un intervalle dégarni sous son pied. C'était l'indice d'un vallon. Nous continuâmes à cheminer, d'abord entre quelques collines, ensuite dans une espèce de plaine ou terrain assez uni. Il était parsemé de quelques monticules; vers 4 heures 40 minutes, nous joignîmes sur la droite une masse porphyrique et granitique assez considérable. Bientôt nous entrâmes par une espèce de gorge bordée d'escarpements assez hauts, dans un rameau latéral. Celui-ci nous conduisit dans une vallée plus considérable où nous campâmes de suite à 5 heures 8 minutes près d'un carrefour où aboutissaient deux rameaux latéraux et opposés, dont celui par lequel nous sommes arrivés. Les eaux de cettte vallée paraissaient aussi tendre vers la mer.

Cause de la supercherie rejetée sur le défaut d'eau. — Le soir, je fis des reproches au cheikh de notre escorte de ce qu'il s'était permis dans l'après-midi de changer notre route. Il s'excusa sur la crainte du défaut d'eau, et qui était, selon lui, la cause pour laquelle il cherchait à s'en retourner par le chemin le plus court.

Cette raison eut d'autant plus lieu de me surprendre que nous venions de faire nos provisions sans espoir d'en trouver ailleurs jusqu'à notre arrivée. Et, quoique nous fussions au septième jour de notre voyage, quand nous partîmes du mont Ghareb j'avais cependant fait signifier que nous ne rentrerions pas plus tôt que le vingtième jour.

Route arrêtée. — Comme il fallait néamoins remédier au mal, il fut décidé que nous nous dirigerions dorénavant sur la tête du torrent de Tarfè, où nous pourrions trouver de l'eau. Cet arrangement me convint, d'autant plus qu'il s'accordait parfaitement avec mon dessein, qui était de reconnaître une partie de la route parcourue par le sieur Granger, afin de m'assurer de la valeur qu'il fallait accorder à ses descriptions.

Plantes du 16. — Nous continuâmes à trouver le long de la chaîne, dans les lits des torrents, le *mimosa seyal*, toujours très multiplié, avec cette espèce de *lactuca* et de *zilla myagroides*. Le genre A de la famille des apocinées a disparu. Dans la large vallée où nous nous sommes arrêtés à midi, on voit le *tamarisque oriental* former de très grandes touffes. Le *ptéranthus* y était aussi abondant. J'ai trouvé aussi un pied de l'*éphedra* en arbre, le *cynanchum pyrotechnicum* de Forskal et le genre A susdit des asclépiées. J'y ai aussi vu le *lotus rosea* en fleurs. Enfin, la vallée où nous avons couché, avait quelques arbres de *mimosa seyal* épars. Mais on voyait plus abondamment répandu un *thym*, une *centaurée desséchée*, le *buphtalmum graveolus*, le *cynanchum pyrotechnicum*, le *primanthes spinosa*, le *réséda hexagyra* et cet arbrisseau de la famille des résédas: le *zilla*, le *fagonia* et le *zygophyllum* étaient également multipliés.

LE 17 BRUMAIRE.

Filons de quartz coupant les bancs verticaux. — Un des angles du carrefour, celui dans lequel nous avons passé la nuit et qui est formé par la vallée principale et le rameau par lequel nous sommes arrivés, laissait voir distinctement la succession des bancs de porphyre. Ils étaient traversés par un filon de quartz puissant d'un pied, ayant une inclinaison d'environ 10° vers le Sud-Est. Il coupait tous les bancs.

Apparence de couches horizontales occasionnée par la coupe de bancs verticaux. — Après nous être remis en route vers 6 heures 1/2 et avoir traversé la vallée principale, nous avons enfilé (*sic*) le rameau opposé à celui par lequel nous étions arrivés la veille. Nous reconnûmes bientôt de près cette grande chaîne rougeâtre, aperçue déjà hier dans l'après-dîner. Elle formait ici le bord gauche de la vallée. Vue de près, et en face, elle représentait un haut escar-

pement qui paraissait formé de couches horizontales très ondulées, les unes rouges, les autres blanchâtres. Mais en la dépassant, on découvre que cette disposition n'est qu'une illusion due aux extrémités des bancs verticaux qui étaient encore ici perpendiculaires à la direction de notre route.

Passage d'un col. — Après avoir suivi le rameau jusqu'au bout, nous nous sommes élevés tout d'un coup assez rapidement pour traverser un col pratiqué dans une montagne composée de bancs porphyriques et schorliques qui alternaient entre eux. L'arête principale était de schorl en roche. Elle passait précisément au col où elle était très abaissée, se relevait de là, à droite et à gauche. Elle cheminait le long des sommets de nos deux hautes masses qui bordaient le col. Nous vîmes sous nos pieds une vallée étroite et profonde, et devant nous, aussi loin que notre vue pouvait s'étendre, un sol très montueux, qui après s'être d'abord rabaissé, se relevait pour former une espèce de rideau, au-delà duquel on aperçoit par échappée la suite d'un escarpement blanc, horizontal, et sans doute calcaire.

Vers 8 heures, nous avons commencé à descendre d'une manière assez rapide, et nous sommes ainsi passés dans cet autre vallon latéral très étroit, aperçu d'en haut. Dans le principe, il ne laissait voir que des roches schorliques décomposées jusqu'au point d'être devenues terreuses.

Cette roche forme principalement le col et une grande partie de la suite. Un peu plus loin, on découvre aussi des porphyres qui ont l'avantage d'être ici des plus beaux et des plus prononcés et dont en même temps les masses sont le plus fendillées.

Les fissures nombreuses qui se croisent en tous sens s'opposent à l'exploitation en grande masse. — C'est ce dernier accident qui est la cause qu'on ne voit jamais des morceaux très gros et entiers soit porphyriques, soit schorliques, d'où il résulte que ces endroits ne seraient pas fort propices à l'exploitation de très grandes masses. Ordinairement on voit un grand nombre de fentes extrêmement rapprochées. Une partie est à peu près verticale, mais pas constamment parallèle. Elles sont traversées par d'autres également multipliées et beaucoup inclinées. A celles-ci il faut encore en joindre d'autres qui croisent toutes les précédentes. Observons qu'il n'y a rien de déterminé dans l'inclinaison de toutes les fentes. Elles varient presque de l'une à l'autre.

Imitation des pierres de trapp. — C'est à cette disposition qu'on doit les fragments nombreux et anguleux qui recouvrent presque tous les flancs des collines. C'est encore à elle qu'on doit cette ressemblance avec des pierres taillées en escalier et à qui on a donné le nom de pierre de trapp, qu'elles imitent quelquefois parfaitement.

Substance verte. — C'est entre ces fentes qu'on trouve souvent une substance verdâtre qui n'y est ordinairement que sous forme d'une légère teinte fortement appliquée. Cependant, il se trouve qu'elle est assez épaisse pour former des petits filons ou veinules, car j'en ai rencontré plusieurs morceaux épars qui indiquent avoir eu ce gisement. La substance connue à laquelle elle ressemble le plus est celle qu'on appelle schorl vert du Dauphiné[1] et nommée par quelques minéralogistes modernes *thalite*, à cause de sa couleur verte. Elle en diffère au moins par l'aspect. C'est à des essais chimiques qu'il appartiendra de décider de la nature de celle dont il est question.

Grande vallée de Hawaschié. — Après avoir cheminé dans le rameau susdit pendant une heure, nous arrivâmes à 9 heures dans la véritable vallée appelée par nos conducteurs Hawaschié. Vis-à-vis l'endroit où nous débouchâmes, il s'en trouvait un autre rameau directement opposé qui formait avec le précédent et avec la vallée principale une croix; les eaux paraissaient se verser dans la mer Rouge. Nous verrons à la fin de la journée son origine.

Repos. Soupçon sur l'existence de l'eau réalisé. — La verdure de la vallée, ou plutôt la fraîcheur des plantes, était pour nos Arabes un signe certain qu'une pluie avait récemment versé ses eaux ici. Ils décidèrent donc de s'arrêter, quoique nous ne soyons pas encore bien fatigués. On se détacha en même temps de tous côtés pour aller à la recherche et à la découverte de l'eau. Au bout de trois quarts d'heure, quelques-uns s'en revinrent avec de la très bonne, qu'on avait trouvée dans la vallée principale, plus bas, et en creusant dans un sol sablonneux, au pied d'un rocher. Nous fûmes obligés d'attendre jusque vers 1 1 heures que tous ceux qui s'étaient détachés fussent de retour avec le peu d'eau qu'ils avaient puisée.

[1] C'est l'épidote. [Note de l'éditeur.]

Route forcée dans la vallée principale. — Nous nous remîmes aussitôt en route, mais au lieu de suivre la direction du matin, nous tournâmes sur la gauche pour remonter la vallée. Cette direction me déplut dès le principe, mais sur l'assurance de nos guides que le rameau latéral qui s'était présenté devant nous n'avait pas d'issue, et que nous en trouverions bientôt un autre qui satisferait mes vues, je me laissai entraîner. Nous fûmes ensuite forcés de suivre cette vallée jusqu'au soir, malgré nous, n'ayant pu trouver d'autre issue sur la droite ou vers le Nord. Pendant tout ce temps, nous marchâmes à peu près dans le sens des bancs qui bordaient la vallée suivant leur longueur. Ils étaient en général fort abaissés. On trouvait fréquemment le granite et quelquefois le porphyre. Un peu plus au-delà des bords, et surtout vers la droite, régnaient des masses plus hautes; on voyait de ce côté une chaîne élevée, souvent granitique, qui nous suivait de près. Vers la fin, le genre schorlique a recommencé à prédominer.

Renaissance du [terrain] secondaire qui se repose sur le primitif. — Nous avions déjà trouvé dans la vallée quelques fragments épais de grès et de pierres calcaires. Nous aperçûmes sur la droite, à la distance de 300[m] (1) environ, quelques traces de couches horizontales, mais interrompues. Elles paraissaient être secondaires et de la nature du grès et couronnaient le sommet de la chaîne primitive, qui était assez élevée ici. Un peu plus loin, on voit ces couches bien décidées former déjà une masse plus considérable, coupée verticalement et reposant sur le genre primitif.

Morne noir longitudinal, duquel la vallée a pris son nom. — En sortant de la vallée, on laisse sur la gauche un gros morne noir longitudinal, fort élevé, à flancs escarpés. Il est sans doute schorlique. Il a été appelé Hawaschiè par nos Arabes; c'est lui qui aurait donné son nom à la vallée.

Sortie de la chaîne. Roche schorlique noire marbrée de rouge et de vert. — C'est près de lui qu'est l'origine de la vallée et en même temps l'issue de la chaîne qui est très obstruée par du sable. On y voit en place une roche très

(1) Le manuscrit porte 300[m], ce qui est naturellement faux; il faut lire 300 pieds (ou toises) ou bien encore direction au lieu de distance. [Note de l'éditeur.]

dure et à cassure presque écailleuse, formée d'une pâte noire mêlée de veines les unes rouges, les autres vertes, à l'imitation des boules de savon coloré. Elles faisaient partie du système des bancs.

Grès qui se reposent sur le porphyre. — C'est encore en sortant que j'ai trouvé, sur une petite pointe abaissée à gauche et à la hauteur d'homme, des couches naissantes de grès se reposer sur un banc porphyrique.

Colline schorlique, hors des montagnes, ayant servi de point d'observation. — A peine étions-nous hors des montagnes que nous trouvâmes sur notre droite une colline détachée, mais faisant encore partie de la chaîne et suite de quelques bancs schorliques, parmi lesquels se trouve aussi cette roche noire marbrée de rouge et de vert. Nous montâmes vers le sommet et (c'était 4 heures du soir) afin de nous reconnaître et de pouvoir relier [topographiquement] notre entrée à la sortie de la chaîne que nous venions de quitter.

Vallée de Kéné. — 1° Nous reconnûmes que nous étions dans la vallée de Kéné à 4 ou 5 lieues plus bas ou plus au Nord que l'endroit où nous l'avions traversée pour la première fois.

Masse secondaire presque adossée à la chaîne. — 2° Sur notre gauche, et un peu en avant du morne noir d'Hawaschiè, on voyait une pointe avancée formée d'une masse presque aussi haute que lui. Elle est remarquable par un petit piton détaché et couronné de deux mamelons. Quoique cette masse parût tenir à la chaîne même, elle en est réellement détachée. Elle attire surtout l'attention par sa couleur et sa structure différente, car elle présente partout des couches horizontales très distinctes qu'il est permis de prendre pour du grès et des pierres calcaires. C'est sans doute à elle qu'il faut attribuer les fragments de ce genre trouvés dans la vallée que nous avons traversée dans la journée d'hier, et qui, selon toute apparence, remonte jusque (vers) là.

Escarpement de la vallée de Kéné et encaissement en première ligne. — 3° En promenant les yeux un peu plus loin, et en allant toujours vers la droite, on reconnaît le prolongement du haut escarpement qui encaisse la vallée de Kéné. Vis-à-vis de nous il est beaucoup rabaissé et plus rapproché de la

chaîne. En cherchant à le suivre, il paraîtrait qu'après avoir fait un coude plus loin de nous, il vient se rattacher ou se confondre sur notre droite avec un autre escarpement, qui est aussi formé de couches secondaires et que nous avons vu naître et se superposer sur le granite peu de temps avant notre sortie de la chaîne. Tout cet escarpement peut être considéré comme servant à encaisser le primitif sur une première ligne.

Vue des monticules schorliques primitifs élevés au milieu du calcaire. — 4° Plus loin, et diagonalement en avant, vers la gauche, on voit plusieurs pics et pointes noires qui paraissent être les mêmes monticules primitifs que nous avons eu l'occasion de reconnaître plus particulièrement dans l'après-dîner du 12 brumaire. On distingue même plus clairement le cône tronqué calcaire que nous avons vu plus en avant d'un cap, et vis-à-vis duquel se termine la chaîne de nos monticules noirs.

Escarpement de la plaine des couches à ressaut et encaissement en deuxième ligne. — 5° Au-dessous on aperçoit plusieurs escarpements; nous reconnûmes ensuite que tous ensemble n'en formaient qu'un seul, qui était le prolongement de celui par lequel nous avons pénétré le 12 de la vallée de Faon-Om-Hamayette dans la plaine des couches inclinées ou à ressaut. Cet escarpement sert donc d'encaissement en deuxième ligne.

Il paraît s'étendre jusqu'à la mer et envelopper l'encaissement en première ligne. — Un grand escarpement blanc et calcaire se montrait en même temps sur notre droite. Il paraissait être la continuation de celui que nous avions vu aboutir à la mer avant d'entrer dans la chaîne; d'un autre côté il semblerait se réunir avec celui décrit dans l'article précédent, et c'est ce qu'on verra confirmé par la suite. En sorte, que toute la chaîne des montagnes primitives, avec l'encaissement en première ligne, serait enveloppée par celui-ci.

Campement auprès d'une très petite colline schorlique recouverte de grès. — En descendant de cette colline j'ai trouvé à son pied le grès en place. Il recouvrait le sol et formait souvent des espèces de dalles plates. Au bout d'une demi-heure, nous sommes arrivés auprès d'une deuxième colline à peine élevée au-dessus du sol. Elle était encore composée de la roche schorlique. Ce grès recouvrait presque toute la partie supérieure. C'est ici que nous avons campé pour passer la nuit.

Nouvelle supercherie tendant à abréger notre route. — La route que notre escorte me fit suivre après-dîner me déplut infiniment, parce que sa direction me jeta beaucoup plus vers le Sud que je ne le désirais. Mon projet avait toujours été de serrer le Nord autant que possible, en marchant en même temps vers l'Ouest. On a vu comment je m'étais laissé engager dans la route de cet après-dîner. C'était une nouvelle supercherie de nos conducteurs, qui cherchaient toujours à rentrer chez eux par le chemin le plus court. Ils ne dissimulaient pas même que, puisqu'ils avaient trouvé un peu d'eau, ils ne comptaient plus aller à la tête du torrent de Tarfè. Je fus obligé de me fâcher et d'intimider par des menaces.

Plantes du 17. — Jusqu'au passage du col, quelques-unes des plantes recensées la veille pourraient encore trouver leur place ici, puisque nous n'avons parcouru jusque là qu'une partie de la même vallée. Mais les répétitions sont inutiles. Après le passage du col, et jusqu'à la sortie de la vallée de Hawaschiè, nous avons trouvé le sol très verdoyant, et c'est cet état qui fut la cause de la recherche et de la découverte de l'eau. Parmi les plantes les plus abondamment répandues il faut compter le *zilla myagroides*, le *fagonia*, le *zygophyllum*, l'*atriplex glauca*, la troisième et quatrième espèce de soude C et D. Après viennent le *pirmanthus spinosa*, le *ptéranthus*, cette espèce d'artémisia si odorante (le *schiekh* des Arabes), le *buphtalmum graveolus*, cet arbrisseau de la famille des résédas, l'*orua* (Forsk), une *borago*, la petite lavandule, l'*Aster crispus* (Forsk), le mimosa de la veille, une centaurée et le *lyceum atrum*.

Description d'un arbrisseau du genre des cissus vu pour la première fois en Égypte. — C'est dans cette vallée, près du carrefour où nous avons reposé avant-midi, que j'ai vu s'élancer des fentes des rochers un arbrisseau appelé *lich-lich* par nos Arabes, et nouveau pour moi. Il avait les tiges grêles à écorce ancienne blanche, les feuilles lancéolées, épaisses, lisses, entières et opposées, les fleurs en grappes axilaires et terminales, réceptacle à quatre dents peu sensibles à la vue simple, la corolles à quatre divisions verdâtres, quatre petites étamines, baies très petites et d'un rouge vineux et assez agréable au goût; je n'y ai pas trouvé de graines. Cette plante paraît être un véritable *cissus*, peut-être l'*arborea* de Forskal, qu'il a trouvé de l'autre côté de la mer Rouge et qu'il décrit dans sa flore d'Arabie. Il paraît qu'il y a néanmoins quelque différence

entre sa plante et la nôtre, d'abord pour les feuilles et ensuite pour le fruit, enfin la nôtre est beaucoup plus petite et entièrement colorée. Au reste, il pourrait se faire que ce fussent deux variétés.

Remarque sur les plantes communes aux deux côtés de la mer Rouge. — Je remarquerai à cette occasion que rien n'est plus commun que la rencontre des mêmes plantes sur les deux côtés opposés de la mer Rouge. Je pourrais citer de nombreux exemples.

LE 18 BRUMAIRE.

Continuation de la route à travers l'extrémité de la vallée de Kéné. Passage sur la plaine des couches à ressaut. — Ayant déjà, dès la veille, fait diriger notre route pour entrer dans le torrent de Tarfé, nous commençâmes à 7 heures 40 minutes à poursuivre notre route dans cette direction. Nous cheminâmes vers l'angle où se rejoignent ou plutôt s'évanouissent les deux escarpements, l'un venant de la gauche et qui a servi à encaisser la vallée de Kéné, l'autre venant de la droite faisant partie de cette masse secondaire que nous avions vue naître sur le sommet granitique, et qui s'étend de là par une pente très marquée jusqu'ici. On aperçoit sur son étendue aussi quelques traces du ressaut de couches avec plusieurs tertres à peu près analogues à tout ce que nous avons vu dans notre espèce de plaine à couches inclinées et dont elle ne paraît être qu'un appendice. C'est ainsi que nous avons traversé la vallée de Kéné par son extrémité et que nous avons marché dans une nouvelle plaine qui n'est dans le fait que le prolongement de celle des couches à ressaut.

Avant d'entrer dans cette plaine, j'ai examiné plus au Sud l'escarpement qui la termine, ou plutôt qui la commence.

Réapparition des masses argileuses couronnées de couches plus dures avec tous leurs accessoires tels que coquilles, mines[1] *de fer, etc.* — J'y ai encore reconnu trois masses distinctes, dont les deux supérieures étaient calcaréo-argileuses et terreuses; la plus haute avait environ 10 pieds d'épaisseur et la deuxième 25 pieds. Chacune était couronnée par une couche calcaire dure et coquillère; au-dessous de ces deux masses était une troisième, dont on ne découvrait

[1] Mine est généralement employé au lieu de minerai. [Note de l'éditeur.]

qu'une partie et qui était composée de couches coquillères informes ou mal liées. Plus bas on y entrevoyait des traces de couches marneuses avec d'autres ferrugineuses, aussi trouve-t-on dans les environs des petits morceaux de minerai de fer hépatique répandus par plage, et quelquefois beaucoup de testacés, parmi lesquels était cette espèce de spondyle, avec des battants concaves et très épais. J'y ai vu des amas considérables de cornes d'Ammon [1] très grandes. Parmi les couches argileuses et terreuses, on revoit souvent encore le gypse (ou sulfate de chaux) sous forme d'une infinité de veinules de quelques lignes d'épaisseur et qui se traversent en tous sens. On y reconnaît quelquefois, dans les masses argileuses, un degré de décomposition moins avancé, et on voit alors de petits feuillets bleuâtres minces qu'on pourrait appeler marnes siliceuses.

Marche sur la plaine des couches à ressaut. Plusieurs plages remarquables. — Vers 8 heures 1/2, nous avions entièrement quitté la vallée de Kéné et nous étions montés sur le prolongement de la plaine des couches à ressaut, qui au reste est ici fort unie. On y distinguait alors plusieurs caps ou pointes avancées de l'escarpement qui encaisse cette plaine. Nous en avons compté jusqu'à six, entre chacun desquels l'escarpement fait des rentrants souvent considérables.

Cap blanc crayeux. — Nous débouchâmes précisément vis-à-vis l'avant dernier cap remarquable parce qu'il était le plus près de nous (à environ une lieue). Par sa blancheur extrême et son pied raviné, il était facile de juger qu'il devait être d'une nature crayeuse.

Sentiers et traces de chameaux. — Vers 9 heures 1/2, nous avons retrouvé des traces de chameaux et des sentiers très fréquentés, qui conduisaient vers le lieu même où nous comptions trouver de l'eau. Je remarquerai aussi qu'en quittant le mont Ghareb, nous suivîmes aussi des sentiers très battus jusqu'à notre rentrée dans la chaîne, et que de là nous ne vîmes plus que les traces d'une cinquantaine d'animaux, que nous perdîmes le lendemain matin entièrement de vue.

Continuation de la route. — Nous joignîmes bientôt quelques traces de couches avec des inclinaisons très variables, et nous commençâmes à cheminer alors

[1] Ammonites. [Note de l'éditeur.]

le long d'un rideau naissant et faisant partie de cette masse secondaire, dont nous avions vu l'origine en s'appuyant sur le granite. Elle s'étend, depuis là, par un plan très incliné, pour venir mourir près d'ici. Nous avions déjà laissé derrière nous une face escarpée; présentement nous en côtoyons le pied en dépassant successivement plusieurs ravins qui descendent de cette masse et dont les eaux, après avoir balayé la plaine sur laquelle nous marchons, se versent dans le torrent de Raghalè et ensuite dans celui de Tarfè.

Torrent de Raghalè. Son nom estropié inconnu. — Le torrent de Raghalè forme une branche particulière assez courte. Son nom, estropié sur la carte de d'Anville était méconnaissable pour nos guides. Ce ne fut qu'après être parvenus ici, et en leur demandant le nom du lieu, que nous reconnûmes que nous étions enfin dans les mêmes parages que le voyageur Granger avait déjà reconnus, et précisément où il a placé sa terre de soufre, c'est-à-dire entre l'embranchement du torrent de Raghalé[1] et celui de Tarfè. Nous verrons vers la fin de la journée quel fond il y a à faire sur les faits avancés par ce voyageur.

Repos. Collines crayeuses. Pyrite cristallisée. — Vers 11 heures, nous nous sommes arrêtés dans un lit de torrent assez large, presque de niveau avec le sol et très tortueux, ayant devant nous une colline blanche et peu éloignée. Après nous y être reposés jusqu'à 12 heures 22 minutes, notre escorte a continué sa route en laissant la colline sur la gauche, mais voulant l'examiner plus particulièrement, je m'y dirigeai tout de suite. J'ai cheminé de suite sur un terrain crayeux et inégal. A peine y avais-je fait quelques pas que j'y ai rencontré plusieurs fragments de minerai de fer hépatique répandus parmi le silex. Bientôt j'y découvris un morceau globuleux cristallisé avec des faces carrées et octaédriques entremêlées, en un mot c'étaient des pyrites[2] cristallisées, mais réduites en minerai de fer hépatique.

[1] Il faut remarquer à ce sujet que l'auteur avait en mains non pas une carte de Granger, mais celle qu'avait dessinée d'Anville d'après la relation de ce voyageur. En outre cette carte à grande échelle, c'est-à-dire de petit format, est sans précision topographique car l'espace occupé par les noms de localité remplit la moitié du désert. [Note de l'éditeur.]

[2] Pyrite de la forme $m\,(1.0.0)\,b^1\,(1.0.1)$. aussi ne faudrait-il pas lire octogonal mais hexagonal.

Explication des odeurs sulfureuses par la décomposition des noyaux de pyrite trouvés en place. — Cette trouvaille devint pour moi un coup de lumière. L'explication de l'odeur sulfureuse ressentie selon Granger par les voyageurs devenait très simple, sans avoir besoin de recourir à des feux souterrains. Il n'y avait plus besoin que de supposer des pyrites plus nombreuses avec des pluies récentes. Mais quelques pas de plus mirent tout en évidence, en prenant la nature sur le fait. En effet, je vis ensuite beaucoup de ces morceaux pyriteux répandus et réduits en état hépatique, en même que je trouvai plusieurs noyaux arrondis et oblongs dont l'intérieur offrait un mélange confus d'ocre rouge et jaune, avec des veinules de gypse strié[1]; le tout était souillé par de la craie. On voyait de ces noyaux où il restait une disposition par stries divergentes, restes évidents des pyrites cristallisées. Rendu au pied du monticule, j'eus le bonheur de trouver plusieurs de ces noyaux en place; ils étaient répandus parmi les couches crayeuses. On les voyait plus particulièrement dans des crevasses imitant des filons. J'en ai même trouvé où la décomposition n'était pas encore parfaitement achevée; alors, l'odeur et la teinte sulfureuse étaient très sensibles. On y reconnaissait le fer en état ocreux (ou oxydé) mêlé avec un peu de sulfate[2]; à cela se joignait le gypse (ou sulfate de chaux) et dont la formation devait être une conséquence immédiate de l'exhalaison de l'acide sulfureux.

Description de la colline. Sa composition. — La colline était haute d'environ 40 pieds et presque isolée, ayant des flancs très coupés et sillonnés. On peut la considérer comme formée de trois masses dont les deux supérieures sont calcaréo-argileuses et friables, et traversées par quelques veinules de gypse, en un mot à peu près semblable à ce que nous avons déjà eu l'occasion de voir précédemment tant de fois. Chacune est également couronnée par une couche calcaire ou marneuse plus dure. Au-dessous de ces deux premières masses est la troisième, entièrement composée de craie et traversée dans plusieurs endroits par une infinité de veinules de gypse, qui se ramifient et serpentent en tous sens, en se croisant très souvent, au point qu'elles donnent à la masse l'air d'un pouding. C'est dans celles-là que j'ai trouvé en place

[1] Sélénite. [Note de l'éditeur.]

[2] Ici, comme partout, au cours de ce mémoire, nous n'avons en aucune manière modifié les idées de l'auteur. [Note de l'éditeur.]

les noyaux pyriteux susdits, qui se sont décomposés en conservant encore l'odeur et la couleur sulfureuse.

Emplacement de la colline. — Près de cette colline s'en trouvent deux autres beaucoup moindres et de même nature. On voit que toutes ont été travaillées par les eaux. La grande se trouve en face d'un escarpement appartenant à une masse qui sépare le torrent de Raghalè de celui de Tarfè, et dont nos collines faisaient sans doute partie avant que les eaux fussent parvenues à laver et entraîner tout ce qui devait être intermédiaire et qui s'étendait, suivant toute apparence, bien au-delà.

Jugement sur la terre soufrée de Granger et, d'après lui, de d'Anville. — Il n'y a pas de doute que le sieur Granger a passé dans ces environs lorsqu'il a senti cette forte odeur de soufre, quelque temps avant son entrée dans le torrent de Tarfè. Une pluie préalable aura pu contribuer à une décomposition plus abondante de pyrites que des averses ou torrents ont dû découvrir. Il est permis de supposer une très grande abondance de pyrites d'après l'existence multipliée du fer et d'après les formations et les dispositions des veinules nombreuses de gypse. Celles-ci doivent avoir été la route naturelle qu'ont suivi les vapeurs sulfureuses provenant de sa décomposition.

Inutilité de supposer des feux souterrains pour l'explication de l'odeur sulfureuse. — Je n'insisterai pas davantage sur les objets qui sont si évidents pour tout homme qui a quelques connaissances de physique; il n'est permis qu'à l'ignorant seul d'en douter. On voit qu'il n'est pas plus question ici de feux souterrains [1] que dans la Champagne Pouilleuse ou dans une partie de la Tartarie ou tout autre terrain crayeux qui leur ressemble, où l'on trouve également des pyrites et où l'on pourrait sentir également des odeurs sulfureuses, si plusieurs circonstances étaient rassemblées comme ici.

Discussion sur le Djebel Dokhan et le Djebel el-Zeït. — Puisque je suis sur le compte du sieur Granger, et que j'ai commencé d'éclaircir un partie des articles de son voyage, je vais de suite discuter la position de son djebel

[1] Il y avait à cette place : roseau (*sic*) au lieu de feu souterrain, mais, d'après le titre du paragraphe, l'on comprend qu'il s'agit de feux souterrains. [Note de l'éditeur.]

Dokhan et de son djebel el Zeït pour ne pas être obligé d'y revenir par la suite. Ce voyageur rapporte qu'il était dans la plaine de Caroubi (nom ignoré de toute notre escorte) et qui, selon toute apparence, est le plateau ou le haut de l'escarpement d'où il descendit dans la plaine de Caurie (nom également inconnu : sans doute notre plaine à ressaut). Il vit auparavant *une longue chaine dont le milieu s'élève en guise de dôme, que les Arabes appellent le Djebel Doucan*[1] *ou montagne du Tabac* (avec un peu plus de connaissance de la langue arabe, j'aurais dit : *Montagne de Fumée*). *Derrière celle-ci on voit le haut d'une montagne, djebel el-Zeït ou Montagne d'Huile.* Je remarquerai que l'endroit où il a placé ses Djebel Doucan et el-Zeït est précisément l'endroit que nous avons exactement reconnu et parcouru depuis la mer Rouge jusqu'à la Terre Soufrée. Nous avons même commencé notre reconnaissance beaucoup plus au Sud, sans avoir vu aucune trace de ces deux genres de montagne. J'observerai de plus que, de l'endroit où il parle avoir vu la chaîne, il n'a pu apercevoir au-dessus le mont Ghareb, de même que nous l'avons toujours vu.

Le Djebel Doucan et le mont Ghareb sont identiques.—D'où je conclus que le *Djebel Doucan* du sieur Granger, et, d'après lui, de d'Anville, est identique à notre mont Ghareb, et que si les Arabes de Granger lui ont donné le nom de *Fumée* ou *Fumant*, ce n'est pas parce qu'on y a vu de la fumée ni parce qu'on le croyait volcanique, mais bien parce que son sommet est ordinairement plongé dans les nuages et enveloppé de brouillards qui peuvent imiter la fumée [2].

Le Djebel el-Zeït se trouve plus au Sud.—Quant au Djebel el-Zeït, puisque son existence se trouve confirmée sur d'autres rapports, quoique nos Arabes conducteurs l'ignorassent absolument, il faut le rapporter beaucoup plus au Sud,

[1] On remarquera ici la différence d'orthographe de ce terme chez l'auteur et dans la citation qu'il emprunte au voyage de Granger. [Note de l'éditeur.]

[2] Ni l'une ni l'autre de ces explications n'est exacte : le nom de cette montagne ne répond à rien ; la seule explication qui paraît vraisemblable —et encore—serait d'admettre la déformation de *Doukkan* «magasin», terme qui aurait pu désigner l'ensemble des ruines situées dans le massif montagneux en question et que l'on désigne au sud sous le nom de *Bendar* «marché», mot persan couramment employé dans le Saïd. Le Djebel Doukhan est situé à environ quatre jours au sud du G. Ghareb. Aussi ne distingue-t-on pas de l'une, l'autre de ces montagnes. [Note de l'éditeur.]

Assertion sur la vue du granite et du porphyre par le sieur Granger, peu probable. — Ce qui est également inconcevable pour moi dans le rapport du sieur Granger, ce sont ses *porphyres plus beaux les uns que les autres et quelques pierres de granite* qu'il a rencontrés dans la journée du 5. Je ne vois rien qui puisse avoir donné lieu à cette assertion, à moins qu'il ait passé auprès des monticules noirs et schorliques que nous avons observés dans notre journée du 12 et qu'on pourrait à la rigueur laisser classer dans les porphyres, mais que certainement il n'aurait pas trouvé beaux. Quant au granite, je ne sais où il pourrait en avoir vu, ayant passé à une trop grande distance de la chaîne primitive, qui ne verse aucune de ses eaux vers l'Ouest et qui, par conséquent, n'en a pas pu charrier sous les pieds de notre voyageur.

La carte du sieur Granger est très inexacte. — Je ne m'appesantirai pas plus longtemps sur ce que je viens de dire. La carte qui sera jointe au présent mémoire, faite et dessinée par le citoyen Raffeneau, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et comparée avec celle du sieur Granger, pourra faire connaître à quel point on peut compter sur son assertion.

Analogie de notre terrain actuel avec celui de la journée du 12 Brumaire. — D'après ce que je viens de dire, il n'est pas douteux que les teintes jaunes approchant du rouge, les ocres rouge et jaune et les veinules nombreuses de gypse vues dans la journée du 12, sont parfaitement analogues à celles de la journée d'aujourd'hui, et qu'elles ont toutes pour origine commune la décomposition de pyrites qui paraissent devoir être répandues très abondamment et à peu de profondeur du sol, au moins dans certaines plages et voisines des couches crayeuses. Peut-être toutes les couches ferrugineuses leur doivent elles en partie leur existence.

Problème de géologie à résoudre. — Ce serait un beau problème de géologie à proposer à une société savante que celui de rechercher les relations qu'il y a entre les matières calcaires et les pyrites qui paraissent si souvent s'accompagner mutuellement, surtout lorsque les corps testacés y paraissent abondants, et cela quelquefois dans un état de fraîcheur étonnant. Voyez à cet égard les voyageurs, et surtout Pallas. Je laisserai à de plus habiles que moi [le soin] de traiter de pareils sujets. Je me contenterai seulement d'examiner ici

attentivement quelles ressources le gouvernement pourrait tirer d'une pareille disposition de terrain.

Examen de quelle ressource pourrait devenir au gouvernement le terrain pyriteux. — Il n'est pas douteux que toute la plaine des couches à ressaut, depuis le torrent de Tarfè jusqu'à la hauteur de la vallée de Faon-Om-Hamayette, et probablement encore en allant beaucoup plus au Sud, doit contenir de fréquentes plages où, d'après quelques légères fouilles [que j'ai faites], on pourrait rencontrer beaucoup de pyrites répandues. On doit encore en trouver dans d'autres lieux tels que les ravins ou vallées où les eaux auraient entraîné les couches supérieures et creusé assez profondément, jusqu'à avoir atteint la masse crayeuse inférieure et analogue à celle où nous avons vue les pyrites sus-mentionnées. C'est dans cet endroit qu'on pourrait tâcher d'en ramasser suffisamment pour les soumettre ensuite aux procédés de l'art, afin d'en extraire le soufre soit par la voie du grillage soit encore mieux par la distillation. On emploierait à cette opération les mêmes Arabes qui font un métier de rester de 8 à 15 jours dans les déserts pour ramasser du sel ou du bois ou pour faire de la soude. Le torrent de Tarfè et les environs fourniraient les combustibles nécessaires; toute cette mesure ne serait cependant à proposer qu'autant que le gouvernement aurait un besoin extrême de soufre.

Continuation de la route; entrée dans le torrent de Tarfè. — L'examen de la colline crayeuse et pyriteuse nous a entraîné un retard d'environ 1/4 d'heure. Il est temps de poursuivre notre route, qui s'est continuée en traversant, bientôt après, les lits très tortueux du torrent, qui doivent être très forts, à en juger par la quantité des roches charriées.

Nous n'avons discontinué de cheminer sur des atterrissements tous calcaires et formés par les lits susdits. Nous nous dirigeâmes directement sur le grand escarpement dont le torrent de Tarfè est ici bordé d'un côté seulement.

Le terrain imite une forteresse. — On voit en haut plusieurs tertres isolés qui, joints à l'escarpement, imitent naturellement (et on ne peut davantage) l'image d'une forteresse immense. On peut y voir, pour peu que l'imagination s'y prête, des demi-lunes, des lunettes, des tenailles, des chemins-couverts et

jusqu'aux traverses. L'illusion est d'autant plus grande que les arêtes des angles et les assises de brique sont parfaitement [re]présentées.

Arrivée à l'escarpement. — Après que nous eûmes dépassé sur notre droite une masse abaissée et détachée en rempart, et ressemblant à une redoute avancée dont le revêtement n'aurait pas encore été achevé, nous avons atteint enfin (à 3 heures) l'escarpement même.

Le ravin de Mughreide se divise en deux branches : dans l'une on va à l'eau. — Nous y avons pénétré de suite par un ravin très profond et très étroit dit Mughreide, qui paraît très fréquenté. Il se dirige dès son entrée en deux branches; c'est dans la plus orientale qui remonte vers le Nord, et qui est en même temps la plus considérable, que s'enfoncèrent tous nos Arabes pour y chercher de l'eau. L'autre branche, fort courte, se dirige vers l'Ouest.

Montée au sommet de l'escarpement. Succession de couches crayeuses et mêlées de silex. — Pendant qu'on était occupé à la recherche de l'eau nous grimpâmes jusqu'au sommet de l'escarpement, qui pouvait avoir cent vingt pieds d'élévation. En montant, nous n'y découvrîmes qu'une série de couches horizontales de craie, en général peu épaisses, par conséquent très nombreuses. Le silex y abondait, ordinairement sous forme de noyaux épais, quelquefois sous celle de couches continues. Aussi tous les flancs en sont-ils recouverts. On y voit souvent des morceaux globuleux de plus de deux pieds de diamètre. Vers le haut, on rencontre quelques couches plus dures, qu'il faut attribuer à la substance siliceuse qui a pénétré la substance calcaire.

Plateau vers le Nord. — Nous n'avons rien pu découvrir du côté du Nord, qui paraît être un plateau fort étendu, parsemé de tertres nombreux prenant toutes sortes de formes : ils sont évidemment les restes des couches intermédiaires qui ont été emportées.

Épanouissement de la masse secondaire qui s'appuie sur le primitif. Son inclinaison. — Ce qu'on distingue d'ici le mieux, c'est cette masse secondaire dont nous avons aperçu l'origine en s'appuyant sur le granite peu de temps avant notre sortie de la chaîne primitive. On la voit former ici une nappe fort étendue et très inclinée se relever vers l'Est. Elle part de la chaîne granitique et vient

mourir le long de la route que nous avons en partie commencé à suivre aujourd'hui, vers 9 heures, et en partie le long du torrent de Tarfè. Elle est aussi parsemée de quelques tertres et fortement sillonnée par plusieurs ravins.

La masse escarpée, en face de la colline crayeuse, à la même inclinaison. — On voit encore la masse dont l'escarpement est en face de notre colline crayeuse et pyriteuse s'étendre du côté opposé par un plan incliné qui descend vers l'Ouest et qui vient mourir vers l'angle de jonction des torrents de Raghalé et de Tarfè. Cette masse peut être considérée comme faisant partie du système des couches à ressaut.

Route que suit l'encaissement de la plaine des couches à ressaut. — Enfin, on reconnaît que l'escarpement de la plaine des couches à ressaut, après avoir donné naissance à plusieurs pointes ou caps, tourne tout d'un coup vers l'Ouest pour y former un rentrant considérable et où les deux tranches du torrent de Tarfè se confondent; il y a apparence qu'elles ont contribué à creuser le rentrant en s'y ouvrant le passage. De là, ce même escarpement vient, par un contour, passer à l'endroit où nous sommes, d'où il s'étend vers l'Est et aboutit probablement jusqu'à la mer, et précisément là où nous avons vu un escarpement calcaire semblable, le 16 [Brumaire], l'instant avant de rentrer dans la chaîne primitive.

Défaut d'eau. — Au bout d'une heure, on revient annoncer qu'on n'avait pas pu trouver d'eau. Cette nouvelle eut lieu de nous déplaire extrêmement. On jugea alors que les Ababdès, dans leur dernière course, qui datait d'environ un mois, et dans laquelle ils étaient tombés sur Elfi-Bey, devaient avoir épuisé le peu qui restait après une sécheresse aussi longue. Il paraît que c'est aussi dans ce même lieu que Granger a aussi fait son eau et d'où il s'est dirigé vers le couvent [1].

Lieu très fréquenté. — Je remarquerai que l'endroit paraît être très fréquenté. Des sentiers multiples et battus y arrivent de tous côtés. Les Ababdès, les

[1] Granger, ne trouvant pas ce que ses guides avaient promis de lui montrer, se dirigea vers les couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul, mais rien n'indique qu'il ait fait de l'eau en cet endroit; il passa au contraire plus près de la mer. [Note de l'éditeur.]

Mâzès et toutes les tribus nombreuses d'Arabes qui fréquentent les montagnes des environs du couvent, doivent souvent aboutir ici ; quelquefois ils enterrent des grenailles [1] pour les retrouver à leur retour, et nous y avons découvert nous-mêmes des fèves ensevelies dans la terre.

Nouvelle route dirigée vers le Djebel el-Tuthié. — Nos guides nous avaient déjà entretenus d'un Dj. el-Tuthié qu'ils nous représentaient comme une montagne toute verte qui se trouvait au milieu du calcaire. Quoique le défaut d'eau devînt une raison pour nous forcer à nous en retourner par le chemin le plus court, je fis cependant diriger notre route sur ce Dj. el-Tuthié. Heureusement il se trouve à peu près sur la ligne la plus directe pour rentrer chez nous.

Continuation de notre chemin. — Nous quittâmes donc aussitôt le ravin de Mughreide où nous avions compté trouver de l'eau. Nous traversâmes de nouveau le lit du torrent de Tarfè et longeâmes l'évanouissement de cette masse qui présente son escarpement en face de notre monticule pyriteux.

Campement. — Nous y campâmes vers 6 heures du soir, pour y passer la nuit, après avoir fait deux lieues depuis le ravin.

Le torrent ne charrie que des pierres de calcaires de silex et de grès. — J'observerai ici que, quoique une partie des eaux du torrent semble prendre son origine près de l'endroit où le secondaire repose sur le primitif, cependant on ne voit dans son lit, parmi les roches roulées, que des pierres calcaires très communes avec quelques silex et fragments de grès ferrugineux. En un mot, il n'y a rien d'étranger à ce qui l'encaisse.

Plantes de 18. — Le *Zilla* et la quatrième espèce de soude D (celle sans feuilles et à tiges comme articulées) se sont fait voir de temps à autre, depuis ce matin jusqu'à l'heure de midi. Dans le torrent, où nous avons alors reposé, on y voyait, outre ces deux [plantes], et abondamment, *l'atriplex glauca* (la *catoph* des Arabes). Je ne donnerai pas ici l'énumération des plantes du torrent de Tarfè. Je la réserve pour demain, parce que nous y cheminerons toute la journée. C'est le moyen d'éviter des répétitions inutiles.

[1] Mauvaises graines. [Note de l'éditeur.]

LE 19 BRUMAIRE.

Continuation de la route dans les torrents de Tarfé. Observation sur les encaissements. — Après nous être mis en route vers 6 heures 1/2, nous avons continué à suivre la direction du torrent. On voyait l'encaissement, sur la gauche, qui bordait immédiatement Raghalé, beaucoup rabaissé, en même temps très radouci et raviné. Vers 8 heures 1/4, ce bord a repris de la raideur, en même temps que celui de droite s'est trouvé rapproché de lui. Ils semblaient ne vouloir laisser que le passage nécessaire aux eaux des deux branches, qui n'en formaient déjà plus qu'une seule ici. Quelque temps après, le bord de gauche recommence de nouveau à changer[1] insensiblement sa raideur en pentes fortement sillonnées par les eaux.

Détours nombreux du torrent coupés par notre route. — Le fond, entre les encaissements, présentait souvent une très grande largeur. Le torrent y faisait des détours nombreux et considérables. C'était pour y couper au court que nous avons traversé plusieurs pointes avancées et assez basses en laissant le lit des eaux se continuer sur la gauche, et en même temps l'encaissement de la droite formait des rentrants très écartés.

Repos. — Vers midi, nous nous sommes arrêtés dans le milieu du torrent; il y avait repos jusqu'à 1 heure. Presque tout de suite après, nous avons laissé le torrent se contourner sur notre gauche, et nous avons monté légèrement pour traverser une pointe qui présentait vers nous une partie escarpée crayeuse et imitant un mur.

Vue d'un escarpement sur la droite appelé Djebel Messawaqui. — Bientôt après, nous avons eu sur la droite la vue d'un grand et long escarpement se prolongeant diagonalement en arrière de nous, ayant l'air d'en fuir tandis qu'il s'y rapprochait. Vers le devant, plus tard, nous l'avons vu former le bord droit du torrent de Tarfé. Nos conducteurs lui donnèrent le nom de Dj. Messawaqui. Le long de son pied, les eaux ont dirigé aussi leur cours qui se confond après, avec celui de notre torrent.

[1] *Échanger*, dans le texte manuscrit. [Note de l'éditeur.]

Pointe que nous avons traversée. — La pointe que nous traversâmes nous offrit d'abord une espèce de gorge légère dans laquelle nous cheminâmes; mais bientôt ses bords se rabaissèrent et elle dégénéra en une espèce de plaine, avec une pente bien décidée qui montait vers l'Est et venait, en descendant, s'évanouir vers le torrent de Messawaqui. La surface est parsemée de fragments ou écailles de silex. Du haut, naissent plusieurs sillons qu'on voit s'agrandir bientôt, après se réunir, pour donner naissance à des petits ravins qu'on voit se former.

Bord gauche en glacis. Traversée du lit des eaux et d'une deuxième masse élevée au-dessus du fond du torrent. Illusion d'optique. — Après cette pointe, nous avons traversé de nouveau le lit du torrent, en voyant en même temps son bord gauche entièrement abaissé et imitant plutôt un glacis fort doux qu'un encaissement. Vers 4 heures, nous sommes remonté par un petit ravin sur une autre masse peu élevée située dans le lit du torrent, ayant également une forte pente vers N.-O. C'est de là que nous aperçûmes, un peu sur notre gauche, un peu en avant, des masses coupées imitant une grande montagne remarquable par un cône tronqué isolé. L'ombre nous la rendait toute noire et lui donnait un air d'éloignement et de grosseur, au point de nous y être d'abord trompés; aussi voulais-je y faire diriger notre route quand on nous assura que le lendemain nous pourrions la voir de plus près.

Jonction de ces escarpements et de la droite. Envie de notre escorte de s'y arrêter; campement plus loin. — Vers 4 heures 40 minutes, nous atteignîmes l'escarpement prolongé du Dj. Messawaqui, qui forme déjà ici même l'encaissement du torrent de Tarfé. On y retrouve les couches crayeuses. Notre escorte se prépara à y passer la nuit; mais, jugeant le temps trop précieux, je fis passer outre, non sans quelques difficultés. Nous poussâmes notre route jusqu'à 5 heures 45 minutes, où nous atteignîmes de nouveau l'escarpement, qui, dans l'intervalle, avait fait un rentrant, avec plusieurs petites masses et tertres détachés. Nous y campâmes dans une espèce de petit cirque. Nous vîmes, toujours en place, les couches horizontales crayeuses alternant avec quelques couches de terre marneuse.

Spath pesant et gypse. — Ce que nous rencontrâmes ici de plus particulier, ce fut une substance cristallisée d'un blanc bleuâtre, très pesante, présentant

dans la cassure un tissu très strié, composé de fibres parallèles. En écornant les arêtes on y mettait à nu des lames. Il n'était pas difficile d'y reconnaître le spath pesant [1] (ou sulfate de baryte).

En examinant son gisement, on voit qu'il fait partie de ces veinules nombreuses qui traversent en tous sens les couches marneuses. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il affecte de ne se trouver que dans les fentes verticales, tandis que les veinules inclinées, qui sont tout à côté et qui se croisent en tous sens, ne sont remplies que de gypse strié (ou sulfate de chaux). Une autre différence remarquable c'est que ce dernier a été fortement altéré et devenu presque friable, tandis que l'autre est très bien conservé.

Inclinaison des couches. — Observons pour ici, et pour toute la journée, que les couches avaient en général une légère pente vers le N.-O.

Aperçu d'une grande route tracée à trois journées de tout lieu habité. — Avant de clore la journée, je ferai remarquer une des choses les plus singulières de notre voyage. Vers 8 heures, et peu de temps après avoir dépassé le lieu où les deux escarpements semblaient vouloir se joindre, et en marchant sur une des pointes avancées pour couper au court, je découvris tout d'un coup des petits amas rapprochés de pierres et que je vis alignés. Les Arabes, pour se reconnaître dans la direction de deux chemins ont, à la vérité, pour coutume de déposer des marques, des repères, lesquels consistent en une grande pierre dressée ou en plusieurs petites accumulées, et qu'ils mettent ordinairement dans les endroits les plus apparents, souvent sur le sommet des collines, si le pays est montueux, ou à côté du chemin même et de distance à autre si le sol forme une vaste plaine. Cependant, la régularité de tout ce que nous vîmes, et surtout la proximité des tas et leur alignement, étaient trop frappants pour oser les attribuer aux Arabes habitants des déserts. Nous reconnûmes bientôt que nos amas étaient les traces d'une grande route que nous ne perdîmes presque plus de vue pendant toute la journée. On voyait presque constamment des rangées parallèles de ces petits tas de pierre ou gravier, ramassés des environs. Ils étaient espacés ordinairement de 5 à 6 toises et tous bien alignés; quelquefois leur intervalle augmentait et allait jusqu'au double et triple des

[1] Célestite vraisemblablement (sulfate de strontiane). [Note de l'éditeur.]

précédents. On voyait souvent, en outre de cela, et quand les tas étaient rapprochés, une ligne continue de pierre qui les joignait tous. Cette route tracée avait environ 48 pieds de large. Elle traversait toutes les pointes avancées pour couper au court. On voyait seulement que ses traces ont été effacées par le cours des eaux quand elle était obligée d'y cheminer.

Conjectures à son égard. — On pourrait demander ici à quoi bon un chemin tracé dans le désert, à plus de trois journées de marche de tout lieu habité. Pour jeter quelque jour sur ces objets, j'anticiperai ici pour un instant et je dirai que nous en avons revu encore les tracés dans la soirée de demain, auprès du lieu dit Djebel Tuthié, et dont nos conducteurs paraissaient avoir connaissance. C'est de là qu'elle se dirige et se rend, suivant eux, jusqu'à Scheikh Abbadè, ou l'ancienne Antinoë. Il resterait à savoir où aboutit l'autre bout opposé. C'est une recherche qui ne pourra être éclaircie que par une autre course [1].

Le défaut d'eau et le peu d'assurance de notre escorte nous faisaient un devoir de rentrer le plus tôt possible. Si les carrières que le sieur Granger dit avoir rencontrées au pied du mont Colzim, en traversant la plaine des charriots, sont réellement existantes, peut-être ce chemin y conduisait-il. Alors la plaine des charriots aurait emprunté son nom de l'existence de notre route. Sinon il faudrait présumer qu'elle servait pour la communication avec quelque port de la mer Rouge ou quelque ancienne ville située dans l'intérieur du désert, telle que pourrait être Alabastropolis [2].

Plantes du 19. — Dans le torrent de Tarfè on voit, on ne peut plus communément, le *tamarisque oriental* former de grosses touffes de 3 à 4 toises de diamètre. De tous les végétaux c'est celui qui est répandu le plus abondamment, puisque d'un bout à l'autre de tout l'espace que nous avons parcouru, on en voit beaucoup de vieilles souches de racines et des troncs entiers ensevelis dans les sables charriés par les eaux et les vents, et accu-

[1] C'est cette voie romaine qui est connue sous le nom de Via Hadriana et qui entourait l'ancien *isthme* (V. Introduction).

[2] L'*Alabastropolis* de Wansleb (V. carte de d'Anville) située au nord du Ouadi Araba n'est qu'une carrière d'albâtre (calcite) sans importance, dont on voit encore des traces dans le Dj. el-Hamal (M[t] de la caravane) qui se détache en noir sur la falaise blanche du Gebala nord, en face du Couvent de Saint-Antoine.

mulés au pied [de ces petites dunes]. J'étais tenté de regarder cet arbre qui se présente si multiplié ici comme le résultat des soins donnés par les hommes, en même temps qu'ils s'étaient occupés à tracer la grande route susmentionnée. Je n'avais besoin, pour soutenir cette opinion, que de trouver un peu plus de régularité dans les plantations [1].

L'atriplex glauca, la quatrième espèce de soude D, l'espèce *d'artemisia* si odorante (le *schiekh* des Arabes) et une centaurée se trouvent fréquemment. Le *zilla myagroides* se voit partout; le *fagonia* [2] est un peu moins répandu: le *ptéranthus* se montre de temps à autre. Enfin, dès le commencement, j'avais vu cet arbrisseau de la famille du réséda et plusieurs pieds de *Sparticum monospermum*. Sans doute que la saison et la sécheresse sont les seules causes pour lesquelles la liste des plantes de ce torrent n'est pas plus nombreuse.

LE 20 BRUMAIRE.

Continuation de la route. — Nous nous sommes mis en route à 6 heures 48, et avons de suite traversé la vallée obliquement, en laissant l'escarpement qui formait l'encaissement de la droite se prolonger à perte de vue. Le torrent paraît ici se jeter beaucoup plus vers le Nord que précédemment. Vers 9 heures, nous atteignimes le bord opposé, qui se présentait sous forme d'un léger rideau s'élevant à peine au-dessus du sol par une pente très douce et par laquelle nous sortîmes du torrent de Tarfé. Nous montâmes ainsi d'une manière peu sensible sur une espèce de plaine ou plateau où nous cheminâmes pendant une grande partie de la journée.

Sortie du torrent. — Nous eûmes, en passant, l'occasion de mieux reconnaître les masses coupées, avec le cône tronqué aperçu la veille. Nous vîmes que ce n'était que quelques parties escarpées et quelques tertres calcaires peu élevés et qui n'étaient pas fort éloignés du bord gauche du torrent.

Le mont Rouge présente une masse escarpée d'un côté, avec un plan incliné de l'autre. — Peu de temps après avoir quitté ce dernier, nous primes par notre

[1] Il n'y a aucune relation entre la présence de ces Tamarix qui croissent à l'humidité, surtout au voisinage de la mer, et la fréquentation de ces lieux par les Romains. [N. de l'éditeur.]

[2] Il y a deux espèces de *Fagonia*: *Mollis* (Sch.) et *Arabica* (Sch.). [Note de l'éditeur.]

travers, sur la droite, et bientôt nous dépassâmes une masse assez considérable appelée par nos guides Djébel Ahmar ou mont Rouge, et déjà vu la veille sous forme d'une montagne coupée et à sommet horizontal. Elle présentait vers nous un escarpement et s'étendait en descendant vers le N.-O. Elle paraît même encaisser de nouveau le torrent au bord gauche. La partie inférieure laisse voir des couches marneuses, friables, couronnées par d'autres couches calcaires plus dures. Le nom de mont Rouge paraît lui avoir été donné à cause d'une faible teinte de cette couleur dont la pierre calcaire est imprégnée.

Autres masses escarpées et interrompues bordant notre droite. — Cette masse fait partie d'autres disposées semblablement et qui bordaient à quelque distance notre droite, en présentant toujours leurs escarpements vers notre flanc. On y voit plusieurs interruptions.

Plateau en plan incliné s'élevant vers le Sud-Est. — Le sol sur lequel nous cheminâmes présentait, depuis ces masses escarpées, une plaine en plan incliné s'élevant fort doucement, mais très sensiblement vers le Sud-Est, et se prolongeant beaucoup dans cette direction, sur notre gauche, et nous masquait de ce côté tout ce que nous aurions désiré voir au-delà.

Sillons dégénérant en ravins. — On aperçoit en marchant sur le plateau, de temps à autre, des sillons tracés par les eaux, qu'on voit s'agrandir à vue d'œil et former bientôt après ce ravin, qui passent entre les masses escarpées et interrompent celles-ci pour se jeter ensuite dans le torrent de Tarfé.

Repos, surface du sol. — C'est vers 11 heures 23 minutes que nous nous arrêtâmes dans un de ces sillons élargis. La surface d'un plateau sur lequel nous cheminâmes a été continuellement recouverte de fragments en écailles de silex, non transportés et d'une couleur terne ou très sombre.

Continuation de la route. Couches crayeuses avec coquilles. — Nous continuâmes notre route à midi 53 minutes, et nous passâmes tout à côté de quelques couches blanches crayeuses qui s'élevaient à peine au-dessus du sol. J'y vis quelques testacés du genre des pectens et des bucardes, très bien conservées. Bientôt après, nous nous abaissâmes légèrement et descendîmes par un petit ravin creusé dans un terrain crayeux.

Entrée dans une espèce de cirque naturel. — Monticule à gauche de son entrée. — Ses teintes brunes. — Nous entrâmes alors (vers 2 heures) dans une espèce de cirque, en rasant sur notre gauche un monticule dont le sommet avait déjà été aperçu dès le matin. Comme ses flancs étaient presque partout coupés et mis à nu, et que, d'ailleurs, ils présentaient en plusieurs endroits des éboulements terreux brun-foncé, semblables en cela à quelques-unes des masses environnantes, je voulus l'examiner plus particulièrement.

Mines de fer. — Numismales et oursins. — Spath pesant. — Je trouvai vers son pied beaucoup de petits morceaux de mine[rai] de fer hépatique répandus, en même temps qu'une grande quantité de numismales de la grande espèce, jonchant la surface du sol avec quelques oursins épars. Je trouvai, par plages, beaucoup de fragments de spath pesant, seul. En quittant les collines, je vis ce dernier en place dans deux filons considérables, formant chacun une arête saillante au-dessus d'un sol. Un de ces filons avait environ un pied d'épaisseur.

Composition du monticule. — Quant au monticule même, sa hauteur était d'environ 30 pieds, sa partie inférieure était composée d'une terre marneuse friable. Le sommet était couronné par une couche calcaire plus dure, remplie d'une infinité de numismales et [de] beaucoup de fragments d'oursins. Et toutes ces parties coquillères étaient mal liées entre elles. La terre marneuse laissait voir des veinules gypseuses assez multipliées. Une de ces couches, la plus supérieure, était extrêmement ferrugineuse ou ocreuse. C'est elle qui, par son éboulement, donnait à la partie inférieure cette teinte brune déjà remarquable de loin.

Couleur du plateau différente de celle du cirque. — On voit aussi un contraste étonnant entre la couleur du sol du plateau parcouru ce matin et celle du cirque. Les silex rendent l'aspect du premier tout noir, tandis que ce dernier a un coup d'œil[1] grisâtre, provenant de la terre marneuse qui le recouvre en partie.

Les côtés du cirque sont de même nature que le monticule. — Une masse intermédiaire supposée entraînée. — Nous avons continué notre marche pendant plus

[1] Un aspect. [Note de l'éditeur.]

de deux heures dans cette espèce de cirque oblong avec un sol uni, ayant nos deux côtés toujours bordés de rideaux. Celui sur[1] la gauche était constamment escarpé et de la même hauteur que notre monticule. On y voit plusieurs tertres détachés; le côté droit présente souvent une forme moins raide, plus adoucie, mais il correspond pour la nature[2] parfaitement avec le côté opposé. Tous les deux ont une composition analogue au monticule que je viens de décrire. Lui-même peut être considéré comme un tertre qui a fait partie d'une masse plus considérable qui a rempli l'espace du cirque.

Cause des testacés répandus. — On voit encore des lieux où la masse marneuse et friable a été entraînée; alors, les couches dures et supérieures paraissent brisées et affaissées. On en aperçoit d'écroulées jusqu'au pied des escarpements où elles se délitent, et, se décomposant, les testacés en sont alors dégagés, et c'est à cet effet qu'il faut attribuer les coquilles et les numismales nombreuses que nous avons déjà vues et que nous verrons encore abondamment répandues sur le sol. Cette masse a été sans doute délayée et déblayée par les eaux. On peut même regarder tous les tertres isolés comme autant de preuves que le temps a laissées subsister pour en rendre témoignage.

Les tertres et monticules calcaires sont les témoins de grands déblais opérés par la nature, qui agit insensiblement, mais constamment. — En un mot, tous les monticules isolés, souvent sous forme conique ou de cônes tronqués, ne peuvent mieux être comparés qu'à ces parties en masses ou tertres qu'on laisse subsister quand on fait de déblais de terre, afin de pouvoir constater ce qui a été enlevé et qu'on appelle pour cette raison des témoins. Il n'y a de différence que du petit au grand. Ici, c'est l'art qui agit. Là, c'est la nature qui opère insensiblement, mais qui, à l'aide du temps, produit ces changements qui paraissent au premier abord les plus surprenants, et qui cessent de l'être aussitôt qu'on réfléchit aux effets que des forces, quoique enfin petites, mais constamment appliquées, peuvent produire.

Ce que je viens de dire de ces masses ou tertres isolés peut s'appliquer à tous ceux que nous avons vus précédemment être si répandus, presque partout où l'on trouve le calcaire, surtout s'il y a des couches marneuses friables.

[1] Celui de. [Note de l'éditeur.] — [2] Par sa nature. [Note de l'éditeur.]

31398

Grande ouverture du cirque. — Sortie par un couloir. — Vers 4 heures, nous nous trouvâmes près d'une ouverture (dans le cirque), assez considérable et directement opposée à notre entrée; elle se fait remarquer par un piton isolé et conique qui ressemble à un bonnet chinois, et qui se trouve déjà en dehors. Nous laissâmes cette ouverture sur notre gauche et nous sortîmes du cirque par une espèce de couloir formé par un ravin taillé dans le rideau, et par lequel, après nous être légèrement élevés, nous parvînmes sur un nouveau plateau. Les flancs du ravin étaient parsemés de coquilles et de fragments de minerai de fer ocreux et hépatique.

Marche sur un plateau. — Descente dans le ravin du Dj. Tuthié. — Nous cheminâmes peu de temps sur le plateau où rien ne bornait notre vue. Nous le quittâmes bientôt pour descendre dans un autre ravin ou petit vallon, fort étroit et encaissé, dans lequel on arrive par une espèce de rampe qui a été certainement travaillée et élargie par la main des hommes. Nous avions trouvé quelques instants auparavant et sur le haut du plateau, des traces de notre grande route aperçue pendant toute la journée d'hier.

Composition de l'encaissement de ce ravin. — Les bords de ce vallon montrent intérieurement des couches marneuses et terreuses, quelquefois feuilletées et bleuâtres, quelquefois traversées par des veinules nombreuses de gypse. On y voit mêlé, des couches ferrugineuses ocreuses contenant souvent beaucoup de coquilles, surtout de l'espèce de spondyle plate, à face extérieure rouge et striée, et qu'on trouve aussi si abondamment dans certaines plages de la vallée de l'Égarement. Les oursins y sont également fréquents; au-dessus de tout, règnent des couches calcaires plus dures et communément plus coquillères.

Le Dj. Thuthié m'a surpris par son aspect : c'est un tas de marnes feuilletées bleuâtres. — C'est dans le milieu de ce ravin que se retrouve une petite masse longue d'environ 30 pieds, large de 20 pieds, et haute de 6 pieds, à qui nos conducteurs donnèrent le nom pompeux et imposant de Djebel (ou Montagne) de Tuthié. J'insistai[1] longtemps avant de pouvoir croire que cet endroit fût le même que celui qu'on avait voulu me désigner, et d'après[2] lequel mon

[1] J'hésitai. [Note de l'éditeur.] — [2] D'après le nom duquel... [Note de l'éditeur.]

imagination m'avait représenté une belle montagne verte et qui devait être étrangère au calcaire. Nos Arabes me fixèrent pour voir l'impression que me ferait l'aspect de ce lieu si extraordinaire suivant eux. Je les regardai à mon tour pour voir si la plaisanterie ne se mettait pas de la partie. Enfin, au bout de quelques instants, je fus forcé de reconnaître que je n'étais pas dans une situation neuve. C'était, à parler d'après les anciens, une montagne qui enfante une souris. En effet, cette petite masse était absolument de la même nature que nos couches marneuses feuilletées, bleuâtres, déjà aperçues tant de fois dans d'autres endroits. Elles correspondent ici avec des couches pareilles qu'on voit à la partie inférieure des bords. Je m'estimai encore heureux de n'avoir pas fait de pas inutiles pour aller reconnaître cette montagne verte qu'on prétendait si remarquable.

Fragments et amas considérables de poteries. — Nous avions déjà trouvé le jour précédent, et dans la matinée d'aujourd'hui, quelques fragments de poteries. Ils devinrent plus nombreux dans le cirque et étaient extrêmement multipliés dans le ravin de Tuthié, où il y en avait même des amas considérables près des lieux fameux décorés du titre de montagne. On y voyait aussi plusieurs morceaux façonnés ocreux, cylindriques, de la grosseur d'un doigt et dont l'usage est encore un problème pour nous.

Conjectures à leur égard. — La quantité de poterie nous fait présumer qu'il y avait ici une station pour ceux qui fréquentaient la route tracée. Peut-être qu'il y avait aussi une fontaine. Les plantes, plus nombreuses dans ce lieu que dans les environs, appuieraient ce soupçon et feraient croire qu'on n'aurait pas beaucoup de peine à y trouver encore de l'eau, surtout dans des saisons plus favorables.

Sortie du ravin. — C'est en sortant de ce ravin que la route se dirige, suivant nos guides, directement dans la direction de Cheikh-Abbadé.

Vers 5 heures 10 minutes nous nous trouvâmes à l'issue de ce ravin, et comme il contrastait par sa végétation avec tout ce que nous avions parcouru pendant toute la journée, et que nous ne vîmes devant nous qu'une plaine aride et à perte de vue, je proposai d'y passer la nuit, à cause de la facilité que nous aurions pour le chauffage. Mais, sur l'assurance de nos Arabes que

nous trouverions encore un lieu de broussailles avant le coucher du soleil, nous passâmes outre.

Aspect du terrain.—Nous laissâmes derrière nous un léger escarpement continu avec ceux de l'encaissement du ravin et se rattachant vers la droite à une suite de masses pareillement escarpées, mais ayant une certaine interruption. Elles nous bordaient de ce côté à une certaine distance. Sur la gauche, et derrière nous, l'escarpement paraissait fuir et s'évanouir ensuite par quelques tertres isolés. De ce même côté le sol allait en s'élevant par une pente fort douce jusqu'à former diagonalement en avant un rideau en forme de dos d'âne. Vers son pied, et au loin, paraissait une masse isolée et carrée qu'on aurait prise, dans tout autre lieu, pour une bâtisse, et à qui notre escorte donna le nom, sans doute improvisé, de *Dag-dag* (nom d'une femme enceinte). Fort au loin, et devant nous, se présentait une sorte de chaîne appelée Maghrouk.

Marche prolongée dans la nuit. Campement désagréable. — Nous marchâmes depuis l'issue du ravin de Tuthié sur le plateau ou espèce de plaine; la nuit nous y surprit. Je vis alors qu'on nous avait promis en vain des broussailles prochaines et cela dans le dessein de nous faire marcher une partie de la nuit. Ne voulant laisser aucune interruption à nos observations, je fus forcé, après avoir marché près d'une heure dans les ténèbres, de faire camper, à 6 heures 35 minutes au milieu du plateau exposé à tous les vents, sans le moindre abri, et qui plus est, sans avoir de quoi substancer aucun feu. C'est la nuit la plus désagréable que nous ayons passée.

Nouvelle finesse de nos Arabes. — Après les réprimandes faites au cheikh de nous avoir fait engager dans cette plaine plus tard que jusqu'au soleil couchant, et cela sans avoir pu trouver, même par la suite, aucun brin de bois ni d'herbe pour le chauffage, il se rejeta encore sur la disette d'eau qu'il craignait.

J'ai rapporté ce fait avec plusieurs autres précédents pour faire voir que nos Arabes, quoique devenus sédentaires, ont toujours conservé un de leurs caractères primitifs, savoir: d'user de la finesse et de la supercherie quand il devrait être question d'user de bonne foi.

Disette d'eau. — Je fis partir sur-le-champ plusieurs dromadaires pour marcher nuit et jour jusqu'au Nil et pour s'en revenir à notre rencontre avec de l'eau.

Plantes du 20. — Je ne parlerai pas des plantes qui ont pu se présenter aujourd'hui dans le torrent de Tarfè parce qu'elles sont déjà comprises dans la liste de celles mentionnées dans la journée d'hier. Pendant la journée d'aujourd'hui, à l'exception de quelques tiges très rares de *fagonia* de *zilla* et de la quatrième espèce de soude D. qui ne se trouve que dans un très petit nombre d'endroits sillonnés par les eaux, on ne voit que l'aridité même. Le *zygophyllum* s'est fait voir encore plus rarement; le ravin du Dj. Tuthiè contrastait par sa végétation avec tout ce qui a précédé et suivi. On y trouvait abondamment le *pteranthus*, *l'armoise* (*schiekh* des Arabes) *l'atriplex glauca*, une *astragale* très épineuse à gousses courtes et petites; elle était très multipliée mais toute desséchée.

LE 21 BRUMAIRE.

Reconnaissance à la pointe du jour, continuation de la route. — Dès la pointe du jour, nous nous trouvâmes être par travers de notre masse carrée dite Dagdag, qui n'était autre chose qu'un tertre isolé. Nous continuâmes, à 6 heures 43 minutes, notre route sur la plaine de la veille, ayant devant nous le rideau arrondi de Maghgrouk et qui, hier le soir, nous paraissait sous la forme d'une chaîne bien plus élevée. Ce ne fut que vers 8 heures que nous atteignîmes un terrain balayé par les eaux et où il n'y avait que de très faibles tiges desséchées et très rares de plantes herbacées.

Jonction au rideau de Maghgrouk. — Vers 9 heures 1/4 nous joignîmes le rideau de Maghgrouk susdit, après avoir laissé sur la droite quelques tertres faisant suite à ces escarpements interrompus qui n'avaient discontinué de border notre droite. De même que la veille, nous perçâmes [dans] ce rideau par un petit ravin qui a coupé des couches calcaires, crayeuses, quelquefois coquillères, les unes tendres, les autres d'un grain plus fin, et dures.

Repos. — Nous nous y sommes reposés depuis 9 heures 1/2 jusqu'à 10 heures 48 minutes d'où nous sommes bientôt sortis pour traverser une sorte de plaine variée.

Second rideau. — Une heure après (11 h. 46 m.) nous avons rencontré un deuxième rideau, que nous avons également remonté par un ravin fort court et qui laisse aussi voir des couches crayeuses dont plusieurs paraissent ondulées. On chemine alors tout de suite sur une espèce de plateau.

Boules calcaires siliceuses. — Là on commence déjà à apercevoir beaucoup de grosses boules, à l'extérieur d'un gris noirâtre et à surface rabotteuse. L'intérieur est blanc d'un grain très fin, faisant feu au briquet, et effervescent avec les acides. On trouve ces boules tantôt éparses, tantôt répandues par plages. Quelquefois on les voit mêlées avec des fragments anguleux ou à vives arêtes qui jonchent aussi le sol et qui paraissent de même nature que les boules. A les voir, les unes et les autres, on les dirait au premier abord être tombées du ciel. Je vis ensuite de ces boules rangées les unes à côté des autres, comme sur une même file qui bordait le chemin.

Beau marbre blanc varié de rose. — Bientôt mon attention fut attirée par un autre objet nouveau C'étaient des fragments de pierre imitant un beau marbre à pâte très fine. J'en ai trouvé de très blancs, plusieurs pénétrés d'une belle couleur rose, quelques-uns variés par des veines noirâtres, enfin jusqu'à un échantillon d'un beau jaune. En cherchant le gisement de ces morceaux de marbres, j'ai vu qu'ils étaient voisins et faisaient même partie d'arêtes saillantes imitant des filons. Quelquefois même, ils composaient de petits tertres sous forme de gros noyaux qui auraient été conservés au-dessus du sol. Ces arêtes avaient cela de particulier, qu'on y voyait une fissure fort mince qui régnait dans le milieu. Elle était toujours vide ou remplie de terres adjacentes, sans pouvoir jamais y découvrir rien d'étranger. Tout ce qui formait la fissure et qui formait le relief était de la nature du marbre. Il s'étendait à plus ou moins de distance, mais jamais au delà d'un demi-pied. On rencontre plus loin un calcaire grossier ou crayeux sans qu'on puisse reconnaître aucun plan qui fasse la séparation de l'un et de l'autre. Nous verrons ce soir la formation de ce marbre en même temps que la formation des boules. Mais je ne veux pas anticiper ici sur l'ordre de mes observations.

Suite de la route. — Après avoir cheminé un temps considérable sur le plateau, et après une légère descente, on traverse encore une espèce de plaine

qui est la suite du plateau, mais balayée davantage par les eaux. Celles-ci se sont creusé un lit presque à la superficie du sol.

Troisième rideau. — Nous avions en face un troisième rideau, à peu près semblable aux premiers, avec la différence qu'au lieu de se prolonger suivant toute la longueur perpendiculairement à notre route, il formait un peu plus loin, sur notre gauche, un coude, pour se diriger au-delà diagonalement en avant.

Surface du sol ondulée. Arêtes saillantes et nombreuses. — Vers 10 h. 40 minutes, après avoir monté sur ce rideau, la surface du sol commence à devenir plus inégale. On y voit des ondulations ou des collines très allongées à sommités arrondies : telle était principalement une d'entre elles qui bordait notre droite et dont la croupe était remarquable par des arêtes nombreuses, presque toutes transversales à notre chemin, avec quelques autres qui coupaient les premières. Toutes étaient si saillantes qu'elles donnaient au sol la ressemblance des champs de certains pays qui auraient été anciennement enclos par des élévations de terre. Ces arêtes fracturées laissaient voir des variétés de marbres, plus beaux les uns que les autres. On les y voyait aussi quelquefois sous forme de petits tertres ou de noyau.

Nombre infini de numismales. Leurs formes dans les boules. — Le sol était jonché d'une quantité innombrable de numismales de moyenne grandeur. On les voit souvent faire partie des boules ou de leurs fragments, dont la surface extérieure est alors toute vermiculée, la pâte de la pierre forme les reliefs tandis que les numismales sont taillées en creux et laissent voir tantôt leur tranche tantôt leur plan.

Sol inégal. Quantité immense de boules. — Après deux heures de marche, le terrain devient encore plus inégal. Il commence à être sillonné par plusieurs ravins ou petits vallons qu'on aperçoit beaucoup serpenter. On voit toujours un grand nombre de boules. Vers 4 heures, nous traversâmes une plage où elles étaient si multipliées et tellement disposées[1] qu'on aurait pu les comparer à la base d'une pile de boulets dont les uns étaient entièrement dégagés, les autres

[1] Disposées de telle sorte. [Note de l'éditeur.]

encore noyés dans le sol. Nous en vîmes qui avaient près de 3 pieds de diamètre. Il y en a qui se partagent d'elles-mêmes en plusieurs fragments.

Vallon el-Hémérani el-Kébir. — Bientôt après, nous descendîmes et traversâmes un petit vallon dit el-Hémérani el-Kébir (ou le grand) pour le distinguer d'un autre du même nom.

Filons de spath calcaire. — On retrouve aussi, près d'ici, des filons de spath calcaire souvent puissants de plus d'un pied, saillants au-dessus du sol qu'ils recouvrent de leurs cristaux.

Vallon d'el-Hémérani el-Soughaïr. — Vers 5 heures 37 minutes nous sommes descendus dans un autre vallon dit *Hémérani el-Soughaïr* (le petit) qui se joint au précédent. Nous avons campé de suite près d'un petit tertre qui est resté debout dans le milieu du lit.

Explication de la formation des marbres en arêtes saillantes. — C'est ce tertre qui nous a appris la manière dont se forment les arêtes de marbre que nous avons vues si multipliées. En effet, il présente en général une masse blanche crayeuse, tendre, mise à nu dans toute sa hauteur. On y apercevait des parties saillantes, la plupart verticales, quelques-unes inclinées, et qui forment de très gros reliefs. On les reconnaît pour être de la même nature que nos marbres. On voit que leur formation est due aux fentes ou fissures qui partagent encore les reliefs en deux, et à travers lesquels l'eau a dû filtrer. Celle-ci a donné lieu à une consolidation ou espèce de cristallisation confuse de tout ce qui avoisine les fentes, tandis que ce qui est plus éloigné est resté dans son état tendre et crayeux sur lequel les injures du temps ont eu plus de prise. Aussi celui-ci a-t-il été rongé et emporté en partie, tandis que ce qui est devenu marbre a résisté et forme actuellement des reliefs.

Ce que nous voyons ici ne diffère pas de nos arêtes saillantes au-dessus du sol, rencontrées précédemment en si grand nombre, et ce que nous vîmes hier en plan est vu ici de profil.

Cause de leur couleur. — Nous avons aperçu en même temps, dans ces masses crayeuses, des petits noyaux et des veinules d'ocre rouge qu'on pourrait peut-être attribuer à quelques pyrites qui ont été logées primitivement et

décomposées ensuite. C'est à la dissociation d'une partie de cet ocre qu'il faudra attribuer ces teintes de couleur rose dont se trouvent quelquefois pénétrés nos marbres.

Disposition et composition des couches. — L'examen de la disposition des couches paraît ici facilité par la coupe de quelques collines. En jetant les yeux de différents côtés, on voit la couche inclinée dans des sens opposés, d'où il faut conclure qu'elles n'ont rien de constant. Il faut les regarder comme formant de grandes ondulations irrégulières et indiquées par la surface du sol. Quant à leur composition, c'est partout le calcaire, rempli souvent de numismales, et particulièrement le crayeux qui domine. Mais il est parfois pénétré d'une matière siliceuse si abondante qu'elle donne lieu au scintillement sous le briquet, sans néanmoins empêcher l'effervescence avec les acides. C'est avec cette composition qu'elle forme quelquefois des couches continues alternantes avec le calcaire crayeux simple. D'autres fois, cette matière se rassemble, sous forme de noyaux, à l'imitation de certains silex, et c'est ainsi que se sont formées les boules calcaréo-siliceuses que nous avons trouvées aujourd'hui si abondamment répandues partout.

Gisement de boules calcaréo-siliceuses. — Dans ce vallon et pas loin de l'endroit où nous avons couché, j'ai vu une colline qu'un ravin avait mise à nu dans une partie, et là j'ai compté trois lits de ces boules fort grosses engagées dans la craie. Chaque lit était séparé par plusieurs couches crayeuses. Toutes les boules d'un même lit étaient rangées sur un seul plan et se touchant pour ainsi dire.

Fragment de marbre salin scintillant. — C'est encore dans ce ravin que j'ai rencontré un morceau de marbre très blanc à grains cristallins. Il était scintillant, et, par conséquent, siliceux [1]. Nous commençâmes ici à souffrir de la soif, mais, heureusement, deux heures après le soleil couché, nos dromadaires expédiés la nuit précédente s'en revinrent avec des outres remplies d'eau du Nil.

Plantes du 20. — L'aridité de la soirée précédente s'est continuée toute la journée, à l'exception de quelques tiges desséchées du *zilla* et du *fagonia ;*

[1] Le scintillement est plutôt dû aux clivages des cristaux de calcite dispersés dans la pâte de la roche. [Note de l'éditeur.]

encore ne les avait-on rencontrées que très rarement, et seulement dans les lieux bas et les plateaux balayés par les eaux.

Dans le vallon de el-Hémérani, où nous avons couché, se trouvaient, très disséminés, le *pteranthus*, l'*artemisia* (*schiekh* des Arabes), les deux espèces de soude C et D et surtout le *zilla*, le *fagonia*, le *zygophyllum*. Je crois aussi avoir entrevu deux *mimosa seyals*. N'ayant rien vu de plus, j'ai marqué mon étonnement à nos Arabes, qui m'avaient assuré qu'ils fréquentaient ces lieux pour y chercher leur bois de chauffage et pour y faire de la soude. Ils en rejetèrent la cause sur la saison défavorable à la végétation et sur la longue sécheresse.

LE 22 BRUMAIRE.

Continuation de la route. — Aujourd'hui nous ne nous mîmes en marche que vers 8 heures. Nous commençâmes par descendre dans le lit du vallon pendant près d'une demi-heure, et nous montâmes ensuite, par le lit du ravin, sur le plateau, qui ne présentait pas un sol bien uni, mais ondulé. Vers 9 heures 1/2, nous avons passé par une coupure faite dans une partie couverte d'une de ces ondulations après lesquelles nous avons continué de marcher conservant toujours ses dispositions précédentes.

Ravin de Medjallad. — On voit les concavités du sol ondulé, balayé par les eaux, donner naissance à plusieurs ravins tels que celui de Medjallad, qui prend son origine sur notre droite par la réunion de plusieurs petits rameaux, et dont nous avons traversé les sillons naissants un peu avant et après 10 heures. Le ravin se termine vis-à-vis du Djébrawi.

Torrent de Beny-Ibrahim. — Plus loin, et sur notre gauche, se forme le torrent de Beny-Ibrahim. On voit de ce côté et fort loin le terrain extrêmement coupé et raviné. Vers 11 heures 1/4, nous laissâmes sur notre gauche la tête d'un de ses rameaux profondément encaissée et ayant des cascades.

Filons de spath calcaire et boules de calcaire siliceux. — Nous rencontrâmes, depuis le matin, fréquemment, de gros filons de spath calcaire. Le sol environnant était parsemé de ses cristaux. Les boules calcaréo-siliceuses se voyaient aussi abondamment par plages.

Descente du mont Mokattam. — Bientôt nous parvînmes au bord du mont Mokattam, ayant la vallée du Nil sous nos pieds. Nous y descendîmes par un sentier fort rapide et nous fûmes, à midi, rendus au bas et entièrement dans la plaine.

Sa composition. — La coupe de la montagne a laissé voir ici une succession de couches calcaires, souvent remplies de numismales et quelquefois crayeuses. On y voit également des noyaux de boules et même parfois des couches calcaréo-siliceuses.

Lieu de notre arrivée dans la plaine. — Notre descente s'est opérée par une sorte de ravin dans un angle rentrant formé par le Mokattam. Sur notre droite, l'escarpement se prolongeait en avant et semblait se terminer à un cap avancé, tandis que sur notre gauche il va rejoindre directement la pointe à l'entrée de la vallée de Siouth. C'est tout près de notre descente que se trouve l'embouchure du torrent de Beny-Ibrahim.

Atterrissements considérables. — On retrouve tout le sol de cet angle rentrant du Mokattam très exhaussé par des atterrissements considérables, s'étendant sous forme de glacis depuis le pied de la montagne jusqu'à la partie cultivée, et se prolongeant probablement beaucoup en dessous. Il n'y a pas de doute que le Nil, en la recouvrant d'une partie de son limon, l'a soustraite au désert, à l'empire de l'aridité. Il paraît même que les atterrissements étaient bien plus élevés puisqu'on en voit encore des tertres de 30 à 50 pieds de haut, souvent formés de collines superposées sur la surface actuelle, restes évidents de masses plus considérables qui ont été entraînées à leur tour.

Leur conjonctions et leur origine. — Tous les atterrissements sont attenants à ceux de la vallée de Siouth, et ne sont également composés que de pierres et graviers, tous calcaires, mêlée de quelques silex. Ce ne sont que les débris de la montagne qui ont été charriés par les torrents, soit qu'ils se précipitent du flanc, soit qu'ils viennent de fort loin de l'intérieur.

Arrivée et fin de la course. — Nous marchons depuis notre descente, en longeant entre la montagne et la lisière cultivée, constamment sur des atterrissements, jusqu'à 3 heures de l'après-dîner, où nous arrivâmes au village de nos Arabes dit el-Berdgue. Notre course y a commencé et elle s'y termine.

RÉSUMÉ.

Après avoir décrit avec autant de détails toutes les circonstances de notre voyage, on sera peut-être bien aisé d'en voir le résultat plus rapproché, afin de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble. C'est à cet effet que j'ai cru devoir faire le résumé suivant :

J'ai commencé notre relation en faisant remarquer que le Dj. Dokhan et la Terre soufrée avaient été les principaux buts de notre reconnaissance : je reçus à cet égard les encouragements du Général-en-chef et les secours les plus efficaces du Général Donzelot.

L'ignorance absolue de tous les habitants environnants sur l'objet de notre course, et quelques autres circonstances, avaient retardé l'exécution de mon projet, auquel je crus devoir donner toute la suite malgré l'annonce d'une commission destinée à reconnaître toutes les côtes de la mer Rouge, tant parce que mon projet avait été l'initiative [1] que parce qu'il consistait véritablement à reconnaître l'intérieur du désert, et par conséquent, il devenait étranger aux vues de la commission.

Le voyage fut donc entrepris sous l'escorte de quelques Arabes devenus sédentaires et dits el-Mattarah [2]. Le citoyen Raffeneau, ingénieur des Ponts et Chaussées, voulut bien s'y associer. J'ai cru, pour pouvoir décrire convenablement notre sujet, devoir décrire notre reconnaissance sous forme de journal, quoique ce soit la méthode la plus longue et la plus ennuyeuse : mais on y peut suivre les observations pas à pas. De toutes les parties de l'Histoire Naturelle, la Botanique seule a un article à part, à la fin de chaque journée les autres parties n'ayant rien offert d'intéressant.

Nous sommes partis de Siouth dans la nuit du 7 Brumaire, déguisés en Arabes, et sommes arrivés dans la matinée du 8 au hameau d'el-Berdgue, situé de l'autre côté du Nil et habité par notre escorte ; dans le trajet, nous avons reconnu des masses d'atterrissements considérables.

Malgré notre empressement de nous mettre en route, la journée du 10 s'est écoulée en préparatifs, parmi lesquels il faut surtout compter un repas arabe

[1] L'initial. [Note de l'éditeur.] — [2] Nous avons vu précédemment ce terme orthographié Matarat. [Note de l'éditeur.]

où il a fallu rompre ensemble le pain et manger le sel, cérémonie qu'on avait jugée nécessaire pour notre sécurité.

Le 9 Brumaire. — Nous partîmes donc véritablement le 9 Brumaire à 9 heures du matin, marchant d'abord sur un sol d'atterrissement calcaire. Nous entrâmes dans la vallée du Siouth, qui est fort large et encaissée, et nous passâmes près d'une colline dont la base nous laissa voir en place un grès gypso-siliceux, en même temps que le sol du vallon paraissait s'élever par gradins.

A 11 heures 1/2, nous avons rencontré le lit du torrent, qui a creusé dans le fond et mis à découvert une hauteur de plus de 15 pieds d'atterrissements composés de pierres calcaires roulées, mêlées de silex; plus tard nous avons rencontré un angle rentrant assez considérable, fermé par l'encaissement et appelé *Doumarié;* il y apparaît un angle saillant correspondant. On observe en même temps que des deux bords de la vallée celui du Nord est très escarpé, tandis que l'autre est plus adouci. Vers le soir, nous arrivâmes au fond de la vallée, qui est très élargi et en forme de cirque. Il y a deux embouchures de vallée, l'une venant du Nord dite el-Moghreira, et l'autre venant du Sud composée de deux branches, savoir: el-Habib et el-Fortesse. Nous avons traversé des sentiers très battus qui se rendent de ces vallées dans l'autre, et qui sont une des routes du désert très fréquentée par les Arabes allant du Sud au Nord et réciproquement. Parvenus au fond de la vallée, nous avons enfilé un ravin très étroit, dont l'entrée était masquée par une arête de sable. Nous y avons vu en place des couches calcaires et crayeuses avec beaucoup de silex, d'autres marneuses, feuilletées et ondulées. De ce ravin, nous avons passé par une espèce de col dans un vallon dit de Richebey, où nous avons aussitôt campé (4 heures 42) pour y passer la nuit; c'est là que nous vîmes en place du beau sel marin strié.

Après avoir parlé de la manière de le découvrir, de son gisement, de sa formation, de l'occupation que sa recherche procurait à nos Arabes, je me suis permis une digression où sont consignées quelques réflexions générales sur la formation spontanée du sel marin.

A la fin de la journée, j'ai dit quelques mots des équipages et de l'approvisionnement de nos Arabes, de leur armement, de leur campement, de la fabrication de leur pain qui est leur seule nourriture, de la préparation du

café devenue pour eux objet de première nécessité ; je terminerai par un article sur les plantes en donnant la liste de toutes celles rencontrées pendant la journée et après avoir fait observer préalablement les causes qui doivent en diminuer leur nombre.

Le 10 Brumaire. — Après nous être mis en route à 6 heures 3/4, nous avons cheminé dans la vallée de Richebey ; vers 8 heures nous avons traversé une barre de sable qui obstruait toute la vallée ; une demi-heure après nous en sommes sortis pour monter sur le plateau en observant la succession des couches calcaires mêlées au silex.

En cheminant sur le plateau, j'ai décrit l'aspect des environs et la surface du sol ; j'ai fait remarquer la naissance des ravins et des vallées qui commencent, dans le principe, souvent par un simple sillon. Vers 9 heures 1/2, nous avons quitté le plateau, traversé un nouveau vallon, et avons pénétré par un escarpement dans un autre vallon dit *Rotmattar*, où nous nous sommes reposés depuis 10 heures jusqu'à 11 heures, après avoir toujours parcouru un terrain calcaire, souvent crayeux ou marneux et mêlé de beaucoup de silex.

Du vallon de Rotmattar nous montâmes légèrement sur une espèce de plaine[1] parsemée de plusieurs pitons. Nous y avons rencontré, dès le principe, un tas considérable de poteries. Après nous être relevés derechef, nous vîmes devant nous une longue montagne appelée *el-Guiante*[2], d'un aspect particulier et différent de tout ce qui s'était présenté. Nous la joignîmes et la pénétrâmes pour tomber vers 1 heure 1/2 dans un vallon dit *Rot-el-Guiante*. La disposition des couches a changé de face, les hauts encaissements sont remplacés par des pentes adoucies.

C'est là que nous avons vu un monticule très particulier, d'un aspect et d'une nature différente de tout ce qui l'environne. Il était formé d'une pierre calcaire noire et d'une roche composée, plus singulière encore qui est primitive, et lardée de cristaux de schorl noir. J'ai parlé de son gisement et fait des suppositions sur sa formation.

La route s'est continuée en remontant le même vallon de Rot-el-Guiante et

[1] De plateau. [Note de l'éditeur.] — [2] A certains endroits du manuscrit on peut aussi bien lire «giaule». [Note de l'éditeur.]

nous n'avons cessé de voir des couches crayeuses mêlées d'une multitude de silex, souvent demi-transparents, toujours fissiles et très propres à fabriquer des pierres à feu, d'où il résulte un avis important.

Vers 3 heures 1/4, nous avons quitté le vallon et commencé à cheminer sur un plateau très étendu et à perte de vue, d'où nous ne sommes descendus que vers 5 heures 1/2 pour entrer dans un vallon dit *Abou el-Khéride* (nom d'une soude), où nous avons campé de suite.

La journée s'est terminée par l'énumération d'un très petit nombre de plantes.

Le 11 Brumaire. — Notre marche s'est ouverte à 6 heures 1/2 avec un changement dans la configuration de superficie du sol, qui imitait ici celle des dunes. Après avoir traversé plusieurs lits des eaux, pris par nos Arabes pour un des rameaux de notre vallon de la veille dit *Abou el-Khéride*, nous parvînmes vers 10 heures, par une branche, à une espèce de col où les eaux se partageaient. Nous passâmes de là dans une autre vallée, où nous fîmes un repos d'une heure (depuis 11 heures jusqu'à midi).

Nous traversâmes après derechef quelques lits des eaux et entrâmes enfin dans la dernière branche qui portait le nom d'*el-Khéride*, et que nous suivîmes plus longtemps qu'aucune autre. Nous n'y vîmes toujours également que des couches calcaires souvent coquillères.

Cette branche nous conduisit à une espèce de colline. Nous en descendîmes vers 1 heure 50 minutes par un ravin fort étroit et très rapide, pour remonter aussitôt par un autre ravin également rapide semblable et opposé au précédent et où on trouve une quantité de silex d'une forme remarquable.

Ce dernier ravin aboutissait à un dernier col fort élevé. Nous y étions rendus à 2 heures 1/4, nous y jouîmes d'un beau coup d'œil. On voyait sous les pieds une très grande vallée dite *Faon-oum-Hamayette* qui est bordée de très hauts escarpements. On put y reconnaître cinq masses horizontales très distinctes et superposées les unes aux autres.

La première et la deuxième, à partir du bas, sont d'un calcaire crayeux en partie assez tendre et couronnées chacune par des couches calcaires plus dures qui paraissent avoir contribué à garantir les couches inférieures des injures du temps. On trouve souvent dans cette masse des silex et beaucoup de

numismales. Les trois masses supérieures, également calcaires, sont restées moins intactes que les inférieures et ont donné naissance à des terres éparses.

En cheminant dans la vallée, on trouve une pointe entre deux rameaux latéraux et on voit des couches fort inclinées et contournées en tous sens. Nous avons continué à marcher dans cette vallée jusqu'à 5 heures 22 minutes, où nous nous sommes arrêtés pour passer la nuit.

C'est de là que nous aperçûmes quelques sommets de la chaîne primitive, entre autres celui du mont Ghareb. La journée nous a laissé voir quelques plantes différentes de la journée d'hier et moins communes.

Le 12 Brumaire. — A 6 heures 3/4, nous continuâmes à monter la vallée de la veille ; une demi-heure après, nous vîmes les eaux avoir leur versant du côté opposé. Nous entrâmes ensuite dans un ravin qui nous conduisait dans une espèce de vaste plaine, d'où nous eûmes une vue assez complète de la grande chaîne. Nous vîmes les escarpements qui encaissaient la vallée d'où nous sortîmes, s'ouvrir à droite et à gauche pour ne courir plus que sur une seule ligne, et servir ainsi à encaisser d'un autre côté l'espèce de plaine qui était devant nous. Nous y cheminâmes sur un sol crayeux avec des traces de coquilles et de minerai de fer et traversé par beaucoup de filons de spath calcaire.

Vers 9 heures, le sol a commencé à changer insensiblement de face et à se hérisser de couches inclinées, parmi lesquelles s'en trouvaient beaucoup d'argileuse et de terreuses mêlées de quelques-unes ferrugineuses. Nous y remarquâmes aussi des pierres calcaires sonores et parfois une infinité de veinules de gypse. J'ai aussi rencontré quelques échantillons de bois pétrifié, et surtout plusieurs tronçons rassemblés d'un gros bloc. On m'a en même temps rapporté un petit morceau de la racine d'un *ptéranthus*, avec l'intérieur silicifié et l'extérieur encore tout ligneux. Je me suis permis ici une légère digression sur les circonstances qui doivent favoriser ces transformations.

Vers 11 heures 1/2, les pieds de nos chameaux découvrirent des terres colorées en rouge et jaune vif que je soupçonnais pouvoir être sulfureuses, analogues à celles dont parle le voyageur Granger. Mes recherches ne purent rien déterminer d'assez positif à cet égard.

Après une heure de repos, la route se continua ; je découvris bientôt un échantillon d'une roche composée de la nature du basalte ; je soupçonnai un

monticule voisin d'en être l'origine. La reconnaissance fut résolue et faite de suite, et j'ai trouvé en effet ce monticule entièrement étranger au sol calcaire du milieu duquel il s'élevait. La description que j'en ai faite pourra seule en donner une idée juste. Il était tout formé d'une roche composée noire, lardée de cristaux de schorl et de feldspath. Ici, j'avoue sincèrement mes erreurs provenant de mes préjugés sur l'existence d'un volcan. Deux autres monticules d'un aspect noir et semblable à celui-ci m'attirèrent de nouveau. Après y être parvenu, non sans quelque peine, à travers un sol crayeux parsemé de testacés et coupé par plusieurs filons de spath calcaire, j'y trouvai encore d'autres monticules semblables et tous de même nature que le premier. Ils formaient tous ensemble une petite chaîne s'élançant du milieu du calcaire. J'ai osé décider définitivement sur la nature et le gisement des pierres de ce monticule, que je considère comme des bancs verticaux primitifs de la roche composée schorlique.

En retournant de nos monticules nous joignîmes l'escorte, que nous trouvâmes à 5 heures 1/4, déjà campée dans un lit des eaux serpentant entre des collines. Celle-ci nous laissait apercevoir une succession de couches argileuses, dont quelques-unes ferrugineuses coquillères, d'autres calcaires sablonneuses.

Notre journée a été une des plus stériles pour la végétation.

Le 13 Brumaire. — Après nous être mis en route vers 7 heures, nous eûmes bientôt plusieurs montées douces et successives suivies chacune d'une descente rapide. J'ai osé comparer cette disposition de terrain aux dents très couchées d'une scie. Nous en avons ensuite reconnu la cause dans des couches inclinées qui se chevauchent et forment ainsi des ressauts, dont les trois derniers sont les plus considérables; l'antépénultième est remarquable par une colline de grès ferrugineux. Sur le plan incliné qui conduit à l'avant-dernier, on rencontre une multitude de coquilles. Après ce ressaut on voit quelques tertres. Enfin, le dernier forme un haut précipice d'où on découvre toute la chaîne primitive jusque vers son pied, et d'où on peut la suivre dans quelques-uns de ses détails. Une grande plaine longitudinale toute nue, appelée *vallée de Kené*, sépare l'espace entre la chaîne et le précipice. Celui-ci fait partie d'un escarpement très prolongé, et qui encaisse la vallée de notre côté. La descente paraît effrayante, surtout pour les chameaux. Elle s'opère par une arête très étroite.

L'encaissement nous a montré dans sa partie supérieure des couches qui

ressemblent à tout ce qui précède, mais il y avait cela de particulier que le tiers inférieur de la hauteur offrait une seule masse composée d'un grès blanc, quartzeux, souillé par du calcaire.

Après la descente (effectuée vers 9 h. 40) nous nous reposâmes pendant 1 heure. Nous traversâmes ensuite la grande vallée dont le sol formait deux glacis opposés extrêmement adoucis. Vers 11 heures 1/2, notre route coupe des sentiers très battus, avec des traces d'un passage récent dont l'époque, le nombre et jusqu'au genre de passants furent fixés par nos Arabes, en même temps qu'une terreur panique s'empara d'eux. Ces sentiers sont la deuxième route du désert, fréquentée pour aller du Nord au Sud.

Enfin, à midi, nous atteignîmes la chaîne, dont la première en place nous a offert du schorl en roche. Bientôt après se sont montrés des porphyres, et un peu plus tard le granite avec des filons schorliques, dans lesquels on aperçoit des taches métalliques. Je ne pus pas connaître de suite le gisement de ces substances (les directions des filons paraissaient en tous sens). Le granit n'était composé partout que de trois substances, le quartz, le feldspath et le schorl.

Un peu plus tard nous traversâmes une masse de mornes noirs, que nous reconnûmes pour appartenir à du schorl en roche formé de bancs à peu près verticaux s'élançant au milieu du granit.

Après avoir cheminé encore quelque temps, nous nous arrêtâmes et campâmes à 4 heures 22. Nous eûmes l'occasion d'avoir, pendant la route de l'après-dîner, du schorl en roche. Les porphyres et les granits alternent fort souvent entre eux. J'ai cru pouvoir reconnaître une disposition générale par bancs à peu près verticaux et sans direction bien fixe.

Dans la chaîne primitive, nous avons trouvé quelques plantes que nous n'avions pas encore aperçues les journées précédentes. On y trouve souvent, très communément, un assez bel arbre qui est le *mimosa seyal*.

Le 14 Brumaire. — A 6 heures 50 minutes, notre marche commence sur un sol en général granitique, dégarni et assez élevé. Vers 8 heures, nous avons traversé une colline porphyrique à son sommet et sommes redescendus dans une vallée, où nous avons revu des sentiers. Nous avons ensuite dépassé un très gros et très haut morne blanc granitique, coupé par des filons schorliques verticaux. En cheminant dans la vallée, nous eûmes l'occasion de remarquer à

chaque instant l'alternation de trois espèces de roches composées déjà susdites, les schorliques surtout étaient déjà faciles à suivre dans leur route. A 10 heures 1/4, nous vîmes les eaux se diriger directement du côté opposé, quoique nous cheminâmes toujours dans la même vallée.

A 11 heures, nous arrivâmes près du pied de trois mornes noirs schorliques, nous changeâmes alors de direction à angle droit en même temps que notre gauche était remarquable par une chaîne de montagnes avec des bancs rougeâtres feldspathiques, mêlés d'autres noirâtres et schorliques, encaissés dans du granit. Nous vîmes tout d'un coup, presque sous nos pieds, la mer bornée par les montagnes de Tor.

Nous cheminâmes pendant deux heures suivant cette dernière direction dans une vallée qui ne serait [selon nos Arabes] qu'une suite de la précédente. A la sortie nous côtoyâmes, en allant vers le Nord, la chaîne qui était ici fort escarpée et sillonnée. Elle ne laissait voir que du granit en masse.

Enfin, au bout d'une demi-heure, après avoir marché constamment sur des atterrissements composés de roches roulées granitiques, et après avoir traversé plusieurs lits creusés par les torrents, nous nous arrêtâmes au pied du mont Ghareb, dans un de ces lits qui paraissaient très fréquentés; 3 heures 1/2 après notre arrivée, on nous annonçait la découverte de l'eau, à notre grande satisfaction, car depuis deux jours, nous n'étions pilotés que sur les indices d'un seul individu.

L'après-dîner fut employée à faire nos provisions d'eau et à abreuver les animaux. La nuit nous permit d'observer des formations, attractions et dissolutions de nuages.

La journée nous a aussi fourni la vue de quelques plantes que nous n'avions pas encore aperçues dans notre route.

Le 15 Brumaire. — Notre matinée a été occupée à faire de l'eau et à tenter de monter au sommet du mont Ghareb. A cet effet nous remontâmes un ravin très encaissé et très étroit, et où notre marche a souffert mille difficultés et dangers. Au bout d'une heure nous parvînmes au lieu où se puisait l'eau. C'était une citerne naturelle, creusée dans le rocher granitique par la chute du torrent. Nous cheminâmes jusqu'au bout du ravin, où nous nous trouvâmes, quoique déjà fort élevés, néanmoins fort éloignés du sommet des pics, nous fîmes de

nouvelles tentatives pour tenter de monter jusqu'en haut d'un des trois pics qui ne forment qu'une seule masse vers la base. J'ai tâché de décrire l'ensemble, qui ne nous offrait que du granite en masse, varié par ses couleurs et dans ses parties constituantes. Après avoir jeté un coup d'œil sur l'espace, depuis la chaîne jusqu'à la mer, nous sommes arrivés au camp après deux heures de descente continuelle et très rapide et sans avoir pu atteindre aucun des sommets.

Vers 3 heures de l'après-dîner, nous nous sommes remis en route et avons continué, en allant vers le Nord, à longer la chaîne qui reste toujours fort haute, très escarpée et granitique. Après avoir cheminé sans cesse sur un sol d'atterrissements, nous avons campé vers 5 heures dans un des plus considérables.

C'est la journée qui a été la plus favorable pour la variété des plantes; le ravin parcouru dans la matinée en a fourni, dans l'intervalle d'une heure, une liste de très nombreuses, parmi lesquelles se trouve un arbrisseau unique vu pour la première fois. J'en ai donné la description.

L'après-dîner n'a donné qu'une répétition, à l'exception d'une petite plante très singulière et très rare.

Le 16 Brumaire. — Notre route s'est continuée dans des circonstances extrêmement semblables à la veille. Bientôt après, la chaîne granitique a commencé à perdre sa hauteur; des monticules schorliques et porphyriques reparurent aussitôt. Vers 9 heures nous sommes rentrés dans la chaîne, après avoir préalablement entrevu, vers le nord, un escarpement calcaire qui paraissait se terminer à la mer. Nous avons bientôt reconnu une disposition générale par bancs verticaux et presque perpendiculaires à la direction de notre route. Dès l'entrée de la chaîne, le genre feldspathique paraissait abonder, le genre schorlique est devenu ensuite plus commun. Ces deux genres alternaient entre eux et avec le granit. Ici, j'ai cherché à donner l'idée de l'organisation de la chaîne. Une colline nous a fourni un exemple frappant de l'organisation de différents bancs qui divergent, se ramifient et même se confondent.

Vers 12 heures, nous arrivâmes dans une vallée assez large; nous y fîmes un repos d'une heure. J'y ai rencontré quelques fragments de grès et de pierres calcaires. Je me suis encore détaché de cette vallée pour faire la reconnaissance d'un gros morne noir, où j'ai vu des bancs schorliques, inclinés et composés transversalement. Notre escorte a profité de mon absence pour se servir d'une

route tendant à abréger notre voyage. Néanmoins notre route se continua pendant le reste de l'après-dîner, sans avoir rien trouvé de fort extraordinaire. Après être entrés dans une nouvelle vallée, nous y campâmes. L'énumération des plantes termine la journée.

Le 17 Brumaire. — La pointe derrière laquelle nous avions campé nous a laissé voir un filon de quartz coupant des bancs verticaux [et] schorliques et porphyriques. Nous avons aussi reconnu qu'une apparence de couches horizontales aperçue la veille n'était due qu'à une coupe de bancs verticaux. Après nous être remis en route, à 6 heures 1/2, nous avons traversé la vallée d'hier, le soir, et avons remonté un rameau latéral qui nous a conduit à un sol formé par une arête schorlique, d'où nous descendîmes par une autre branche dans la vallée de Hawaschiè. Nous y débouchâmes à 9 heures près d'un endroit où deux rameaux latéraux se croisaient avec la vallée principale.

La fraîcheur des plantes avait donné lieu de présumer qu'il était tombé ici une pluie récente, ce qui contribua à chercher et à faire trouver un peu d'eau. Cette expédition nous força à deux heures d'inaction.

Nous avons, jusqu'à présent, toujours vu des fissures nombreuses se croisant en tous sens et qui porteraient le principal obstacle à l'exploitation de grandes masses de roches schorliques et porphyriques. Les fissures donnent en même temps à ces deux genres de roche une ressemblance aux pierres de trapp. On en voit les parois souvent tapissées de roche verdâtre, approchant du *schorl vert du Dauphiné.*

Vers 11 heures, nous avons commencé à remonter la vallée principale, en marchant à peu près dans le sens des bancs. Beaucoup plus tard nous avons vu la renaissance du genre secondaire se reposant sur ce primitif.

Près de l'issue de la vallée et de la chaîne, en même temps, nous avons laissé sur notre gauche un gros morne noir qui a donné son nom de Hawaschiè à la vallée. Vers la sortie de la chaîne nous avons trouvé en place une roche schorlique noire, marbrée de rouge et de vert.

Enfin, vers 4 heures du soir, après être entièrement sortis de la chaîne, nous avons trouvé une colline schorlique qui nous a servi de point d'observation et d'où nous avons reconnu successivement :

1° La vallée de Kéné ;

2° Une masse secondaire adossée à la chaîne ;

3° Un escarpement en première ligne qui encaisse la vallée de Kéné ;

4° Les monticules schorliques primitifs élevés au milieu du calcaire et reconnus dans la journée du 12 Brumaire ;

5° Un escarpement en deuxième ligne qui encaisse la plaine des couches à ressaut ;

6° Ce même escarpement qui paraît s'étendre jusqu'à la mer et encaisser le primitif.

Nous avons fini par aller camper auprès d'une autre colline très basse, éloignée d'une demi-lieue de la précédente, également schorlique, et de plus recouverte en partie de grès.

Dans la journée, nous avons eu à regretter pour la partie botanique une saison plus favorable. La végétation offrait un coup d'œil plus flatteur que les jours précédents. Un arbrisseau s'est présenté à moi pour la première fois. J'en ai fait la description.

Le 18 Brumaire. — Vers 7 heures 3/4, nous avons traversé la vallée de Kéné par son extrémité et sommes de suite passés sur le plateau des couches à ressaut. J'ai préalablement reconnu, dans l'escarpement, des masses argileuses couronnées de couches plus dures avec tous leurs accessoires, tels que coquilles, minerais de fer, gypse, marne bleuâtre et feuilletée. Plusieurs caps de l'encaissement des couches à ressaut se faisait remarquer, mais surtout un cap blanc crayeux. Des sentiers battus reparurent aussitôt. Après avoir marché toute la matinée sur un sol uni, balayé par plusieurs lits des eaux qui se réunissent et forment un torrent dit *Baghalè* (nom estropié sur la carte de d'Anville et devenu méconnaissable), nous nous sommes ensuite reposés dans l'un de ces lits depuis 11 heures jusqu'à midi.

Une colline crayeuse se trouve très près d'ici. Je l'ai reconnue. J'y ai rencontré particulièrement des pyrites cristallisées réduites en minerai de fer hépatique et des noyaux provenant de leur décomposition. Ils m'ont servi à expliquer ces odeurs sulfureuses ressenties par les voyageurs selon le sieur Granger. J'ai fait la description de la colline et parlé de sa composition. J'ai cherché à fixer l'opinion que l'on doit avoir sur le lieu de la terre soufrée indiquée par notre voyageur et rapportée d'après lui sur la carte de d'Anville,

et j'ai fait reconnaître l'inutilité d'avoir recours à des feux souterrains à cet égard.

J'ai profité de cette occasion pour discuter [1] le *Djebel Dokhan* et le *Djebel el-Zeït*, et j'ai conclu que le Dj. Dokhan et notre mont Ghareb devaient être identiques, en même temps que le Dj. el-Zeït doit se trouver plus au Sud. Les assertions du sieur Granger sur ses vues de porphyre et de granit m'ont aussi paru fort aventurées.

On reconnaît une grande analogie entre le sol de notre journée du 12 Brumaire et celui d'aujourd'hui. J'ai osé exprimer un vœu pour le progrès de la géologie. J'ai fini par examiner quelle ressource le gouvernement pourrait tirer des pyrites de ces lieux.

Du monticule pyriteux notre route se continue en entrant bientôt dans le torrent de Tarfé, où l'aspect de son encaissement ressemble à une forteresse. En arrivant à l'escarpement, nous y pénétrâmes par un ravin dit Mughreira [2] et qui se divise en deux branches dont la plus considérable devait fournir de l'eau. En remontant au haut de l'escarpement, nous l'avons trouvé [n'être] composé seulement que d'une succession de couches calcaires, presque toutes crayeuses et mêlées de silex. Vers le Nord, le sol paraît se continuer par un plateau. Nous avons eu l'occasion de reconnaître ici toute la suite de la masse secondaire que nous avons vue appuyée sur le primitif et d'une deuxième masse bien moindre, en face de notre colline crayeuse et pyriteuse. Nous leur avons vu une inclinaison commune. Nous avons également cherché à suivre la route de l'encaissement de la plaine des couches à ressaut que nous présumons encaisser toute la couche primitive et venir se terminer à la mer. Après une demi-heure de recherches, c'est-à-dire depuis 3 heures [et demie] jusqu'à 4 heures, on annonça notre attente à l'égard de l'eau, trompée. Nous avons aussitôt rebroussé notre chemin en suivant le lit du torrent, en descendant. Nous y avons campé à 6 heures. A peine avons-nous vu aujourd'hui, avant d'arriver dans le torrent de Tarfé, des traces de végétation.

Le 19 Brumaire. — Nous avons continué notre route à 6 heures 1/2 en descendant dans le torrent, dont le lit faisait souvent des détours considérables

[1] la position du [Note de l'éditeur.]

[2] Dans le manuscrit on lit aussi *mughreide*. [Note de l'éditeur.]

et que nous coupâmes souvent au court par des pointes avancées. Le bord droit était beaucoup rabaissé, tandis que l'opposé était plus escarpé. Vers midi nous avons fait un repos d'environ une heure. Peu de temps après, nous avons aperçu un autre escarpement venant de notre droite diagonalement en arrière, appelé *Dj. Messaouaqui*, et près duquel règne un torrent du même nom. Cet escarpement dégénère ensuite en encaissement du torrent de Tarfè, et même nous le rejoignîmes vers 4 heures et campâmes tout-contre à 5 heures 3/4 pour y passer la nuit. C'est là que nous avons commencé à trouver en place beaucoup de spath pesant entremêlé de gypse. Son gisement était surtout remarquable.

Nous avons eu l'occasion d'observer pendant la journée une pente très décidée dans les couches, se relevant vers le Sud-Est.

Mais ce qui a le plus attiré notre attention ce sont les traces d'une grande route que nous avons commencé à apercevoir dès le matin, et que nous n'avons discontinué de suivre pendant toute la journée. Cette route, au milieu des déserts et à trois journées de marche des lieux habités, aura lieu de surprendre. Je me suis permis quelques conjectures à son égard.

Notre journée est terminée par l'énumération des plantes du torrent de Tarfè, parmi lesquelles le *tamarisque oriental* attira surtout notre attention par sa multiplicité.

Le 20 Brumaire. — Vers 6 heures 3/4, nous traversâmes obliquement le torrent et nous en sortîmes, en nous élevant d'une manière insensible sur une espèce de plateau ou plaine inclinée. Nous laissâmes sur notre droite une masse escarpée appelée le *mont Rouge*. En cheminant, nous avons encore eu l'occasion de voir des sillons dégénérer en ravins. Vers 11 heures 1/2 nous fîmes un repos de 1 heure 1/2 sur la plaine, d'où la route se continua.

Vers 2 heures, nous rentrâmes dans une espèce de cirque naturel. Son entrée était bordée par une colline que j'ai examinée particulièrement, et dont le pied est recouvert de petits morceaux de minerai de fer hépatique et de plusieurs fragments de spath pesant.

J'ai fait connaître la composition de ce monticule dont tous les côtés du cirque ne sont qu'une répétition. De là, il est permis de supposer une masse intermédiaire qui a été entraînée.

En général, tous les tertres et monticules calcaires isolés que nous avons vus si fréquemment, peuvent être considérés comme les témoins de grands déblais opérés par le temps qui agit insensiblement, mais constamment.

Nous sommes sortis de notre espèce de cirque au bout de 2 heures par un couloir, en laissant sur notre gauche une grande ouverture. Après une marche très courte sur un plateau, où nous revîmes de traces de notre grande route, nous en sommes redescendus et entrés dans un ravin où s'entr'ouvre le fameux *Dj. el-Tuthié*, que l'on m'avait décrit comme une belle montagne verte au milieu du calcaire. Mon attente fut complètement trompée. Nous y avons trouvé des fragments considérables de poteries qui ont donné lieu d'exercer nos conjectures.

Vers 5 heures nous sortîmes du ravin et nous nous engageâmes sur un plateau, sur lequel nous fûmes forcés de camper, à 6 heures 35 minutes, pour y passer la nuit la plus désagréable, sans aucun abri et même sans feu. Je fis expédier la nuit des dromadaires pour aller chercher de l'eau au Nil et pour s'en revenir de là à notre rencontre.

Une aridité presque complète nous a accompagnée pendant presque toute la journée ; il faut seulement excepter le ravin de Tuthié.

Le 21 Brumaire. — A 6 heures 3/4 notre route s'est continuée sur le plateau de la veille jusqu'à 9 heures 1/4, où nous atteignîmes un rideau du *Maghrouk* [1]. Nous y montâmes par un ravin et fîmes un repos d'une heure et quart. Après une heure de marche à travers une plaine aride, nous arrivâmes à un deuxième rideau, sur lequel nous montâmes également et au haut duquel se trouva aussi un plateau. Nous commençâmes alors à voir de grosses boules calcaréo-siliceuses, en même temps que nous trouvâmes des fragments de beau marbre blanc, les uns mêlés de rose et les autres variés de veines noirâtres.

Enfin, vers 3 heures, nous joignîmes un troisième rideau, après lequel la surface du sol devint ondulée. On y voyait des arêtes nombreuses imitant des anciens enclos de champs; elles indiquaient le gisement de nos marbres. Le sol était jonché d'une infinité de murs qui entraient souvent dans la composition des boules [2]. Celles-ci étaient quelquefois extrêmement multipliées et très grosses. Nous revîmes aussi des filons très puissants de spath calcaire.

[1] Maghrouk dans le manuscrit. — [2] Qui formaient les boules. [Note de l'éditeur.]

Enfin, après avoir traversé un vallon dit *Hemérani el-Kébir*, nous descendîmes bientôt dans un deuxième dit *Hémérani el-Soughaïr*, où nous campâmes à 5 heures 3/4 pour y passer la nuit.

C'est dans cet endroit que j'ai vu clairement la manière dont se sont formés nos marbres en arêtes saillantes, et ce qui a donné lieu à leur couleur. On y reconnaît encore les dispositions et compositions des couches avec le gisement de boules calcaréo-siliceuses. J'y ai aussi trouvé un fragment de beau marbre blanc salin et scintillant. Nos dromadaires expédiés de la veille en revinrent dans la nuit fort à propos avec de l'eau du Nil.

La journée est close par un très petit nombre de plantes.

Le 22 Brumaire. — Après avoir commencé, à 8 heures, à descendre le vallon, nous en sommes sortis au bout de peu de temps et avons continué à cheminer sur un plateau, ondulé et balayé par des sillons, qui donnent ensuite naissance à des ravins tels que celui de *Medgallad* [1] et le torrent de *Beny-Ibrahim*. On y retrouve les filons de sparth calcaire et les boules calcaréo-siliceuses. Nous arrivâmes vers midi au bord du mont Mokattam, duquel nous descendîmes de suite.

En descendant, nous eûmes l'occasion d'examiner la succession des couches, leur composition, et nous débouchâmes vers midi dans la vallée du Nil, près de l'embouchure du torrent de Beny-Ibrahim. Enfin, après avoir marché sur des atterrissements considérables et tous fournis par la montagne, nous arrivâmes à 3 heures au hameau de nos Arabes dit *el-Berdgue*, qui a été le lieu de notre départ et de notre arrivée.

CONCLUSION.

Ce serait ici le lieu de tirer des conséquences générales de la suite de nos observations et qui seraient applicables les unes à la géologie, les autres à d'autres parties de science et d'art. C'est ainsi que la disposition de tout le primitif en bancs verticaux et où trois substances seulement alternent, pourraient aider à la solution de la question; si les bancs avaient été formés dans leur position actuelle, ou s'ils ont été redressés (?) d'où on conclurait à des formations par dépôt ou par cristallisation des couches ferrugineuses dans des couches terreuses

[1] Medjallard dans le manuscrit.

ou marneuses, avec des veinules à l'infini de gypse et quelquefois de spath pesant, donnerait lieu à exercer à leur égard des conjectures fort probables.

Les géologues trouveraient encore d'autres données qui pourraient confirmer ou redresser quelques-unes de ces idées. L'inclinaison des couches calcaires presque toujours dans le même sens, et leur terminaison [1] par des escarpements, pourrait conduire à une théorie de l'origine des torrents.

L'état de la végétation dans les vallées et torrents au milieu du désert, et à laquelle nous avons souvent reconnu encore une certaine force, malgré toutes les circonstances défavorables et contraires pourrait faire rechercher quel a dû être ce même état dans des temps beaucoup plus reculés, et quelles ressources un gouvernement sage et actif pourrait encore espérer en tirer.

La grande route tracée, rencontrée à plus de trois journées dans le désert, attirera sans doute l'attention de ceux qui s'occupent de la géographie ancienne. Elle pourra faire rechercher les lieux où elle aboutissait et faire connaître son origine et son usage.

Je pourrais établir plusieurs autres questions dont la solution serait facilitée par notre reconnaissance, mais dont le détail demanderait trop de temps. Ce mémoire, déjà trop long, a besoin d'être terminé. C'est pour cette raison que je les renvoie à une occasion plus favorable, ainsi que le catalogue des différents morceaux de lithologie recueillis dans notre course et que les minéralogistes seraient en droit d'attendre.

Il doit suffire ici d'avoir rendu compte de l'emploi du temps de chaque journée et d'avoir tâché de fixer les idées sur les deux principaux objets qui ont donné lieu à une reconnaissance, savoir le Dj. Doukhan et la terre soufrée. Nous avons vu que le premier doit être considéré comme identique au mont Ghareb, qui nous a toujours paru dominer toute la chaîne et que nous avons trouvé tout granitique. Nous avons également vu que la terre soufrée n'est due qu'à une terre calcaire, mêlée de pyrites, sans aucune trace de feux souterrains.

Fait à Siouth le 30 Frimaire an IX [2].

Le Chef de Bataillon commandant l'artillerie de la Haute Égypte :

BERT.

[1] La phrase était ainsi rédigée : presque toujours dans le même sens et terminées.... — [2] 20 décembre 1800.

SIX PLATS DE BRONZE DE STYLE MAMELOUK

PAR

M. LOUIS MASSIGNON.

Six pièces seront décrites ci-dessous, dont la facture, à elle seule, dénote une origine commune arabe, égypto-syrienne, et une date voisine de notre XV^e^ siècle (IX^e^ siècle de l'hégire)[1].

Le premier plat (pl. I), a été trouvé tout dernièrement à Mossoul, et fait actuellement partie de la collection de M. le Consul Ledoulx, à Constantinople, où il m'a bien voulu permettre de l'étudier pour le publier.

Les cinq autres ont pu être achetés au Caire, auprès du Khân al Khalîli, isolément, l'un après l'autre, entre novembre 1909 et mai 1910.

Ils donnent dans l'ensemble des précisions intéressantes sur certains hauts dignitaires de la cour du Caire, et sur la titulature traditionnellement employée pour ces plats armoriés[2].

I

Plat de bronze. État de conservation parfait. Bord dentelé. Au médaillon du fond, armoiries (voir fig. 1). A l'entour, une série d'ornementations circulaires en arabesque, d'un style très simple et très gracieux. Remarquer, sur la concavité, les six compartiments coupés de six médaillons à arabesques, et qui contiennent deux thèmes d'entrelacs alternant (pl. I).



Fig. 1.

Une seule légende, immédiatement au pourtour du blason, en une seule ligne, disposée en cercle. L'envers ne porte aucune marque.

[1] Sauf peut-être le n° 3.

[2] Cf. Van Berchem, *Matériaux pour un Corpus Inscr. Arab.* (*Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. XIX, p. 888 [Index]). Yacoub Artin pacha, *Un bol compotier en cuivre blasonné du XV^e^ siècle* (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 5^e^ série, t. III, p. 90-96). Jean Maspero, *Deux vases de bronze arabes du XV^e^ siècle* (*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VII, p. 173-175).

Légende :

مِمَّا عُمِلَ بِرَسْمِ الجَنَابِ العَالِي المَوْلَوِي الأَمِيرِي
سُودُون العَجَمِي
عَيْن مُقَدَّمِي الأُلُوف بِالدِّيَارِ المِصْرِيَّة

Traduction : « [Ceci fait partie] des pièces exécutées pour le service de Sa Haute Excellence le mawlawī, l'amīrī Soūdoūn el 'Ajamī, chef des « moqaddamīn » des « oūloūf » (*sic*), pour la circonscription d'Égypte [1]. »

Notes : *Mawlawī* et *amīrī* sont des relatifs de *titre* dépendant de l'initial « janāb » et se rapportent à Soūdoūn lui-même : « Son Excellence *mawlavienne*... ».

'Ajamī fait allusion à son extraction étrangère, non arabe, persane, peut-être, plutôt que turque.

Soūdoūn. Ce nom turc [2] a été porté par différents émirs, dont deux ont précisément porté le titre de chef des « moqaddamīn » des « oloūf » en Égypte : *Soūdoūn al Barqī*, qui revint de Damas au Caire, sans congé du sultan Sayf al Dīn Qâytbây, et qui mourut dans l'année, en 872/1467 [3]. Et l'émir *Soūdoūn al Afram* al Moḥammadī al Ẓāhirī, cité en 878/1473 [4], année où il mourut. Mais il s'agit ici du célèbre émir l'atâbak *Soūdoūn al 'Ajamī* ibn Jānī Bak [5], nommé atâbak en 922/1516, et l'un des « omarâ al moqaddamīn » (ms. BN. 1824, f° 103b, 106b, 119b, 130b, 131b, etc.).

Moqaddamay al oloūf [6]. On sait que ce titre, littéralement « commandant des milliers » correspond à une charge connue dans la hiérarchie des officiers mamelouks, la « taqdimah » commandement de *mille* hommes, c'est-à-dire émirat de *cent* mamelouks (dizainiers) : c'était un commandement purement fictif, donnant droit aux revenus de certains fiefs égyptiens (voir note 8) [7].

Al diyār al miṣriyah, l'Égypte : ici, par opposition à : la « circonscription de Syrie » (cf. n° 1).

[1] Ou peut-être « pour tout le royaume d'Égypte ».

[2] On peut y reconnaître سو (archaïque pour صو) + دون = eau + nuit?

[3] « وكان عين في جملة المقدمين بمصر » précise Ibn Iyās, *Tārīkh Miṣr*, éd. de 1311 hég., t. II, p. 93. Il faut utiliser cette édition des *Badā'i' al zohoūr* au moyen de l'*Index* qu'en a publié Yacoub Artin pacha, éd. Boūlāq, 1314 hég., et la compléter, pour la lacune des années 906-921 de l'hég., par le ms. de Paris BN. 1824, f° 102a seq.

[4] Ibn Iyās, *loc. cit.*, t. II, p. 150.

[5] Ibn Iyās, t. III, p. 2, 25, 140, et *Index* p. 60, et Wüst., *Geschichte der Chalifen*, t. V, p. 365, 373, 411, 412, 414 (références dues à M. le Dr Soberheim). Un autre « Soūdoūn al 'Ajamī » figure dans le *Manhal al ṣāfī* d'Ibn Taghri Birdī (ms. BN. 2070, f° 131b) (communication du Dr Soberheim).

[6] M. le Dr Soberheim m'a souligné l'importance de cette inscription au point de vue de ce titre spécial.

[7] Cf. Van Berchem, *loc. cit.*, p. 281, 409, 410, 544, 546, 886 col. 2.

Observations : L'inscription contient un lapsus graphique intéressant, provoqué par la prononciation usuelle : اولوف (oûloûf) au lieu de ألوف (oloûf); le dhammah de l'alif transformé en waw.

II

Plat en bronze : qui a été étamé, et se trouve très usé, bord lisse, diamètre : environ o m. 395 mill. (pl. II *a*).

Au médaillon du centre, un blason (voir fig. 2) qui se trouve répété quatre autres fois à la périphérie, où il alterne avec quatre médaillons à entrelacs, coupant une légende (1re) en quatre compartiments d'arabesques. A l'extrême périphérie, même légende.



Fig. 2.

Sur l'envers, une première légende (2e) en cursive nette et profondément gravée, en deux parties, disposées à 180°. Et une seconde légende (3e) en cursive, plus hâtivement gravée, à droite de la deuxième partie de la seconde.

Première légende :

بَلَغْتَ من العُلِيا على المَراتِب
وفَارَكَكَ التَّوفِيق مِن كُلّ جَانِب
ولا زِلْتَ مَرْغوبًا إِلَيْكَ وبَاسِطًا
بِمِينَكَ لِنَيلِ المطَالِب

Traduction : « Tu as, en dignité, surpassé les grades!
Et la Providence t'a de toutes parts hanté!
Et tu n'as pas cessé d'être désiré, et d'étendre
ta dextre pour accorder ce qu'on te demandait! »

Cette légende est répétée une seconde fois, nous l'avons dit, sur l'extrême périphérie.

Deuxième légende :

مِمَّا عُمِلَ بِرَسْم الجَنَاب العَالِيّ السَّيْفِيّ كُرْتَبَاي مِن اقْمَرْدِي
نَائب قَلْعَة حَلَب المَحْرُوسَة المَلَكِيّ [1] الأَشْرَفِيّ عَزَّ نَصْرُه

Traduction : «[Ceci fait partie] des pièces exécutées pour le service de Sa Haute Excellence le sayfî Kortbây, affranchi d'Âqbardî [, et nâyb de la citadelle d'Alep la bien gardée, le malakî, l'ashrafî, que Dieu exalte sa victoire!»

Troisième légende :

مِمَّا عُمِلَ بِرَسْم [2] المَقَرّ الأَشْرَف العَالِيّ السَّيْفِيّ سِيبَاى عَزَّ نَصْرُه

Traduction : «[Ceci fait partie] des pièces exécutées pour le service de Sa très Noble et Haute Éminence le sayfî Sibây, que Dieu exalte sa victoire!»

Notes (Première légende) : *balaghta*.... C'est une sorte de souhait sous forme d'éloge, et la formule est classique à l'époque mamelouk (cf. plat n° V). Elle est en elle-même assez banale, et sa prose rimée bien pauvre.

(Deuxième légende) : *sayfî*. L'épithète étant antécédente se rapporte à Kortbây lui-même et indique que son prénom était «Sayf al Dîn». Car «en règle absolue, tous les relatifs placés entre un *initial* (*maqarr*, *maqdm*, *jandb*, etc.) et le nom propre, sont des relatifs dépendant de cet initial : le dernier de ces relatifs, celui qui précède le nom propre, est toujours formé sur le surnom en *al dîn* du titulaire lui-même» (Van Berchem).

(Même légende) : *Kortbây*. Ce nom est fort intéressant : l'ethnique «Kort» semble se rapporter à la famille princière des Kort de Hérat, qui régna au nord-est de la Perse du XIII^e^ au XV^e^ siècle : cf. le «Kort Namâ», de Rabî'î Foûshanjî, utilisé par al Asfizârî (mss. BN. Supp. Persan n° 237) sur leur généalogie. Le nom devint, on ne sait trop pourquoi, très répandu parmis les émirs mamelouks du XV^e^ siècle. La table d'Ibn Iyâs (*loc. cit.*) en fournit six exemples. Quant au personnage qui porte ici ce nom, je dois à la courtoisie du D^r^ Sobernheim la communication d'une précieuse inscription qui prouve péremptoirement son passage à la citadelle d'Alep comme «nâyb», c'est-à-dire «gouverneur» de cette place forte, qui est la clef de la Syrie du Nord. La voici :

[Citadelle d'Alep : Bâb al Jinayn : inscription : copie du D^r^ Sobernheim] :

(1) أَمَرَ بِتَجْدِيده مَوْلانَا السُّلْطَان المَلِك الأَشْرَف ابُو النَّصْر قَانْصَوْه عَزَّ نَصْرُه
(2) فِي أَيَّام المَقَرّ العَالِيّ السَّيْفِيّ كُرْتَبَاي النَّائب بِالقَلْعَة بِحَلَب المَحْرُوسَة فِي سنة أَرْبَع وَتِسْعِين وَثَمَانمَائة

[1] Le graveur a écrit : «المللى» (*sic*) par lapsus. — [2] Le graveur a écrit : «رسم» (*sic*).

Kortbây était donc bien «gouverneur de la citadelle d'Alep [1]»; en 894/1489 : pour le sultan Qâytbây (872/1467-901/1495).

(Même légende) : *Min Aqbardî* «min» (qu'il ne faut pas confondre avec «ibn», graphiquement si semblable) placé devant un nom d'émir indique, semble-t-il, un mamelouk *de* cet émir, affranchi «par» cet émir. On est à peu près d'accord là-dessus aujourd'hui. Quant à l'émir Âqbardî, qu'il faut chercher dans la période immédiatement antérieure à la date précitée, il s'agit vraisemblablement du fameux Âqbardî qui devint grand dawâdâr en 886/1481 à la place d'Yashbak, et vizir en 891/1486 [2]. Mais il avait tant d'homonymes que l'identification reste incertaine.

(Même légende) : *Al malaki al ashrefi*, c'est-à-dire, mamelouk d'al Malik al Ashraf. Ce surnom, fréquent chez les sultans mamelouks, peut désigner soit Barsbây (824/1421-841/1437), soit Inâl (857/1453-859/1454) soit Qâytbây (872/1467-901/1495). Remarquer que c'est ici un «*relatif d'appartenance fonctionnel*», dûment suffixé (Van Berchem).

(Troisième légende) : *Al muqarr*. Sur ce titre bien connu, cf. Van Berchem, *loc. cit.*, p. 848.

(Même légende) : *Al sayfi*, c'est-à-dire, Sayf al Dîn Sîbây. Cf. note 2.

(Même légende) : *Sîbây*. C'est ici l'un des émirs les plus illustres de la dernière période de l'empire mamelouk. Sîbây ibn Bokht Joḫâ, simple affranchi du sultan Qâytbây, fut nommé par lui nâyb de Sîs en 892/1486 [3], d'où il passa à Ḥamâh en 906/1500, sous Toûmân bây : après un raid à Karak, il est nommé un instant «grand amir-akhôr [4]».

A la fin de la même année, le nouveau sultan, al Ghoûrî le nomma nâyb d'Alep [5], de la *ville*, non de la citadelle : l'importance stratégique de la place avait depuis longtemps fait dédoubler la «niyâbah» d'Alep [6].

En 910/1504, Sîbây refuse le titre d'«amir majlis» [7], se révolte contre le sultan, avec Dawlat bây, nâyb de Tripoli et Damas; après le siège de Damas [8] et des négociations [9], Sîbây vient faire sa soumission au Caire en 911/1505 et reçoit le titre d'«amir ṣilâḥ» [10], puis le poste de «nâyb al Shâm», «gouverneur de Damas», qu'il occupait encore quand il fut tué à la bataille de Marj Dâbiq en 922/1516 [11].

[1] On connaît au moins un de ses prédécesseurs : عربای, en 872/1467 (Ibn Iyâs, *loc. cit.*, II, 93).

[2] Cf. Ibn Iyâs, *loc. cit.*, II, 202, 239.

[3] Ibn Iyâs, *loc. cit.*, II, 247; confirmé en 894/1488 : cf. *id.* II, 261.

[4] *Id. loc. cit.*, II, 391; ms. 1824, f° 109 *b*, 106 *b*.

[5] Ibn Iyâs, ms. 1824, f° 139 *b*, l. 14-15; confirmé au début de 907/1501.

[6] Exemple in Ibn Iyâs, *loc. cit.*, II, 93; cf. «atâbakiyah» et «niyâbah» d'Alep : *Id.* II, 5, 27, 45, 53, 81....

[7] Ms. BN 1824, f° 148 *a-b*.

[8] *Id.*, f° 149 *b*.

[9] *Id.*, f° 152 *a*.

[10] *Id.*, f° 154 *b*.

[11] *Id.*, f° 157 *b*. Cf. Ibn Iyâs, *loc. cit.*, III, 18, 25, 40, 43, 46, 47, 51. Cf. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. V, 373, 374, 379, 391, 412-414. Je dois ces sept références au Dr Sobernheim; je suis heureux de le remercier ici de toute sa courtoisie.

Observations : Ce plat est un curieux exemple d'usurpation : resté à Alep après la mort du premier possesseur, l'émir Kortbây, il dut être confisqué sans scrupule par l'émir Sibây.

III

Plat de bronze : très usé, bord dentelé, diamètre : 0 m. 385 mill. (pl. II *b*).

De style très fruste : l'ornementation périphérique trahit une influence étrangère (mongole, arménienne ou turque? cf. Artis, *Blason*, *l. c.*, p. 272).

Le fond, inscription centrale et entrelacs, a été complètement usé et gratté. Il subsiste seulement : à la périphérie, une sorte de *légende*, en six compartiments, alternant avec six compartiments à arabesque. Et à l'envers, quatre *marques* de propriété successives.

Légende : On donne ici le dessin [1] de cette légende, qui n'a pu être déchiffrée, quoiqu'elle soit une déformation de caractères arabes, dont des groupes se laissent deviner (fig. 3) : ﻣ الّتى ﻣ (l. 3), ﻯ (l. 6).

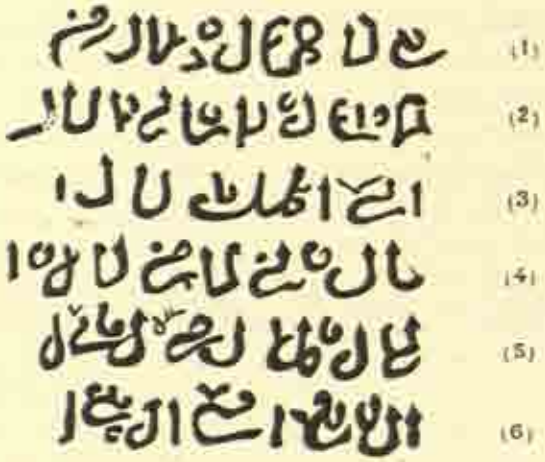


Fig. 3.

[1] Les compartiments sont donnés dans leur ordre, mais je ne puis préciser auquel cet ordre réservait le vrai n° 1, car le blason central qui nous aurait donné l'orientation du plat est effacé.

Marques de propriété :

1. La plus ancienne, en belle cursive du XV^e^ siècle :

أزدمر الأشرفي عز نصره

Transcription : «Azdamir al Ashrafi, que Dieu exalte sa victoire!»

2. Puis, inscrit en un poisson dont le contour est grossièrement gravé :

مما عمل برسم [.....]

عليه السلى (*sic*)

3. Ensuite, inscrit en une volute, un troisième nom, rayé et raturé :

عر بر الدحن (*sic*)

سنة ١١١٨ ط

4. Enfin la dernière marque :

سنة ١١٩٥ صاحبه محمد إبرهم البكرى

Notes : *Azdamir al Ashrafi* «al Ashrafi» indique très probablement que nous avons affaire à un mamelouk d'un sultan «al Ashraf»; presque sûrement Qâytbây (872/1467-901/1495). Ibn Iyâs [1] nous donne sous son règne les noms de plusieurs «Azdamir» entre lesquels l'absence de titulature ne nous permet pas de choisir.

3. L'année 1118 de l'hégire correspond à notre 1706 J.-C. environ.

4. L'année 1195 de l'hégire correspond à notre 1780 J.-C. environ.

Al Bakri désigne probablement un membre de la célèbre famille des «noqabâ» héréditaires du Caire («noqabâ al ashrâf», et «mashâykh al ṭoroq al ṣoûfiyah»).

IV

Plat de bronze : assez bien conservé : un peu usé au centre, diamètre : 0 m. 440 mill. (pl. III).

Le décor général est remarquablement traité.

[1] *Loc. cit.*, t. II, p. 219, 264, 280....

L'usure a fait presque disparaître l'inscription circulaire (illisible aujourd'hui) donnant autour du médaillon central, le nom du premier possesseur (cf. plat n° 1).



Fig. 4.

Au cœur du médaillon, le blason ci-joint (fig. 4), dont l'ouvrage d'Artin pacha[1] identifie les maillets affrontés avec les maillets du jeu de tchougân, le *polo* persan, et les deux signes supérieurs avec des signes hiéroglyphiques.

A l'envers, en cursive récente, une *marque* de propriété.

Marque de propriété :

الشَّرِيفَة عَلَوِيَة بِنْت السَّيِد عُمَر العَلَوِيّ

Traduction : «La chérifa 'Alawiyah (*sic* sans article), fille du seïd 'Omar al 'Alawi (l'Alide).»

V

Plat de bronze : assez bien conservé : bord dentelé : malheureusement usé au centre, où le nom du premier possesseur devait figurer; diamètre : 0 m. 415 mill. Sans aucune marque (pl. IV *a*).

Les étroites similitudes de son décor et du décor du plat n° 1 lui assignent comme date les environs de l'an 922/1516.

Légende périphérique en deux parties : opposées à 180 degrés.

Légende :

... بَلَّغْتَ مِن العُلِيا (partie 1)

... ولا زِلْتَ مَرْغُوبًا (partie 2)

Sur cette légende, souhait sous forme de louange, voir les «Notes» du plat n° 2.

[1] Yacoub Artin pacha, *Contribution à l'étude du blason en Orient*, London, Quaritch, 1902 : les maillets y sont figurés au n° 97, et les signes expliqués p. 119.

VI

Plat de bronze : usé et complètement étamé à plusieurs reprises : tout ornement, toute inscription a disparu, sauf à l'extrême périphérie qui porte une *légende*, et au centre, où le *blason* (fig. 5) subsiste encore.

A l'envers, *marque* de propriété : récente.



Fig. 5.

Légende : en quatre compartiments :

(1) مِمَّا عُمِلَ بِرَسْم [المَقَرّ الأَشْرَف][1]

(2) العَالِيّ المَولَوِيّ الأَمِيرِيّ الكَبِيرِيّ

(3) الخَدُومِيّ الشِهَابِيّ سيدى

(4) أَحْمَد ابن المَغْرِبِيّ عَزّ أَنْصَارَه

Traduction : «[Ceci fait partie] des pièces exécutées pour le service de Sa très Noble et Haute Éminence | le mawlā, l'amīr, le kabīr, | le makhdoūm; Shihāb-al-Dīn, sidī | Aḥmad Ibn al Maghribī, que Dieu exalte ses victoires!»

Marque de propriété :

حاجّ مُحَمَّد عَلِيّ

Notes : [*al maqarr al ashraf*] : lacune martelée accidentellement par un choc, et remplie par comparaison avec la titulature *identique* de l'émir Timoûr, in Yacoub Artin pacha [1] : conférer aussi notre plat 2, 3e légende.

Al kabīr, *al makhdoūm* sur ces titres connus, cf. Van Berchem, *loc. cit.*, p. 837 et p. 844.

Al shihābī surnom d'Aḥmad lui même : «Shihāb al Dīn». Noter que «*Sidī*» est le seul titre qui s'intercale entre le nom propre et son dernier préfixe, le relatif du titre formé sur le surnom en *al-Dīn* (Van Berchem).

Aḥmad al Maghrabī. Cet émir maghrébin est peut-être identique avec le shihābī Aḥmad

[1] *Un bol compotier en cuivre blasonné du xve siècle*, p. 90 (cf. ici p. 79).

ibn Abî al Faraj Moḥammad ibn ʿAbd al Ghanî, « naqîb al jîsh » qui mourut en 888/1483 [1]? Ibn Iyâs cite au moins deux autres « Aḥmad al shihâbî » [2].

(ʿAzza) *anṣâraho* noter le pluriel de cette variante, moins fréquente que le singulier « (ʿazza) *naṣraho* ».

Observations : Par un lapsus, le graveur a écrit المعربيّ au lieu de المغربيّ. Mais la lecture est sûre et se rétablit aisément.

10 août 1911.

Louis Massignon.

[1] Cf. Ibn Iyâs, *loc. cit.*, t. II, p. 176. — [2] Cf. Ibn Iyâs, t. II, p. 206, 210.

NOUVELLES

NOTES GÉOGRAPHIQUES
SUR LE NOME PANOPOLITE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Les *Notes géographiques sur le Nome Panopolite* que je publiai en 1904 dans le tome IV du présent *Bulletin* (pages 39-101) me paraissent aujourd'hui devoir être remaniées et complétées.

Sur l'étendue et les limites du nome, les renseignements précis nous font malheureusement tout autant défaut que jadis; mais un fait apparaît comme certain, c'est l'extrême variation de cette étendue et de ces limites aux diverses époques de l'histoire. Le nome de  paraît avoir été à l'époque pharaonique, sauf peut-être sous la XII[e] dynastie[1], tout entier compris sur la rive droite du Nil, entre le nome de  au nord (qui, lui, débordait sur les deux rives)[2], et le nome de  au sud (qui, lui aussi, semble s'être étendu de chaque côté du fleuve).

Les limites de ce nome, qui devint plus tard le *nome Panopolite* des Grecs, me semblent pouvoir être fixées ainsi : au nord, la pointe avancée des rochers du Gebel Scheikh el-Haridi sur le bord même du fleuve, en face de la ville moderne de Tahta; au sud, la boucle extrême-orientale du Nil à la hauteur environ de la Qéneh actuelle. Le nome avait donc en face de lui, sur la rive gauche, les quatre nomes de Dendérah, de Hou (Diospolis Parva), de Thinis-Abydos et d'Aphroditopolis, dont le dernier seul débordait sur la rive droite. Mais déjà à l'époque ptolémaïque, et plus encore à l'époque copte où les chefs-lieux des nouveaux diocèses chrétiens furent bien loin de se superposer

[1] Cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 40 (= p. 2 du tirage à part).

[2] Le nome de ne touchait pas, comme je l'ai écrit par erreur (*ibid.*, p. 39 = p. 1 du tirage à part), au nome de , car ce dernier était situé beaucoup plus au nord, en face d'Assiout et de Manfalout, sur la rive droite également.

exactement aux anciennes capitales des circonscriptions pharaoniques et gréco-romaines, la confusion entre les nomes dut être assez grande. Le nome de Panopolis, appelé dès lors nome de ⲙⲓⲛ, déborda largement dans sa partie septentrionale sur la rive gauche du Nil, absorbant la partie sud de l'ancien nome d'Aphroditopolis, qui, sous le régime romano-byzantin, ne paraît plus avoir eu aucune existence individuelle. Par contre, les nomes de la rive gauche, et principalement ceux de Hou et de Dendérah, empiétèrent sur la rive droite aux dépens du nome de ⲙⲓⲛ qui perdit ainsi vers le sud ce qu'il avait gagné vers le nord, et dont le chef-lieu occupa dès lors une position beaucoup plus centrale que par le passé. C'est ainsi que plusieurs localités de la rive droite, entre le Gebel el-Târif et le village actuel de Dehechnah, rangées par moi dans le nome Panopolite, ont cessé à l'époque chrétienne de faire partie de ce nome pour se rattacher à celui de Hou ou à celui de Dendérah, dont elles étaient plus voisines; les documents coptes sont formels à cet égard. Enfin la ville de ⲙⲓⲛ-Akhmim[1] dut à son importance de rester aux premiers siècles de la domination musulmane en Égypte ce qu'elle avait été sous le régime byzantin, c'est-à-dire le siège d'une παγαρχία, et il est permis de supposer, bien que la chose ne soit pas absolument prouvée, que les limites de la pagarchie de Πανὸς étaient à peu de chose près celles de l'ancien nome copte de ⲙⲓⲛ, c'est-à-dire qu'elle débordait sur les deux rives du fleuve, touchant au nord à la pagarchie d'Antaeopolis sur la rive droite et à la pagarchie d'Aphroditopolis sur la rive gauche, au sud à la pagarchie de Thinis.

I

Tous ces nouveaux renseignements nous ont été donnés par le quatrième volume des *Greek Papyri in the British Museum* publiés ces dernières années par les soins de MM. Kenyon et Bell, lequel est consacré tout entier à un lot de papyrus originaires d'Aphroditopolis (Kôm Ischgaou)[2]. Ces papyrus sont, pour les études de géographie et de topographie, d'un intérêt considérable par le grand nombre des localités qu'ils nous font connaître dans la Moyenne

[1] Qui, du reste, demeura chrétienne au moins jusqu'au XII^e^ siècle de notre ère (voir plus bas, p. 97), et compte encore aujourd'hui plus de Coptes que de Musulmans.

[2] *The Greek Papyri in the British Museum, Catalogue, with Texts*, vol. IV : *The Aphrodito Papyri*, edited by H. I. Bell, with an appendix of Coptic Papyri, edited by W. E. Crum (London, 1910).

et la Haute-Égypte aux premières époques de la domination musulmane (vii^e et viii^e siècles de notre ère); ils constituent, par leur date et leur contenu, un complément précieux aux papyrus d'Aphroditopolis découverts sur le même site par M. G. Lefebvre en 1907, et dont M. Jean Maspero a entrepris la publication dans le *Catalogue général du Musée du Caire* [1] : ces derniers, en effet, antérieurs d'un siècle et demi environ à ceux du British Museum, nous montrent ce qu'était l'Égypte sous le régime byzantin.

Sous les empereurs de Byzance, à une époque que l'on ne peut encore préciser, les anciens chefs-lieux de nomes de l'Égypte pharaonique, ptolémaïque et romaine, étaient devenus des *pagarchies* (παγαρχίαι), et l'ancien stratège gouverneur du nome avait été remplacé par le pagarque. C'est ainsi que Panopolis, appelée par abréviation sur les papyrus Πανο^π, Πανος, Πανο, ou plus simplement encore Παν, devint le siège d'une pagarchie, désignée elle aussi en abrégé sur les papyrus sous les formes παγαρ^χ, παγ^χ, παρ^χ, παρ, ou simplement π^χ. Les papyrus du British Museum nous fournissent vingt-sept exemples certains de la pagarchie de Panopolis, et un vingt-huitième douteux [2].

De cette pagarchie de Panopolis un assez grand nombre de localités nous sont indiquées, dont voici la liste, dressée d'après le tome IV des *Greek Papyri in the British Museum*, et dans l'ordre alphabétique de l'index :

1. Ἀββᾶ Οὐενειν, qui est un simple κτῆμα, en abrégé κτ^η (papyrus 1461, l. 3).

2. Ἁγίου Κυριακοῦ, *l'église ou le monastère de Saint-Cyriaque*, en abrégé : Αγιου Κυριακ (papyrus 1460, lig. 40), ou simplement γι Κυριακ/ παρ Παν (papyrus 1460, lig. 67).

3. Ἁγίου Σενουθίου, *le monastère de Saint-Schenouti*, le Deir-el-Abiad actuel; il est mentionné sept fois au papyrus 1460, et une fois au papyrus 1471, sous les formes abrégées μον(αστηριου) Αγι Σε . . ., Αγιον Σενο^υ, Αγι^ου Σενο^υ, Αγι Σενουθ, Αγι Σενῦ, Αγιου Σενο[υ]θ[ιου] [3].

[1] Jean Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine* (Le Caire, 1910): deux fascicules déjà parus, comprenant les n^os 67001 à 67089 et 67125 à 67150.

[2] Voir Bell, *op. cit.*, p. 588 (index), où sont groupées toutes les références aux papyrus n^os 1457, 1460, 1461 et 1471. L'exemple douteux est à la lig. 64 du papyrus 1460, où on lit παρ^χ No. Cf. encore Bell, *Journal of hellenic Studies*, t. XXVIII, p. 105.

[3] Cf. *The Aphrodito Papyri*, p. 401, note, et p. 584 (index).

4. Ἁγίου Χριστ(οφόρου?), *le monastère de Saint-Christophe*, cité au papyrus 1460, lig. 7, sous la forme abrégée μον Αγιω Χριστ. La restitution Χριστ(οφόρος) n'est pas certaine, et toute trace de ce monastère paraît avoir aujourd'hui disparu.

5. Αθηρα... (papyrus 1460, lig. 178). Le mot est inachevé. Aurions-nous là une forme dénaturée de l'ancienne Athribis gréco-copte?

6. Ακκυ (?) (papyrus 1460, lig. 27). Localité inconnue par ailleurs.

7. Ακωμ (papyrus 1460, lig. 41). Localité inconnue.

8. Ακωρ (papyrus 1460, lig. 48). Localité inconnue.

9. Ἁρποκράτους (?), *le monastère d'Harpocrate (?)*, mentionné à la lig. 68 du papyrus 1460, sous la forme απο μον Ηραγρατα, et à la lig. 90 du même papyrus sous la forme απο μεν Ηρπ[οκρα?]του. Je dois dire que je ne suis pas très convaincu de l'existence de ce monastère. La troisième référence à laquelle renvoie l'éditeur des papyrus d'Aphroditô[1], απο μεν Ηραγ παν (pap. 1460, lig. 133) me semble devoir être lue, en tout cas, de façon toute différente : απο Μενηρ (ou Μονηρ?) παγ Παν, dénotant ainsi l'existence d'un lieu nommé *Menèr* ou *Monèr* dans la pagarchie de Panopolis; et je ne serais pas éloigné de croire que les deux autres passages doivent contenir le même nom de lieu Μονηρ ou Μενηρ[2].

10. Θηρα (papyrus 1460, lig. 166), distinct de Αθηρα, mais inconnu autrement.

11. Θμαλιξ (papyrus 1461, lig. 1) : c'était au VIIe siècle un χωριον de la pagarchie de Panopolis. Ce lieu m'est inconnu par ailleurs.

12. Θμαχο (papyrus 1460, lig. 4). Localité inconnue par ailleurs.

13. Κανου..... (papyrus 1461, lig. 4) : c'est le nom d'un ἐποίκιον ou grand domaine de la pagarchie de Panopolis.

[1] Index, page 585.

[2] Cette opinion est aussi celle de M. J. Maspero, qui a bien voulu attirer mon attention sur le peu de vraisemblance de la lecture απο μον Ηραγρατα, et me mettre sur la voie de l'interprétation que je propose.

14. κορ (papyrus 1460, lig. 23). Nom incomplet, inconnu.

15. Μαιροκν— (papyrus 1460, lig. 167). Localité inconnue.

16. Μαρωνουτ (papyrus 1460, lig. 25). Localité inconnue.

17. .μμ$^{\chi}$ (papyrus 1460, lig. 99). Localité inconnue.

18. Νησο\ (papyrus 1419, lig. 1336), à lire probablement Νῆσος, *l'île*, et à identifier peut-être avec *l'île Apollinariade*, connue par plusieurs documents grecs et coptes (voir plus bas, p. 112-113).

19. Ουν (papyrus 1460, lig. 165), probablement dans la pagarchie de Panopolis, et inconnue par ailleurs.

20. Παχερκις ou Παχερκος, citée trois fois au génitif comme étant une πεδιάς de la pagarchie de Panopolis : Παχερκε(ως) (papyrus 1457, lig. 115), et Παχερκου (papyrus 1460, lig. 6 et 39). C'est probablement le même nom qui revient au papyrus 1443, lig. 8, sous la forme απο Παυκερχ[εως?]. L'éditeur des papyrus d'Aphroditô pense encore que le nom de lieu Παχουθ (papyrus 1460, lig. 11) peut être une mauvaise orthographe pour Παχερκου ou Παχερκουτ, et être identifié ainsi à la πεδιὰς Παχερκεως[1]. Mais cette assimilation ne me paraît pas absolument évidente.

21. Πενο (papyrus 1460, lig. 180). Localité inconnue par ailleurs.

22. Σαμαχ (papyrus 1460, lig. 17). Localité inconnue.

23. Σινελολοε (papyrus 1460, lig. 101) est une déformation curieuse du nom de lieu copte ϣϵΝΛΛΟΛϵΤ, connu aujourd'hui sous la désignation arabe de شندويل, *Schandaouil*[2] (voir plus bas, p. 119).

24. .σνεο[—]ρ (papyrus 1460, lig. 164) était peut-être dans la pagarchie de Panopolis; mais la chose n'est pas absolument certaine.

25. Ταταωχε (papyrus 1460, lig. 50). Localité inconnue.

26. Τσν, mentionnée deux fois au papyrus 1460 (lig. 44 et 152), n'a rien à voir avec la ΤϹΝ copte du nome de Pemdjé-Oxyrhynchos, aujourd'hui

[1] *Op. cit.*, p. 402, note. — [2] Cf. Cauu, *op. cit.*, p. 406, note.

Etsa (cf. Amélineau, *Géogr.*, p. 530). Je ne vois, d'autre part, aucune raison de l'identifier, comme l'a fait M. Crum[1], avec la ⲧⲥⲩⲧⲉ d'Amélineau (*op. cit.*, p. 586), dont le site est, d'ailleurs, inconnu. Je pense plutôt que nous devons assimiler ce nom avec celui du couvent de ⲧⲥⲏ, cité dans un fragment copte de la Vie de Pakhôme[2] comme un des six monastères établis par ce cénobite dans la région intermédiaire entre Panopolis et Coptos; le même texte nous apprend, en effet, que ce couvent *était dans la terre de Schmin*, ⲉⲛ ⲧⲕⲁⲁ ⲱⲙⲓⲛ. Ce couvent est appelé Ταση dans les *Acta Sanctorum*, 3 mai, 33*, § 52[3]. C'est lui que j'ai signalé au § XLI de mes *Notes géographiques sur le nome Panopolite* (*op. cit.*, p. 94). Je pense qu'il est à identifier avec le couvent d'*Atsa*, دير أتسا, cité dans la Vie arabe de Schenoudi[4].

Je rappelle, en passant, qu'il existe encore *au moins trois autres localités* du nom de ⲧⲥⲏ :

1° Dans le nome Oxyrhynchite : Amélineau, *Géogr. de l'Ég. à l'ép. copte*, p. 530.

2° Au Fayoum : Amélineau, *loc. cit.*

3° Dans le nome de Coptos : Crum, *Catal. Coptic Mss. Brit. Mus.*, n° 434.

27. Ψεν (papyrus 1460, lig. 89). Localité inconnue.

28. Ψιματε (papyrus 1460, lig. 5). Localité inconnue. Peut-être avons-nous le même lieu dans le débris Ψι..... de la lig. 64 du même papyrus.

29. Ψιναϐ (papyrus 1460, lig. 98), Ψ[ι]ναϐελ[ε] (papyrus 1461, lig. 5 et 6), me paraît pouvoir être identifié avec la localité de *Psounbeledj*, en arabe *Kôm-esch-schaqaf*[5]. Un couvent de Ψιναϐλα est connu par les papyrus grecs

[1] Cf. *The Aphrodito Papyri*, p. 103, note. Une localité ⲧⲥⲏ est encore mentionnée sur l'ostracon copte, n° 8240 du Musée du Caire, de provenance malheureusement inconnue (Crum, *Catalogue général, Coptic Monuments*, p. 60).

[2] *Bibliothèque Nationale, mss. copte 129*[11], fol. - ⲟⲁ -, publié par Amélineau dans les *Mémoires de la Miss. franç. du Caire*, t. IV, p. 535.

[3] Cf. Crum, *Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum*, p. 203, note 1. M. Amélineau (*Géogr.*, p. 485) donne une forme copte ⲧⲁⲥⲏ qui n'existe pas, et attribue la mention au 14 mai, p. 38* des *Acta Sanctorum*.

[4] Cf. Amélineau, *Mission franç. du Caire*, I, p. 418-419, et *Géographie*, p. 72-73.

[5] Voir mon article de 1904, § XXVI, p. 83-84 (= p. 44-46 du tirage à part), et le présent article, p. 120.

nos 67139 et 67141 du Musée du Caire, originaires d'Aphroditopolis (J. Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. II, p. 49, 51, 67), et il est possible que Ψιναβλα soit une forme antérieure du nom qu'on écrivit plus tard Ψιναβελε. Enfin un autre fragment de papyrus du Musée du Caire, que M. J. Maspero a bien voulu me communiquer, nous apprend que Ψιναβλα était à l'époque byzantine une *κώμη* : απο [κω]μης Ψιναβλα τō Π[α]ν[οπολιτου νομου][1].

30. Ψιντκα (papyrus 1460, lig. 10), ou Ψιντκ (papyrus 1460, lig. 174), est aussi une *κώμη* de la pagarchie panopolitaine (?), qui ne semble avoir de commun que le nom avec l'*ἐποίκιον* nommée Ψιντκε ou Ψιντκ' (papyrus 1461, lig. 55), laquelle est désignée deux fois aussi comme *χωρίον* (papyrus 1460, lig. 141, et papyrus 1461, lig. 61).

31. Ψ—πο (papyrus 1460, lig. 179) est un nom trop mutilé pour pouvoir être identifié avec quoi que ce soit. Serait-ce le Ψινεποϊτος (génitif de Ψινεποῖς), donné comme nom de monastère par le papyrus 67021, verso, lig. 3, du Musée du Caire? Il ferait, dans ce cas, partie du nome Antaeopolite.

32. Enfin je crois que la Ψωναι du papyrus 1461, lig. 2, si elle fait bien partie de la pagarchie de Panopolis et non de celle d'Antaeopolis, comme semble plutôt le laisser supposer le contexte, peut être assimilée à la Ψωνις des étiquettes de momies de l'époque romaine, l'*Ibsone* ou *Bassouna* des Arabes, entre les gares actuelles de Schandaouil et d'El Maraghah (voir mon article de 1904, § XVII, p. 72-73). Notre papyrus la désigne ici comme un simple *ἐποίκιον*.

Quant à la *κώμη* nommée Ἀράβωνος (ou Ἀράβονος) et désignée par le papyrus byzantin n° 67095 du Musée du Caire (J. Maspero, *op. cit.*, t. I, p. 136), aux lignes 7 et 19, comme faisant partie du *nome Panopolite*, je ne la connais pas par ailleurs et ne sais où la placer.

II

Je reviens maintenant à Panopolis même, et voudrais ajouter quelques remarques concernant les diverses formes orthographiques de son nom.

[1] La *Notitia Dignitatum Orientis*, XXXI, 54, cite dans la région d'Abydos et de l'*Oasis minor* une *Primula* qui est peut-être (?) à identifier avec Ψιναβλα du nome Panopolite. Cf. encore Ψιναβλα dans Saint Athanase (*Historia Arrianorum*, 72).

1° Le tombeau du vizir de Thoutmôsis III *Rekhmârê* contient une liste des localités dont les fonctionnaires lui apportent les tributs en nature dus au roi; le chef-lieu du neuvième nome de la Haute-Égypte figure sur cette liste sous la forme (Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. VI; Sethe, *Urk. der XVIII. Dyn.*, t. IV, p. 1136; Steindorff, *Die ägypt. Gaue und ihre Entwicklung*, p. 25).

2° La liste géographique du Mammisi d'Edfou, récemment déblayée (époque de Ptolémée X Sôter II), nous a conservé intacte la légende du nome Panopolite : le nom du nome y est écrit , et celui du chef-lieu (cf. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 60 et pl. XX).

3° Je ne suis pas du tout certain que la mention (ε)ἰς Πανωπου, relevée par M. Milne sur l'étiquette de momie n° 9352 du Musée du Caire, originaire du Fayoum et datant du II^e^ siècle de notre ère, désigne la ville de *Panopolis* (cf. Milne, *Catal. génér. du Musée du Caire, Greek Inscriptions*, p. 84).

4° Le dernier volume des *Oxyrhynchus Papyri* (Part VIII), publié en 1911 par les soins de M. S. A. Hunt, nous donne un nouvel exemple de la forme grecque Πανῶν πόλις (au datif ἐν τῇ Πανῶν πόλει) sur un document de l'an 2 de l'empereur Numerianus (n° 1115, lig. 11)[1]. Il est à supposer que le pluriel Πανῶν désigne ici le dieu Pan et sa compagne Triphis.

5° Les autres orthographes grecques sont, à l'époque byzantine :

a) ἡ Πανός (à l'accusatif, *εἰς τὴν* Πανός, papyrus grecs byzantins du Musée du Caire n° 67005, lig. 15 et 20, et n° 67076, lig. 6 et 7). Cf. aussi Palladius, *Histoire Lausiaque*, édit. Butler, t. II, p. 94, lig. 6 : *εἰς* Πανὸς τὴν πόλιν;

b) ἡ Πανοπολιτῶν (au génitif, ἀ[π]ὸ τῆς Πανοπολιτῶν [κ]αὶ[λι]πόλεως) Pap. Caire, n° 67023, lig. 6;

c) Πανός (Georges de Chypre, *Descr. orbis Rom.*, § 765, 4, édit. Teubner, et liste épiscopale de l'Empereur Léon le Sage, édit. G. Parthey, n° 769).

d) Πάννος (Hiéroclès, *Synecdemos*, § 731, 5, édit. Teubner).

e) Πανὸς πολις (Notice épiscopale du VII^e^ siècle, publiée par M. H. Gelzer dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1893, t. II, p. 22 sqq.)

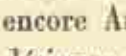
[1] Voir la même forme du nom dans mon article de 1904 (*op. cit.*, p. 45 = p. 7 du tirage à part). C'est aussi celle qu'a employée Strabon (*Géographie*, XVII, 813, 41).

6° Comme noms latins je n'ai à citer que *Panopolis* (Pline, *Hist. nat.*, V, 61) et *Pano* (*Itinéraire d'Antonin*, édit. Parthey et Pinder, § 166, 3). Il est à remarquer que Panopolis a bien été citée à sa place par Pline (V, 61), mais que le nome Panopolite a été rangé à tort par lui (V, 49) parmi les nomes du Delta.

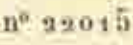
7° Pour le nom copte nous avons la forme ⲧⲛⲟⲗ[ⲓⲥ] ⲡⲁⲛⲟ[ⲥ] sur le manuscrit n° 489 du British Museum, datant du xiᵉ siècle de notre ère (Crum, *Catal. of the Coptic Manuscr. in the Brit. Museum*, p. 232). Sur ce manuscrit un évêque de Panopolis est encore mentionné en l'an 1112 ap. J.-C., ce qui nous indique que la ville n'avait pas cessé d'être chrétienne à cette date avancée. Le manuscrit n° 578 du British Museum (Crum, *op. cit.*, p. 274 donne une autre forme, ⲡⲁⲛⲟⲩ.

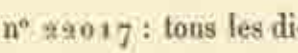
III

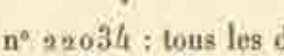
Au sujet de la localité appelée *Sennou* ou *Sen-it*, que j'ai étudiée aux pages 47-57 du tome IV du présent *Bulletin* (= pages 9-19 du tirage à part), voici les nouveaux renseignements qu'il m'a été permis de recueillir :

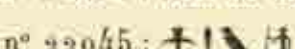
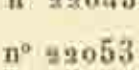
1° Les *Litanies d'Amon* au temple de Louxor, publiées récemment par M. Daressy, mentionnent un Amon , et M. Daressy a identifié cette localité avec Panopolis (Akhmim)[1]; or, dix numéros plus loin, nous avons encore Amon [2]; donc et ne paraissent pas devoir désigner exactement la même chose.

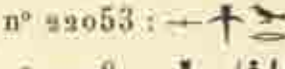
2° Plusieurs stèles du Musée du Caire originaires de la nécropole gréco-romaine d'Akhmim, mentionnent *Sennou* ou *Sen-it;* par exemple :

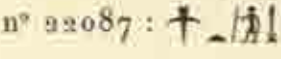
a) n° 22015 : ;

b) n° 22017 : tous les dieux et déesses ;

c) n° 22034 : tous les dieux et déesses ;

d) n° 22045 :  et ;

e) n° 22053 : ;

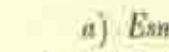
f) n° 22087 : ;

[1] *Rec. de trav.*, XXXII, 1910, p. 64, n° 43. — [2] *Ibid.*, p. 64, n° 53.

g) n° 22114 : tous les dieux et déesses ;

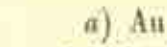
h) n° 22209 :  (var.)[1]. L'addition  ou , après , est le résultat d'une erreur pour , la première fois par oubli de , la seconde par confusion de avec .

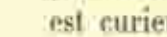
3° Le nom existe encore sur deux stèles du Moyen Empire conservées au Musée du Caire et originaires de localités autres qu'Akhmim :

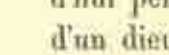
a) *Esneh :* n° 20705 ; un proscynème est adressé à  (Lange-Schäfer, *Catal. général du Musée Caire, Grab- und Denksteine des mittl. Reichs*, II, p. 332 = Bouriant, *Rec. de trav.*, XIII, n° 81).

b) *Abydos :* n° 20423 ; le défunt est  et (Lange-Schäfer, *op. cit.*, I, p. 17-18 et pl. XXX = Mariette, *Catal. des monum. d'Abydos*, n° 678).

b° Deux mentions de la *Sent* de Memphis existent à Saqqarah :

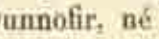
a) Au tombeau de , où le défunt porte, entre autres titres, celui de  (E. et J. de Rougé, *Inscript. hiérogl. copiées en Égypte*, II, pl. XCVII = Mariette, *Mastabas*, D. 38, p. 267-271) ; le déterminatif du mot est curieux, mais peu facile à expliquer ; il affecte les formes suivantes dans la publication de Mariette : (p. 271), (p. 270), et (p. 269).

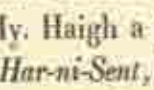
b) Sur un fragment de bas-relief du temple de la pyramide de Téti, où l'on voit  (Quibell, *Excavations at Saqqara*, III, pl. LIV et p. 112).

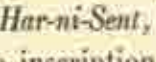
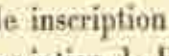
5° La grande stèle en granit rose, originaire de la Basse-Égypte, aujourd'hui perdue, et publiée en 1883 par M. Maspero, fait mention (lig. 15) d'un dieu  (*A. Z.*, XXI, p. 65). Elle est datée de l'an 5 du roi Ménephtah et fait partie de l'ensemble des monuments qui nous ont transmis le récit de la lutte dirigée par ce Pharaon contre l'invasion des peuples de la mer coalisés. Le passage est malheureusement très mutilé, et il n'est pas possible de savoir de quel *Sennou* il est ici question ; je pense toutefois qu'il s'agit de celui de Memphis, et non de celui de Panopolis. L'indication du dieu Horus comme divinité de *Sennou* concorde, en tout cas, avec les données des stèles

[1] Cf. Ahmed bey Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, aux numéros indiqués.

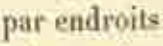
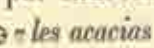
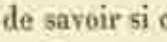
n° 22045, 22053, 22087 et 22209 du Musée du Caire, où ce même dieu Horus est mis en relations avec le *Sennou* de Panopolis.

6° Une inscription magique conservée à l'Évêché de Copenhague nomme un certain Ounnofir, né de Tentamon, qui porte le tire  (cf. Pierl, *Notes géographiques*, 1904, p. 9, II, 2°).

7° Les *Annales d'Assourbanipal* citent (n° 17) un certain *Na-χa-ti-χu-ru-an-si-ni* que D. Hy. Haigh a jadis transcrit par le nom propre égyptien , *Nakht-Har-ni-Sent*, et qu'il a cherché à identifier avec le connu par la grande inscription du roi Piankhi (*A. Z.*, IX, 1871, p. 112 et 115). Mais la transcription de Haigh est fantaisiste, car la forme régulière du nom est connue par la *stèle de Piankhi*, lig. 116 ().

8° Enfin M. Naville (*Bubastis*, pl. XXXV *c*, et p. 23, note 4), à propos d'un fragment trouvé à Bubastis au nom d'un roi Apopi qui y aurait construit *de nombreux piliers* (?) (), a émis l'opinion que le nom propre  désignait une salle spéciale (*hall*) à Panopolis et à Memphis. Il est probable que le nom a eu effectivement ce sens à l'origine, mais je pense que ce sens n'est pas celui que nous devons attribuer au mot déterminé par le signe ⊙ sur les nombreux monuments d'époque postérieure où nous le relevons. Dès le Moyen Empire, *Sennou* ou *Sent* paraît avoir désigné une localité distincte de Apou même.

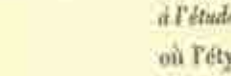
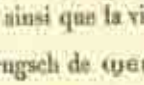
IV

Le *Papyrus géographique Golénischeff*, dont M. Daressy a bien voulu me communiquer une copie, prise jadis par Bouriant, et malheureusement assez peu correcte par endroits, mentionne une localité du nom de  « *les acacias de Soutekh* », qui paraît bien être identique au lieu  « *les acacias de Set* » de la liste géographique de Médinet-Habou [1], déjà cité dans mon précédent travail [2]. Je laisse de côté pour l'instant la question de savoir si cette ville est, ou non, identique à la localité  mentionnée par un texte d'Edfou qui a été reproduit par Brugsch [3]. Mais je

[1] Voir Daressy, *Rec. de trav.*, XVII, p. 119.
[2] *Op. cit.*, p. 59 (= p. 21 du tirage à part).
[3] *Dictionn. géograph.*, p. 277, 784 et 1334, et *Geographie*, I, pl. XXXIV, n° 701 *g*.

voudrais revenir sur ce que j'écrivis jadis relativement à l'identification proposée par M. Daressy de la ville « *les acacias de Set* » avec la ville copte ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ. Je pense aujourd'hui que nous devons accepter cette identification si naturelle, car le nom copte n'est autre chose que la transcription phonétique du nom égyptien, sans l'article initial. En conséquence, l'étymologie inventée par M. Amélineau[1] pour expliquer la forme copte ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ ou ϣⲛⲉⲥⲏⲧ[2], et en même temps la forme grecque du nom de la localité, Χηνοβόσκιον ou Χηνοβοσκία, est à rejeter complètement. Il faut nous résoudre à voir dans ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ « *les acacias du dieu Set* », et dans Χηνοβόσκιον ou Χηνοβοσκία « *le lieu où l'on engraisse les oies* »[3], et nous résigner à ne pas savoir d'où est venue cette appellation grecque, tout comme nous ignorons l'origine de l'appellation moderne قَصر الصَّياد, *Qasr es-Sayad*, « *le Château des Chasseurs* », donnée actuellement par les Arabes à cette ancienne localité. Cette orthographe arabe est celle qu'on peut lire sur la feuille 10 de l'*Atlas* de la Description de l'Égypte, tandis que celle du *Dictionnaire géographique* de Boinet bey[4], reproduite sur la carte du *Guide Baedeker*, est, fautivement, القَصر والصَّياد, *El Kasr wel Sayâd*, « *le Château et les Chasseurs* ». La ville de ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ-Χηνοβόσκιον-Qasr es-Sayad n'a, en tout cas, aucun rapport avec les différentes localités , ou , avec lesquelles j'avais cru, tout d'abord, sur la foi de Brugsch, pouvoir l'identifier[5].

J'ajoute qu'un compte démotique conservé au Musée du Caire (Spiegelberg, *Catalogue général, Demotische Inschriften*, p. 79, n° 3066, A, lig. 7) nous a transmis le nom d'une localité *Šʿ ni St* (?), qui paraît bien devoir être à identifier avec la ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ des monuments coptes.

[1] *Géogr. de l'Ég. à l'époque copte*, p. 432. Cf. encore en 1908, p. 17-18 des *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne* du même auteur, où l'étymologie  est maintenue, ainsi que la vieille identification proposée par Brugsch de ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ avec .

[2] Ostracon du British Museum, lig. 7 (Crum, *Coptic Ostraka*, n° 476). Cf. aussi la *Vie de Pakhôme* (Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 534, 576, 596).

[3] Voir pour ce mot: *Geoponica*, XIV, 22, 1 (χηνοβόσκιον); Varron, *De re rustica*, III, 10, 1, etc. (χηνοβοσκεῖον); Columelle, VIII, 14, 1 (χηνοβοσκός).

[4] *Op. cit.*, p. 312 et 645. Je ne pense pas qu'on puisse considérer قَصر الصَّياد comme une traduction de Χηνοβόσκιον.

[5] *Op. cit.*, p. 57-58 (= p. 19-20 du tirage à part). Voir Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1392.

Mais si Chénoboskion-Qasr es-Sayad est bien la ville de ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ, « *les acacias de Set* », elle ne peut pas être identifiée, d'autre part, comme l'a tenté, il y a longtemps, M. Daressy, avec la ville de  citée sur une liste géographique du grand temple d'Abydos [1]. Cette dernière, située entre -Dendérah et -Diospolis Parva, ne paraît pas avoir appartenu au nome Panopolite, mais plutôt à l'un des deux nomes Tentyrite ou Diospolite.

Revenant à la ville de Chénoboskion, j'ajouterai que la version arabe de la *Vie de Pakhôme*, publiée par M. Amélineau, nous donne une transcription arabe *Schinoubeskia* et une étymologie du nom grec : في ارض السماه شينوبسكيا اى مرعى الوز [2] « dans la terre nommée *Schinoubeskia*, c'est-à-dire l'endroit où paissent les oies ».

La *Vie memphitique de Pakhôme* (*Cod. Copt. Vatic.* n° 69, fol. 133 ⲛⲍ) nous apprend, d'autre part, qu'il y avait à ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ, sur les bords du fleuve, un petit temple nommé par les anciens *Temple de Sérapis* : « le jeune Pakhôme s'enfuit d'Antinoé vers le sud ϣⲁⲛⲧⲉⲕⲉⲓ ⲉⲟⲩ†ⲙⲓ ⲛⲉⲣⲓⲙⲟⲥ ⲭⲉ ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ. ⲛⲑⲟⲩ ⲁⲉ ⲁⲫⲟⲉ ⲛⲁⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲟⲩⲕⲟⲩⲭⲓ ⲛⲉⲣϥⲉⲓ ⲍⲓⲭⲉⲛ ϥⲓⲁⲣⲟ ⲉⲱⲁⲩ-ⲛⲟⲩ† ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲍⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲥ ⲭⲉ ϥⲙⲁ ⲛⲥⲉⲣⲁⲡⲓⲥ » [3]. La version arabe transcrit le nom propre ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ par شاناسات, *Schanasat* [4], et cette transcription se retrouve encore dans un autre passage de la même Vie memphitique de Pakhôme [5]. Ce passage nous apprend, en outre, qu'à l'époque où vivait Pakhôme, ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ faisait partie du nome Diospolite, en face de la capitale duquel il était en effet situé : ⲁⲩⲱⲱⲛⲓ ⲛϧⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲟⲟⲩ ⲁⲓⲟⲥⲛⲟ-ⲗⲓⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩ†ⲙⲓ ⲭⲉ ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ [6]. Ce texte est donc en contradiction formelle avec Ptolémée (II^e siècle ap. J.-C.), qui range Χηνοβοσκία dans le nome Panopolite (liv. IV, chap. v, § 32), et semble prouver qu'à la basse époque romaine le nome de Hou-Diospolis s'était largement accru aux dépens du nome de Panopolis (cf. P. Ladeuze, *Essai sur le cénobitisme Pakhômien*, 1898, p. 173, note 2).

[1] Cf. Brugsch, *Geographie*, III, p. 11 et 8, et Daressy, *Rec. de trav.*, X, 1888, p. 139 et 141. Brugsch (*Dictionn. géograph.*, p. 398-399) orthographie le nom .

[2] *Annales du Musée Guimet*, t. XVII, p. 379.

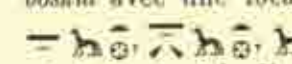
[3] Amélineau, *Vie de Pakhôme* (*Annales du Musée Guimet*, t. XVII, p. 7-8).

[4] *Ibid.*, p. 344.

[5] *Ibid.*, p. LII et LXXI.

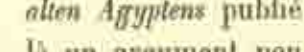
[6] *Ibid.*, p. XVIII et p. 2 (*Cod. Copt. Vatic.* n° 69, fol. 130 ⲣⲗ). Aussi Champollion (*L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 241-243 et p. 375) a-t-il rangé ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ dans le nome Diospolite (chef-lieu Hou).

Enfin Étienne de Byzance nous apprend que rien ne justifie le nom grec de la ville, car on n'y voit aucun enclos à engraisser les oies, et que la ville honore le crocodile : Χηνοβοσκία, πόλις Αἰγύπτου. Ἀλέξανδρος ἐν πρώτῳ Αἰγυπτιακῶν. Ἀντικρὺ δὲ τοῦ Διο(σ)πολίτου Χηνοβοσκίον, μηδὲν εἰς τὴν προσηγορίαν ἐμφέρουσα· νομὰς γὰρ χηνῶν οὐκ ἂν ἴδοι τις οὔσας, ὑπερβάλλουσαν δὲ τὴν περὶ κροκοδείλου σπουδήν· τὸ ἐθνικὸν Χηνοβοσκιάτης [1]. A l'époque de Justinien, la ville de Chénoboskion semble donc ne plus faire partie du nome Diospolite, mais être revenue au nome Panopolite, auquel elle était rattachée au IIe siècle.

C'est probablement l'indication d'Étienne de Byzance que la ville honorait d'un culte particulier le crocodile, qui a conduit Brugsch à identifier *Chénoboskia* avec une localité souvent mentionnée par les textes hiéroglyphiques,  (cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1093), où était adoré le dieu-crocodile Sobkou [2]. La même identification est encore proposée par Dümichen sur la carte jointe à son ouvrage *Zur Geographie des alten Ägyptens* publié en 1894 par M. Spiegelberg. Mais, en somme, c'est là un argument peu probant, car le dieu-crocodile Sobkou était adoré à peu près dans chaque localité située sur le bord immédiat du fleuve ou d'un canal.

L'*Itinerarium Antonini Augusti* mentionne *Cenoboscio* (variantes orthographiques *Caenoboscio*, *Caenobosio*, *Cenobosio*, *Chenoboscio*) sur la rive droite du Nil, entre *Copton* (Coptos) et *Thomu*, à quarante milles romains en aval de la première et à cinquante milles romains en amont de la seconde [3]. Les éditeurs Parthey et Pinder nous apprennent que ce poste a été identifié par Jomard avec *Abou-Marrah* ou *Abou-Maouah* [4], par Lapie avec *Chourieh*, et que l'identification avec *Qasr es-Sayad*, admise aujourd'hui par tous les savants, remonte seulement à Wilkinson [5]. Les trois localités d'Abou-Marrah, Chourieh et Qasr es-Sayad sont, du reste, fort peu distantes l'une de l'autre.

[1] Édition Holstein, Berkelius et Th. de Pinedo (Leipzig, 1825), t. I, p. 463. Cf. aussi t. II, p. 748; t. III, p. 1268; t. IV, p. 1981-1989.

[2] Une variante citée par Brugsch, d'après Wilkinson, appellerait la ville  «*la terre de Sebak*».

[3] Édition Parthey et Pinder, 1848, § 166, n° 1.

[4] *Description de l'Égypte*, t. XVIII, 3e part., p. 66.

[5] *Itinerarium Antonini*, p. 324 (Index). — Cf. Wilkinson, *Manners and Customs*, nouv. édit., 1878, t. II, p. 372.

V

Au sujet de Tesminé que j'ai étudié au § XI (*op. cit.*, p. 63-64), j'ajouterai que le couvent portait en grec, outre le nom de Τισμιναί[1], ceux de τὸ Μηνὲ et τὸ Μήν, et qu'il était situé tout près de Panopolis, περὶ τὴν Πανὸς[2]. La Vie arabe de Pakhôme transcrit le nom grec par دشمى, *Deschmini* (Amélineau, *Ann. du Mus. Guimet*, t. XVII, p. 574), et ajoute que Pakhôme mit à la tête de ce nouveau monastère un certain *Pétronios*. Or, plus loin, un autre couvent, dont Pétronios est également le supérieur, est appelé اشمى, *Aschmini* (*ibid.*, p. 646). Je serais donc fort tenté de voir dans ces deux couvents *Deschmini* et *Aschmini* un seul et même monastère, et par suite à identifier *Eschminy* de mon § XLII (*op. cit.*, p. 95) avec *Tesminé* de mon § XI (*op. cit.*, p. 63).

Les papyrus byzantins du Musée du Caire citent à quatre reprises, je pense, le monastère de *Tesminé*, sous les formes suivantes où l'étymologie a été méconnue, et où le ⲧ- du début, ayant été pris pour l'article féminin, a disparu :

1° Pap. 67058, col. VIII, lig. 3 : μον Σμινος;

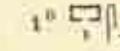
2° Pap. 67170, lig. 5 : μον Ζ[μινος?];

3° Pap. 67170, lig. 12-13 : απο της ειρημ̣ κωμ̣ Ζμινο[ς] του [αυ]τ̣ου Πανο[πολιτ]ου νομου.

4° Pap. 67171, lig. 7 : μον Ζμινος[3].

VI

Le *Papyrus Golénischeff* et les autres listes géographiques nous permettent d'ajouter à la liste des localités ayant probablement fait partie du nome Panopolite les noms suivants :

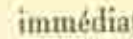
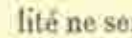
1°  = *la Demeure du Silence* », citée au *Papyrus géographique Golénischeff*[4]

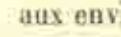
[1] *Acta Sanctorum*, 19 mai, et *Vie de Pakhôme*, à Paris, encore inédite (Ladeuze, *Essai sur le cénobitisme Pakhômien*, p. 177).

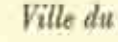
[2] Ladeuze, *op. cit.*, p. 177 (vie de Pakhôme).

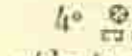
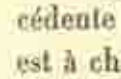
[3] Je dois ces renseignements, encore inédits pour la plupart, à l'obligeance de M. J. Maspero.

[4] Ce papyrus appartient à l'époque qui suivit immédiatement la chute des rois Ramessides. M. Golénischeff en a publié en 1902 (*A. Z.*, XL, p. 108) la partie comprise entre Hermopolis et Memphis; le reste est, à ma connaissance, encore inédit. M. Daressy a bien voulu me communiquer la copie d'une transcription, assez incorrecte malheureusement par endroits, faite jadis par Bouriant, et je lui en exprime ici tous mes remerciements.

immédiatement après  – Ptolémaïs – المنشاة (El Minschah). Cette localité ne semble pas avoir été connue de Brugsch, car le  qu'il signale à la page 757 de son *Dictionnaire géographique* est une localité de la Basse-Égypte. Le nom ne m'est connu par aucun monument autre que ceux énumérés par Brugsch. En raison de l'ordre sud-nord suivi par le papyrus géographique Golénischeff je serais disposé à placer cette ville quelque part aux environs de la moderne Balasfourah, c'est-à-dire non loin de la capitale du nome Panopolite, mais de l'autre côté du fleuve.

2° , qui vient immédiatement après  sur le papyrus Golénischeff, est à chercher, je pense, sur la rive occidentale, peut-être non loin de Balasfourah (بلصفورة). J'avais tout d'abord songé à l'identifier avec *Balasfourah* même; mais la Liste des Évêchés (*Mss. de Lord Crawford*, fol. 33 *a*, verso) nous apprend que بلوسبور est en copte ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲟⲩⲣⲟ, *la Ville du Roi*, étymologie qui ne concorde pas avec le nom hiéroglyphique du papyrus Golénischeff.

3° , qui vient après le nom précédent au papyrus Golénischeff, est la localité que j'ai citée au § IX de mon travail antérieur[1] sous le nom *Hakaka*, et que M. Daressy a identifiée avec «El-Agagièh à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Sohag»[2]. El Agagieh ne figure pas au *Dictionnaire géographique de l'Égypte* dressé par Boinet bey[3]; mais elle est citée dans la *Description de l'Égypte*[4] comme étant située tout au nord de la province moderne de Guirgah; elle est écrite الحجاجية, transcrite *El-Agâgieh* ou *El-A'gâyeh*, et placée à l'extrémité ouest de la vallée, tout contre le désert libyque, à une latitude légèrement septentrionale par rapport à celle d'Akhmim.

4° , placée sur le papyrus Golénischeff entre la précédente et la ville bien connue de , capitale du X^e^ nome Aphroditopolite, est à chercher sur la rive occidentale du fleuve entre El-Agagieh au sud et Kôm-Ischgaou au nord, mais sans qu'on puisse déterminer avec plus de précision son emplacement.

[1] *Bulletin de l'Institut français*, t. IV, 1904, p. 62-63 (= p. 24-25 du tirage à part).

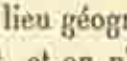
[2] *Rec. de travaux*, t. XVII, 1895, p. 119.

[3] Le Caire, 1899.

[4] Tome XVIII, 3^e^ partie, p. 77, et *Atlas topographique*, feuille 11.

5° En dehors de ces quatre localités du papyrus géographique Golénischeff, il convient encore de mentionner celles qui ont été relevées par M. Daressy autour de la terrasse du grand temple de Médinet-Habou; cette liste doit être, il est vrai, utilisée avec prudence, car elle contient, outre des noms géographiques, un certain nombre de localités purement mythologiques. Parmi ces dernières il convient peut-être de ranger le n° 11 de la série nord, mentionnant un Horus dans [1]; cette localité ne m'est pas connue par ailleurs, et Brugsch ne la mentionne pas dans son *Dictionnaire géographique*.

6° Le n° 13 de cette même liste de Médinet-Habou, au contraire, paraît bien avoir été un lieu géographique de la région panopolitaine; il est malheureusement détruit, et on n'en peut lire que la fin, . *du sud*. En raison de l'ordre sud-nord de la liste ce lieu est à chercher au sud de -El Agagieh, qui occupe le n° 15 de la liste de Médinet-Habou.

7° Le n° 16 de cette liste est la localité , avec culte du dieu Sobkou, que j'ai déjà signalée au § XIII de mon précédent travail, sous le nom de *Per-Ankhit*[2], et que M. Daressy, l'appelant *Pa-ankh*, a placée au pied du Gebel El-Scheikh-Haridi, sur la rive droite, vis-à-vis de Tahta[3]. Je n'ai pas de nouveau renseignement à signaler concernant cette localité, mais je ferai remarquer que si l'emplacement à elle assigné par M. Daressy est bien celui qu'elle occupait jadis, cette ville peut aussi bien être rangée dans le X^e^ nome-Aphroditopolite que dans le IX^e^ nome-Panopolite. Il est, en effet, peu vraisemblable que le nome de Min se soit étendu sur la rive droite plus loin vers le nord que l'endroit où l'éperon rocheux du Gebel El-Scheikh-Haridi vient baigner son pied dans le fleuve, par environ 26° 45′ de latitude nord[4]. Je voudrais, à ce propos, revenir sur ce que j'ai écrit en 1904 relativement à la limite nord du nome Panopolite, et principalement sur la carte du nome que j'ai publiée à la suite de mon travail. Sur cette carte, en effet, j'ai indiqué comme confinant

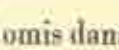
[1] *Rec. de trav.*, t. XVII, 1895, p. 119.

[2] *Bull. Inst. franç.*, t. IV, p. 67 (= p. 29 du tirage à part).

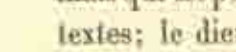
[3] Daressy, *loc. cit.* M. Daressy me signale qu'il est disposé aujourd'hui à placer cette ville sur la rive gauche, et à l'assimiler à la Crocodilopolis de Ptolémée entre Aphroditopolis et Ptolémaïs Hermiou.

[4] La mention 27° que j'ai indiquée jadis (*op. cit.*, p. 44) est à corriger, car le 27° degré de latitude passe beaucoup plus au nord, à Badari, à la limite approximative des nomes X et XII.

vers le nord, sur la rive droite, au nome Panopolite, le nome Antaeopolite. Mais la chose n'est exacte que pour les époques ptolémaïque et suivantes, car la ville de -ⲧⲕⲱⲟⲩ-Ἀνταιούπολις ou Ἀνταίου κώμη, qui donna alors son nom à tout l'ancien XII[e] nome des listes égyptiennes, faisait partie aux époques pharaoniques du X[e] nome, ou nome Aphroditopolite, lequel débordait largement sur la rive droite du fleuve. Le seul nome contigu au IX[e] nome-Panopolite vers le nord était donc, jusque sous les Ptolémées au moins, le X[e] nome-Aphroditopolite, aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche, et le XII[e] nome des listes égyptiennes était situé beaucoup plus au nord entre le Gebel Selin au sud et le Gebel Abou Féda au nord, c'est-à-dire exactement en face du XIII[e] nome-Lycopolite.

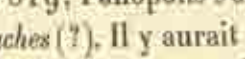
8° Un autre nom que j'ai omis dans ma liste de 1904 est celui de . Brugsch a étudié cette localité à la page 11 de son *Dictionnaire géographique*, et a traduit le nom par «*maison de la lune*», ajoutant que c'était là une localité du temple de Min à Panopolis. Le nom est cité au *Papyrus n° 3 de Boulaq*, page 9, lig. 5. A Dendérah on trouve la variante .

Ce nom géographique semble être identique au , *Haït-ìdh*, mentionné sur un relief du temple de Ptolémée XIII Aulète découvert à Athribis, en face Panopolis, par M. Petrie en 1908, et sur lequel le dieu Min est appelé [1], avec cette différence toutefois que le disque et le croissant lunaires ont été remplacés ici par le disque solaire inséré entre les cornes de vache.

M. J. H. Walker, qui a étudié les inscriptions trouvées dans le temple d'Athribis, a identifié ce lieu *Haït-ìdh* avec un autre, qui lui ressemble, en effet, mais qui est pourtant, je crois, différent, bien qu'il ait été trouvé dans ces mêmes textes; le dieu Min y est dit encore [2]; mais, malgré le parallélisme évident des deux légendes, il ne me paraît guère possible d'admettre l'identité entre  ou  et le signe , si l'original porte bien réellement ce dernier signe. M. Walker a lu, du reste, ce dernier nom propre de façon différente, *Hat-ꜥ*.

[1] Petrie, *Athribis*, pl. XVIII. Cf. aussi p. 18, où le lieu *Ht-ỉ'b* est identifié à *Ekhmim*. — [2] *Ibid.*, pl. XVII; cf. p. 17.

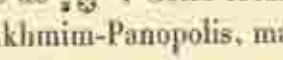
En tout cas, que nous ayons là une seule appellation topographique ou deux, je ne pense pas qu'il convienne de chercher l'identification en dehors de Panopolis même. C'étaient là probablement des désignations spéciales de la ville même ou de certaines parties de la ville, de temples distincts ou simplement de parties du grand temple de Min.

9° D'après un texte de Dendérah, cité par Brugsch dans son *Dictionnaire géographique*, p. 819, Panopolis s'appelait encore du nom de , *la demeure des vaches* (?). Il y aurait peut-être lieu de tenter un rapprochement entre cette désignation et celle de  qui vient d'être mentionnée.

10° L'appellation , variante , *maison de la lune*, mentionnée plus haut, a probablement aussi un rapport étroit avec un autre surnom que Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 1022) nous fait connaître pour Panopolis. Ce surnom est [1], « *la ville du taureau chaud* », et se rapporte encore au rôle de dieu lunaire joué par Min dans sa capitale Panopolis.

11° La stèle ptolémaïque n° 22057 du Musée du Caire, originaire d'Akhmim, mentionne plusieurs localités dans la titulature du défunt; outre -Coptos, -Akhmim, -Tesminé, -Dendérah, elle signale encore un dieu Sokaris de [2]. Cette localité était située, selon toute vraisemblance, non loin d'Akhmim-Panopolis, mais je ne puis rien dire de plus précis sur sa position: Brugsch ne l'a pas connue.

12° Les *Litanies d'Amon* au temple de Louxor, publiées récemment par M. Daressy, mentionnent entre -Panopolis-Akhmim et -Lycopolis-Assiout une localité [3], *Fkaou*, qui doit être cherchée à coup sûr sur le territoire de l'un des nomes IX, X, XI ou XII de la Haute-Égypte, mais que Brugsch ne paraît pas avoir connue, et que je ne suis pas parvenu encore à identifier.

Il ne peut être question de rapprocher cette ville du nom  que l'on a cru pouvoir lire sur la stèle n° 22017 du Musée du Caire, originaire d'Akhmim, et où le défunt est dit [4]; M. Daressy,

[1] Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXI, n° 9.

[2] Ahmed bey Kamal, *Catal. génér. du Musée du Caire, Stèles ptolémaïques et romaines*, n° 22057. Le signe — est incertain.

[3] *Recueil de travaux*, t. XXXII, 1910, p. 65, n° 54.

[4] D'après Ahmed bey Kamal, *op. cit.*, t. I, p. 18-19, n° 22017.

en effet, a revu soigneusement la stèle en question, et a pu constater que la lecture  d'Ahmed bey Kamal était inexacte; le texte porte , et montre ainsi qu'il s'agit probablement du nome de , dont Horus était, en effet, la divinité principale [1].

Ce lien  n'a également aucun rapport avec la ville  (var. ), qu'on trouve sur la statue naophore n° 97 du Vatican (Touraieff, *A. Z.*, XLVI, p. 75), et qui est à placer dans le Delta, probablement dans le XIX^e^ nome (cf. Spiegelberg, *Orientalistiche Literatur Zeitung*, IV, 1901, p. 227-229, et *A. Z.*, XLIX, 1911, p. 130-131).

VII

Au sujet du poste militaire romain de *Thomu*, que j'ai étudié au § XII (cf. *Bull. Inst. franç.*, t. IV, p. 65-67 = p. 27-29 du tirage à part), j'ai à relever les quelques erreurs ou omissions suivantes :

1° Un *lapsus* m'a fait écrire que le poste était à 40 milles romains en aval de Chénoboskion, alors que l'*Itinéraire d'Antonin* donne une distance de *50 milles* (Sayce, *Proceedings*, XXX, 1908, p. 18).

2° J'ai oublié d'indiquer que, bien avant Wilkinson, les savants Jomard et Lapie s'étaient occupés de placer Thomu sur la carte, et que tous deux avaient été d'accord pour identifier Thomu avec le village de *El Charq*, à quelques kilomètres à l'est d'Akhmim, toujours sur la rive droite (cf. *Itinerarium Antonini Augusti*, édit. Parthey et Pinder, p. 391, *Index*, et aussi l'*Atlas de la Commission d'Égypte*, feuille 11).

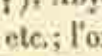
3° Le village actuel avec lequel Dümichen a identifié Thomu ne s'appelle pas الجولى, comme je l'ai laissé imprimer deux fois par erreur, mais الخولى, *El Khaouli* (cf. *Description de l'Égypte*, t. XVIII, 3^e^ partie, p. 74 : *El Khaouly*).

4° L'éditeur de la *Notitia Dignitatum*, identifiant Thomu avec le village actuel de العساوية, *El Essawieh*, avait raison; l'objection que j'ai faite à cette iden-

[1] Noter encore sur la stèle n° 22017 du Musée du Caire la variante curieuse  pour le nom d'Apou-Panopolis.

tification ne tient pas, car le *Dictionnaire géographique de l'Égypte* de Boinet bey et la dernière carte du Guide Baedeker (*Égypte*, 1908) montrent que le nom d'El Essawieh s'applique à deux villages, dont l'un s'appelle *Essawieh El-Charq*, *Essawieh de l'est*, et occupe la rive droite. Ce dernier est à coup sûr le *El-Charq* de Jomard (*Descr. de l'Égypte*, t. XVIII, 3e partie, p. 74), de Lapie, et de l'Atlas de la Commission d'Égypte; sa distance par rapport à Akhmim correspondant exactement aux données de l'*Itinéraire d'Antonin*, il est à peu près certain que Thomu doit avoir occupé l'emplacement d'Essawieh El-Charq.

5° Cette identification est confirmée par la découverte récente du Prof. A. H. Sayce (*Proceedings*, XXX, 1908, p. 18, § V), qui a remarqué à l'extrémité nord du Gebel el-Toûkh, sur la rive droite du Nil, *les restes d'une ville fortifiée*, dont, malheureusement, les *sebakhin* n'ont pas laissé grand'chose. On y voit aussi quelques tombes de l'époque pharaonique, et, dans le désert, au pied de la montagne, un vaste cimetière des périodes romaine et copte, qui a été définitivement pillé par les indigènes. Comme le pense très justement M. Sayce, nous devons avoir là tout ce qui reste de l'ancien poste romain de Thomu.

6° Enfin, je crois que l'étymologie proposée par Dümichen pour le nom propre *Thomu* est exacte, et que nous avons bien à identifier cette place avec la ville , *Amou*, des monuments égyptiens. Cette ville est citée entre Abydos et Panopolis sur le texte de Karnak qui énumère toutes les localités où était adorée la déesse Hathor; or, après les villes de Dendérah (), Diospolis parva (), Abydos (), vient , puis Panopolis (), Aphroditopolis (), etc.; l'ordre géographique sud-nord est donc rigoureusement suivi, et peut fort bien être *Thomu* (cf. Dümichen, *Geograph. Inschriften*, I, Taf. XCIII, col. 6). Mais il ne résulte pas le moins du monde de ce document, comme l'a cru Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 326-327), que soit situé sur la rive gauche et identique à Ptolémaïs, dont nous connaissons fort bien, d'ailleurs, le nom hiéroglyphique, , et le site actuel, Menschat-Akhmim. est encore citée comme ville d'Hathor au *Papyrus du lac Mœris*, A, 4, où le texte ajoute que les arbres croissent sur son territoire (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1025). La ville s'appelait donc « *les arbres-àmou* », peut-être « *les dattiers* », comme a traduit Brugsch.

Nous n'ignorons donc plus, dans la série successive des noms de cette localité, que le nom copte, et nous avons les identités suivantes, qui peuvent être, je pense, considérées comme absolument certaines :  = *Thomu* = العِسَاوِيه شرق, *El Essawieh Charq* [1].

Je ne rappelle que pour mémoire, en terminant, l'hypothèse insoutenable de Wilkinson [2] suivant laquelle la *Thomu* de l'*Itinéraire d'Antonin* serait à rapprocher de la ⲟⲙⲟⲩⲓ ⲛ ⲡⲁⲛⲉⲍⲏⲟⲩ citée par Champollion [3].

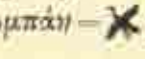
VIII

En ce qui concerne Βομπάη, localité que j'ai étudiée au § XVI (*op. cit.*, 69-71 = p. 31-33 du tirage à part), je n'ai à ajouter que deux remarques :

1° Le nom grec se trouve encore, outre les monuments que j'ai déjà cités, sur quatre étiquettes de momies en bois trouvées à Akhmim et conservées au Musée du Caire sous les n^os^ 9342, 9367, 9374, 9379 (= Mᴜsᴇ, *Catal. génér. du Musée du Caire, Greek Inscriptions*, p. 81, 82, 102, 105). La dernière paraît indiquer que Βομπάη était à l'époque romaine (II^e^ siècle) une κώμη : [ἀπὸ κώ]μης Βομπάη.

La forme démotique *Pr-bu-ḥa* se rencontre, avec la forme grecque, sur l'étiquette n° 9367 (Spiegelberg, *Catal. général, Demotische Inschriften*, p. 82-83), et on la trouve, seule cette fois, sur l'étiquette n° 9392 du Musée du Caire (*op. cit.*, p. 85).

Cette localité est aussi mentionnée sur un grand nombre d'étiquettes de momies (*mummy labels*) du British Museum, entre autres sur le n° 23191, signalé par M. Hall dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, vol. XXVII, 1905, p. 119, n° 50.

2° En ce qui concerne l'étymologie du nom, M. Hall observe (*loc. cit.*) que la tablette bilingue (grec et démotique) n° 26439 du British Museum donne l'équivalence Βομπάη =  = *Pabunâḥâ*, c'est-à-dire *The Place*

[1] D'après Bouriant, *Dict. géogr.*, p. 183, cette *nahieh* compte aujourd'hui environ un millier d'habitants, avec une dépendance; la mention *rive gauche* est fautive; elle a été, du reste, corrigée par l'auteur, *ibid.*, p. 639.

[2] *Modern Egypt and Thebes*, p. 108.

[3] *L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 263-264. Voir plus bas, p. 114.

of the Palace. D'autres tablettes bilingues du Musée du Louvre, publiées par M. Revillout (*Revue égyptologique*, t. VI et suivants), confirment cette identité, avec l'article en moins : , var.  (Louvre n° 9495)[1]. Le π de Βομπάη est probablement dû à l'intercalation dans la prononciation, sinon dans l'écriture, de l'article entre les deux mots et , de sorte que le nom égyptien complet devait être « *Place of the Palace* » (Hall, *loc. cit.*, p. 120), ou *Bu-n(pa)ȧḥȧt* (*ibid.*, p. 121).

M. Hall revient ensuite sur la réfutation par MM. Amélineau[2] et Spiegelberg[3] de l'identification proposée par M. Revillout pour Βομπάη. Ce dernier a, en effet, rapproché cette localité de la ville  du nome Cynopolite, mentionnée au *Dictionnaire géographique* de Brugsch, p. 476 ; mais pareil rapprochement ne peut se soutenir pour la raison que toutes les étiquettes portant le nom de Βομπάη ont été trouvées dans la région de Sohag, sur le territoire du nome Panopolite.

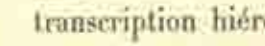
Enfin M. Hall réfute aussi l'étymologie  *Bu-n-pa-ḥêt*, ΠΑ-Μ-ΠΑ-2Η, proposée par M. Spiegelberg[4], car elle n'offre pas de signification (*loc. cit.*, p. 121 ; cf. aussi *Proceedings*, XXX, p. 9, note).

Revenant encore sur la question en 1908 (*Proceedings*, vol. XXX, p. 9, note), M. Hall a corrigé aussi sa propre étymologie de Βομπάη, dont la forme grecque, dit-il, montre que l'élément final du nom n'était pas le mot féminin  *palais*, mais le mot masculin , *stèle* ; car, si l'article masculin n'est pas écrit en démotique, il n'en était pas moins prononcé. Βομπάη signifierait donc finalement, pour M. Hall, *l'endroit de la stèle*. Cette nouvelle étymologie ne nous est, du reste, pas plus utile que les précédentes pour nous aider à retrouver le site antique de la localité.

IX

M. Hall, toujours à propos des étiquettes de momies du British Museum, a cherché aussi à fixer l'étymologie égyptienne du nom propre Ψώνις (απο

[1] *Revue égyptologique*, t. VII, p. 30.
[2] *Géographie de l'Ég. à l'époque copte*, p. 104.
[3] *Aegypt. und griech. Eigennamen*, p. 67*.
[4] *Loc. cit.*

Ψωνεως, British Museum, n° 24552), d'après les seize tablettes bilingues (grec et démotique) que possède le Musée Britannique. Les mots απο Ψωνεως sont traduits en effet sur ces tablettes par une périphrase démotique dont la transcription hiéroglyphique est , *p-rom-n-Psône*, et dont la traduction reste incertaine (*Proceedings*, vol. XXVII, 1905, p. 162, n° 64, et p. 163). Cette étymologie est, du reste, en opposition avec celle des étiquettes n^os^ 38 et 110 de la collection Forrer, *pr-swn* (cf. Spiegelberg, *op. cit.*, p. 71*).

M. Hall ne paraît pas avoir lu ma note sur cette localité (*Bull. Inst. franç.*, IV, 1904, p. 72-73), et ne connaît pas l'identification, certaine cependant, je pense, que j'en ai faite avec le ⲛⲥⲟⲟⲩⲛ de la Vie d'Apa Pamin (ⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲙⲉ ⲙⲛⲉⲛⲏⲩⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲟϥ ⲛⲁⲙⲓⲛ)[1] et l'*Ibsone* du P. Vansleb. Il ne connaît pas davantage l'étiquette de momie n° 10626 du Musée de Berlin, publiée par Krebs (*A. Z.*, XXXII, 1894, p. 51, n° 85), et citée par Spiegelberg (*op. cit.*, p. 71*) et par moi-même (*op. cit.*, p. 72), où Ψώνις est dite formellement faire partie du nome Panopolite : τοῦ Πανοπολ(ίτου) *νομοῦ*. Sans quoi il ne se poserait pas la question de savoir où était placée *Psônis*, et ne s'attarderait pas à réfuter la bévue de M. Revillout (*loc. cit.*, n° 25) d'après laquelle Ψώνις serait *Syène;* cette dernière est en effet sur la rive droite du Nil, tandis que la ville copte de ⲛⲥⲟⲟⲩⲛ était située *à l'occident du fleuve*[2].

X

L'*Ile Apollinariade* (Gauthier, *op. cit.*, p. 73-74 = p. 35-36 du tirage à part) est signalée par trois étiquettes de momies outre celles que j'ai citées :

1° Deux au Musée du Caire (n^os^ 9348 et 9369), originaires d'Akhmîm (Milne, *Catalogue général, Greek Inscriptions*, p. 90 et 97) : la première donne simplement ἀπο τῆς Νήσου, la seconde ἀπὸ Νήσου Ἀπολλιναριάδος (pour cette dernière, cf. Spiegelberg, *Catal. génér., Demotische Inschriften*, p. 83).

2° Une dans la collection Hilton Price, n° 2126 (S. de Ricci, *Rev. Archéol.*, 1905, I, p. 438, n° 5) : απο νησου Απολλιναρ[ια]δος[3].

[1] Manuscrit copte n° 129[18] de la Bibl. nationale à Paris : Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 737, et *Géographie*, p. 585.

[2] Suivant M. Seymour de Ricci (*Rev. archéol.*, 1905, I, p. 438), l'étiquette de momie n° 6 de la collection Hilton Price (n° 2127) mentionne encore le village de Ψώνις (απο Ψωνεως).

[3] La bibliographie des *étiquettes de momies*

XI

La citation que j'ai donnée, d'après Champollion, du texte memphitique de la Vie de Schenoudi par Visa relatif à ⲟⲙⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲛⲉϩⲏⲟⲩ (Gauthier, *op. cit.*, p. 74)[1] est incomplète; la voici sous sa forme exacte, d'après M. Amélineau[2]: ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲓ ⲥⲁⲡⲉⲙⲉⲛⲧ ⲙⲫⲓⲣⲟ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲥⲱⲙ ⲣⲏⲧ ⲛϯⲛⲓⲧⲥ ⲱⲗⲩⲛⲟⲩ† ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲙⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲛⲉϩⲏⲟⲩ ⲉⲥϫⲏ ⲙⲡⲉⲛⲟⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ†ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲱⲙⲓⲛ ⲛⲉ : «Après cela, il y avait une île *à l'occident du fleuve*, et dans cette île des jardins; on l'appelait *l'île de Panéhéou*, et elle était située *en face de la ville de Schmin*».

La traduction arabe de ce texte donne جزيرة الريح جزيرة تدعى : *une île qu'on appelait* ILE DU VENT (Amélineau, *Mission française*, t. IV, p. 394), et M. Amélineau ajoute «la traduction est fausse; l'île du vent serait ⲡⲁⲛⲧⲏⲟⲩ» (*ibid.*, note 2). Cf. peut-être le nom 𓂋𓏏𓇋𓈖𓏲𓊪𓀀𓅱𓏛𓏲, «*le coup de vent du soir*» du papyrus Golénischeff.

Plus loin, Schenoudi s'adressant à l'île en question, l'appelle ainsi : يا جزيرة السواق, *ô île de Saouaqi* (Amélineau, *loc. cit.*, p. 395), ce que M. Amélineau a rendu, je ne sais trop pourquoi, par «ô île (de Panihoua, c'est-à-dire toi qui fais faire des profits)». Tout cela n'est pas dans le texte arabe, mais résulte à coup sûr, dans la pensée de M. Amélineau, d'une correction qu'il veut faire subir au groupe جزيرة الريح du premier passage, où il suffit, en effet, d'enlever un point diacritique pour obtenir جزيرة الربح «*île des profits*». M. Amélineau ajoute que «cette deuxième étymologie vaut mieux et doit être la bonne contre celle de Champollion, l'*île des Bœufs*» (*op. cit.*, p. 395, note 3), car en dialecte thébain l'*île des Bœufs* devrait être ⲡⲁⲛⲉϩⲱⲟⲩ (*Géogr.*, p. 299-300). C'est possible, mais toute la question consiste à savoir si ⲟⲙⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲛⲉϩⲏⲟⲩ peut signifier *île des Profits*; or je ne connais aucun mot copte semblable

que M. Seymour de Ricci a donnée dans la *Revue archéologique* (1905, I, p. 436-437) est beaucoup plus complète que celle dressée en 1901 par M. Spiegelberg dans son ouvrage *Aegyptische und griechische Eigennamen aus der römischen Kaiserzeit*.

[1] P. 36 du tirage à part. Corriger dans cette citation ⲡⲙⲟⲩⲓ en ⲟⲙⲟⲩⲓ.

[2] *Mission française du Caire*, t. IV, p. 46 (*Mss. copt. Vatic. n° 66*, fol. 51). Un peu plus loin (*ibid.*, p. 47), Schenoudi, s'adressant à l'île, l'interpelle ainsi : ⲱ †ⲙⲟⲩⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲛⲉϩⲏⲟⲩ.

susceptible d'être traduit de cette façon, bien que M. Amélineau affirme que « *l'île des Profits* se traduirait exactement par ⲡⲁⲛⲉϩⲛⲟⲩ »[1].

Quant au mot employé par la traduction arabe de la Vie de Schenoudi, السواق, *El Saouaqi*, il est donné (sans l'article) comme orthographe de la ville de *Sohag* sur la feuille 11 de l'Atlas et à la page 76 du tome XVIII (3e partie) de la *Description de l'Égypte*. Ce n'est pourtant pas l'orthographe exacte et officielle du nom de cette ville, qui, dès la plus haute antiquité musulmane, s'est appelée السوهاى ou سوهاج, *El Sohâïe* ou *Sohâg*. Les savants de la Commission d'Égypte ont fait, semble-t-il, confusion entre ces diverses orthographes, car, outre *Saouâqi*-سواق, sur la rive gauche du Nil, entre le fleuve et le canal dit de Saouâqi, leur carte et leur nomenclature géographique[2] portent السوهاى-*El-Souhâïe* et كفر السوهاى, *Kafr el-Souhâïe*, sur le rive droite.

Quoi qu'il en soit de l'étymologie du nom de l'Île de ⲡⲁⲛⲉϩⲛⲟⲩ, ce qui demeure certain, c'est que nous avons bien affaire à *une île*, et que cette île était *vers l'ouest du fleuve* et en face d'Akhmim[3]. Cette désignation ne saurait donc convenir au poste de *Thamu*, cité dans l'*Itinéraire d'Antonin* comme étant à l'est du Nil et sur la terre ferme. Il n'y a aucun fond à faire sur cette tentative de rapprochement faite par Wilkinson entre Thamu et ⲑⲙⲟⲩⲓ[4].

Il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage à une assimilation avec le village actuel de *Banahou*, sur la rive gauche du fleuve et beaucoup plus au nord.

Enfin, malgré l'opinion contraire de M. Amélineau[5], je crois que l'anéantissement de cette île par Schenoudi a été tout factice, et qu'elle existe encore aujourd'hui, en plein Nil, entre Sohâg et Akhmim. Je ne serais pas éloigné de croire qu'elle est identique, d'autre part, à l'*Île Apollinariade* des documents païens du IIe siècle de notre ère, précédemment citée.

XII

La jarre trouvée à Deïr el Azâm (دير الاعظام), à une heure à l'ouest d'Assiout, et portant le nom de ⲧⲁⲁⲙⲁⲣⲁⲉ (cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 75), est

[1] *Géographie*, p. 300.

[2] *Atlas topographique*, feuille 11, et *Texte*, t. XVIII, 3e partie, p. 75 et 76.

[3] M. Daressy pense qu'il faut entendre par là la *presqu'île* entourée par le coude du fleuve entre Sohâg et Akhmim, laquelle devient *une île* pendant les hautes eaux.

[4] Wilkinson, *Modern Egypt and Thebes*, p. 108. Voir plus haut, p. 110.

[5] *Géographie*, p. 300.

conservée au Musée du Caire sous le n° 8104 : cf. Crum, *Catal. génér., Coptic Monuments*, p. 33 et pl. I. M. Crum admet l'identité de ⲧⲁⲗⲙⲁⲣⲁⲓⲥ avec la moderne المعراغه (*El Maragha*), qu'il orthographie du reste, inexactement, المحرقة. Il ajoute (*op. cit.*, p. 33, note 2) qu'un monastère de Saint-Jean est mentionné dans la région par Abû Ṣâliḥ (fol. 90 *a*), et que Maḳrizi (n° 45) parle d'un monastère de *Jean Kolobos*, qui aurait existé là et aurait été détruit en l'an 1418 de notre ère. Or il existe sur la rive orientale du Nil, dans la montagne arabique, en face le village et la gare d'El Maragha, un lieu dit *Nag El Kelebat*[1], dont le nom n'est peut-être pas sans relation avec celui du Jean Kolobos de Maḳrizi. La seule difficulté à cette identification est dans la situation de ce monastère de Jean Kolobos, que M. Crum place, sur la foi de Maḳrizi, sur la rive occidentale, à l'ouest d'Assiout, tandis que Nag El Kelebat se trouve beaucoup plus au sud, en face d'El Maragha, et sur la rive opposée.

XIII

Plevit (cf. *op. cit.*, § XXI, p. 77[2]). — La variante orthographique ⲡⲁⲅⲩⲉⲓⲧ est donnée par un fragment de manuscrit conservé au Musée de Naples, relatif à Schenoudi : cf. Zoëga, *Catal. Codic. Copt.*, p. 377, n° CLXXXII, cité par Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 328.

La traduction arabe de la Vie memphitique de Schenoudi par Visa (*Manuscr. Copt. Vatic. n° 66*, fol. 50 verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 45) a rendu les mots ⲙⲡⲧⲙⲓ ⲡⲁⲅⲩⲓⲧ par بنيوط, *Baniout* (Amélineau, *op. cit.*, p. 385 et note 2); la même orthographe se retrouve encore plus loin (*op. cit.*, p. 387), dans un passage qui n'existe pas dans l'abrégé copte.

Enfin, un manuscrit du British Museum, originaire d'Akhmim, nous donne la forme copte de transition ⲡⲏⲅⲩⲉⲓⲧ, où le ⲏ a déjà remplacé le ⲁ (Crum, *Catal. Copt. Mss. Brit. Mus.*, n° 329, p. 150).

XIV

Athribis (§ XXII, p. 78-79[3]). — La *montagne d'Athribis* est citée très souvent sur les documents coptes, par exemple dans les fragments de la Vie de Matthieu

[1] Cf. Tewfik ept. Boulos, *Ann. du Serv. des Antiq.*, VII, 1906, p. 1-3.

[2] Page 39 du tirage à part.

[3] Pages 40-41 du tirage à part.

le Pauvre : ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲧⲣⲓⲙⲉ (Amélineau, *Mission franç. du Caire*, IV, p. 734), variante : ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲧⲣⲓⲙⲉ (*ibid.*, p. 736).

Les ruines de la ville ont été explorées et fouillées récemment par M. Petrie, qui déclare (*Athribis*, p. 1) que la ville qui nous est connue n'est pas de fondation ancienne, mais fut bâtie au plus tôt à l'époque saïte, peut-être seulement à l'époque ptolémaïque, pour remplacer une ville ruinée plus ancienne et située plus à l'est dans la plaine. L'identification que j'ai proposée de l'Athribis grecque et copte avec la moderne Sohâg n'est donc probablement pas exacte, Sohâg étant sur les bords du Nil, tandis qu'Athribis devait être près du désert Libyque. Sohâg, du reste, paraît avoir été Βοιπαὴ, et Schenoudi nous apprend lui-même que la ville d'Athribis n'existait déjà plus à l'époque où il construisit son monastère, car il employa les pierres de l'ancien temple pour cette construction. Le monastère, lui, existe toujours, sous le nom de *Deir-el-Abiad*, et c'est dans ses environs que M. Petrie a retrouvé les quelques restes de la ville encore en place.

Athribis-ⲁⲧⲣⲓⲙⲉ est un nom d'origine égyptienne, *Haït-t-Repit*, et signifie *la demeure de la déesse Repit*, déesse que les Grecs ont appelée Θρῖπις, Τρῖφις (et variantes)[1]. De là le nom Τριφιος, Τριφιου (et variantes), donné à la ville d'ⲁⲧⲣⲓⲙⲉ par les Grecs. A l'étiquette de momie n° 2 du Musée Guimet, que j'ai signalée en 1904 (*op. cit.*, p. 79), il faut ajouter l'étiquette n° 19 de la collection Forrer, qui transcrit le démotique *t-r^em-Trpi* par le grec ⲧⲣⲟⲙⲧⲣⲓⲫⲓⲟⲥ (Spiegelberg, *Griechische Eigennamen*, p. 55*).

On a voulu identifier cette ville d'ⲁⲧⲣⲓⲙⲉ-Ἀθριβις-Τριφις avec une certaine Κροκοδειλώνπολις grecque (cf. par exemple, Peyron, *Lexicon copticum*, p. 13 : ⲁⲧⲣⲓⲙⲉ, ⲁⲧⲣⲓⲙⲉ, Urbs Aegypti mediae, graecis dicta *Crocodilopolis*). Mais cette ville de Crocodilopolis n'est, à ma connaissance, mentionnée que par Ptolémée (livre IV, chap. 5, § 65, édit. Tauchnitz : Ἀφροδιτοπολίτης νομὸς, καὶ μητρόπολις μεσόγειος Ἀφροδίτης πόλις, ξᾱ γ″ κ̄ξ̄/γ″, εἶτα μεσόγειος Κροκοδείλων πόλις ξᾱ γ″ κ̄ξ̄/ γ″); elle est, on le voit, rangée par lui dans le nome Aphroditopolite, et qualifiée, comme la capitale même du nome, de μεσόγειος, c'est-à-dire *située en pleine terre* et non sur le bord du Nil. Or cette épithète

[1] Athribis est mentionnée aussi en grec dans l'*Histoire Lausiaque* de Palladius (édit. Butler, II, p. 84, l. 7) sous la forme ἐν Ἀθριβῇ πόλει.

seule de μεσόγειος aurait déjà dû susciter la défiance des savants à l'égard de cette ville; une cité adorant, en effet, le crocodile, et obligée d'avoir toujours à sa disposition pour les nécessités de son culte des crocodiles vivants, a dû être à proximité du fleuve ou de bassins suffisamment pourvus en eau en toute saison de l'année; or tel n'est pas le cas de la Κροκοδείλων πόλις de Ptolémée. Le voyageur D'Anville, frappé de cette nécessité, a cherché à expliquer l'identité *Crocodilon-polis-Adribé* en admettant, d'après le voyageur Granger, l'existence près de la ville d'un *étang* entretenu en tout temps par deux canaux[1]; mais rien ne prouve que cet étang et ces deux canaux, vus par Granger au XVIII^e^ siècle de notre ère, aient existé à l'époque ancienne. D'autre part, en dehors de Ptolémée, aucun géographe ni aucun autre auteur ancien ne mentionne cette Crocodilopolis du nome Aphroditopolite. La plupart d'entre eux se bornent à signaler la Crocodilopolis du Fayoum (= Arsinoé des Romains): Pline l'Ancien[2] cite bien un *nomus Crocodilopolites*, mais dans le Delta, et si Strabon[3] mentionne une autre Κροκοδείλων πόλις que celle du Fayoum, il la place beaucoup plus au sud, entre Ἑρμωνθὶς-Erment et Ἀφροδίτης πόλις-Asphynis-Asfoun[4]. Seuls Jomard[5] et Champollion[6], après D'Anville, ont cru à l'existence véritable de la Crocodilopolis de Ptolémée, mais rien dans ce que Champollion nous apprend d'Atripé ne peut faire supposer qu'elle ait porté aussi le nom de Crocodilopolis. Ni Quatremère[7], ni M. Amélineau[8] n'ont fait la moindre allusion à une Crocodilopolis en traitant de la ville d'Athribis, et si M. Amélineau nous dit quelque part[9] que Champollion compte trois Crocodilopolis, il n'exprime nullement ici son opinion personnelle. Il n'y a jamais eu, en réalité, je pense, que *deux Crocodilopolis* en Égypte, la première au Fayoum, la seconde entre Erment et Gebélein, probablement sur la rive droite du Nil, là où s'élève aujourd'hui le village arabe de Taoud (ancienne

[1] D'Anville, *Mémoires sur l'Égypte* (1766), p. 183.

[2] *Hist. nat.*, V, 50 (édit. Teubner).

[3] *Géographie*, XVII, 817 (édit. Teubner).

[4] Cf. D'Anville, *op. cit.*, p. 208, et Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 192.

[5] *Description de l'Égypte*, t. XVIII, 3^e^ partie, p. 75 (اسنا-*Asnâ*-*Crocodilopolis*).

[6] Champollion, *op. cit.*, t. I, p. 266-267; *Crocodilopolis-Atripé* (cf. D'Anville, *op. cit.*, p. 182-183).

[7] *Mém. géogr. et hist. sur l'Égypte*, I, p. 12-16 (Ἄθριβις, *Adribe*, *Atribe*, etc.).

[8] *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 69-70.

[9] *Op. cit.*, p. 113. Wilkinson (*Modern Egypt*, p. 100) admet aussi l'identité *Athribis or Crocodilopolis*, mais sans en donner la moindre preuve.

Τυφιον ou *Tuphium*). L'insertion par Ptolémée d'une autre Κροκοδείλων πόλις après Ἀφροδιτόπολις résulte, à mon avis, d'une confusion avec la Crocodilopolis de Strabon, citée précisément à côté d'une Ἀφροδίτης πόλις qui n'a rien de commun avec l'ancien chef-lieu du X^e^ nome de la Haute-Égypte[1]. D'autre part, l'identification de cette Crocodilopolis-fantôme avec l'Athribis de la région Panopolitaine provient uniquement d'une autre erreur : l'identification de l'*Aphroditopolis* du X^e^ nome avec l'ادفو ou ادفو, *Idfa* ou *Idfou* moderne, voisine du couvent de Schenoudi et de l'ancienne montagne d'Athribis; or nous savons depuis quelques années que le X^e^ nome et son chef-lieu Aphroditopolis sont à placer beaucoup plus au nord, à *Kôm-Ischgaou*, près de Tema.

Voici donc les trois conclusions auxquelles je suis arrivé concernant Athribis :

1° Athribis = la région du Deir-el-Abiad (ou couvent de Schenoudi);

2° Bompaè = Sohâg, sur le Nil;

3° La Crocodilopolis de Ptolémée dans le nome Aphroditopolite n'a probablement jamais existé; il n'y a, en tout cas, aucune raison d'associer son nom, comme l'ont fait D'Anville et Champollion, avec ATPIHE-Ἀθριβις. La phrase d'Étienne de Byzance : Ἀφροδίτης πόλις, ἡ καὶ Ἀφροδιτόπολις ἐστι καὶ πόλις κατὰ Ἀθριβιν[2], ne signifie pas forcément qu'Aphroditopolis était voisine d'Athribis, mais peut aussi indiquer tout simplement qu'elle était *en aval* de cette dernière, sans que la distance de l'une à l'autre soit autrement précisée.

Je dois ajouter cependant que M. U. Wilcken croit à l'existence d'une Κροκοδείλων πόλις voisine de Πτολεμαὶς Ἑρμίου[3]. Les éditeurs des papyrus de Londres ont identifié cette Crocodilopolis avec celle des papyrus de Gebélein, mais M. Wilcken pense qu'elle doit être placée de préférence dans la région de Panopolis et de Ptolémaïs[4]. Il l'identifie, sur les indications de M. Steindorff, avec la ville de  ou  où était adoré le dieu-crocodile Sebek, et qui est aujourd'hui المنشيه, *Al-Menshieh*, sur la rive gauche du

[1] Cf. aussi ce qu'a dit à ce propos Carl Müller dans *Claudii Ptolemaei Geographia*, édit. F. Didot, t. I, p. 720.

[2] Édition Dindorf (Leipzig, 1825), t. I, p. 97.

[3] D'après le papyrus grec de Londres n° 604 A, col. I, lig. 1-3 (cf. Kenyon and Bell, *Greek Papyri in the British Museum*, vol. III, 1907, p. 71).

[4] *Archiv für Papyrusforschung*, IV, p. 534-535 et 537. Cette opinion a été admise également par M. P. Jouguet (*La vie municipale dans l'Égypte romaine*, 1911, p. 118, note 4).

Nil[1]. La ville de *Nscht* ou *Nschit* faisait partie à l'époque pharaonique du VIII^e^ nome (Thinite), tandis qu'à l'époque de Ptolémée elle est rangée dans le X^e^ nome (Aphroditopolite). Elle ne paraît pas, en tout cas, avoir jamais fait partie du IX^e^ nome (Panopolite) qui fait l'objet du présent travail; aussi reviendrai-je plus longuement sur elle dans une prochaine étude relative au nome Aphroditopolite (voir plus haut, p. 105, note 3, ce que pense M. Daressy au sujet de cette ville).

XV

Psôou. — L'abrégé memphitique de la Vie de Schenoudi par Visa mentionne une *montagne de Psôou*, ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲙⲡⲥⲱⲟⲩ, où habitait Apa Bschoi (ⲁⲡⲁ ⲡⲱϫⲓ)[2]. La traduction arabe ne donne pas ce renseignement, mais M. Amélineau, publiant le texte et la traduction de cette Vie arabe, nous apprend que « Bschoi habitait le monastère nommé aujourd'hui *Monastère Rouge*, situé à une demi-heure du Monastère de Schenoudi »[3]. Ce Monastère Rouge, *Deir el-Ahmar*, existe toujours, et je crois pouvoir conclure de ce qui précède qu'il portait en copte le nom de *Psôou* de même que le Deir-el-Abiad, ou couvent de Schenoudi, portait le nom d'*Atripé*.

Ce ⲡⲥⲱⲟⲩ n'a pas été indiqué dans la *Géographie* de M. Amélineau, et je l'avais moi-même oublié dans mon précédent travail sur le nome Panopolite.

XVI

A l'article Schenalôlet-Schandaouil (*op. cit.*, § XXIII, p. 79-81 = p. 41-43 du tirage à part) j'ajoute les deux renseignements suivants :

1° La traduction arabe de la Vie de Schenoudi (cf. Amélineau, *Mission franç. du Caire*, t. IV, p. 297) rend le copte ⲱⲉⲛⲁⲗⲗⲟⲗⲉⲧ par شنلالة, et ajoute من نحوم اخميم « *des environs d'Akhmim* ».

2° Le papyrus 1460 du British Museum, lig. 101, d'époque byzantino-arabe, écrit le nom sous la forme Σινελλολε (voir plus haut, p. 93).

[1] *Archiv*, IV, p. 537, note 2. Voir pour cette ville Baedeker, *Dict. géogr.*, p. 361-362 et 1039.

[2] *Mss. copt. Bibl. nation.* n° 66, fol. 23 recto (= Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 7).

[3] *Ibid.*, p. 310, note 4.

XVII

A l'article Piiah-Aloli (*op. cit.*, § XXIV, p. 81[1]), il convient de corriger les orthographes arabes du nom de la localité en بياهالولى et بياهامالولى; le texte arabe de la Vie de Schenoudi (Amélineau, *Miss. franç. Caire*, IV, p. 386) ajoute après بياهالولى les mots وتفسيره قرية العنب, « *c'est-à-dire le village du raisin* ».

XVIII

A l'article Psoumbeledj (*op. cit.*, § XXV, p. 82-84[2]), il faut corriger p. 83 le nom arabe de la localité en كوم الشقف, *Kôm esch-Schaqaf*, au lieu de كوم الشغق, *Kôm esch-Schafaq*. A la note 4 de la page 83, le chiffre 248 est à corriger en 428, et il faut ajouter que l'autre manuscrit de la Vie arabe de Schenoudi donne, au lieu de Kôm esch-Schaqaf, *Tasklikha* (Amélineau, *ibid.*, note 1). Enfin, à la p. 84, 2°, après Panopolis, il convient d'ajouter ces mots : *Kôm esch-Schaqaf* est peut-être à identifier avec الكوم, *El Kôm*, au nord de Chandaouil, mentionné par la *Description de l'Égypte* (t. XVIII, 3e partie, p. 76, et *Atlas*, feuille 11).

Voir encore Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the British Museum*, p. 152, note 1, où est adoptée la forme ⲡⲥⲓⲏⲕⲁⲭⲉ pour le nom du *castrum* où mourut Nestorius. Or, le texte copte du Panégyrique de Macaire de Tkôou, qui nous a transmis ce renseignement, porte ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲥⲩⲙⲃⲟⲗⲟⲥ (Amélineau, *Mission française du Caire*, IV, p. 145), et la forme ⲡⲥⲏⲏⲕⲁⲭⲉ est donnée d'autre part, par le manuscrit 1607 de la Bibliothèque Royale de Berlin (fol. 6); mais je ne connais pas la forme ⲡⲥⲓⲏⲕⲁⲭⲉ citée par M. Crum.

Quant à l'identification du *castrum* de Psinbeldje ou Psoumboldj avec un *castrum* de Panopolis, proposée par Jean de Maïouma (édition Nau, dans la *Patrologia Orientalis*, t. VIII, p. 84), elle n'est probablement pas exacte, car le texte de Zoëga dit bien expressément que Psenbeldje était *une ville* du nome de Schmin; elle ne se confondait donc pas avec un quartier de Schmin[3].

[1] Page 43 du tirage à part.
[2] Pages 44-46 du tirage à part.
[3] Voir aussi ce qui est dit plus haut au sujet de Ψινϧελε, Ψινϧλα, p. 94-95 du présent article.

XIX

Bopos (§ XXVII, p. 84-85 [1]). — Outre la Vie memphitique de Pakhôme (*Cod. Copt. Vat. n° 69*), qui écrit ⲫⲃⲱⲟⲩ et ⲫⲃⲟⲟⲩ, le manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 129 [2], fol. 72, contenant un autre fragment de la Vie de Pakhôme, écrit ⲡⲃⲟⲟⲩ (Amélineau, *Mission franç. Caire*, IV, p. 533. 566. 573), et un autre fragment publié par M. Amélineau (*op. cit.*, p. 548) écrit ⲡⲃⲁⲩ. L'abrégé memphitique de la Vie de Schenoudi par Visa (Amélineau, *op. cit.*, p. 40 et 51 = *Cod. Copte. Vatic. n° 66*, fol. 47 recto et 54 verso) donne ⲫⲃⲱⲟⲩ, et la traduction arabe donne باو, non باو, Qaou, comme a lu M. Amélineau (*op. cit.*, p. 401) [2]. Les orthographes grecques sont Πβοου, Παβαυ, et, avec suppression de l'article, Βαυ [3].

C'est par inadvertance que j'ai dit (p. 84) que Quatremère avait mieux su identifier Phbôou-Bopos que ne l'avait fait Champollion, car باو n'est pas plus en face de Hou-Diospolis que de Chénoboskion, mais bien à plusieurs kilomètres en amont de ces deux villes, non loin de Dehechnah [4].

D'Anville (*Mémoires sur l'Égypte*, p. 194) a identifié *Bopos*, dont il a relevé le nom dans Agatharchide, avec *Fau-baash*, confondant, du reste, ce Fau-baash avec Faou-Guebli.

Je n'ai aucun renseignement sur le village de ⲁⲙⲓⲭⲣⲉ, en arabe فخنة, *Fakhnah*, où Théodore construisit un monastère de femmes (*Vie de Pakhôme* inédite à Paris, 86, et *Vie arabe de Pakhôme* publiée et traduite par M. Amélineau dans les *Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 676). Les deux textes nous apprennent seulement que ce monastère était situé à un mille de Phbôou-باو-Faou, mais sans nous dire dans quelle direction ni sur quelle rive du fleuve. Le village semble avoir complètement disparu (cf. Amélineau, *Géographie*, p. 176, et P. Ladeuze, *Essai sur le cénobitisme Pakhômien*, p. 199).

[1] Pages 46-47 du tirage à part.

[2] La Vie arabe de Pakhôme publiée par M. Amélineau (*Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 378 et passim) donne باوا, *Bafoua*, et aussi ادفو (cf. *ibid.*, p. 384).

[3] Cf. Paulin Ladeuze, *Essai sur le cénobitisme Pakhômien*, etc. (1898), p. 173, note 1. L'auteur ajoute un renseignement qu'il ne m'a pas été possible de vérifier, suivant lequel Phbooo aurait fait partie du nome de Hou (d'après l'Ἐπιστολὴ Ἀμμώνος, etc., dans *Acta Sanctorum*, Maii, t. III, Antwerpiae, 1680).

[4] Encore bien moins est-elle à identifier avec l'ancienne ville de Hou-Diospolis Parva, comme l'a proposé M. Amélineau (*Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 378, note 2).

XX

Au sujet de *Faougueli* (*op. cit.*, § XXVIII, p. 85-86[1]), je suis de plus en plus frappé du peu de concordance entre les distances indiquées par Champollion, à six lieues au nord de Panopolis et à six lieues au sud d'Antaeopolis, et la situation du village moderne de Faougueli. Je me demande si Champollion n'aurait pas confondu فاو جلى avec فاو بعش, *Faou-Baasch*, situé en effet exactement à mi-chemin entre Akhmim et Gaou-el-Kebir, sur la rive droite, en face du gros bourg d'El Maragha (cf. Jomard, *Descript. de l'Ég.*, t. XVIII, 3e partie, p. 77, et *Atlas topographique*, feuille 11).

Sur *Phbôou-Tgeli*, cf. encore Wilkinson, *Modern Egypt and Thebes*, p. 97.

XXI

Au sujet de la ville de *Tabennési* que j'ai étudiée au § XXIX de mon précédent travail[2], je voudrais ajouter les remarques suivantes :

1° L'orthographe ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲏⲥⲓ, si elle est la plus fréquemment usitée par les documents coptes, n'est pourtant pas unique. On rencontre aussi :

a) ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲏⲥⲉ (ostracon calcaire du Musée de Berlin : *Koptische Urkunden*, etc., n° 36 [p. 657], fig. 2, et ostracon du British Museum : Crum, *Coptic Ostraca*, n° 359, p. 69 et pl. 63).

b) ⲧⲁⲃⲛⲏⲥⲉ (Revillout, *Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre*, p. 63).

c) ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲥⲉ (fragment de la Vie de Pakhôme : *Bibl. nation.*, *Mss. copte* n° 129[12], fol. 62 = Amélineau, *Mission franç. du Caire*, IV, p. 523).

d) ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲏⲥⲓ (éloge de Macaire de Tkôou par Dioscore : *Cod. Copt. Vatic.* n° 68, fol. 143 $\overline{\text{ιο}}$ = Amélineau, *Mission franç. du Caire*, IV, p. 133).

e) ⲧⲁⲃⲛⲛⲏⲥⲉ (Fragment de la Vie de Pakhôme : *Mss. copte Bibl. nation.* n° 129[12], fol. 64 et autres = Amélineau, *op. cit.*, IV, p. 525, 526, 533, 566, 567, 612). Cf. aussi la Vie memphitique de Pakhôme : *Cod. Copt. Vatic.* n° 69, fol. 157 $\overline{\text{ϥιλ}}$ = Amélineau, *Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 61.

[1] Pages 47-48 du tirage à part. — [2] *Op. cit.*, p. 86-87 (= p. 48-49 du tirage à part).

f) Enfin, il existe une orthographe abrégée ⲧⲁⲃⲉⲛⲉ sur un ostracon trouvé par M. Petrie à Dendérah et conservé à l'University College de Londres. M. Crum qui l'a publié dans ses *Coptic Ostraca*, n° 449, page 41 et pl. 74, se demande s'il faut voir dans *Tabené* une abréviation de *Tabennésé*, ville qui était située non loin de Dendérah, vers le nord, ou au contraire une ville différente. A propos d'un autre ostracon, le n° 359 de son volume (p. 69), dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut, M. Crum dit encore que *Tabené* est cité au § 24 de la *Vita Pachômii*, et que M. Spiegelberg (*Strassburg. Festschrift*, p. 46, et *Versamml. Deutsch. Philol*, 1901, p. 163) propose de voir dans *Tabené* une *Place des Phénix*, distincte originairement de Tabennêsé, qui serait, elle, une île, l'*Île des Phénix*[1]. Je ne crois guère, pour ma part, à cette distinction, et je pense, comme jadis M. Daressy[2], que *Tabenné* (ou *Tabené*) et *Tabennésé* n'ont jamais formé qu'une seule et même localité.

2° De même que les orthographes coptes, les formes arabes du nom de cette localité sont assez diverses; j'en ai relevé *cinq*, et l'on peut supposer qu'un examen plus complet de toutes les sources arabes en fournirait encore un plus grand nombre. Toutes sont tirées de traductions de textes coptes :

a) طبانسين, *Tabanessin* (version arabe de la Vie de Pakhôme : Amélineau, *Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 358);

b) طفنيس, *Tafnis* (Vie arabe de Schenoudi : Amélineau, *Mission franç. du Caire*, IV, p. 324);

c) طفانيس, *Tafânis* (*ibid.*, p. 431);

d) طفنسة, *Tafnasa* (*ibid.*, p. 463);

e) دوناسة, *Dounasa* (*sic*) (version arabe de la Vie de Pakhôme : Amélineau, *op. cit.*, p. 360, 380 et 393).

Il est à supposer que le د de *Dounasa* est le résultat d'une confusion avec le ذ des autres formes, et que nous avons à lire ici *Dafnasa*. La même orthographe دوناسة se retrouve encore au *Synaxare*, à la date du 14 Baschons[3]; mais il convient d'observer que cette ville est mentionnée dans ce passage

[1] Cf. Crum, *Archaeol. Report of the Egypt Explor. Fund for 1901-02*, p. 53.

[2] *Rec. de trav.*, X, 1888, p. 139 et 141.

[3] Amélineau, *Géographie*, p. 470, et note 6.

après ⲙⲓⲥⲓ, *Akhmim*, dans une liste de localités qui va nettement du sud au nord puisqu'elle commence par اسوان, *Assouan;* il se pourrait donc fort bien que la *Dounasa* du Synaxare soit à chercher au nord d'Akhmim, auquel cas elle n'aurait rien à faire avec notre Tabennêse.

3° Les formes grecques du nom de Tabennêsé nous ont été conservées surtout :

a) Par l'*Histoire Lausiaque* de Palladius, où l'on trouve, suivant les manuscrits, les variantes Ταβέννησις, Ταβέννησος, Ταβενίσιος, et Ταβέννη[1];

b) Par l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomène, où un manuscrit porte correctement ἐν Ταβεννήσῳ, tandis qu'un autre donne ἐν Ταβέννῃ νήσῳ[2]. Cette division en deux mots a fait croire à Nicéphore qu'il existait réellement une île nommée *Tabenné;* parlant, en effet de Pachôme, il s'exprime ainsi : ἐν Θηβαΐδι δὲ τὸ τῆς φιλοσοφίας ἐργαστήριον εἶχεν, ἐν τινι νήσῳ, ἣ Ταβέννη ὠνόμαστο[3]. On a même voulu identifier cette prétendue île avec celle d'Éléphantine. Mais il y a là simple erreur d'un copiste de l'ouvrage de Sozomène : l'île de Tabenné n'a jamais existé, ainsi que l'a démontré victorieusement Quatremère[4], et rien dans les documents mentionnant le village et le couvent de Tabennêsé ne nous permet de supposer qu'ils étaient situés dans une île.

Le nom de Tabennêsé a donné naissance au dérivé Ταβεννησιώτης, que nous rencontrons très souvent cité au pluriel dans les ouvrages précités de Palladius et de Sozomène sous les formes Ταβεννησιῶται (génitif Ταβεννησιωτῶν, avec les variantes Ταβισιωτῶν, Ταβινισιωτῶν)[5] : ce mot désigna tout d'abord les gens du couvent fondé par Pakhôme à Tabennêsé en 320 de l'ère chrétienne, puis, d'une façon plus générale, tous les religieux des autres couvents fondés dans la suite sur le type et selon la règle du couvent de Tabennêsé[6].

[1] Dom C. Butler, *The Lausiac History of Palladius*, t. II, p. 87, fig. 18.

[2] Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, édition *Robert Hussey*, livre III, chap. 14, §§ 26 et 27. Voir les annotations de Valois à ce passage au t. III de l'édition.

[3] Cité par Valois, *op. cit.*, note à l. III, chap. XIV, § 26.

[4] *Mém. géogr. et histor. sur l'Égypte*, I, p. 281. Voir aussi Amélineau, *Géographie*, p. 470-471.

[5] Palladius, *Hist. Laus.*, *op. cit.*, p. 10, 48, 50, 90. Sozomène, III, 14, 4 et 16, et VI, 28, 3.

[6] Voir aussi la lettre de l'évêque Ammon au patriarche d'Alexandrie Théophile (*Acta Sanctorum*, Mai, III, p. 63*, citée par Amélineau, *Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. XLII et XLIII : Ταβεννησιῶται), et Athanase au concile de Chalcédoine (Mansi, *Concilia*, VI, p. 1025).

4° La traduction latine du nom de lieu est *Tabennense* (Vie latine de Pachôme), et les traductions latines de l'adjectif dérivé sont *Tabennenses* (Hiéronyme, *Prologue à la Vie de Pachôme*, et aussi *Vie latine de Pachôme* d'un auteur inconnu), — *Tabennensiotae* (Cassianus, *Instit.*, IV, 1, au génitif *Tabennensiotarum*). — *Tabennesiotae* (Mansi, *Concilia*, VI, p. 1026, au génitif *Tabennesiotarum*).

Où était situé maintenant ce premier couvent de cénobites fondé par Pakhôme? La Vie du Saint nous donne, à ce sujet, deux points de repère fort précieux :

1° Une femme de Dendérah (ⲉⲧⲥⲁⲓⲛⲓ ⲧⲉ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲟⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ), malade, se fait conduire chez Pakhôme dans l'espoir que le religieux la guérira, et le texte nous dit que, de Dendérah où elle habite pour aller à Tabennêsé où est le saint, on descend le fleuve : ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲧⲁⲗⲟⲥ ⲉⲡⲓϫⲟⲓ ⲁⲩⲓ ⲉϧⲛⲏⲧ ⲱⲁ ⲛⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲛⲁ ⲡⲁϧⲱⲙ [1]. Donc Tabennêsé était en aval de Dendérah, et sur la rive opposée (rive droite), puisqu'il faut recourir à une barque pour faire le voyage.

2° Le même texte, quelques feuillets plus loin, nous montre qu'au nord du couvent de Tabennêsé il y avait un village désert, nommé *Phbôou* : ⲧⲱⲟⲩⲕ ⲛⲁⲱϥ ⲛⲁⲕ ϧⲛⲏⲧ ⲉⲡⲁⲓ†ⲙⲓ ⲛⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁⲛϩⲏⲓⲧ ⲙⲙⲟⲕ ϧⲙ ⲉⲧⲟⲩⲛⲟⲩ·† ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ϥⲃⲱⲟⲩ [2]. Donc Tabennêsé était au sud de Phbôou, lequel village est à identifier en toute certitude avec la moderne فاو, *Faou*, ou فاو قبلي, *Faou Guebli*.

C'est donc entre Faou et Dendérah que nous devons placer Tabennêsé. Il ne peut être, dès lors, question de l'identifier avec Éléphantine. Les partisans d'une *île de Tabenné* ont cherché dans la région indiquée par les documents une île, et ils n'ont pu trouver que la grande île qui partage le fleuve en deux bras entre Qéneh et Dendérah. D'Anville d'abord [3], puis Champollion [4], et enfin M. Daressy [5], ont ainsi identifié *Tabenne* (?) ou *Tabennesé* avec cette île dite *Geziret*

[1] Vie memphitique de Pakhôme (*Cod. Copte. Vatic.* n° 69, fol. 157 ⲢⲒⲎ — Amélineau, *Ann. du Musée Guimet*, t. XVII, p. 60).

[2] *Ibid.*, fol. 160 ⲢⲘⲎ — Amélineau, *op. cit.*, p. 71.

[3] *Mémoires sur l'Égypte*, p. 194 : il donne *Geziret-Abu-Garib*, qui est peut-être différent de *Geziret el-Gharb*, et place *Tabenna* un peu en aval de Faou, contrairement à ce que je crois être la réalité.

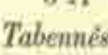
[4] *L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 236.

[5] *Rec. de trav.*, t. X, 1888, p. 139 et 141.

el-Gharb «l'île de l'Occident». Or, je crois avoir montré plus haut qu'il n'y a pas lieu de croire que Tabenné ou Tabennêsé ait jamais été une île. J'ajoute maintenant que sa proximité de Faou est contraire à l'hypothèse d'une île.

Le P. Jullien (*Études*, 1901, p. 248) a proposé d'identifier Tabennêsé avec le village actuel de *Dehechneh*, دهشنة, qui est situé à cinq kilomètres environ au sud de Faou. J'ai moi-même montré comment on avait pu passer de l'orthographe fautive دوناسة, *Dounasa*, *Dounaseh*, à celle de Dehechneh. Mais il convient de se montrer très réservé sur cette identification, car il semble bien que le couvent de Tabennêsé ait été encore beaucoup plus rapproché de Faou que le village actuel de Dehechneh[1].

On a cherché aussi, naturellement, à savoir de quel nom hiéroglyphique pouvait être tiré le nom de *Tabenné* ou *Tabennêsé*, et diverses étymologies ont été proposées. Champollion[2], après Mingarelli[3], a traduit le nom par *Île où se trouvent les palmiers d'Isis*, à cause d'un certain mot ⲧⲁⲃⲏ ou ⲧⲁⲃⲏⲛⲉ, en dialecte thébain, et ⲧⲁⲃⲱⲙⲓ, en dialecte memphite, qui désignerait un *endroit abondant en palmiers*. Quatremère[4], après Jablonski[5], a donné à peu près la même étymologie de ce nom, qu'il a traduit par *le plant de palmiers consacré à Isis*. La forme du nom hiéroglyphique serait, dans ce cas, quelque chose comme . M. Spiegelberg[6], au contraire, voyant dans la finale ⲙⲓⲥ du mot le mot grec *νῆσος* «île», a traduit le nom entier par *l'île des phénix*,  un déterminatif indiquant l'île; il aurait pu, du reste, tout aussi bien interpréter par *l'île des palmiers*.

Or, ni l'une ni l'autre de ces étymologies n'a été, jusqu'à présent, retrouvée en hiéroglyphes ni en démotique. M. Daressy a donc proposé de retrouver le nom *Tabennêsé* dans la localité  «*la demeure du fils d'Isis*», mentionnée sur la liste géographique d'Abydos; M. Daressy reconnaît, du reste, que cette identification ne s'impose pas autrement, et qu'elle lui a été suggérée unique-

[1] *Cf.* Massignon (*Bull. de l'Inst. fr. d'archéol. orient.*, t. IX, 1911, p. 89), pour qui toute «la Thébaïde de Pachôme se réduit à un carré qui n'a guère plus de six kilomètres de côté, de Qaṣr aṣ Ṣayyâd à Fâû».

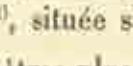
[2] *L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 236-237.

[3] *Aegypt. codic. reliq.*, fragm. VII, p. CLXXXII.

[4] *Mém. géog. et hist. sur l'Égypte*, I, p. 283.

[5] *Opuscula*, I, p. 338.

[6] *Loc. cit.*; voir plus haut, p. 123.

ment par la présence de la déesse Isis dans les deux noms[1]. Brugsch avait, au contraire, identifié  avec la ϣⲛⲉⲥⲏⲩⲧ des Coptes, la Χηνοβοσκία des géographes grecs[2], située sur la rive droite du Nil également, mais à une vingtaine de kilomètres plus en aval que Tabennêsé. Je pense que n'a rien à voir avec Chénoboskion, et que, si elle est réellement comme l'a proposé M. Daressy, à identifier avec Tabennêsé, la localité synonyme  citée à Dendérah (Mariette, *Dendérah*, IV, pl. 60) peut aussi être considéré comme le prototype hiéroglyphique de Tabennêsé[3].

Cette localité faisait partie, à l'époque pharaonique, du nome de Panopolis, lequel s'étendait, en effet, encore à l'époque du géographe Ptolémée, jusqu'au delà de Qéneh-Καινήπολις vers le sud; mais elle fut détachée de ce nome à l'époque chrétienne, ainsi, probablement, que toute la rive droite du Nil entre Qéneh et le Gebel-el-Târif, et fut rattachée au diocèse de Diospolis (ⲗⲓⲟⲥⲡⲟⲗⲓⲥ, ϯⲟⲥⲡⲟⲗⲓⲥ, la moderne هو-Hou), sur la rive occidentale du fleuve. M. Amélineau prétend qu'elle fit également partie, à une certaine époque, du diocèse de Dendérah[4], et ce renseignement est confirmé par la *Lettre d'Ammon* que j'ai déjà citée (cf. *Acta Sanctorum*, t. III, ad Maii 14, et D'Anville, *Mémoires sur l'Égypte*, p. 194).

XXII

En ce qui concerne Qéneh-Καινήπολις, que j'ai citée au § XXX de mon précédent travail[5], j'ai omis de signaler la petite note lue par M. E. Floyer à la séance du 13 avril 1893 de l'Institut égyptien, et publiée dans le *Bulletin* dudit Institut[6]. Cette note est intitulée *Identification de la moderne Kéneh avec*

[1] *Rec. de trav.*, X, 1888, p. 139 et 141. Brugsch, au contraire (*Geographie*, III, p. 3 et 9), l'a identifiée avec le de la même liste d'Abydos, n° 27 (*op. cit.*, III, pl. I), qu'il a lu *Taben-neses*, et traduit par *die Phönixinsel*.

[2] *Dict. géogr.*, p. 659. J'ai moi-même (*Bull. Inst. franç.*, IV, p. 57) adopté à tort cette identification avec ϣⲛⲉⲥⲏⲩⲧ - Χηνοβοσκία. De même M. Amélineau en 1908 dans ses *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne* (*Biblioth. de l'École des Hautes-Études, Section des Sciences religieuses*, XXI[e] vol.), p. 17-18.

[3] Voir, sur cette dernière localité, Baraize, *Dict. géogr.*, p. 1322, où elle est aussi identifiée à *Chénoboskia*.

[4] *Géographie*, p. 470.

[5] *Op. cit.*, p. 87-88 (49-50 du tirage à part).

[6] Année 1894, p. 207-213.

l'ancienne Καινήπολις, *et arguments qu'on peut tirer de sa situation géographique actuelle*. Elle est suivie d'une petite lettre de M. G. Daressy à M. Floyer, où le savant conservateur adjoint du Musée du Caire (alors Musée de Guizeh) fait observer que l'identification de Kéneh avec Καινήπολις est très ancienne, et qu'elle s'appuie surtout sur l'autorité de Ptolémée. M. Daressy ajoute que le nom antique de la ville a pu être *Nuter-kha* « la ville du chemin divin », localité qui est citée à Edfou dans une liste de nomes comme chef-lieu d'un district dont *Hor-sam-taui* était la divinité. » Enfin M. Daressy remarque que la ville changea de nom vers la fin de l'Empire romain, et s'appela alors *Maximianopolis*[1], mais que l'ancien nom Καινήπολις reparut bientôt après, abrégé par les Coptes en Κένι, dont les Arabes ont dérivé le nom actuel قنا-Qéneh[2].

XXIII

Lépidotonpolis (§ XXXI, p. 88-89) avait été identifiée dès 1888 par M. Daressy[3] avec *Méchaïkh*, nommé aussi *Aoulad Yehia*, où a été trouvé un temple avec un naos d'époque saïte rempli de poissons en bronze, et où était adorée, outre le dieu Anhour (Onouris), la déesse *Mehit*, léontocéphale, mais à qui le poisson *lépidote* était consacré. L'assimilation de ce site égyptien avec la Lépidotonpolis gréco-romaine me paraît aussi certaine que possible. Elle doit être, en tout cas, préférée à celle que proposa Jomard pour *Lepidotum*, qu'il plaça à ابو كريب, *Abou Koréïb*, beaucoup plus au sud, en face Baliana (*Descr. de l'Ég.*, t. XVIII, 3e partie, p. 71).

XXIV

Au sujet de *Selino* (Gauthier, *op. cit.*, § XXXIV, p. 90-91), que je persiste à croire différente de la ville de *Passalos* ou *Passalôn* de Ptolémée, je dois ajouter que l'identification entre les deux noms a été admise cependant par Jomard dans la *Description de l'Égypte*[4], par Wilkinson[5], et par V. Langlois[6]. Pour Jomard

[1] Cf. Hiéroclès, *Synecdemos*, édit. Teubner, 731, 11, où Μαξιμιανούπολις est citée entre Τέντυρα (Dendérah) et Κόπτος.

[2] Daressy, *Bull. de l'Inst. égypt.*, 1894, p. 213-214.

[3] *Rec. de trav.*, X, p. 141. Cf. aussi *Bull. de l'Inst. égypt.*, 1894, p. 213.

[4] Tome XVIII, 3e partie, p. 79.

[5] *Modern Egypt and Thebes*, p. 96-97.

[6] *Numismatique des nomes d'Égypte*, p. 16.

ces deux noms ont servi à désigner une seule et même localité, qu'il place à نزلة الحريدة, *Nazlet el-Haridèh*, en face de Tahta, au pied du Gebel-Haridi [1]. Cet emplacement répond à peu près aux données topographiques de l'*Itinéraire d'Antonin*, qui situe *Sélino* à égale distance de Panopolis et d'Antaeopolis, à 16 milles romains, soit environ 23 kil. 1/2 de l'un et l'autre chefs-lieux de nome. Mais je me hâte de rappeler ce que j'ai déjà dit [2], à savoir que Selino pourrait avoir été mal placée par l'auteur de l'*Itinéraire d'Antonin*, et devoir être cherchée assez loin plus au nord, entre Antaeopolis et Assiout. Je reviendrai plus longuement sur *Selino* dans un prochain travail concernant les nomes Aphroditopolite et Antaeopolite : il est très vraisemblable, en effet, que cette localité n'a jamais été située sur le territoire du nome Panopolite.

XXV

Je ne crois guère à l'identification proposée par M. P. Ladeuze (*op. cit.*, p. 175) du couvent de Ταση-Tasi avec celui de Schedsina (Gauthier, *op. cit.*, §§ XL et XLI, *op. cit.*, p. 94 = p. 56 du tirage à part).

XXVI

A propos du Deir-Madoud que j'ai signalé au § XLV de mon précédent travail (*op. cit.*, p. 95-96 = p. 57-58 du tirage à part), je dois rappeler la visite qu'a faite à ce couvent M. Maspero en 1886 (*Bull. de l'Inst. égypt.*, 1886, p. 213-214).

XXVII

Le *Livre des Perles enfouies* [3], publié et traduit en 1907 par Ahmed bey Kamal, fait mention plusieurs fois d'Akhmim, du Deir-el-Hadid (Gauthier, *op. cit.*, § XLVII, p. 96-97 = p. 58-59 du tirage à part), d'*Adribieh* (= Athribis), enfin du *Gebel et-Teir* (Gauthier, *op. cit.*, § XLIX, p. 97-98 = p. 59-60 du tirage à part), à propos duquel la mention d'Atfieh montre qu'il s'agit de la montagne en face de Fechn; *la Montagne des oiseaux* n'a donc rien à faire avec le nome Panopolite.

[1] Voir *Atlas de la Descr. d'Égypte*, feuille 11.

[2] *Op. cit.*, p. 91 (= p. 53 du tirage à part).

[3] Ahmed bey Kamal, *Livre des perles enfouies et du mystère précieux au sujet des indications des cachettes, des trouvailles et des trésors*, 2 vol., Caire, 1907 (p. 49, 151, 210, 225, de la traduction).

XXVIII

Enfin je crois devoir, en terminant, joindre à la liste des localités du nome Panopolite le village de *Irzy* signalé, sur la rive gauche du Nil, par le voyageur Granger[1] comme renfermant les ruines d'une ancienne ville, à quatre lieues au nord du couvent de Schenoudi. J'avais songé à identifier ce nom avec le bourg d'*El Lezieh*, لزية, cité par Jomard[2], et placé sur l'*Atlas de la Description de l'Égypte* entre le Couvent Blanc et le Couvent Rouge[3]; mais la situation de ce bourg ne correspond pas avec les indications de distance données par Granger, et nous devons attendre de nouveaux renseignements pour identifier avec certitude le village d'Irzy.

Qu'il me soit permis d'adresser à M. G. Daressy mes meilleurs remerciements pour les nombreuses indications qu'il a bien voulu me fournir, et grâce auxquelles j'ai pu rectifier beaucoup d'erreurs et combler maintes lacunes.

15 septembre 1911.

H. Gauthier.

[1] *Relation du voyage fait en Égypte par le sieur Granger en 1730*, édition de 1745, p. 92.

[2] *Descr. de l'Égypte*, t. XVIII, 3e partie, p. 75.

[3] *Atlas*, feuille 11.

LES PAPYRUS BEAUGÉ

PAR

M. JEAN MASPERO.

Les pièces dont je commence la publication appartiennent à la collection de M. Beaugé, ingénieur des chemins de fer, à Assiout, qui les a acquises de quelques fellahs du pays, et m'a fort gracieusement autorisé à les publier. M. Beaugé a rendu à la science byzantine un important service, en sauvant ces pièces de la destruction qui a anéanti une partie du fonds de Kôm-Ichgâou, et je lui renouvelle ici mes remerciements. Ces papyrus, comme on va le voir, sont en effet d'une valeur exceptionnelle, et complètent de la façon la plus heureuse la série du Musée du Caire (n° 67001 et suivants).

Non seulement ils proviennent du même village, Aphrodité, mais ils font partie du même lot : ce sont encore quelques numéros extraits des archives privées de Dioscore, l'avocat poète de l'endroit. En leur ajoutant une cinquantaine de morceaux analogues qui sont entrés au Musée dans ces deux dernières années, et ceux que possède le British Museum, nous pouvons croire que la bibliothèque de Dioscore nous est parvenue tout entière. Plusieurs de ceux qui sont ici édités présentent, comme les n^os^ 67055, 67097, 67120 etc... du Caire, ce mélange si précieux pour nous d'actes officiels et de notes personnelles, entre autres les inévitables poésies homériques garnissant le vide du verso.

I

Règlement de comptes (*τοὺς λογισμοὺς ἐπράξαμεν*) entre Aurelia Tekrompia, *ἀνθυλοπράτισσα*[1] (?), et sa fille (24 septembre 570). — Long. 0 m. 310 mill., larg. 0 m. 510 mill. — Antinoé.

[1] Sur le sens de ce mot, cf. *Cair. Cat.*, 67156 (à paraître prochainement).

L'écriture est une cursive arrondie et très soignée, qui est probablement de la main de Dioscore (en sa qualité de *νομικός* à Antinoé[1]). Le Musée du Caire possédait déjà deux exemplaires, assez mutilés, du même contrat, qui peut, grâce à ce troisième manuscrit, se reconstituer entièrement. Le texte ainsi obtenu sera publié ultérieurement dans le *Catalogue*. Au verso, long poème (69 vers) de Dioscore, remarquable non seulement par cette étendue insolite, mais aussi par le nombre extraordinaire des emprunts faits par l'auteur à son propre répertoire : c'est en partie une sorte de centon, articulé çà et là de quelques vers nouveaux pour les transitions. L'ouvrage (un *éloge* du duc Callinique) a été édité dans mon étude sur Dioscore[2].

II.

Requête au duc de Thébaïde. — Au verso, quelques vers iambiques de Dioscore. — Long. 0 m. 310 mill., larg. 0 m. 430 mill.

Écriture du recto : analogue à celles des requêtes similaires. — Celle du verso est la majuscule penchée, propre à Dioscore, déjà rencontrée dans les papyrus du Musée.

Une circonstance vraiment singulière nous a conservé presque intact le texte de ce papyrus. Le morceau appartenant à M. Beaugé est, en effet, incomplet : le bord gauche a disparu, sur une longueur d'une douzaine de lettres en moyenne; je fus, en cherchant à combler la lacune, frappé de la ressemblance du texte rétabli entre crochets avec un fragment du Musée du Caire. Vérification faite, la colonne qui manquait au papyrus Beaugé a n'était autre chose que le fragment publié dans le catalogue sous le numéro 67010. Ayant déjà renvoyé l'original à Assiout, je n'ai pu contrôler matériellement le fait, mais son évidence saute aux yeux : en plusieurs endroits la cassure a été si nette, qu'il ne manque pas même une lettre (l. 4, 6, 7, 8). Le commencement des lignes dans le papyrus Beaugé sera ici indiqué par un trait vertical.

[1] Cf. *Cair. Cat.*, n° 67131, *verso*, 32 : Στῦ-σον τὸν αὐτὸν νομικὸν τῇ πόλει.

[2] *Un dernier poète grec d'Égypte, Dioscore fils d'Apollôs* (*Revue des Études grecques*, t. XXIV, 1911), poème n° 13. Planche dans le *Catalogue du Musée* (t. II, n° XXVIII).

1 † Φλ[αυΐῳ Τριαδι]ῳ Μαριανῳ Μιχαηλιω

2 † Δεησις και ἱκ[εσ]ια π/ εμο

3 Απολλωτος ελ[ε]εῖνο απ° Πᾱχεως
της κ̣ω του Αὐτ[αι]οπολιτο νομου.

Ευεργετημα | μεγιστον προκειτ[α]ι πασι τοις αδικουμεν[οι]ς η τη[ς ὑ]μετερας ευκλειας εκδικια. Εγω
5 τοινυν, του[το] | αυτο ακριβως επι[σ]ταμενος, προσῖμι το[ις] ευκλεεσι και ανεπαφοις ὑμω[ν] ἴχνεσι,
βουλομενος τ[ων δικαιων τυχειν, εν αφατοις περιπεπ[τ]ωκως ζημιωμασι, μηδενος προκειμενο,
παρα της σεμ[νοπρεπεστατης κυρας Θεοφιλης, της γαμετης το της περι-
βλεπτο μνημ[ης] Φοιβαμμωνος
Διοσκορου Ιουλ[ιο. Το γαρ κατ'εμε πραγμα εν τουτοις εχω. Διδασκω την ὑμετεραν ενδοξ[ι]ν φι[λ]ανθρωπιαν,
ην ο Θς και οι θ[ει]οτατοι δεσποται τω[ν] σκηπτρων προεκρι[να]ν καταστη-
σαντες αρχειν ταυ[τ]ην την αθλιαν
10 Θηβαιων χωραν, [και] | α[ν]αστειλαι τα πικρα [τ]ων ενοικοιντων αυτ[η]ν αδικηματα, ευ ειδοτες αυτης το μισοπονηρον
εν απασι και πολ[υμ]ελες αυτης δικαι[ο]πραγεστερον, ως μισθωτης ετυγχα-
νον του ειρηνικ̣ης της προηθεισης
ανδρος Θεοφιλ[ης], | φημι δη τῳ μακαρ[ιῳ] κομητος Φοιβαμμω[ν]ος, και των εκφοριων των ὑπ εμε τοτο την

Ligne 1. Les autres noms n'ont pas été écrits.

Ligne 2. Après Απολλωτος, un espace vide, destiné sans doute au nom du père.

Ligne 4 *et seq.* Cf. *Cair. Cat.*, n° 67008, 7-8.

Ligne 8. Γαρ : écrit en correction du mot δε, effacé à dessein. — Κατ' : apostrophe dans le ms.

Ligne 9. Σκηπτρων : ceci confirme la lecture de *Cair. Cat.*, 67005, 5.

Ligne 11. Πολ[υμ]ελες : avec le sens de « qui prend beaucoup de peine ». Quoique cet adjectif ne se rencontre pas dans ce sens, il a très bien pu l'avoir, et cette restitution me semble préférable à πολ[υωφ]ελες ou πολ[υτ]ελες, qu'on pourrait encore proposer.

Ligne 12. Lire peut-être, à la fin, (εκ) τουτου, *depuis lors*.

αποδοσιν εκ πλη[ρ]ους ποιουμαι καθ [ετος] μετα παση[ς] ευγνωμοσ[υ]νης. Και της τοποτηρη[σ]ιας επιλαβομενος
της Ανταιοπολιτω[ν π]ρωιν, Διος, ο λαμπ[ρ°/ κ]αγκελλαρ/, ο και υϊος Θεοδοσιῳ Βικτορος Ἰουλιῳ, επεξηλθεν μοι ὑπερ Θεοφιλης και
Διοσκορῳ του λα[μπρ°/] | αυτης υιῳ, απητησε[ν μ]ε επι της ἀρ^χ^ Αθανασιῳ το[υ] ὑ̄φυεστ^τ^, ἰ̈ μ̄ ευστ^θ^. Και τοτῳ του τροπῳ, ὑ̄ αυτων
παλιν, τοποτηρ[ητ]ης γεναμενος Ελλα[διο]ς ο λαμπρ/ σκρ/ απητησεν με ετερα ὑπερ αυτων ἰ̈ ν̄ ϊ. Και ο[υ] μονον οτι παρίδεν
με εις ταυτα ο α[υτος] | Διοσκορος και Θεο[φιλη] η αυτῳ μητηρ, μηδεν εκ τουτων [δ]εδωκοτες μοι, αλλα [κ]αι ε[π] αυτοις τοτοις
θ μεν [εμ]ης, ζ δε [της] μητρος μου. Και
αφειλ[α]ντο μοι δεκα [εξ] | κυκλατας ἱππους [εμ]ας, και βοϊκα ζωα εννεα, και
..τῳ β[ια]ιως α[πε]σταλκεναι π[αρ]ασκευασαντες μ.....τα α[.....]μενες τοις τοτων γραμ[μασι]
ὑποζυγια δῡο̄, και τρεις αχυρο[ηκ]ας εμας και ταις κ.
μεμεσωμενας α[ρταβαι]ς(?) σιτινῳ τε και ξη[ρῳ κ]ορτῳ, και εικοσι σιτῳ, και ο[ι]νῳ αγγια εκατον δεκα εξ, και ερα[ια]ς λ[ιτ]ρας εξηκοντα, ...
και τη[ς] εμης αμαξ[η]ς οπισσωτρον σιδ[ηρου]ν ε̄ν̄ ενος ταυτης τροχῳ [η]τοι περιβλημα, και τριων ενια[υ]τω[ν] τον καρπον
ητοι [τ]ον οινον τ[ω]ν ὑπ εμε χωριων. [Οθ]εν εξορκιζω ὑμας κατα τη[ς] αθανατου κ[ο]υφης και τ[ων Θ]ε[ο]σεβεστατων

Ligne 15. Ἀρ^χ^ = ἀρχης; — υπερφυεστατου, νομισματα μ' ευσταθμα. — Restituer peut-être απητησε[ν τ]ε.

Ligne 16. Ο λαμπροτατος σκρινιαριος. — Παριδεν : (*sic*) pour παρειδαν.

Ligne 18. Κυκλατας : « ferrées ». Cf. le mot κυκλοποδες, employé par Théophane (an 1 de Léon l'Isaurien) pour désigner des souliers ferrés. — Αχυροθηκας : ma copie porte αχυροθ[εισ]ας, restitution qu'on ne peut guère garder; l'ω étant noté comme douteux, je l'ai corrigé, vu l'exactitude ordinaire de l'orthographe dans ces requêtes. La lecture reste cependant douteuse, à cause du verbe αφειλαντο. — La note additionnelle ajoutée en petits caractères se prolonge après le mot εμας et se termine par quelques lettres illisibles à la fin de la ligne 19.

Ligne 19. Lire sans doute μεμεσ(τ)ωμενας. — Εικοσι : αρταβαις ou αρταβας (?). — Εραιας pour ερεας, forme constante dans les papyrus d'Aphrodité (cf. *Cair. Cat.*, 67057).

Ligne 20. Οπισσωτρον : η αξις του τροχου (Hesychios).

Ligne 21. Κορυφης : φυ écrit en monogramme. — A la fin, la restitution est peut-être un peu courte. Copie : και τ[ων].ε[. .]σεβεστατων.

βασιλεων και οικο[υμ]||ενικων ημων δεσπ[ο]τ[ων] του διαδηματος, και της
ὑπερ παντα σωτηριας υμων, ει παρα[στ]αιη προσταξαι
ἱκανως εκδ[ικη]||θηναι μ[ε] και αναλη[μφθ]ηναι τα ειρημ̄ε̄ν̄α μο̄ πρ[αγμ]ατα και
ζημιωματα παρα [τω]ν ειρημενων
[Θ]ε[οφιλ]ης τε [και] | Διοσκορο̄· αδικως κ[αι επι] αιτια αυτων κ[αι] προ-
φασει α[πητη]θην ὑπερ αυτων παρα των ειρ[η]μ̄ε̄ν̄ [Ελ]λαδιο̄ και Διο̄
[των μετ αλληλους τοπο]||τηρησαντων το[τ]ε, και εχ[θρως γε] των χρησαμενων
κατ εμο̄. Κ[αι αυτι] ταυτης της ευεργεσιας το τριτ[ο]ν βλ[ησε]ως(?) προσ
πο[ρισω μεν τοις υμων π]||αιδαριοις ει[ς] λογο[ν δωρ]εας ὑ[π]ερ εξαυγεως,
το δε δ[ιμοιρο]ν οπως καγω ευρω, εις ανατρ[οφ]ην της εμης γεραιοτητ[ος]
[και των νηπιων εμων τ]||εκν[ων των ελεεινοτατων δο]υλων ὑμων· ορ[ως]
ε[ν]δ[ελ]εχ[η πρεσ]βε[ι]αν και ευχην δια παντος αιν[ψ]ω πρ[ο]ς τον Θν,
ὑ διαμο[νης]
και σωτηριας της ὑμω[ν] φιλ[α]νθρωπιας, δεσποτα [†].

Suscription au verso (tirée tout entière de *Cair. Cat.*, 67010) :

† Δεησις και ικε[σια] π[α]/ [Α]π[ο]λλ[ωτος] ελειν[ου]
απο Πρυ[χεως]
[κω̄ του Ανταιοπ(ολιτου) νομου].

Ligne 25. Les traces confuses qui subsistent avant la lacune font songer au mot *εχθρως* : la restitution *γε των* est beaucoup plus hypothétique. — Βλ[ησε]ως? Le verbe *βαλλειν* est souvent pris dans le sens de « payer » : *Cair. Cat.*, 67049, 12.

Ligne 26. Dans le *Catalogue* j'ai lu *το* les premières lettres de cette ligne; cette lecture est douteuse. (Προσ)*πορισω* n'est peut-être pas le mot dont s'est servi le scribe; mais le sens était celui-là. — *Διμοιρον*; la première lettre a été plusieurs fois corrigée, et le *δ* se lit difficilement; du *ν* final il ne reste que le second trait vertical. Toutefois le sens exige, semble-t-il, la lecture que je propose (le scribe avait peut-être écrit d'abord *λοιπον*).

Ligne 28. Comme dans d'autres requêtes de même type, la dernière ligne, faute de place, ne commence qu'au milieu environ de la largeur du papyrus. Les lignes de la fin, plus serrées, sont d'une écriture un peu plus fine que celles du début.

« A Flavios Triadios Marianos Mikhaëlios — — —, requête et supplique adressée par moi, l'humble Apollôs, du village de Poukhis[1] dans le nome Antéopolite.

[1] Village déjà connu par *Cair. Cat.*, 67055, r., II, 14; 67058, *passim*; et *C. I. G.* 4712.

Comme un immense bienfait s'offre à toute victime d'une injustice l'assistance de Votre Gloire. Ainsi donc, connaissant bien ce fait, je me jette aux pieds de Votre Gloire irréprochable, et je veux recevoir justice. Car je suis tombé dans des infortunes indicibles, sans aucun espoir de salut, par la faute de la très noble dame Théophilé, épouse de Phoibammôn fils de Dioscore Jules[1], de très illustre mémoire. Voici quelle est mon affaire.

Je porte à la connaissance de Votre glorieuse bienveillance — que Dieu et les divins dépositaires du sceptre ont choisie et établie en cette place pour gouverner cette infortunée province de Thébaïde, et mettre un terme aux injustices amères dont souffrent ses habitants, en raison de votre haine avérée pour le mal, et de votre activité soigneuse de la justice, — (je porte donc à votre connaissance) que je fus fermier dudit époux de la susdite Théophilé, j'entends du défunt comte Phoibammôn; et chaque année depuis lors, j'acquitte intégralement et en toute honnêteté les redevances [en nature que je dois] pour la location de mes champs. Or Dios, le clarissime chancelier, fils de Théodose Victor Jules, ayant, lui d'abord, reçu les fonctions de topotêrète d'Antaiopolis, me poursuivit à la place de Théophilé et du clarissime Dioscore, son fils; et il me fit verser 40 *nomismata* de poids légal[2]: ceci sous le gouvernement de l'éminent Athanase. De la même façon, une seconde fois, Helladios le clarissime scriniaire, étant devenu topotêrète, me fit verser pour eux 8 autres *nomismata*. Non seulement le susdit Dioscore et Théophilé sa mère ont ainsi méprisé mes droits, car ils ne m'ont rien donné de ces sommes, mais en outre ils m'ont encore enlevé seize juments ferrées[3], dont neuf à moi, et sept appartenant à ma mère, ... , neuf bêtes de race bovine, deux bêtes de labour, (le contenu de) trois greniers remplis d'artabes de paille de blé sèche, vingt (artabes?) de blé, cent seize mesures de vin, soixante livres de laine, une jante en fer, ou *cerclage*, appartenant à l'une des roues de mon chariot;

[1] Peut-être les trois noms appartiennent-ils au même personnage. Cf. cependant le Φοιβάμμων Ἰουλίου (?) de *Cair. Cat.*, 67058, VII, 15 *Add. et Corr.*

[2] Ἑστιάθμα : cf. *Cair. Cat.*, 67033 et seq. C'est dire que les νομίσματα étaient comptés au taux officiel de 24 κεράτια chacun; tandis que dans les contrats privés on leur donne souvent une valeur très inférieure : 22 à Aphroditê (*Cair. Cat.*, 67138), 18 à Antinoé (*ibid.*, 67156).

[3] L'usage du fer à cheval était encore assez peu répandu, pour que cette particularité ait paru digne d'être notée.

et toute la production (c'était du vin) récoltée en trois années sur les propriétés louées par moi. C'est pourquoi je vous conjure, au nom du Très-Haut, le Dieu immortel, au nom des très pieux empereurs, maîtres universels du diadème[1], et de votre salut qui passe avant toute chose, de bien vouloir ordonner que justice me soit rendue comme il convient, et que les susnommés Théophilé et Dioscore me rendent et les objets qui m'appartiennent, et l'argent (que j'ai versé pour eux). C'est injustement, à cause d'eux et à leur propos, que les topotêrètes qui se sont succédé, Helladios et Dios, et qui se sont conduits [en ennemis(?)] envers moi, m'ont imposé ainsi. Et en reconnaissance de ce bienfait, je remettrai à vos employés, à titre de présent pour avoir mené à bien cette affaire, le tiers (de ce qui me sera rendu), afin d'obtenir, pour ma part, les deux tiers, qui subviendront aux besoins de ma vieillesse et à ceux de mes jeunes enfants, vos très humbles serviteurs. Alors je ne cesserai pas d'adresser à Dieu des vœux et des prières, pour la conservation et le salut de Votre bienveillance, seigneur ».

Ce document resté inachevé, auquel manque la partie principale, l'adresse, se trouve être, malgré l'apparence, un des plus précieux parmi les papyrus d'Aphrodité : il nous permet enfin de fixer un point nouveau dans la chronologie des ducs de Thébaïde. J'ai publié dans un article précédent[2] une liste provisoire de ces fonctionnaires, pour le VI^e^ siècle; cet essai était prématuré, et une partie au moins du travail doit être retouchée. M. Gelzer, à deux reprises différentes[3], a fait d'excellentes remarques critiques au sujet du nom et de la date du personnage appelé par moi Fl. Marianos; mais si ses arguments sont suffisants pour faire abandonner mes premières hypothèses, ses conclusions positives ne furent pas partout aussi heureuses. Le papyrus Beaugé n° 2 apporte dans ces questions obscures une lumière qui en fait entrevoir l'éclaircissement définitif.

[1] Cette curieuse expression est un legs de l'Égypte ancienne : le pharaon portait le titre de *nebti* (*cf.* A. Erman, *Aegypt. Glossar*, p. 61) qui signifie «maître des couronnes». Une locution analogue se trouve déjà dans l'inscription ptolémaïque de Rosette (ligne 1) : κύριος βασιλειῶν.

[2] *Études sur les papyrus d'Aphrodité*, II (Fl. Marianos, duc de Thébaïde), dans ce *Bulletin*, t. VII, p. 107.

[3] *Studien zur byzant. Verwaltung Aegyptens* (Leipzig, 1909), p. 24, et dans *Archiv für Pap.*, V, p. 359, note 5.

Le passage capital de la présente requête se trouve à la ligne 15, dans les mots ἐπὶ τῆς ἀρχ(ῆς) Ἀθανασίου το[ῦ] ὑπ(ερ)φυεστά(του). Ainsi, nous ignorons pour le moment qui est le duc auquel elle s'adresse : mais le prédécesseur de celui-ci se nommait Athanase. Cet Athanase ne nous est pas inconnu. Dioscore, le poète d'Aphrodité, célèbre à plusieurs reprises un Ἀθανάσιον, κλειτὸν ῥυτῆρα πολήων[1], qu'il qualifie de στρατίαρχος et qui est évidemment duc de Thébaïde. Un papyrus du Caire, encore inédit (n° 67166), mentionne un certain Αὐρήλιος Μαρτῖνος δοῦλος τοῦ ἐνδόξου οἴκου τοῦ πανευφήμου Ἀθανασίου πατρικίου (15 mars 568). Le titre de *patrice* nous invite encore à voir ici le duc[2]. Dès lors, on se souvient que le duc de Thébaïde, à qui furent remises les requêtes conservées au Musée du Caire (nos 67002 et suivants) portait le nom d'Athanase, mis en évidence comme dernier d'une longue liste. Sa situation à la fin m'avait même fait adopter, comme étant le principal, ce nom d'Athanase, que j'ai depuis, à tort, remplacé par Fl. Marianos[3]. M. Gelzer a montré fort justement que le groupe Marianos Mikhaelios Gabrielios n'a rien de caractéristique, et fait partie de la titulature d'autres personnages contemporains[4]; mais il a, sans raisons suffisantes, choisi dans la série le nom de Théodore, pour en faire l'appellation courante du duc en question. En réalité il faut en revenir à Athanase, qui apparaît seul dans le papyrus Beaugé. Comme terme de comparaison, on peut invoquer le papyrus Marini 74, où un même individu est désigné une fois comme Fl. Marianus Michaelius Gabrielius Petrus Johannis Narses Aurelianus Limenius Stefanus Aurelianus (col. VIII, *h*), ailleurs comme Fl. Aurelianus tout court (col. VII, 12). Le duc Φλ. Μαριανὸς Μιχαήλιος Γαβριήλιος Ἰωάννης Θεόδωρος Γεώργιος Μαρκέλλος Ἰουλιανὸς Θεόδωρος Ἰουλιανός, cité dans un document militaire d'Éléphantine[5] (an 578) est le même que le Θεόδωρος d'une inscription de Philai[6] du 14 décembre 577. Ce dernier cas est peu net, mais il paraît vraisemblable que ce fonctionnaire

[1] *Cair. Cat.*, 67097, v. (B), 7 : cf. *ibid.*, (C) 10.

[2] Cf. Gelzer, *Studien*, p. 32-33.

[3] *Études sur les papyrus d'Aphrodité*, II (*Bull.*, t. VII, p. 100).

[4] *Arch. für Pap.*, V, p. 360 (note), avec renvoi au papyrus Marini 74. Le duc Theodoros Ioulianos, qui apparaît dans un papyrus d'Éléphantine de 578, l'adjoint lui aussi à ses noms particuliers (L. Wenger, *Vorbericht über die Münchener byz. Papyri* (*Sitzungsberichte der K. Bayerischen Akad.* 1911), p. 23).

[5] L. Wenger, *op. cit.*, p. 23.

[6] Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques-chrét. d'Égypte*, n° 584. L'identification de ce Théodore avec le Θεόδωρος Ἰουλιανός des

avait deux noms usuels, Théodore et Julien. En somme, c'est l'idée la plus naturelle, que de placer en dernier lieu le nom principal; et si ce ne fut pas une règle générale, c'était au moins une coutume dont le successeur d'Athanase nous fournira encore un exemple.

Le papyrus du Caire 67005 est adressé, d'après l'en-tête, à ce Φλ. Τριάδιος Μιχαήλιος Γαβριήλιος Κωνσταντῖνος Θεόδωρος Μαρτύριος Ἰουλιανὸς Ἀθανάσιος; l'adresse écrite au verso le destine au contraire à Φλ. Μαριανὸς Μιχαήλιος Γαβριήλιος Σέργιος Βάχος (*sic*) Νάρσης Κόνων Ἀναστάσιος Δομνῖνος Θεόδωρος Καλλίνικος. J'avais pensé, tout d'abord, que ces deux titulatures s'appliquaient au même gouverneur, ce qui *a priori* semble nécessaire. M. Gelzer, acceptant cette manière de voir, en avait conclu que le nom de Théodore, seul commun aux deux séries (à part le premier groupe mis hors de cause un peu plus haut), était le véritable. En réalité, du moment que les premiers noms sont de pure forme, la différence entre les données du recto et celles du verso est trop complète pour qu'on puisse confondre plus longtemps les deux personnages. Le second, d'ailleurs, porte le titre de *comte des Domestiques*, qui manque au premier. Il faut donc admettre, quelque étrange que soit la chose, que la supplique fut écrite pour le duc Athanase, mais envoyée seulement à son successeur. Entre le moment où le scribe la rédigea, et celui où elle fut présentée aux bureaux de la justice, un changement de gouverneur était intervenu. Le nouveau magistrat s'appelle en dernier lieu Callinique : par analogie avec le cas d'Athanase, nous devons penser que c'est donc là son véritable nom. De fait, le poète Dioscore nous apprend l'existence d'un Καλλίνικος στρατιάρχος, en l'honneur duquel il a composé l'un de ses plus longs poèmes[1]. C'est à ce Callinique, successeur d'Athanase, qu'est adressé le papyrus Beaugé n° 2. L'omission partielle de ses noms et titres[2] prouve que le scribe, rédacteur de la supplique, ne les connaissait pas parfaitement et voulut, avant de les énumérer, attendre de nouvelles informations : c'est à dire, probablement, que l'installation du duc était encore toute récente,

papyrus de Munich est très probable, mais non aussi évidente que l'admet M. Wenger (p. 16): la dignité ducale de ce dernier est en effet attestée, non pas pour « le 1er janvier 578 », mais pour une date indécise comprise entre les mois de mai et de novembre de la même année. Le 1er janvier dont il est question dans le papyrus est celui de l'an 579.

[1] Pap. Beaugé 1, verso.

[2] Même particularité dans *Cair. Cat.*, 67006, *recto*.

ou même n'avait pas encore eu lieu. Dans la suite, l'auteur fit des retouches à son œuvre; les corrections sont indiquées entre les lignes. Le papyrus que nous étudions n'est peut-être qu'un premier essai de rédaction, qui fut abandonné : ce qui explique comment la singulière lacune du début ne fut jamais comblée.

La date approximative de notre *διδασκαλία* s'obtient désormais sans difficulté. Elle appartient forcément à la seconde moitié du VI^e^ siècle, puisque le prédécesseur de Callinique, Athanase, est cité en 568 par le papyrus du Caire 67166. Ce texte ne prouve pas, il est vrai, qu'Athanase était encore duc à cette époque : mais il est utile de noter que la seule date certaine dans sa biographie appartient au règne de Justin II. Il est question, dans le papyrus Beaugé 2, des *οἰκουμενικοὶ δεσπόται*; l'impératrice Théodora étant morte en 548, ce pluriel ne peut convenir qu'à Justin II et Sophie, soit à partir de 565. Nous y trouvons un certain Ἑλλάδιος ὁ λαμπρ(ότατος) σκρ(ινιάριος) comme τοποτηρητὴς d'Antaiopolis. En mai 569 ce personnage n'était encore qu'un des scriniaires de l'*officium* ducal (*Cair. Cat.*, 67023, l. 4) : nous voici reportés en 569 au plus tôt. Le *terminus ante quem* est fourni à la fois par une inscription de Philai[1] et par un papyrus d'Éléphantine[2], qui attestent l'existence d'un duc Théodore pour les années 577 (14 décembre) et 578 (mai-novembre). C'est donc entre 569 et 577 qu'a été rédigé notre document : ces deux dates nous représentent aussi, en gros, les limites extrêmes du gouvernement de Callinique, puisque le P. Beaugé 2 est vraisemblablement contemporain de son avènement.

Ces résultats intéressent l'histoire du duc Athanase aussi bien que celle de son successeur. M. Gelzer a placé l'élévation du premier en 552 : si cette opinion est juste, Athanase aurait gardé ses fonctions pendant 17 ans au minimum, ce qui peut être considéré comme impossible. Je crois avoir montré que la nomination de Callinique eut certainement lieu sous Justin II : c'est donc la première date, 552, qu'il conviendrait de modifier.

Elle n'a pour elle qu'un seul argument, très fort à vrai dire. Un certain Ménas est devenu pagarque d'Antaiopolis, au cours d'une XV^e^ indiction (*Cair. Cat.*, 67002, I, 10), et un an environ avant qu'Athanase fût établi duc

[1] Lefebvre, *Recueil des inscriptions gr.-chrét. d'Egypte*, n° 584. — [2] L. Wenger, *op. cit.*, p. 7.

de Thébaïde. Or, un papyrus de Londres[1] est adressé à *Julien et Ménas, pagarques d'Antaiopolis*, en l'an 553. Donc la XV^e^ indiction du papyrus 67002 est celle qui correspond à l'an 551-552. Si net qu'il puisse paraître, ce témoignage n'est cependant pas décisif, car Ménas, à la rigueur, peut avoir été deux fois pagarque d'Antaiou. C'est là une solution un peu compliquée, mais qui doit être examinée; car de son côté la théorie de M. Gelzer se heurte à de très graves difficultés, dont j'avais déjà signalé une partie avant même que son étude eût paru.

1° Au début[2] de la première indiction, c'est-à-dire, d'après l'hypothèse de M. Gelzer, vers les mois de juin ou juillet 552, quelques habitants d'Aphroditè viennent se plaindre au duc de Thébaïde Athanase (*Cair. Cat.*, 67002). Parmi des griefs de détail, ils en ont un général : le pagarque d'Antaiou a violé l'*autopragie* de la *κώμη*. L'autopragie est un droit qu'ils tenaient «de leurs ancêtres», que leur village possédait notamment «sous le premier gouvernement d'Athanase», c'est-à-dire au moins une dizaine d'années auparavant : tels sont du moins les seuls titres qu'ils invoquent. Or au mois de juin 551 une délégation d'Aphroditè était présente à Constantinople (*Cair. Cat.*, 67032) et obtenait de l'empereur une reconnaissance formelle de cette *autopragie;* au mois de juillet, le comte du consistoire sacré Palladios s'engageait à se rendre en Thébaïde pour faire exécuter la sentence, et la procédure put durer jusqu'à la fin de l'année 551 ou au début de 552. Comment se fait-il que quelques mois après ce succès éclatant tout soit de nouveau remis en question, qu'on recommence à s'adresser au duc contre le pagarque, et que les requérants ne disent pas un mot de la *θεία κέλευσις* si récemment obtenue, qui consacre leurs prétentions ?

2° La *pragmatica sanctio* de 551 (*Cair. Cat.* 67024) ne nomme que «Julien pagarque d'Antaiopolis». La requête, qui serait de 552, ne connaît que Ménas. Cependant le papyrus de Londres cité plus haut montre que Julien était toujours pagarque en 553. Il est très hostile aux gens d'Aphroditè : pourquoi son nom est-il omis dans la requête au duc ?

[1] N° 1547, (inédit); cité par H. J. Bell dans *Journ. of Hellenic studies*, XXVIII, p. 102.

[2] Le texte dit formellement : *τῆς ἐνεγκούσης διαδρομούσης πεντεκαιδεκάτης ἐπινεμήσεως.*

3° La requête (67002) atteste que le poète Dioscore fils d'Apollôs a dû quitter Aphrodité depuis « la quinzième indiction ». Or Dioscore habitait encore son village en 553 (*Cair. Cat.* 67094) et sans doute même en 565 (*ibid.* 67109). Au contraire, un papyrus d'Antinoé (*Cair. Cat.* 67161), daté de l'an 566, nous le montre fugitif : « originaire du village d'Aphrodité, mais demeurant actuellement à Antinoé ». Or l'an 566 tombe dans une quinzième indiction. Il y a là une coïncidence frappante, mais ce n'est pas tout. En arrivant à Antinoé, Dioscore, qui était *σχολαστικός* et juriste, sollicita une place de *νομικός* ou notaire (*Cair. Cat.* 67131, *v.*, l. 32) et l'obtint. En cette qualité, il dut écrire, du moins en partie, le groupe de papyrus d'Antinoé qui fut retrouvé dans sa maison (*Cair. Cat.*, 67152-67166), et qui se répartit entre les années 566-570. Les requêtes au duc Athanase (67002 et suiv.), rédigées à Antinoé, sont à peu près certainement de lui, comme le montre l'écriture [1] : elles sont donc postérieures à 566. Si on place le n° 67002 en 552, il faudra admettre que Dioscore, fugitif en 551, aura fait un premier stage à Antinoé, jusqu'en 552, en qualité de *νομικός;* et qu'ensuite en 566 il se sera de nouveau enfui à Antinoé, où, de nouveau nommé *νομικός*, il aura recommencé à rédiger des suppliques destinées au tribunal ducal. Ce parallélisme exact n'est guère vraisemblable.

Si nous supposons que la « quinzième indiction » du papyrus 67002 représente l'année 566/567 et non 551/552, les faits s'expliquent facilement. En 551, le village d'Aphrodité voit confirmer par Justinien son privilège d'autopragie. Une période de paix dure quelques années, pendant le premier gouvernement d'Athanase (?), et tandis que Julien et Ménas sont conjointement pagarques d'Antaiou. Puis en 566, Ménas devient une seconde fois pagarque; il recommence à empiéter sur l'autopragie de la *κώμη*. Dioscore, persécuté par lui, s'enfuit d'Aphrodité et se réfugie à Antinoé (pap. 67161) où il demeure quelques années.

Les données du problème ne sont pas encore toutes connues : le British Museum possède une partie des papiers de Dioscore. Il vaut mieux attendre la publication de ceux-ci pour conclure définitivement. Voici toutefois les

[1] Le second fascicule du tome II du *Catalogue* contiendra des reproductions des poésies de Dioscore, ainsi que des papyrus d'Antinoé, ce qui permettra d'intéressantes comparaisons avec l'écriture du n° 67002, reproduit tout entier dans les planches du tome I.

résultats probables que je crois pouvoir indiquer en attendant, en ce qui concerne la chronologie des ducs de Thébaïde :

Narses	vers 535 [1]
Jean	535-537
Hôriôn	537-*x*.
.....	
Athanase (pour la première fois)	vers 553 [2]
Kyros	*x*-567 [3]
Athanase (pour la seconde fois)	567-570 (?)
Callinique	570-573 (?)
Jean (?)	573 (?)-576 (?)
Théodore	577, 578-*x*.

Le second Jean que j'introduis ici, avec réserves, c'est celui dont parle Dioscore en deux de ses poèmes (*Cair. Cat.*, 67055, *verso*; et *Berliner Klassikertexte*, V, p. 177), se plaignant de certaines exactions dont il a été victime, et des ennemis qui l'ont dépouillé de sa fortune. Ce fonctionnaire semble cumuler l'autorité civile, puisqu'on s'adresse à lui contre l'iniquité d'un percepteur d'impôts, et l'autorité militaire, puisqu'il est appelé στρατίαρχος et défend les Romains contre les Blemmyes : il est donc δοὺξ καὶ αὐγουστάλιος, c'est-à-dire postérieur à l'édit de 539 sur l'Égypte. Du reste, Dioscore n'a été chef de famille et propriétaire effectif qu'à la mort de son père Apollôs, au plus tôt en 542. Il faut donc qu'il y ait eu au VI^e^ siècle deux ducs du nom de Jean. Dioscore arriva à Antinoé sous Kyros; les trois ducs qu'il célèbre dans ses vers, Athanase, Callinique et Jean, sont sans doute ceux qu'il connut successivement dans cet exil. Jean serait donc, peut-être, un successeur de Callinique, et le prédécesseur de Théodore [4].

[1] Cf. l'étude déjà citée, dans ce *Bulletin*, t. VII, p. 107.

[2] *Cair. Cat.* 67009, III, 9 : ἐπὶ τῆς πρώτης ὑμῶν εὐαρχείας.

[3] *Ibid.*, II, 1 : ἐπὶ τῆς προηγησαμένης ἀρχῆς τοῦ ἐνδοξοτ(άτου) Κύρου.

[4] Il résulte de ces faits que l'explication proposée par M. Gelzer (*Arch. für Pap.*, V, p. 360, note) pour les mots προεβάπτου Ἰουστίνου, est à rejeter. Il ne peut être question là de Justin le curopalate, puisque ces διδασκαλίαι qui reproduisent constamment la même formule, datent d'une époque où ce Justin est devenu empereur. L'idée même de rattacher le génitif

Arrivons maintenant au contenu même du document. Un certain Apollôs, natif de Poukhis dans le nome Antaiopolite, a loué à un grand propriétaire du pays, le comte Phoibammôn[1], des terrains (*χώρια*) d'assez vaste étendue, à en juger par l'importance des impôts qu'on lui réclame, et des rapines qui y furent commises. Pour ces champs il paye annuellement une redevance en nature ou *ἐκφόρια* (l. 1 a). Phoibammôn vient à mourir : le contrat de *μίσθωσις* se continue avec ses héritiers, sa femme Théophilé et son fils Dioscore, qui deviennent les patrons d'Apollôs. C'est ce qu'indique la phrase au présent : *τῶν ἐκφορίων . . . τὴν ἀπόδοσιν . . . ποιοῦμαι* (l. 1 2).

C'est dans cette situation fort simple qu'intervient brusquement le *topotérète* Dios, nouvellement arrivé à Antaiou. Il fait payer à Apollôs une somme de 40 *nomismata*, plus d'une demi-livre d'or. Pourquoi? Le motif n'est pas indiqué; c'est du reste le cas général dans ces *διδασκαλίαι*, qui ne sont que de brefs *memento*, destinés à annoncer au duc, en gros, le sujet d'une plainte portée à son tribunal. L'intéressé déclare seulement qu'il a payé *ὑπὲρ Θεοφίλης*

πραιφέκτου Ἰουστίνου au mot *πατρικίῳ* me paraît contestable. Les exemples cités par M. Gelzer, de *βασιλέως πατέρες* (avec le *πατρίκιος* Ἀττάλου) ou de *πατρίκιοι τῆς συγκλήτου*, n'expliquent pas ce que peut être le «patrice» d'un simple particulier. Dans les titres du duc Théodore Julien (L. Weber, *op. cit.*, p. 23) on lit celui de *πραίφεκτος Ἰουστινιανῶν*, qui, à première vue, paraît nous fournir la solution du problème. Il faut comprendre, comme je le montrerai plus en détail dans mon étude sur l'organisation militaire de l'Égypte byzantine, que Théodore est «préfet des soldats Justiniens», chef suprême des divers *ἀριθμοί*, auxquels le grand empereur avait donné son nom. Le scribe qui écrivit *Cair. Cat.* 67002 et seq., ignorait peut-être ce titre peu employé; et l'ayant vu écrit en abrégé : *πραιφεκτ(ος) Ἰουστιν(ιανῶν)*, sur le document où il copia la titulature d'Athanase, il aurait pu compléter au hasard, en prenant Ἰουστιν(ιανῶν) pour le nom d'un préfet. Cette théorie serait satisfaisante si le nombre des requêtes ne rendait extraordinaire une erreur si prolongée.

Ajoutons, pour terminer, une dernière présomption en faveur de la date donnée ici au Pap. Beaugé 2. Nous savons (*Cair. Cat.*, 67005) que le pagarque d'Antaiopolis s'appelait Kollouthos au moment où Athanase fut remplacé comme duc par Callinique. Or ce pagarque Kollouthos se trouve cité au *verso* du papyrus du Caire 67120 (*verso* F), qui est du règne de Justin II (les doutes que j'ai formulés à ce sujet dans le *Catalogue* me semblent aujourd'hui exagérés; c'était précisément la mention de Kollouthos dans le texte du verso, qui m'en avait donné la première idée, à une époque où je plaçais par hypothèse le gouvernement d'Athanase en 537). Le verso est peut-être même de quelques années postérieur au *recto*. — Enfin, il convient de signaler la date (7e ind.) fournie par *Cair. Cat.*, 67097, v. (A): comme un éloge d'Athanase (B) vient aussitôt après ce texte, il faut peut-être prolonger ce gouvernement jusqu'en 573 (7e ind.). Le *νέος στρατηγός* (*ibid.*, F) serait Callinique.

[1] Ce comte Phoibammôn est déjà connu par *Cair. Cat.* 67058, VII (*Add.*), l. 9, 15 et 22.

καὶ Διοσκόρου τοῦ λα[μπρο(τάτου)] αὐτῆς υἱοῦ (l. 14-15), ce qui peut s'entendre de diverses façons. Voici comment, à mon avis, doit se reconstituer l'affaire. Apollôs est lié à la famille de Phoibammôn par un contrat de durée indéfinie (καθ'ἔτος, l. 12). Peut-être le comte est-il un μεγαλοκτήτωρ autopracte, et Apollôs un colon établi de père en fils sur sa terre, différent d'un propriétaire véritable en ceci seulement, qu'il s'acquitte d'une redevance, et ne paye pas l'impôt aux agents du fisc. Phoibammôn le perçoit lui-même sur ces domaines, et le remet à l'hypodecte. A sa mort, ses héritiers négligent d'opérer ce versement, en tout ou en partie. Nous ne savons sous quel prétexte; mais il est certain que les mots ὑπὲρ αὐτῶν signifient qu'Apollôs a payé pour l'impôt des sommes que Dioscore et Théophilé auraient dû payer à sa place. C'est ainsi seulement que l'on comprend ce grief : μηδὲν ἐκ τούτων δεδωκότες μοι. L'hypodecte alors s'est retourné contre Apollôs, qui refuse d'abord de payer : d'où contestation, intervention du topotérête et condamnation d'Apollôs. Le topotérête est un représentant du pouvoir civil[1] du duc, délégué par celui-ci dans une des πόλεις de son gouvernement. L'institution des ces fonctionnaires ne s'explique pas très clairement, puisqu'il existait déjà dans chaque πόλις un pagarque dépositaire de l'autorité impériale : sans doute étaient-ils chargés, par le duc personnellement, de surveiller le pagarque. Aussi sont-ils de purs agents du duc, nommés par lui, et que le pouvoir central ne reconnaît pas. Sauf en quelques cas exceptionnels[2], il est interdit aux gouverneurs de provinces de créer des τοποτηρηταί[3]. L'usage était pourtant fréquent; les papyrus et les inscriptions nous font connaître un certain nombre de ces vicaires[4], à qui l'on a recours pour se plaindre de telle ou telle injustice : c'est apparemment ce qu'a fait Apollôs, avant d'en appeler au duc.

Sur ces entrefaites, le duc Athanase est remplacé par Callinique; un nouveau τοποτηρητής, le scriniaire Helladios, succède à Dios. Apollôs essaya peut-être

(1) C'est à tort que M. Partsch (*Göttingischen Gelehrten Anzeigen*, 1911, n° 5, p. 341) en fait un officier commandant la garnison d'une πόλις; les τοποτηρηταί étaient soit civils soit militaires, selon la qualité de celui qui les déléguait (cf. *Nov. Just.* 8, § 4).

(2) Par exemple le *praeses* de Libye a le droit d'envoyer un topotérête à Marcotis (*éd.* XIII, 2, 4).

(3) *Nov. Just.*, 8, 4; 128, 19 etc...

(4) *Cair. Cat.* 67003, 25; B. G. U. 669, 670; — L. Wenger, *op. cit.*, p. 15; cf. Letronne, *Inscr. de l'Ég.*, n° 266; Lefebvre, *Rec. des inscr. grecques-chrét. d'Égypte*, n° 562.

de faire reviser l'ancien procès; ou plutôt ses propriétaires lui fournirent l'occasion d'une nouvelle plainte, dont il fut débouté comme de la première. Il dut verser encore 8 *nomismata*. Le spolié protesta, sans résultat; bien plus, Théophilé et Dioscore lui infligèrent un dommage direct, en envahissant sa ferme. Sans doute Apollôs, ruiné par ces deux amendes successives, était-il hors d'état de payer désormais les ἐκβόρια dus à ses maîtres, et ils lui prirent des bestiaux, du fourrage, de la laine, des instruments, etc... pour s'indemniser. Réduit à la dernière extrémité, il se décide à s'adresser au duc pour obtenir justice. Il est fâcheux que la fin de la supplique soit endommagée. Je crois toutefois que le sens général est bien celui qu'indiquent mes restitutions : c'est une tentative de corruption des fonctionnaires judiciaires. Les gens de la τάξις ducale liront le document avant Callinique, ce sont eux qui porteront l'affaire à la connaissance du duc, qui surveilleront sa marche : Apollôs espère se les concilier en leur promettant le tiers de ce qu'on lui restituera. Le texte est à rapprocher du papyrus *Cair. Cat.* 67031 sur les *sportules*, où un duc inconnu se plaint que les ταξεῶται prélèvent des sommes exorbitantes sur les personnes qui font appel à son tribunal, et fixe le taux des sportules licites (9 κεράτια à l'ὑπομνήσκων). Il est évident que les σπόρτουλα offerts ici par Apollôs rentrent dans la catégorie des illicites.

Pour apprécier la valeur d'un pareil document, il faudrait savoir si le fermier Apollôs était aussi évidemment dans son bon droit qu'il le prétend. Cela n'est pas certain, car son récit est très incomplet. Ou bien, lors de sa première spoliation sous Athanase, il n'a pas protesté devant le tribunal ducal : et alors il devait se sentir dans son tort; ou bien il a protesté, et dans ce cas il a dû être condamné, puisqu'il ne fait pas mention de la sentence. Les violences de Théophilé et de son fils devaient pourtant avoir un motif plausible. Mais, ceci même admis, il reste plus d'une circonstance étrange dans l'affaire : par exemple la facilité des deux τοποτηρηταί à prendre le parti des κτήτορες, l'assurance avec laquelle ceux-ci, se sentant protégés, se font justice à eux-mêmes et organisent le pillage de la ferme; enfin la franchise avec laquelle l'autre partie fait des propositions pécuniaires aux employés subalternes de la justice. Aucune des autres διδασκαλίαι provenant de Kôm-lchgâou ne nous fait voir l'administration byzantine sous une lumière aussi crue.

Le verso du papyrus a été utilisé enfin par Dioscore, qui y a jeté un brouillon de poésie :

† Θ[ηβη] πασα χ[ο]ρευ[σον, ειρηνην δεχου]·
ου γαρ θεωρησης κακ[ουργικ]ην ετι,
παντη δεος πεφυκεν ασπ[ιλου δ]ικης
[το]ν παντα ριστου και διεσμ[ι]λιγμενου (*sic*)
νεου Σολωνος λειπον . . . θ . ια ςαφη
. . . . χ[αρις] και [χ]αριμ[α] και ανθολοφον
του ευμενεις νικηφορους στρατηλατας
αιεν αγαλλε.
. . ης οι νομοι τρεμουσι πιστα φυλαττειν
. η και θεμετρα του Νειλου
[. 2 vers.]
[Ε]γραψας και παλαι λ[ι]χας[.
κ) σ[ο]υ χαραξη τους χ[ρονους διπλω]μα τι.

Ligne 2. Lire θεωρησεις. — Κακουργικην : pris substantivement.

Ligne 6. Très douteuse, cf. *Cair. Cat.* 67185 (inédit), C., 1-2 : οτ'τι χαρις και χαρμα και ευεπιης φιλον ανθος.

Ligne 10. Lire Θεμεθλα(?).

Lignes 12-13. Cf. *Cair. Cat.* 67131, r., 17-18; et P. Beaugé 1, r., 38-39.

Les restitutions du début sont empruntées à un autre poème de Dioscore, celui qui se lit au verso du n° 1 de la collection Beaugé.

III

Contrat de prise en pension. — Long. 0 m. 310 mill.; larg. 0 m. 360 mill.

Date : 9 mai 568.

Cursive penchée, compliquée et maladroite.

[† Βασιλ]ειας και υπατειας του Θειοτατ[ου] ημων δεσποτ[ου] Φλ) Ιουστινο του αιωνι[ο] α[υγ]ουστο αυτοκρατορος ετους τρ[ιτου], παχω[ν]

[τεσσαρ]εσκαιδεκατη, αρχης δευτερας ινδ//. Εν Αντ[ινο]ου πολ[ει] τη λ[α]μ-
προ[τ]ατη[ι].
[†Αυρη]λιος Σενο[υ]θης υἱος Μακαριω, ε[κ μ]ητρος [Μ]αριας, ορμωμενος μ[εν]
απ[ο] της Ανταιοπολιτων, διαγων [δε]
τα νυν ενταυθα και παραμενων επι ταυτης της Αντινοε[ων] πολεως .ωμ..
τω κυριω Ἰωαννη τω χαρτουλαρ[ι] των
αισιων της δ̄ωκικης ταξεως πραιτωριων, Αυρηλιω Ἰωαννη υἱω Θεοδωρ̄ ἐκ
μητρος Θαησιας της δευτερα συμβ[ιω]
μ̄ω γαμετης του προγεγρ[α]μ̄μ̄ενου Σενουθ̄, ορμωμενω και αυτω απο ταυτης τ[ης]
Αντινοεων πολεω[ς], χαιρειν. Ομολ[ογω]
εκουσιως και αυθαιρετως, δια ταυτης [μ]ου της εγγραφ̄ου ασφαλειας, ετο[ι]μω[ς]
εχειν εν μια ευμιξία και κοινη
βιωσει συνδιαιτασθαι σοι εφ̄ ον βουλει χρονον, απο της σημερον και π[ρ]ο-
γε[γρα]μ̄μ̄ενης ημερας, ητις εστιν [πα]χ[ων]
τεσσαρεσκαιδεκατη του παροντος μηνος της ευτυχ[ους] εσ[ο]μενης σ[υ]ν
Θε[ω δ]ευτερας [ι]νδ//, και πασαν ε[π]ιμε[λειαν]
και φροντιδα ποιεσθαι τη ση ευτεκνεια εν ταξει γνη[σι]ων τεκνω[ν], και επι-
διδ[ασ]κειν σε, απαξαπλως ακαταφρ[ονητως]
φροντιζειν σ̄ου εν απασι κατα τον δυνατον τρο[π]ον τη[ς ε]μης μ[ε]τριοτ[η]τος,
εως φαμενωθ του μηνος της
αυτης δευτερας ινδ// κα[θ] εκαστον ετος, και [μ]ηδ[εποτε ε]κβαλει[ν] σε της
κο[ιν]ης βιωσεως ακοντα, χωρις
ραδιουργιας και αταξιας, μεντοι γε [σ]ου εργ[α]ζομ[ενο]υ και εισφεροντο[ς]
μοι ε[κα]στ̄ο μην[ο]ς των δεκα μηνω[ν]
κερατια ἐξ ζυγω εκ του μισ[θ]ου της σης ερ[γα]σιας, [εις] χρει[αν] της τε σης
απ[οτροφης (?)] και των δυο νομισματων ων
εχρεωστουν την δοσιν ὑπερ σ̄ου τω σω δανιστ[η], και μη[δ]αμως δυνη[σ]ομ[ε-
νου κακοπρ]αγία χρησασθαι η ασελγεια

Ligne 2. La hampe du chrisme †apparaît au-dessous de la lacune. — Sur παχων, αρχη ινδικτιωνος, cf. ce *Bulletin*, t. VI, p. 109; *Cair. Cat.* 67023, 3; 67158, note 2.

Ligne 4. Le mot qui suit πολεως est endommagé et semble avoir été corrigé plusieurs fois; je n'ai pu réussir à le lire.

Ligne 5. Lire *δευτερας* (confusion avec le σ initial du mot suivant).

Ligne 7. Ευμιξια : très douteux.

και ασωτιας εργοις και υπερθεσε[ι] χρη[σα]σθ[αι] καθ ο[ια]ν [δ]ηπ[οτε π]ροφασιν περι την απο[δ]οσιν
των αυτων εξ κερατιων εκαστο μηνο[ς, τ]ου δυ[να]σθαι κα[ι εμ]ε πλ[ηρω]σαι το ὑπερ σο αναδεχθην
δανιον των αυτων δυο νομισμ̄ παρ[α] κερατιων ο[μου] δωδεκα [κατ]α τ[α αρμοσ]αντα και αρεσαν[τ]α μεταξυ ημ[ων]
συμφωνα επι τουτ[ο]ις. Ενσταντος δε του πρωτο μηνος τη[σδε της αυ]τη[ς] αποδοσεως των εξ κ[ερατ]ιων
κατα μηνα ει μ[η] αποδοιης ε[υ]γνωμο[ν]ως κ . . . επι τω σε ταυ[τα τ]α [δυ]ο νομισματα υφεν [αντα]πο[δουν]αι
μοι δεχα παση αμφιβολιας [και] κρισεω[ς και] δικης κ[α]ι [οιας δη]π[ο]τε ευρεσιλογιας. Ει τε
καγω βουληθειη[ν] εκβαλειν σε π[α]ρα τα ειρημ[ενα] συμφωνα, χωρις . .]εν . . . ταλματος της αταξιας, ετοιμως
εχω παρασχειν σοι [χρυ]σο νομισμ̄ ε[ξ], και φυλαξω [την αναδοχην το υ]ποκ[ειμε]νος δ[ανιου των δ[υ]ο νομισ[ματ]ων.
Και εις ασφαλειαν [τ]ων [π]ροδιο[μο]λογηθεντ[ω]ν παρ εμ[ο] συ[μφ[ων]ων εν ταυτη τη ομολογια,
ὑπεθεμην σοι [εν]εχυρου λογω κ[αι] ὑποθη[κης δ]ικαιω παν[τα τα υ]π[αρ]χο[ν]τα μοι και υπαρξοντα μ[οι(?)] πραγμ̄ς.
Δηλαδη, ει δ[ε και] συ αν[α]γωγος φανειης [κα]ι απεστ ε τ[οι]ς εργ[α]ις α]χρ[ι]τω[ς . . .]ελθειν απ εμο γυμνον . . . γυμ . . ω .,

Ligne 16. Ασωτιαι : douteux. La seconde lettre, assez endommagée, ne rappelle aucune forme ordinaire de lettre.

Ligne 17. Του (?) δυνασθαι : « pour pouvoir ». Cf. *Cair. Cat.*, 67151, l. 13.

Ligne 18. Αρμοσαντα : non vérifié. Copie : δωδεκα . .[. .] αι[. . . . σ]αντα.

Ligne 19. Τησδε της αυτης : restitution douteuse; la lacune est trop grande pour τησδε seul.

Ligne 20. Αναποδουναι : le sens réclame un mot de genre, mais cette restitution est problématique.

Ligne 21. Lire ει δε.

Ligne 23. Copie : φυλαξω[.]του τ[ου δ]ανιου.

Ligne 25. Σοι : corrigé sur σει(?).

Ligne 26. Αναπ(ος).

μετα και του [σ]ō χρ[εους] των αυτων [δυ]ō νομισ[ματων. Και επι] του[τοις απα]σι[ν επ]ερ ωμολο̄ϕ

« En l'an 3 du règne et du consulat de notre maître sacré Fl. Justin, perpétuel Auguste et empereur, le 14 pachôn, au début de la deuxième indiction. Dans la très-illustre ville d'Antinoé.

Aurelios Senouthès, fils de Makarios et de Maria, originaire d'Antaiopolis, mais vivant actuellement ici et demeurant en cette ville d'Antinoé [auprès de] maître Jean, chartulaire des prétoires du bureau ducal, — à Aurelios Jean fils de Théodore, et de Thaésia ma seconde femme, à moi le susnommé Senouthès, originaire lui aussi[1] de cette ville d'Antinoé, salut. Je reconnais volontairement et de mon plein gré, par cette garantie écrite, être disposé à vivre avec toi en bonne harmonie et en existence commune, pendant le temps qu'il te plaira, depuis ce jourd'hui qui est inscrit plus haut, c'est-à-dire le 14 du présent mois de pachôn de la deuxième indiction, qui va s'écouler heureusement s'il plaît à Dieu; je prendrai soin et souci de toi[2] au même titre que de mon propre enfant, je t'instruirai, en un mot je m'occuperai diligemment de toi en toutes choses, autant que me le permet la médiocrité de ma fortune, jusqu'au mois de phamenôth de ladite indiction deuxième, [et de même] chaque année[3]. Jamais je ne t'exclurai contre ton gré de cette existence commune sauf le cas de fraude ou de mauvaise conduite de ta part; toi, de ton côté, tu travailleras et me remettras, chaque mois de cette période de dix mois, six *keratia* de bon poids[4], pris sur le salaire de ton travail, pour me rembourser des frais de ta nourriture (?), et des deux *nomismata* que je me suis chargé de payer pour toi à ton créancier. Tu ne pourras en aucune façon user de déloyauté ni agir de façon malhonnête et perverse, ni faire traîner les choses en

[1] Les mots και αὐτῷ rappellent ici, d'une manière assez inexacte, que Senouthès, quoique né à Antaiou, demeure du moins, *lui aussi* à Antinoé. Cf. *Cair. Cat.*, 67093, l. 8.

[2] Τῇ σῇ εὐτεκνείᾳ : du *bon fils* que tu es. L'adjectif εὔτεκνος se dit parfois des enfants eux-mêmes (Euripide, *Phénic.* 1618); cf. εὐπαις avec le même sens, dans Nonnos (*Dionys.* 24, 86).

[3] Les mots και οὕτως πάλιν, ou quelque chose d'analogue, doivent être sous-entendus devant καθ' ἕκαστον ἔτος.

[4] Ζυγῷ : au taux légal de 24 *keratia* par *nomisma* : cf. mon introduction au papyrus 67138, dans le *Catalogue du Musée du Caire* (t. II, p. 26).

longueur sous quelque prétexte que ce soit, au sujet de la restitution de ces six *keratia* par mois : afin que je puisse moi-même acquitter ta dette de deux *nomismata* moins douze *keratia* en tout, que j'ai prise à mon compte ainsi qu'il a été arrêté et convenu entre nous. Lors de l'échéance de la première mensualité de ce versement de six *keratia* par mois, si tu ne les verses loyalement, ... tu devras me rembourser la totalité des deux *nomismata*, sans hésitation ni contestation ni procès ni aucune espèce de chicane. Si moi de mon côté je voulais te renvoyer, contrairement au pacte ci-dessus exposé, [— à part le cas] d'inconduite (de ta part), — je suis prêt à te donner une indemnité de six sous d'or, et je continuerai à répondre de ta dette de deux *nomismata*. En garantie de l'accord conclu entre nous deux dans ce contrat, je t'ai offert en gage et à titre d'hypothèque toute ma fortune présente et à venir. Si de ton côté tu te montres intraitable et vicieux, . . . (j'aurai le droit), sans décision judiciaire, de te chasser de chez moi sans indemnité, et de rejeter ta dette de deux *nomismata*. Interrogé sur toutes les clauses ci-dessus énumérées, je les ai reconnues ».

Ce contrat hybride, qui tient à la fois de l'acte d'adoption, du contrat d'apprentissage et du prêt sur gage est une curiosité juridique jusqu'ici unique en son genre. Aurelios Senouthès, né à Antaiopolis, est employé dans la maison d'un fonctionnaire important de l'administration civile, Jean, chartulaire des archives ducales; ce qui le force à résider à Antinoé. Ceci, en passant, est une preuve nouvelle que la résidence du duc de Thébaïde était bien à Antinoé, et non à Ptolémaïs comme le veut la notice de Hiéroclès[1]. Il a épousé en secondes noces une femme nommé Thaêsia, qui elle-même, d'un premier mariage avec un certain Théodore, avait eu un fils, Aurelios Johannes. Ce fils, en cette année 568, doit être assez jeune, puisqu'il est question de son éducation (ἐπιδιδάσκειν, l. 10); mais ce n'est plus un enfant, puisqu'il a un créancier qui lui réclame deux νομίσματα (l. 14-15); et le fait qu'il peut être partie dans un contrat prouve qu'il doit avoir atteint sa majorité.

Senouthès accepte de le prendre chez lui « en pension » pendant le temps que Jean voudra. Mais une clause curieuse stipule que cette hospitalité ne sera donnée que durant dix mois de l'année, de pachôn à phamenôth : le reste

[1] Hier., *Synecd.* 731, 7. Cf. *Bulletin de l'Inst. fr.*, t. VII, p. 113.

du temps, Jean le passera nous ne savons comment. Le papyrus désigne Jean comme *υἱὸς Θεοδώρου* et non comme *υἱὸς τοῦ μακαρίου Θεοδώρου* : peut-être ce Théodore est-il encore vivant, et réclame-t-il que son fils demeure chez lui durant ces deux mois. Non content de recevoir chez lui son beau-fils, Senouthès s'engage à l'*instruire* (*ἐπιδιδάσκειν*), nous ne savons dans quel métier (*ἐργασία*, l. 14), à prendre soin de lui et à pourvoir à tous ses besoins, en un mot à le traiter « comme son propre fils » (*ἐν τάξει γνη[σί]ων τέκνω[ν]*). Le jeune homme a fait des dettes : il doit à un créancier inconnu une somme qui est énoncée tantôt *δύο νομίσματα*, tantôt *δύο νομίσμα(τα) παρ[ὰ] κερατίων ὁ[μοῦ] δώδεκα* (l. 18). Cette anomalie s'explique par un usage local. Le *νόμισμα ζυγῷ Ἀντινόου* valait en effet 18 *κεράτια* seulement, au lieu de 24. C'est ce que nous prouvent ces passages du papyrus 67156 du Caire (inédit, l. 15-16) : *χρυσοῦ νομίσ[ματα] ὁκ[τὼ] εἰς πάντα λόγον, παρὰ κερ(άτια) ἓξ ἕκα[στ]ον, [ζ]υγῷ δ[ημ]οσί[ῳ Ἀντι]°/* ; et plus loin (l. 19-20) : *τ]ὸ ἐπίβαλλόν σοι τ[έ]ταρτον μέρος ἐκ τῶν τοῦ χρέ[ους νομισματίων ὀκτὼ], τοῦτ' ἔσ[τιν νομισμάτια δύο], ὁμοῦ παρ[ὰ] κερ(άτια) δ[ώ]δ[εκα, ζυγ](ῷ) Ἀντι°/*. Ainsi la même somme de 36 *κεράτια* pouvait être exprimée tantôt par les mots « deux *nomismata* », tantôt par « 2 *nomismata* moins 12 *κεράτια* », selon qu'on calculait selon l'usage particulier d'Antinoë ou d'après le taux officiel. Senouthès a pris cette dette à son compte : il s'est porté garant de la restitution. Enfin il s'engage à ne jamais chasser son beau-fils de sa maison, sauf le cas d'indignité ou de violation de ses engagements : tandis que Jean, au contraire, est libre de rompre l'association quand il voudra.

Ce dernier, de son côté, est tenu de travailler, et de payer pour chaque mois *de pension* 6 *κεράτια*, au total 60 *κεράτια* par an (3 *nomismata* 1/3 *ζυγῷ Ἀντινόου*), à la fois pour indemniser Senouthès de ses frais(?)[1], et pour acquitter la dette de deux sous d'or. Les dernières lignes du contrat édictent des pénalités contre celle des deux parties qui manquerait aux engagements susdits : contre Senouthès, s'il veut rompre l'association sans motif, ou contre Jean, s'il apporte la moindre irrégularité dans ses versements.

[1] Le texte est mutilé en cet endroit, et je ne vois guère comment on pourrait le restituer autrement que je ne l'ai fait (l. 4). Toutefois il faut convenir qu'une contribution de 6 *κεράτια* par mois est bien faible pour suffire à ce double but.

IV.

Lettre d'Apollônios à sa mère. — Longueur 0 m. 225 mill.: largeur 0 m. 075 mill.

Cursive arrondie, assez soignée.

Je publie ce papyrus avec les autres que m'a communiqués M. Beaugé, parce qu'il vaut d'être connu : mais il n'a aucun rapport avec la série des papyrus d'Aphrodité. La provenance même est incertaine : sans doute Achmounein (Hermopolis), d'après les renseignements que m'a fournis M. Beaugé : mais il ne lui est pas possible de l'affirmer. Quant à l'époque, à en juger par l'écriture, ce doit être le milieu du IIIe siècle ap. J.-C. Le rôle assigné au préfet d'Égypte ainsi qu'au *καθολικός* confirment assez précisément cette conjecture, tandis que la mention de la *δεκαπρωτία* nous prouve que nous ne devons pas descendre plus bas que le règne de Dioclétien[1].

Απολλωνιος τη μητρι
χαιρειν.
Καθως οι Θεοι ηθελησαν απε
στημεν του [δ]ικαστ[η]ριου,
του καθολικ[ο]υ (τ̣ου κ̣[α]θολι
κου) σ[υ]ντηρη[σα]ντος ημει[ν]
το ειναι δεσπ̣οτας. Αλλα και
περι τ̣.....ος πολιτη[ν]
ημας δεσπ̣τ̣οτας ετηρη
σεν, κ̣[αι] ως ηθελαμεν το[υ]
επειρθονου [ο]νοματ̣ος α
πηλλοτρι[ωθ]ημεν του της
δεκαπρωτιας. Ανεπεμψα

Lignes 5-6. Του καθολικου : répété une seconde fois et barré.
Ligne 8. Πολιτη[ν] : très douteux.
Ligne 9. Lire *δεσποτας*.
Ligne 10. Και ως ηθελαμεν : douteux.

[1] Cf. M. Gelzer, *Studien zur byzant. Verwaltung Aegyptens*, p. 42-43.

δε το πραγμα επει τον ηγε
μονα, εινα μ[η] δοκη συνκρου
ειν αυτω, επει ελεγεν κα
τα πιστιν πεπρακεναι. Ε
πεμψα υμιν δια Πλουτο
γενους κα[π]υησιας δεκα
και τετραχαρακτους τεσ
σαρας, και δια του πλοιου
Διογενους [α]ντιοχησια[ς]
πεντε· επειγεγραπται δε
χ ριϐ. Γραψατε ουν μοι τι
θελεται κελλαριου, εινα υ
μιν αγορασ[θ]η, των πλοιω
εισερχομενων δια [Σ]ερη
γου. [Επ]εμψα [σ]οι σιδηρου
ταλαντα δ[υ]ο. Εχει δε συ..
τια, οιμαι, κ...δρας δραχμ[ας]
πεντακισχι[λι]ας. Ει ουν θε
λις α[υ]τα, δεξ[α]ι, ει δε μη, γε
γραψ[ο]ν μοι [τιν]α σοι αγο

Ligne 17. Lire πεπραγεναι.

Ligne 19. Καπυησιας : faible trace de la lettre perdue, convenant assez bien à un π.

Ligne 24. χ ριϐ : ce sigle semble être une déformation du signe χ = denier.

Ligne 25. Lire θελετε. — Κελλαριου : pour κελλαρικου. Cf. Du Cange, s. v., qui cite un passage des *Basiliques* où le mot est ainsi défini : πάντα τὰ βρώσιμα καὶ τὰ πόσιμα. On pourrait traduire par « denrées d'épicerie ».

Ligne 26. Πλοιῶ : lire πλοιων.

Ligne 27. Σ de Σερηου à peu près effacé, et douteux.

Ligne 29. Le δ de δε, dont il ne reste presque rien, est extrêmement incertain.

Ligne 30. Δραχμας : très douteux. M. G. Lefebvre, qui a bien voulu vérifier sur l'original, m'écrit que ρυπαρας est impossible.

Lignes 31-33. Toute cette phrase est de lecture peu sûre ; La syllabe θε de θελις est presque détruite; α[υ]τα est incertain; γεγραψ.. (vague trace d'un » à la fin) serait une erreur pour γραψον.

ρασω. Ασπαζομ[αι] τας αδελ
φας κα[ι] τους υιους. [Ερ]ρω
σθαι σε ευχομ[αι] εις
πολλους χρονους.

Suscription au verso :

Απολλωνια [μ]ητρι π[ρ] Απολλωνιου.

« Apollônios à sa mère, salut. Par la volonté des dieux, nous sommes sortis du tribunal avec la confirmation de notre bon droit[1] par le *catholicus*. Et aussi au sujet de, il nous a donné gain de cause, et nous voici, comme nous le voulions, délivrés du nom odieux de la *décaprôtie*. J'ai renvoyé l'affaire au préfet, pour qu'il ne s'avise pas d'y mettre obstacle, puisqu'il a déclaré avoir agi de bonne foi. Je vous ai envoyé par Ploutogénès dix étoffes de Capoue(?) et quatre τετραχάραχτοι; et par le bateau de Diogénès, cinq étoffes d'Antioche(?); le prix inscrit en est de 1 1 2 drachmes. Écrivez-moi aussi ce que vous désirez comme provisions de cellier, afin que je vous le fasse acheter; car les bateaux vont arriver sous la conduite de Serenos. Je t'ai envoyé deux talents de fer. Si donc tu veux de ces choses, accepte-les; sinon, écris-moi ce que je dois acheter. J'embrasse mes sœurs et mes fils. Je te souhaite une bonne santé durant de longues années ».

Verso : A Apollônia, sa mère, de la part d'Apollônios.

Le papyrus n'est malheureusement pas partout intelligible, en partie par suite de lacunes, en partie par les allusions qu'il renferme à des événements, de nous inconnus, de la vie d'Apollônios. L'expéditeur de cette lettre a été porté, par les magistrats de sa ville natale, sur la liste de ceux qu'on propose pour les fonctions de la δεκαπρωτία. Cette δεκαπρωτία est une *liturgie* (*munus*)[2], consistant à percevoir les impôts de la ville, et à en faire la répar-

[1] Je traduis δεσπότας εἶναι par « avoir gain de cause ». Mais à la rigueur on pourrait voir là une allusion à une autre affaire, étrangère à celle de la *décaprôtie*.

[2] *Digeste* 50, 1, 18, 26 : Mixta munera decaprotiae . . . : nam decaproti . . . tributa exigentes, et corporale ministerium gerunt, et pro omnibus defunctorum fiscalia detrimenta resarciunt.

tition entre les habitants. Au début de l'époque romaine, les listes de futurs liturges étaient envoyées à l'épistratège; depuis le IIe siècle, c'est au préfet d'Égypte (ἡγεμών) qu'on les adresse[1]. C'est celui-ci qui choisissait, parmi les noms qu'on lui proposait, ceux qu'il donnerait ordre de nommer. Dans le cas présent, les choses se sont donc passées normalement : le préfet a précisément désigné Apollônios.

Ce dernier a protesté. La fonction qu'on voulait lui imposer était non seulement pénible, et propre à lui attirer des désagréments dans sa ville, mais aussi dangereuse, puisque les δεκάπρωτοι étaient responsables envers le fisc des sommes qu'ils étaient chargés de percevoir. On risquait de s'y ruiner, et c'est ce qui explique l'énergique expression du texte : τὸ ἐπίφθονον ὄνομα τῆς δεκαπρωτίας. Apollônios avait sans doute un cas de dispense à faire valoir (*excusatio munerum*) : il a fait appel. Ici l'affaire se complique. C'est le καθολικός qui est intervenu pour trancher la question. Le καθολικός, déjà connu par de nombreux papyrus, c'est le *rationalis summarum Aegypti*, ou procurateur du fisc impérial en Égypte. Le rôle qu'il joue ici n'est donc pas fait pour surprendre : toutefois, dans les documents de même nature que l'on connaissait jusqu'ici, c'est à l'épistratège que ces sortes de réclamations étaient adressées[2]. Ici l'épistratège ne paraît même pas; l'ἡγεμών lui-même, s'il n'est point écarté, ne joue cependant dans notre papyrus qu'un second rôle. Dans la revision du cas d'Apollônios, on l'a consulté, on a dû lui demander ses raisons : il a répondu avoir agi de bonne foi (κατὰ πίστιν). Ce sont les magistrats locaux qui se sont mis dans leur tort, en glissant dans la liste des liturges le nom d'un exempté. Finalement, le *catholicus* reconnaît le bon droit du plaignant : celui-ci n'a plus qu'à solliciter du préfet l'ordre qu'on en choisisse un autre à sa place.

Ces démarches ont forcé Apollônios à quitter son nome pour se rendre à Alexandrie : c'est de là, sans doute, qu'il envoie des nouvelles à sa mère, demeurée à Hermopolis. Il profite de son séjour dans la capitale pour s'approvisionner de marchandises exotiques, ou d'autres qu'il était difficile de se procurer en Thébaïde : des étoffes (?) italiennes, de Capoue, ou syriennes, d'Antioche; d'autres appelées τετραχάραχτοι, qui sont peut-être des toiles

[1] Cf. V. Martin, *Les épistratèges*, p. 121. — [2] Cf. Pap. Flor. 57, l. 50.

peintes en quatre couleurs. Sa mère l'a chargé d'une foule de commissions, et il annonce l'envoi des objets demandés, embarqués sur les navires de divers entrepreneurs de transports. Quant à lui, il faut croire qu'il se plaît dans la grande ville, car le salut qu'il adresse à ses sœurs et à ses enfants ne semble pas présager un retour prochain.

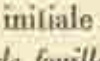
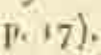
Jean Maspero.

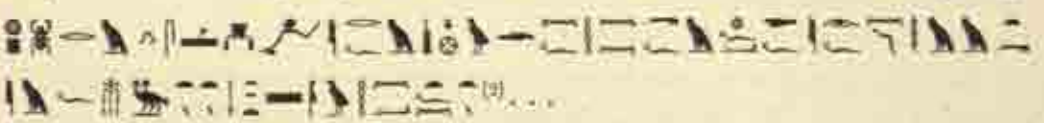
LA DÉESSE DJÉRITEF

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

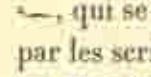
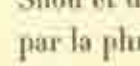
Les cercueils du moyen empire provenant de la nécropole d'Assiout nous font connaître, en même temps que la composition de l'ennéade locale, sur laquelle je me propose de revenir, une déesse dont il n'est pas inutile de déterminer l'origine et le caractère particulier.

Cette déesse est donnée comme compagne à Rā-Toum, . Elle porte un nom dont les variantes orthographiques sont nombreuses, mais dont la forme initiale se dégage sans peine :  (Chassinat et Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, p. 14),  (*ibid.*, p. 159),  (*ibid.*, p. 17),  (*ibid.*, p. 116, 192),  (*ibid.*, p. 27, 124),  (*ibid.*, p. 236),  (*ibid.*, p. 170), (*ibid.*, p. 54),  (*ibid.*, p. 145),  (*ibid.*, p. 25),  (*ibid.*, p. 127, 219),  (*ibid.*, p. 187).

Jusqu'à présent, aucun texte religieux n'avait associé une divinité femelle à Toum. Nous voyons seulement paraître à l'époque gréco-romaine une forme féminine [1], qui n'est en réalité qu'une création artificielle entièrement étrangère au fond du vieux panthéon égyptien. L'ennéade héliopolitaine, dont celle d'Assiout n'est qu'une copie modifiée, présente toujours Toum comme un dieu isolé, et l'on sait, par les inscriptions des pyramides de Saqqarah, à quel moyen il eut recours pour procréer ses deux enfants, Shou et Tafnouit : [2]...

[1] Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia*, p. 1255. — Ce nom n'est d'ailleurs employé le plus souvent que comme une sorte d'épithète.

[2] *Pépi I^er^*, l. 465-466, *Mirinrē*, l. 518, 519, *Pépi II*, l. 1107-1108. Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 214, 304 et 355; cf. K. Sethe, *Die altæg. Pyramidentexte*, t. II, p. 203-204.

Il est difficile de se méprendre sur la nature de la déesse que les textes d'Assiout donnent comme femme à Toum. Le sens même, très clair, de son nom, l'explique. Celui-ci est composé du mot , la « main » et du pronom , qui se rapporte à Toum. Une sorte de calembour semble avoir été cherché par les scribes dans la rédaction de certaines listes où il figure. On y lit :  (*op. cit.*, p. 27 et 124), ce qui peut se traduire : « Râ-Toum avec *sa djérit* », et prêterait à confusion si les variantes n'ajoutaient un déterminatif concluant, , ou  et  à : (*op. cit.*, p. 145), « Râ-Toum et Djéritef ». Si l'on rapproche ce nom du récit de la naissance de Shou et de Tafnouit que j'ai cité plus haut, et en particulier de l'acte exprimé par la phrase  qu'il renferme, on comprendra, sans qu'il soit nécessaire d'insister autrement, ce que représente la déesse Djéritef.

Nous avons ici un exemple intéressant du procédé employé par les théologiens pour rajeunir certains mythes ou pour atténuer leur rudesse primitive. Il n'échappera pas que dans le cas présent la modification est profonde, car elle touche à la partie fondamentale du dogme. Toum devient ainsi un dieu analogue aux autres membres de l'ennéade héliopolitaine conçus sur le type humain et groupés par couples. Au geste créateur du dieu solitaire qui donne naissance à Shou et à Tafnouit, on substitue une personnalité féminine qui par son nom rappelle cet acte, mais dont l'existence même est une contradiction de fait avec le vieux mythe dont elle contribue à corriger la forme brutale.

La neuvaine d'Héliopolis montre au moins un cas de création analogue. Lorsqu'on y incorpora le dieu Sît, il fallut lui trouver une compagne. Comme Toum, Haroeris et, semble-t-il, la plupart des très anciens dieux cosmogoniques du pays du nord, il vivait seul. On fabriqua alors pour lui de toutes pièces une déesse conçue sur le même type qu'Isis, mais dont l'action resta toujours de second plan. Le nom qui lui fut donné, , « la dame du temple » (ou du « château »), n'est qu'une expression plus relevée du titre porté par les femmes d'Égypte, , « la dame de maison », ce qui accuse suffisamment le côté factice de son origine.

Le collège sacerdotal du nome lycopolite, en inventant la déesse Djéritef, ne fit donc que suivre une tradition établie depuis longtemps.

É. Chassinat.

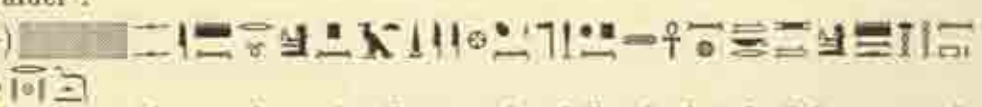
PETITS MONUMENTS

ET PETITES REMARQUES

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

I. — Fragment de bois d'ébène haut de o m. 25 cent., large de o m. 03 cent. Semble avoir fait partie d'un coffret (?). Sur l'une de ses faces, légèrement arrondie, on lit l'inscription suivante, gravée en creux et disposée en une seule colonne. Le début du texte manque sur une étendue qu'il est impossible d'évaluer :

(←) 

Cet objet était entre les mains d'un marchand d'antiquités du Caire en 1908.

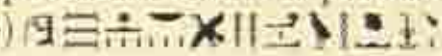
II. — Statuette funéraire en serpentine. Hauteur o m. 21 cent.

(←) 

Appartenait au même marchand, en 1906.

 est peut-être un des fils d'Aménôthès II. Il figure en compagnie de ce roi au quatrième spéos d'Ibrim et est mentionné dans un graffito de l'île de Séhel (cf. H. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, t. II, p. 289).

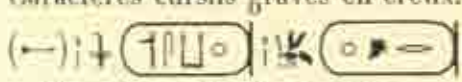
III. — Plaque de faïence émaillée vert ayant servi de revêtement à un pyramidion. L'inscription est en creux. Au sommet, deux cynocéphales adorent la barque solaire. Provenance probable : Kôm es-Sultan (1900).

(←) 

Le nom  rappelle celui d'un personnage signalé par Lieblein : [1]. Il permet de classer le monument vers la XXVIII^e^ dynastie.

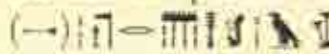
Chez le même marchand, en 1900.

IV. — Scarabée en schiste. Hauteur 0 m. 025 mill., largeur 0 m. 017 mill. Caractères cursifs gravés en creux.

(←) . Sous les cartouches : .

Même marchand, en 1899.

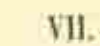
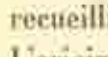
V. — Bague en or à chaton carré. Dimension du chaton : hauteur 0 m. 011 mill., largeur 0 m. 019 mill. Deux lignes de caractères gravés en creux; les détails des hiéroglyphes sont indiqués très finement au burin dans le champlevé. Provient très probablement de Benha (Athribis).

(←) .

Appartenait à un collectionneur, au Caire, en 1899.

VI. — On lit, sur une *coudée royale* conservée au Musée du Louvre (salle civile, vitrine I), une longue liste de divinités dont les noms correspondent chacun à une division de cet instrument. L'énumération débute par neuf noms dans lesquels on reconnaît aisément la nomenclature de la *grande neuvaine* d'Héliopolis : .

H. Brugsch (*Thesaurus*, p. 117) et Lanzone (*Diz. di mit.*, p. 746), qui ont tous deux reproduit cette liste, lisent le troisième nom, , *Khont*. La véritable transcription ne peut être que *Tafnouit*. Elle est clairement indiquée par le contexte : Rà, Shou, *Tafnouit*, Sibou(-Gabou), Nouit, Osiris, Isis, Sit, Nephthys.

VII. — Le mot  cité par les lexicographes[2], d'après l'exemple recueilli par Dümichen[3], doit être supprimé du dictionnaire hiéroglyphique. L'original fournit la leçon , que j'ai vérifiée par deux fois sur le monument. De plus, le groupe a été mal isolé du reste de la phrase par le

[1] *Dictionnaire des noms*, n° 1317.

[2] Brugsch, *Dict. hiér.*, t. II, p. 697; Pierret, *Voc. hiér.*, p. 205; S. Levi, *Voc. geogl.*, t. III, p. 67; Lanzone, *Diz. di mit. egiz.*, p. 34a.

[3] *Altägypt. Tempelinschr.*, t. I, pl. XXXVIII, col. 3.

premier traducteur, qui lui a annexé la préposition , par analogie avec les nombreuses formes en appliquées comme épithètes, dans les textes gréco-romains, au dieu Sit. Les variantes , [1] prouvent qu'il ne peut en être ainsi. La comparaison des deux phrases suivantes le démontre également :

Rā [2] «perce le Mauvais dans sa forme (litt. : à l'état) d'hippopotame».

Hor [3] «frappe le Mauvais dans sa forme d'hippopotame».

dérive de la racine , «être lourd, pesant», et forme une épithète qui s'applique à merveille à l'hippopotame.

VIII. — L'étiquette reproduite ci-dessous (fig. 1) est conservée au Musée du Louvre, où elle est enregistrée sous la cote : entrée n° 8155 [4]. Elle provient de la collection Clot-bey. Elle est taillée dans une planchette de bois de sycomore et mesure 0 m. 065 mill. de long sur 0 m. 04 cent. de large. L'une de ses extrémités est arrondie et percée d'un trou destiné à recevoir le lien qui servait à la suspendre au col de la jarre.

Elle porte l'inscription suivante, écrite en hiératique, à l'encre noire :

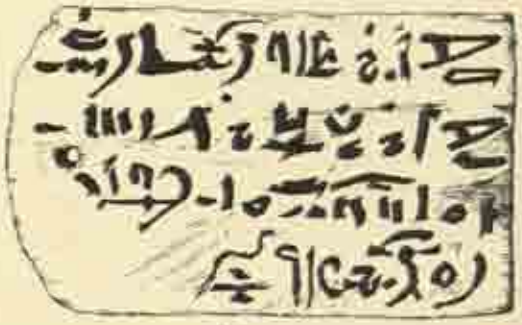


Fig. 1.

«¼ Huile fine des redevances de ¼ toutes les huiles, 24 *minou*, ¼ de l'an premier, 1er mèchir, de Pharaon ¼ Ouahabrî [5], vivant éternellement [6].»

[1] Brugsch, *Dict. hiér.*, t. IV, p. 1553.

[2] Brugsch, *op. cit.*, t. IV, p. 1553.

[3] Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 15, l. 19.

[4] Cf. Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre*, p. 205, XI, 9.

[5] Hophra, *Jérémie*, XLIV, 30.

[6] Cette note, rédigée depuis longtemps, était mise en pages lorsque j'ai reçu le tome III du remarquable ouvrage de M. le Dr G. Möller, *Hieratische Paläographie*, où le document que je viens de décrire est reproduit à la planche II.

IX. — Petite stèle en calcaire appartenant au Musée du Louvre, où elle est enregistrée sous le n° C 228. Elle provient très certainement d'Hiérocompolis ou d'une localité immédiatement voisine. Dans le cintre, une inscription de six lignes :



Au-dessous, un homme respirant une fleur, assis devant une table d'offrandes chargée d'aliments. Devant lui, une ligne verticale de texte : .

X. — L'inscription suivante se lit sur un *oushabti* trouvé par Mariette au Sérapéum, et qui fait actuellement partie des collections du Musée du Louvre (salle historique, n° 232; S. 1239) : .

É. Chassinat.

UN NOM DE ROI NOUVEAU?

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Au cours des fouilles que j'ai pratiquées, au début de l'année 1906, pendant un mois environ, dans la vallée ouest de Bibân el-Molouk, mes recherches ont porté sur deux points : la petite gorge voisine du tombeau d'Aménôthès III, découvert en 1798 par les savants attachés à l'expédition française, puis, sur un rayon assez étendu, les environs du tombeau d'Ei. Elles ont eu pour résultat la mise au jour, près de la tombe d'Aménôthès, d'un petit hypogée déjà violé.

Il est situé au fond du cul-de-sac à l'entrée duquel la sépulture d'Aménôthès est creusée. Il était entièrement masqué par la masse des déblais rejetés de celle-ci, et au milieu desquels j'ai recueilli plusieurs fragments de cuir délicatement ouvrés, entre autre une pièce à peu près intacte, actuellement conservée au Musée du Caire, qui semble avoir fait partie d'un de ces carquois que l'on voit accrochés aux côtés de la caisse des chars de guerre[1]. L'unique chambre dont il se compose est peu vaste et ne semble pas avoir reçu de décoration; les parois en sont grossièrement aplanies. On y pénètre par une porte basse, aux montants assez régulièrement dressés, et qu'un mur construit en moellons liés à sec obturait presque complètement, ne laissant dans le haut qu'un étroit espace par lequel les spoliateurs sont entrés[2].

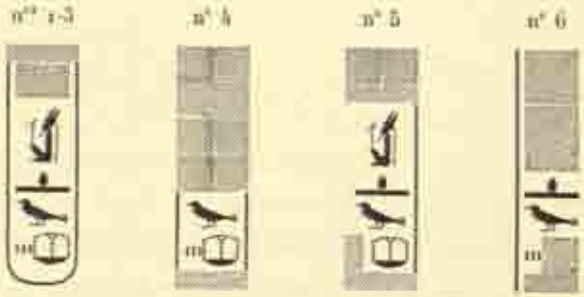
S'agit-il d'un caveau royal? L'aspect des lieux permettrait d'en douter. On serait plutôt tenté d'y voir une tombe réservée par faveur spéciale à quelque parent ou favori d'un pharaon, ainsi qu'il a été fait dans la vallée principale pour Iouia et Touiou, le père et la mère de Tîi, et pour Maherprî, peut-être

[1] Il a sans doute fait partie du matériel funéraire d'Aménôthès III.

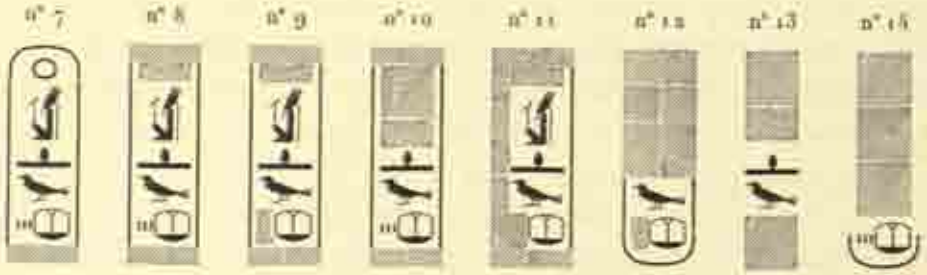
[2] On peut encore avoir une idée de ce genre de fermeture par l'un des deux tombeaux anonymes et non décorés qu'on rencontre avant d'arriver à l'hypogée de Eï où elle subsiste encore.

même un simple magasin ou dépôt funéraire de matériel dépendant du tombeau d'Aménôthès III.

La chambre ne contenait plus de son mobilier que des poteries brisées et six bouchons de jarres en argile séché au soleil. Ces bouchons, de forme ronde (nos 1-2) ou allongée (nos 3-6) portent imprimée en relief, sur la face supérieure, l'inscription suivante :



L'examen des déblais qui encombraient les abords de la tombe amena la découverte de huit autres bouchons semblables, un rond et sept allongés :



Ces différents fragments permettent de reconstituer en son entier le texte de l'empreinte :  La forme particulière du cadre dans lequel sont inscrits les hiéroglyphes, tout en se rapprochant de celle du *cartouche*, en diffère sur un point de détail : la barre tangente à l'une des extrémités de l'ellipse manque ici. D'où l'on pourrait induire que nous n'avons pas affaire à un nom royal, mais à une marque analogue à celles que l'on relève en grand nombre sur les bouchons de jarres provenant des celliers et des magasins des temples et des tombes. On ne saurait cependant tirer de ce fait un argument définitif en faveur de l'une ou de l'autre des deux solutions

possibles. Car si, sur certains scellés, l'indication de la matière contenue dans les vases est parfois incluse dans un encadrement elliptique, par exemple : « encens du temple »[1], il n'est pas rare non plus de voir des noms royaux présentés de la même manière. J'ai trouvé en effet, dans la nécropole de Drah abou'l Neggah, une certaine quantité de briques estampées au nom d'Hatshopsouitou et d'Aménôthès II où le *cartouche* affecte la même forme que sur nos bouchons de jarres :


[2]


[3]

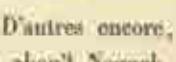
D'autres briques présentant la même caractéristique sont déjà connues[2].

Je ne me hasarderai pas de conclure en l'absence de données plus précises, ni de faire une hypothèse facile sur la place que pourrait occuper le roi présumé dans la série chronologique. Il me suffira, dans le présent, de signaler la ressemblance qui existe entre le nom *Amenhotpou oïrhibouri*[3] inscrit sur les morceaux d'argile que je viens de décrire et celui de plusieurs souverains de la XVIII^e^ dynastie.

É. Chassinat.

(1) Cf. J. E. Quibell, *The Ramesseum*, pl. XI, fig. 29.

(2) J'ai recueilli deux exemplaires de cette brique dans les débris accumulés autour de la tombe en forme de pyramide situés au-dessus du tombeau de Djanofir.

(3) J'ai trouvé plusieurs de ces briques dans la partie de la nécropole nommée el-Birâbi (cf., pour l'emplacement de ce site, la carte publiée dans W. Spiegelberg et Percy E. Newberry, *Report on some Excavations in the Theban Necropolis*, pl. II). Il n'est sans doute pas inutile de noter que, sur les briques estampées au nom d'un particulier, ce nom et les titres du personnage sont insérés dans un encadrement rectangulaire. J'en ai trouvé un nombre assez considérable provenant du tombeau d'un certain Amenemapit, où l'on relève trois types d'enceintes toujours rectangulaires : 1° , 2° , 3° . D'autres encore, provenant également de Drah abou'l Neggah, et qui sont reproduites dans W. Spiegelberg et Percy E. Newberry, *op. cit.*, p. 40, fig. 34 et 35, affectent la même disposition.

(4) Voir par exemple J. E. Quibell, *The Ramesseum*, pl. XI, fig. 4 et 48.

(5) Ma lecture, si elle est exacte, implique le déplacement du signe du pluriel, qui doit suivre et non précéder le syllabique  *hib*.

À PROPOS

D'UN BAS-RELIEF DU TOMBEAU DE SENBI À MEIR

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

M. Clédat a publié dans ce *Bulletin*, il y a quelque dix ans[1], plusieurs figures d'un type particulier, qui se rencontrent dans les tombes que j'ai déblayées dans la nécropole de Meir au début de l'année 1899.

L'une des plus curieuses se trouve au tombeau de , qui date de la XII[e] dynastie[2]. Elle représente un personnage qui porte sur toute sa personne

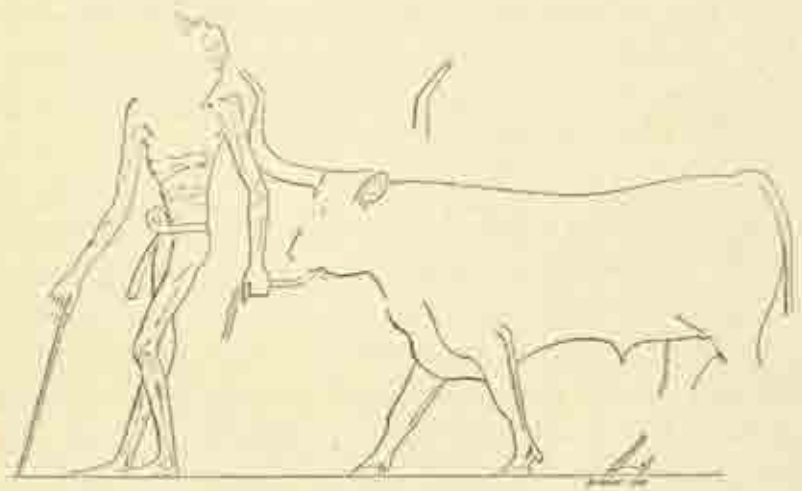


Fig. 1.

les stigmates d'une déchéance physique très prononcée. C'est un bouvier tirant à la longe un robuste taureau dont les formes replètes font ressortir plus tristement la maigreur squelettique de son conducteur (fig. 1)[3]. L'homme fait

[1] J. Clédat, *Notes sur quelques figures égyptiennes*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. I, p. 21-24.

[2] Un hypogée voisin de celui-ci a été creusé pour un fonctionnaire qui vivait sous Amenemhâit II, ce qui date exactement ce quartier du cimetière. Cf. É. Chassinat, *Notes prises à Meir*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXII (1899), p. 75.

[3] Cette figure est empruntée à l'article de M. Clédat, *op. cit.*, p. 21, fig. 1.

pitié à voir: ses côtes saillent à percer la peau, et son ossature se dessine tout entière sous des muscles atrophiés par la famine ou la maladie. Son costume, par sa pauvreté, contraste avec celui dont les garçons de ferme qui l'avoisinent sont revêtus : il se compose d'une mince bandelette d'étoffe roulée en corde autour des reins et dont le pan, ramené en avant, forme boucle et retombe sans masquer complètement les parties génitales; une sorte de calotte ronde, qui rappelle assez exactement le dessin d'une crête de coq [1], complète son équipement misérable. De la main droite, il s'appuie sur une courte canne pour assurer sa marche que l'on devine difficile et chancelante. En effet, l'un de ses membres inférieurs accuse une difformité très prononcée : il semble que, sous la pesée du corps, la jambe droite s'infléchit en arrière dans un mouvement contraire à la nature, tandis que la droite, repliée pour assurer l'équilibre, forme un angle accentué en avant.

L'infirmité dont notre homme est atteint se reconnaît au premier coup d'œil. C'est la déformation du genou connue sous le nom de *genu recurvatum*, produite par un vice de conformation congénital ou acquis, paralysie infantile ou arthrite traumatique. La condition sociale du sujet permet de penser qu'il s'agit ici d'un cas accidentel. Il arrive fréquemment en effet que les valets chargés de prendre soin des bestiaux soient blessés par les animaux dont ils ont la garde, et il paraît bien probable qu'on a voulu représenter, dans le bas-relief qui nous occupe, un individu estropié à la suite d'un coup violent reçu dans la région de l'articulation fémoro-tibiale. Ces sortes de blessures provoquent un inflammation très forte, suivie d'un épanchement séreux et parfois de suppuration; le plus souvent, elles déterminent la déformation et l'ankylose complète de l'articulation lésée. L'artiste a rendu avec beaucoup de vérité l'aspect caractéristique du *genu recurvatum* ainsi que l'allure particulière que donne cette infirmité à l'individu qui en est atteint.

Les monuments figurés de l'Égypte antique offrent en général peu d'exemples de la représentation des difformités humaines. Dans la décoration des tombes, où cependant une tendance marquée vers le naturalisme se manifeste dans le

[1] Le bas-relief est ici fortement endommagé. Mais la même coiffure, intacte cette fois, est portée par un personnage représenté dans le même tombeau. Cf. Cénac, *op. cit.*, p. 22, fig. 2. M. Clédat explique ce détail différemment. Ce qui, pour moi, est un bonnet, est, selon lui, «une chevelure énorme, hirsute» (*op. cit.*, p. 23). Il se peut qu'il ait raison.

tracé des scènes empruntées à la vie populaire, il est rare de rencontrer l'image d'un être disgracié. Seuls, les nains y paraissent, à la suite de leurs maîtres, qu'ils devaient continuer de réjouir dans l'autre monde. On pourrait donc croire que le sculpteur chargé de l'ornementation de la sépulture de Senbi a voulu rompre avec les traditions courantes ou bien qu'il disposait d'un livret de modèles d'un emploi limité à la région où il exerçait sa profession. Le fait, s'il se trouvait appuyé par l'exemple d'innovations de même nature constatées dans des tombeaux de différentes localités, ne manquerait par d'intérêt, car il serait la preuve à peu près décisive de l'existence d'écoles d'art provinciales possédant un groupe de poncifs à elles propres qu'elles utilisaient conjointement au fonds commun à l'Égypte entière.

Or force est de reconnaître que, malgré les apparences, les dessinateurs du nome de Cusæ n'ont rien inventé en la circonstance et qu'ils n'ont fait que rééditer un sujet déjà connu de longue date et utilisé dans une autre nécropole. Nous retrouvons en effet la même scène dans le tombeau de Ptahhotpou, à Saqqarah[1]. La part d'invention personnelle qui revient à l'artiste de la tombe de Senbi, et qui d'ailleurs ne manque pas d'originalité, se résume dans l'aspect misérable qu'il a donné à son personnage et dans les adjonctions de détail, la canne et la coiffure dont j'ai parlé, qu'il a faites au schéma primitif. Le bouvier de Ptahhotpou n'a pas l'air minable de celui de Senbi[2]. Sa plastique est celle d'un homme sain et bien nourri : ne serait la forme singulière de ses jambes, que rien ne le distinguerait de ses compagnons. Il n'a pas de coiffure ni de canne; ses reins sont serrés par une ceinture étroite, dont le bout est relevé, de manière à ne pas entraver la marche. Il tient de la main gauche une sorte de massue renflée en forme de spatule à l'extrémité supérieure, qu'il appuie sur son épaule[3].

L'identité des deux sujets n'est pas réduite à la figure de l'homme estropié;

[1] R. F. E. Paget and A. A. Pirie, *The tomb of Ptah-hetep*, dans J. E. Quibell, *The Ramesseum*, p. XXXI, et N. de G. Davies, *The mastaba of Ptahhetep*, t. I, pl. XXI et XXVIII. Ce bas-relief est également reproduit dans Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, t. II, pl. CV, et *L'art égyptien*, t. I, pl. XXIII.

[2] Les sculpteurs de Meir semblent avoir affectionné ce type de personnage efflanqué, car ils l'ont reproduit dans plusieurs tombes. Voir Clédat, *op. cit.*, p. 22, fig. 2. Peut-être ont-ils voulu fixer ainsi les traits de quelque individu célèbre dans la contrée.

[3] Cet instrument se voit également dans la main du bouvier qui vient immédiatement après celui-ci.

elle porte sur l'ensemble de la scène. Dans Ptahhotpou comme dans Senbi, celle-ci comprend trois éléments : le bouvier infirme, le bœuf qu'il conduit à la longe, enfin un valet qui pousse la bête par derrière (fig. 2)[1]. L'orientation des figures varie dans les deux cas : les personnages du tombeau de



Fig. 2.

Ptahhotpou se dirigent vers la droite, tandis que ceux de la tombe de Senbi marchent vers la gauche. Mais, comme on peut le constater, le sculpteur s'est contenté de renverser le poncif sans rien changer de la position des jambes. Dans Ptahhotpou, le berger regarde derrière lui; ce mouvement a été visiblement imposé par la nécessité de ménager un espace libre pour « loger » la massue qui repose sur l'épaule de l'homme et qui, autrement, aurait masqué

[1] Le cliché a été exécuté d'après un moulage conservé au Musée du Louvre. — Le second personnage ne paraît pas dans la reproduction du bas-relief du tombeau de Senbi donnée par M. Clédat (*op. cit.*, p. 11, fig. 1), mais il existe sur l'original (cf. Génaut, *op. cit.*, p. 23).

une partie de la tête de celui-ci ou aurait été dissimulée par elle; il semble au contraire qu'il regarde droit devant lui sur le bas-relief de Meir. On ne saurait en tout cas se prononcer avec certitude, la sculpture étant assez fortement endommagée dans sa partie haute.

Quoi qu'il en soit de ces modifications partielles, il est indéniable que le même carton a servi pendant plusieurs siècles dans divers ateliers, dont deux nous sont connus. Il en résulte pour nous que les artistes de la principauté de Cusæ, contrairement à ce qu'un examen sommaire de la question aurait pu laisser supposer, se sont inspirés, comme tant d'autres, des productions de la vieille école d'art qui florissait dans la région memphite dès les premières dynasties [1].

É. Chassinat.

[1] Les jambes de quelques conducteurs de bestiaux représentés au tombeau de Thothotpou, à Bersheh (cf. Percy E. Newberry, *El Bersheh*, t. I, pl. XVIII), ont un mouvement anormal. Il est difficile de dire si l'artiste a voulu figurer des personnages atteints d'une difformité des membres inférieurs ou bien s'il a essayé, en y réussissant mal d'ailleurs, de reproduire un aspect déterminé de l'homme normal en marche. Il me paraît que la première supposition a le plus de chances d'être la bonne. Un point, en tout cas, est à retenir : ces individus portent autour des reins une ceinture analogue à celle du bouvier du tombeau de Senbi, tandis que leurs compagnons sont vêtus de la *shenti*, ce qui est conforme à ce que nous avons constaté dans les deux scènes étudiées dans ce qui précède.

NOTE

SUR LA LECTURE *SI* ET *MÈS* DU SIGNE 

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Le signe  est employé avec le sens de « fils », *si*, dans les textes qui couvrent une planchette de momie conservée à l'Institut français du Caire.

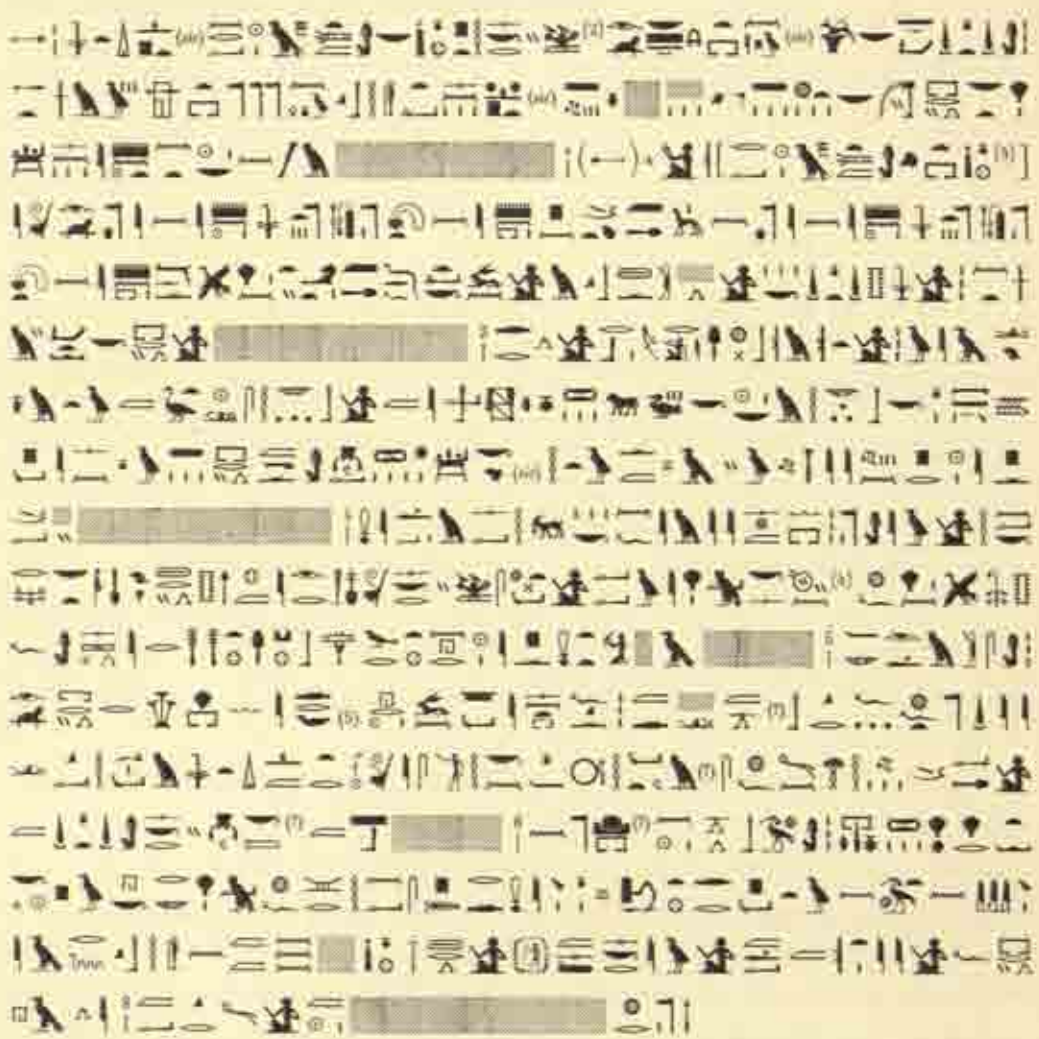
Cette planchette fut achetée par Bouriant voilà longtemps déjà. J'en ignore l'origine exacte, mais la nature des fonctions exercées par les deux personnages qui y sont nommés laisse deviner qu'elle fut trouvée dans un des quartiers de la nécropole thébaine. Elle n'est certainement pas antérieure à la XX^e^ dynastie. Différents détails de décoration m'incitent même à croire qu'il faut très probablement l'attribuer, au plus tôt, à la XXII^e^ dynastie. Quelques formes orthographiques ou grammaticales que l'on relève dans les formules qui contribuent à son ornementation ne se rencontrent que très rarement avant cette époque.

Elle a malheureusement un peu souffert : le masque en a été arraché; elle est en outre brisée dans le bas et sur le côté gauche, au-dessous du genou, au grand dommage des inscriptions. Celles-ci se détachent sur un fond blanc, et tous les signes en sont minutieusement enluminés dans leurs moindres détails. Le peintre qui les a tracés possédait à un rare degré la science du dessin, et l'on aurait peine à trouver un document de la même époque présentant une beauté de style égale dans la forme et le coloris des hiéroglyphes.

Elle porte seize colonnes de texte partagées en quatre portions : au centre, deux lignes adossées contenant un  à Rā-Harmakhis-Toum et à Ptah-Sokaris, dans la partie de droite[1], à Osiris Khont-Amentit et aux divinités

[1] Il s'agit ici de la partie droite de l'objet.

funéraires, dans la partie de gauche, font face, chacune, à un acte d'adoration, [illegible], de sept lignes adressé aux mêmes dieux. Voici d'ailleurs la disposition schématique de ces inscriptions[1] : L. 1-3. L. 4. L. 5. L. 10-13.



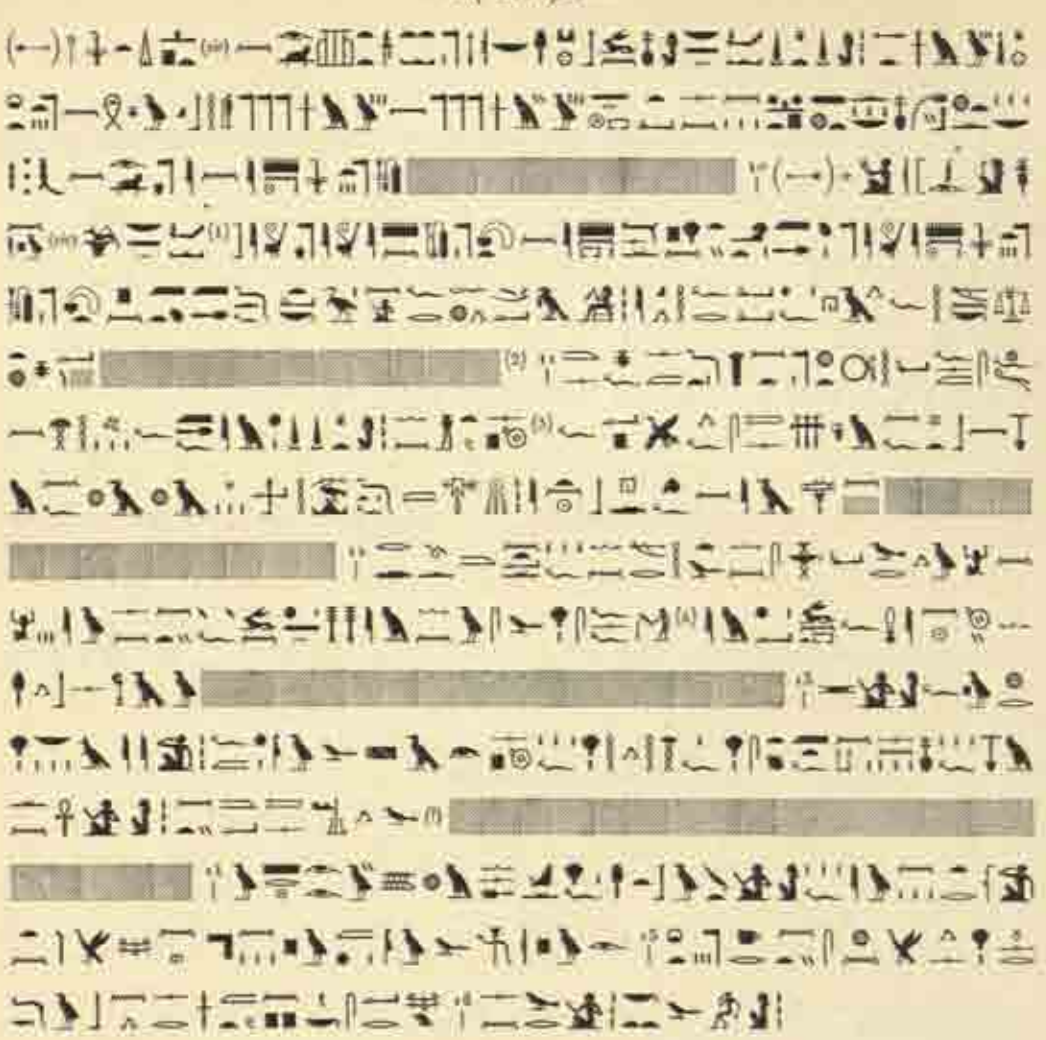
[1] Je crois utile de reproduire ici le texte en son entier, bien qu'il n'ait de rapport que sur un seul point avec le sujet de cette note.

[2] La barque de Sokaris affecte une forme différente dans l'original.

[3] Les signes entre crochets sont tournés en sens inverse du reste de l'inscription.

[4] Le cercle du signe ⊙, dans l'original, contient quatre points au lieu des deux traits ordinaires.

[5] Le signe est un peu différent dans l'original. Il se termine à droite par deux petits traits verticaux qui prennent naissance sur la face supérieure de la coupe.



H. Brugsch a signalé, le premier, la valeur *si*, « fils », du groupe [3]. Cette lecture fut contestée par Piehl, qui n'apporta d'ailleurs, dans la discussion, aucune preuve positive en faveur de sa thèse. N'ayant trouvé ni dans les textes d'El-Kab, d'où Brugsch dit avoir tiré son exemple, ni ailleurs, une forme qui corresponde à celle-ci, il suppose qu'elle est le produit d'une erreur du copiste

(1) Les signes entre crochets sont tournés en sens inverse du reste de l'inscription.

(2) Il est difficile de déterminer l'étendue de la partie disparue du texte à partir de la ligne 10.

(3) Voir p. 176, note 4.

(4) Le personnage tient un vase ♦.

(5) *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. IV, p. 1151; voir aussi *Grammaire hiéroglyphique*, p. 122, n° 145, et V. Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 119, n° 238.

moderne ou du scribe égyptien et propose de la corriger en  « fils du juge ». Sa conclusion est qu'il faut rayer le mot « fils » du dictionnaire [1].

L'exemple nouveau fourni par la planchette de l'Institut du Caire montre que l'opinion de Piehl est mal fondée : est appliqué ici, sans le moindre doute, comme variante de . La comparaison des deux phrases et écarte définitivement la correction suggérée par cet auteur.

J'ai cru reconnaître, autrefois, d'autres exemples de cette variante graphique du mot [2]; mais un nouvel examen m'a fait voir qu'ils doivent être lus *mès*, « enfant » et non *si*, « fils ». Une note de M. Ranke parue récemment [3] confirme cette impression et m'encourage à revenir sur la question, les quelques textes, tous d'époque gréco-romaine, dans lesquels le signe est employé avec la valeur ayant échappé, semble-t-il, à l'attention de mon confrère allemand.

M. Ranke signale dans cette note le passage suivant : d'une stèle ptolémaïque publiée par Brugsch [4], où il relève, avec juste raison, l'utilisation du groupe [5] comme équivalent de , *mès*. L'exactitude de cette leçon est affirmée d'ailleurs par la partie démotique de cette stèle, qui est bilingue, partie que M. Ranke n'a pas utilisée, et où l'on trouve le groupe [6] dans la phrase correspondant à la version hiéroglyphique.

La même graphie se rencontre à plusieurs reprises au temple d'Edfou.

[1] *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XV (1892-1893), p. 256.

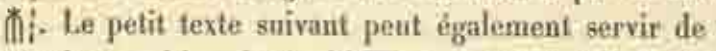
[2] *Recueil de travaux*, t. XVI (1894), p. 114, note 4.

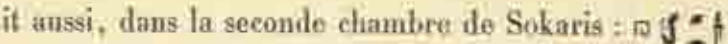
[3] *Zeitschrift*, t. XLV (1909), p. 92.

[4] *Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum*, t. V, p. 928.

[5] La triplication du signe ne correspond pas à un pluriel. On doit chercher l'origine de cette orthographe dans la forme du syllabique qui nous a été révélée par un modèle de sculpture trouvé à Edfou et publié par M. Daressy (*Annales du Service des antiquités*, t. IV, p. 199 et planche, fig. 2). Dans cette représentation, dont on a signalé, après M. Daressy, des traces assez abondantes depuis l'ancien empire jusqu'à la période romaine incluse (cf. L. Borchardt, *Drei Hieroglyphenzeichen*, dans la *Zeitschrift*, t. XLIV (1907), p. 75; Maspero, *Sur le signe* , dans le *Recueil de trav.*, t. XXX (1908), p. 175; Erman, *Eine Form des Zeichen* , dans la *Zeitschrift*, t. XLV (1909), p. 192), les trois branches du signe sont constituées chacune par un chacal allongé ou plutôt par une peau de chacal. Il semble probable que le groupe n'est qu'une interprétation graphique de ce dispositif où trois chacals entrent en composition.

[6] *Thesaurus*, t. V, p. 931.

Sur l'épaisseur du montant gauche de la porte de la *Mesnit*[1] :  « c'est Râ, père des dieux, en sa forme d'Horus d'Édfou; il est aux portes de tous les naos divins pour protéger ses *enfants* qui sont en eux ». Le mouvement de la phrase et son sens très clair, appuyé par ce que les monuments eux-mêmes nous apprennent, ne permettent guère de traduire  autrement que par  « enfant ». « Râ, père des dieux, en sa forme d'Horus d'Édfou », c'est le disque ailé, , dont l'image est sculptée au-dessus de la porte des naos[2] (), et qui a pour rôle de protéger les divinités enfermées dans ces naos. Ces divinités sont nommées ici les  de Râ (). Or, comme Râ est dit, au début de la phrase,  « père de tous les dieux », il est logique de conclure que les dieux, désignés en l'occurrence par le mot , sont ses *enfants*, . Le petit texte suivant peut également servir de commentaire à ce qui précède : [3] « le grand disque ailé vole de ses ailes [et] protège ses *enfants* qui sont dans les *âterti* ».

On lit aussi, dans la seconde chambre de Sokaris : [4]. M. Junker traduit ce passage : « O Osiris, Erster der Westlichen! Dir folgen die Begleiter [?] des Re. Sie sehen ihren Gott in dir[5] ». Cette traduction suppose une nouvelle valeur phonétique, *še*[*m*]*s*, , du signe , qui n'a pas encore été établie, à ma connaissance. L'interprétation de la phrase offre certaines difficultés dues à l'orthographe spéciale du texte où elle est tirée. Celui-ci reproduit un livre très ancien, qui remonte certainement à la période memphite et qui, remanié par les scribes ptolémaïques, associe des formes archaïques souvent altérées à des leçons récentes, comme c'est le cas pour . Je crois, quant à moi, que  doit être lu *mès* et non *še*[*m*]*s*, et qu'il faut traduire : « O Osiris, chef de l'Amenti, te suivent les *enfants* de Râ. Ils ont joint leur dieu en toi ». La traduction de M. Junker

[1] Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 209. Cf. E. Chassinat, *Le livre de protéger la barque divine*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI (1894), p. 114, note *h*.

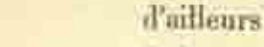
[2] . Brugsch, *Dict. hiér.*, t. I, p. 180.

[3] J. de Rougé, *Inscriptions et notices recueillies à Edfou*, t. II, pl. XCVIII.

[4] Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, t. I, p. 209. Cf. Chassinat, *loc. cit.*, p. 114, note *h*.

[5] *Die Stundenwachen in den Osiriusmysterien*, p. 37.

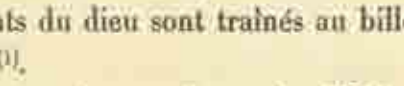
ne tient pas compte du placé à la suite du groupe ; elle néglige également le  intercalé entre le verbe  (*mau* «voir», d'après M. Junker) ou (*tem*, *tema* «joindre», selon moi) et le pronom , comme le montre d'ailleurs la transcription qui l'accompagne : *h' Wsir ḫntj imntj-w šmsj kw šmś-w nw R' m'-śn ntr-śn im-k*. Je vois dans un verbe apparenté à la racine , , , , TOM, TOMI B., TOME S., *conjungere*, *conjungere se*. L'interprétation que je propose a le double avantage de conserver à un sens parfaitement démontré par ailleurs et d'éviter de corriger en (=).

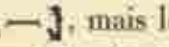
Les inscriptions d'une des chapelles d'Osiris construites sur les terrasses du temple de Dendérah fournissent peut-être aussi un exemple de = . L'image de Sit, après avoir été accablée d'imprécations, va être jetée au feu qui l'anéantira. On lui annonce ainsi le sort qui l'attend : [1] «Tu es chassé[2] vers ta fosse à feu[3]; elle te conduira à la mort, [et] elle sera [litt. : ta fosse à feu sera] ce que tes enfants t'ont dit». Jusqu'à plus ample preuve, je traduirai ici par «enfant»

(1) Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. LXXIV *b*, l. 28.

(2) M. Pierret, dans son *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 715, se référant au dictionnaire de Brugsch, fait de une variante de , . Mais ni cet ouvrage, ni le dictionnaire plus récent de Levi ne signalent cette équivalence. Brugsch se borne à remarquer, et après lui Levi, que est une forme tardive de «temps, époque, saison». signifierait donc littéralement : «Tu as [atteint] le temps pour ton trou à feu», c'est-à-dire : «le temps de ton supplice est arrivé», ou, sous une forme plus libre : «ton heure est venue». La construction de la phrase, si l'on adopte ce sens, laisse à désirer et manque un peu de clarté. L'emploi du verbe se justifierait beaucoup mieux. Je ne suis pas éloigné de croire que nous avons dans une forme défigurée de ce verbe ou une orthographe propre à la période gréco-romaine. Nous voyons en effet, en trois endroits du texte auquel la citation donnée ci-dessus est empruntée, l'expression employée nettement comme synonyme de : (lire) [] (ligne 5) : «Tombe, ennemi! Lié, abattu, tu ne descendras pas vers la barque Noshmit»; puis : (ligne 22, deux fois) : «Tu es frappé de mort», ce que M. Junker traduit, en donnant à *der* une valeur un peu différente de celle que je lui attribue : «Du bis ein zum Tode Verdammter» (*Grammatik der Denderatexte*, p. 177). Le sens de = «temps, époque, saison» ne conviendrait, en tout cas, nullement ici, à moins qu'on ne suppose une acception dérivée dont je ne connais pas d'exemples ailleurs.

(3) Pour le sens du mot , voir É. Chassinat, *Le livre de protéger la barque divine*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 119 et seq.

avec un certain doute; mais il est bien évident que la phrase citée fait allusion à des personnages en relation avec Sît, qui ont été suppliciés comme il le sera lui-même et qui lui ont rapporté ce qui se passe dans la *khobît*, où son effigie de cire sera détruite. Or on ne peut penser qu'il s'agit de ses compagnons, de ses « associés », , si souvent nommés dans les textes, car ce serait ajouter, sans aucune raison, une variante phonétique au polyphone . Il est plus vraisemblablement question de ses enfants, qui sont mentionnés au manuscrit 10.118 du British Museum, dans un *Livre de renverser Apophis*, où il est dit que les enfants du dieu sont traînés au billot par Khnoumou : [1].

Dans un texte du grand temple d'Edfou reproduit par Brugsch[2], il est question des , mais le passage n'est pas suffisamment clair pour qu'on puisse affirmer que  (ou) doive y être lu .

É. Chassinat.

[1] W. Budge, *On the hieratic Papyrus of Nesi-Amsu*, p. 14b. — [2] *Dict. hiér.*, suppl., p. 97b.

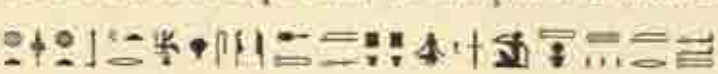
À PROPOS

DE DEUX TABLEAUX DU *MAMMISI* D'EDFOU

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

J'ai relevé, dans les inscriptions qui accompagnent deux tableaux du *Mammisi* d'Edfou, la trace d'une coutume qui mérite d'être signalée. Elle a trait à l'accouchement ou, plus exactement, à un rite pratiqué à la suite de l'enfantement.

Le roi, dans chacun de ces tableaux, présente un pain ◎ et un vase ▾ à la déesse Hathor[1]. Dans le premier, on lit entre les deux personnages :  [2] « Galette *ăpir* réunie à *œil doux d'Horus;* la bouche est ouverte par eux, ils sont purs ». L'officiant dit à la déesse :  [3] « Je t'offre ta galette *šesr* jointe au miel pour remettre en état ton ventre après l'accouchement (litt. : *son* accouchement); tu manges les pains que tu as faits de tes mains, calmée (litt. : adoucie) par les humeurs de ta majesté [4] ».

La légende inscrite devant les personnages du second tableau est ainsi rédigée :  [5] « Pain de naissance frais. Je t'apporte cette émanation de *l'œil doux d'Horus* ». Le roi dit à Hathor :  [6]

[1] Émile Chassinat, *Le mammisi d'Edfou*, pl. XXXII, fig. 3, 3e registre, et XXXVII, fig. 3, 3e registre. J'ai constaté l'existence de la même scène d'offrande au temple d'Isis, à Dendérah (extérieur, série droite, paroi sud, 3e registre), mais la formule qui l'accompagne est très brève et n'a pas le même intérêt qu'à Edfou : .

On remarquera que, là encore, le don du pain *ăpir* et du miel est fait à une déesse-mère. La divinité à laquelle le roi s'adresse est Nouit, la mère des dieux, .

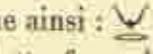
[2] *Loc. cit.*, p. 151.

[3] *Loc. cit.*, p. 152.

[4] *Loc. cit.*, p. 163.

[5] *Loc. cit.*, p. 163.

« Je t'offre la galette *šeser* jointe à l'*outet*, la galette *âpirit* et le miel. Maît est en toi; Mehit, munie [de] l'*œil d'Horus*, lénifie ton sein[1] ».

Le sens de ces légendes est formel : l'accouchée, après la délivrance, mangeait un gâteau fabriqué de ses propres mains et du miel à l'effet de réparer les désordres causés par la parturition et d'apaiser les douleurs produites par celle-ci; mais il semble bien que cet acte avait en outre une valeur symbolique que je vais essayer de montrer. On remarquera que le roi, en présentant la galette *âpir* et l'« œil doux d'Horus » (le miel, dans le cas présent), s'exprime ainsi :  « ta bouche est ouverte par eux, ils sont purs ». Cette formule, en apparence très analogue à celle que le prêtre prononçait au moment de l'*ouverture de la bouche*, au cours de la cérémonie qui avait pour objet de rendre au mort l'usage de ses organes, doit vraisemblablement nous éclairer sur la nature du rite : nous aurions ici une application encore inédite de l'*ouap-ro*[2]. Il peut paraître singulier qu'un rite d'un caractère exclusivement funéraire ait été pratiqué au bénéfice d'un être vivant; on comprendrait, à la rigueur, qu'il eût été réservé à l'enfant, auquel il aurait donné, comme au mort qui naît à une vie nouvelle, le libre fonctionnement de sa bouche[3] : il devient plus difficilement explicable appliqué à la mère. Faut-il conclure que la femme en état de grossesse était considérée comme *morte* et retranchée théoriquement du reste des vivants jusqu'au jour de l'accouchement? Et si les textes égyptiens ne nous ont fourni jusqu'à présent, à ma connaissance, aucune trace apparente de cette croyance, il n'en est pas moins certain qu'elle existait chez plusieurs peuples : les Antimérina,

[1] *Loc. cit.*, p. 163. Le mouvement de la phrase montre qu'il faut lire  au lieu de .

[2] L'emploi, dans la circonstance, de pain et de miel, n'a rien d'anormal. On sait, en effet, que l'*ouap-ro* ne se faisait pas exclusivement au moyen d'instruments spéciaux, mais aussi avec des aliments; la cuisse du bœuf égorgé pour le sacrifice funéraire et le *saros* (beurre ou fromage), par exemple.

[3] Chez certains peuples primitifs, l'enfant était une réincarnation. La terre est le séjour des enfants avant leur naissance, aussi plusieurs rites de la nativité se confondent-ils avec les rites funéraires. On devait par certaines cérémonies séparer le nouveau-né du monde des morts. Les Wazaramo (Afrique orientale) disent d'un enfant mort-né qu'il est retourné dans sa demeure de la terre. Cf. A. van Gennep, *Les rites de passage*, p. 74-75. M. van Gennep signale, dans ce dernier ouvrage, p. 63 (d'après Strauss, *Die Bulgaren*, p. 291-300), que chez les Bulgares, on cuit, après la naissance, des gâteaux dont l'accouchée doit manger le premier morceau et qui sont partagés entre les apparentés sans qu'aucune miette puisse sortir de la maison.

par exemple, regardaient la femme enceinte comme *morte* et la félicitaient, après l'accouchement, d'être *ressuscitée*[1]. L'opération de l'*ouverture de la bouche* aurait donc eu pour but de la réintégrer dans la société, dont elle avait été exclue pour une période plus ou moins longue. Pour étrange qu'elle paraisse *a priori*, cette coutume n'a rien en soi d'impossible ni d'invraisemblable.

Si l'interprétation que je propose ici se trouve être exacte, elle ajoute un détail nouveau à ce que nous connaissions des usages des anciens Égyptiens se rapportant à la nativité.

Nous savions déjà que l'on avait l'habitude « de séparer la femme sur le point de devenir mère et de l'enfermer dans une case isolée où elle se cachait jusqu'au moment de ses relevailles[2] ». Elle subissait une purification avant sa rentrée dans le monde. C'est ce qui paraît ressortir d'un passage du papyrus Westcar. « Rouditdidît se purifia d'une purification de quatorze jours, puis elle dit à sa servante : « La maison est-elle en bon ordre? ». La servante lui dit : « Elle est garnie de toutes les bonnes choses; pourtant, la *bouza* en pot, on ne l'a pas apportée[3] ». Ce dialogue laisse supposer que l'accouchée était restée pendant un certain temps éloignée de sa demeure ou du moins étrangère à ce qui s'y passait.

Il est possible, je crois, d'établir que la période d'isolement à laquelle les femmes étaient soumises après la conception avait une durée plus grande que celle qu'on fixe d'ordinaire. Les représentations sculptées sur les petits temples appelés *mammisi*, et qui étaient censés servir de lieu d'accouchement aux déesses-mères en fournissent la preuve. Ce qu'elles nous montrent, dégagé des quelques détails qui se justifient par la nature des personnages auxquels ces édifices étaient consacrés, n'est en vérité qu'une transposition assez fidèle de ce qui se passait chez les humains; il est donc permis de les utiliser dans une certaine limite pour essayer d'expliquer quelques-uns des actes de la vie journalière. Les scènes qui figurent dans la salle centrale du temple[4], je

[1] A. van Gennep, *Tabou et totémisme à Madagascar*, p. 165; cf. Id., *Les rites de passage*, p. 60, note 1, et p. 260, note 1.

[2] Maspero, *Journal des Savants*, 1899, p. 404.

[3] Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3e édit., p. 40.

[4] La présence des barques sacrées dans cette chambre indique qu'elle constituait l'appartement privé de la déesse et qu'elle correspondait au sanctuaire des autres temples. Les murs de cette salle, ou pour le moins la paroi ouest, étaient plaqués d'or. J'ai constaté la présence de plusieurs

prends ici comme type le mammisi d'Edfou qui est actuellement le plus connu et le mieux conservé, se divisent, dans les grandes lignes, en trois groupes. Ce sont : 1° les tableaux relatifs aux cérémonies du culte quotidien de la divinité et qui ne se distinguent en rien de ceux que l'on trouve ailleurs; 2° ceux qui ont trait à la gestation : Khnoumou modèle les membres du dieu-enfant[1]; Hathor, assise en face de lui, et tenant en mains les emblèmes  et  « donne le souffle de vie à son fils qui est dans son œuf »  [2]; 3° les scènes de l'accouchement; l'allaitement du nouveau-né et sa présentation aux dieux.

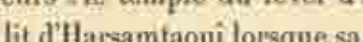
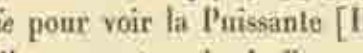
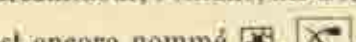
L'aperçu sommaire que je donne du classement de ces tableaux, dont je parlerai plus à loisir dans l'introduction de mon édition du *Mammisi d'Edfou*, suffira, je pense, à la démonstration que je me propose de faire. Si la déesse n'avait habité le temple que pendant la durée de ses couches, aurait-il été nécessaire de l'entourer de représentations destinées à rappeler les cérémonies nombreuses que l'on accomplissait chaque jour en son honneur? Les scènes de l'accouchement auraient, dans ce cas, tenu la plus grande place, alors qu'elles sont précisément en minorité évidente. De même, si elle n'avait dû y séjourner que pendant la période très courte de la délivrance et des relevailles, aurait-on rappelé les épisodes de sa grossesse? Tout porte donc à penser que l'on supposait qu'elle se retirait dans ce lieu dès la conception, et même, comme nous le verrons, au moment de son union avec le dieu, pour y demeurer jusqu'à complet achèvement de ses purifications.

La preuve que le mammisi n'était pas seulement, comme on l'a toujours cru, un lieu d'accouchement, ressort visiblement des différents noms sous lesquels, outre celui, plus général, de , il était désigné. Très certainement, on s'en rendra compte, ces noms sont autant d'épithètes rappelant les diverses phases du « mystère » qui s'accomplissait dans le temple. L'inscription dédicatoire du mammisi d'Edfou dit qu'il est « le temple du lever de Sa Majesté

fragments de feuilles de ce métal appliqués sur un enduit de stuc semblable à celui dont sont recouverts les meubles en bois doré. Je reviendrai sur ce détail dans l'introduction de mon édition du *Mammisi d'Edfou* et expliquerai les raisons symboliques de cette décoration, qui est parfois signalée dans les textes sans qu'on en ait jamais relevé à ma connaissance l'existence matérielle.

[1] Chassinat, *Le mammisi d'Edfou*, pl. XIII, et p. 16.

[2] *Op. cit.*, pl. XIII, et p. 16.

Horus, le temple de la période [de grossesse?] de sa *Sonit*, la *Porte de vie* de ses perfections[1] «  [2]. Il est appelé ailleurs « le temple du lever d'Horus d'Édfou » [3]; « c'est le temple du lit d'Harsamtaouî lorsque sa mère accouche » [4]; « la *Porte de vie* de son héritier qu'il aime [Horus], Harsamtaoui l'enfant, fils d'Hathor » [5]. Le roi se « rend à la *Porte de vie* pour voir la Puissante [Hathor] et son fils » [6]; il « va au temple de l'engendrement pour voir la Puissante et son fils » [7]; il « entre dans le temple du lit de son père auguste Harsamtaoui, l'enfant, fils d'Hathor » [8]. L'édifice est encore nommé .

En dressant une liste méthodique de ces noms, d'après le sens qu'il présentent isolément, on se rendra immédiatement compte de ce qu'était en réalité le mammisi :

, le temple du lever [d'Horus][9];

, le temple du lit[10];

, le temple de l'engendrement[11];

, le temple de la période [de la grossesse?][12];

, le temple de la naissance[13];

, la porte de vie[14];

, le temple de la nourrice[15];

, le temple de la purification[16].

[1] Cette expression désigne le dieu-enfant, Harsamtaoui. .

[2] *Le mammisi d'Edfou*, p. 6.

[3] *Loc. cit.*, p. 56.

[4] *Loc. cit.*, p. 56.

[5] *Loc. cit.*, p. 56.

[6] *Loc. cit.*, p. 8.

[7] *Loc. cit.*, p. 10.

[8] *Loc. cit.*, p. 194.

[9] *Loc. cit.*, p. 3, 5, 6, 46, 56, 84, *pass.*

[10] *Loc. cit.*, p. 3, 5, 24, 28, 32, 56, 76, 84, 89, *pass.*

[11] *Loc. cit.*, p. 3, 10, 24, 47, 163; 124, 148, 150, 161, *pass.*

[12] *Loc. cit.*, p. 6, 18, 26.

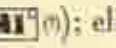
[13] *Loc. cit.*, p. 25, 33, 52, 77, 82, 125, *pass.*

[14] *Loc. cit.*, p. 3, 6, 8, 25, 164, *pass.*

[15] *Loc. cit.*, p. 32, 47, 152.

[16] *Loc. cit.*, p. 33, 77, 82.

Comme on le voit, cette liste est en corrélation parfaite avec les scènes gravées sur les murs du temple et nous initie à toutes les phases de la procréation et de la nativité symboliques du dieu-enfant.

Horus fait son apparition () dans la chapelle de la naissance (); il s'unit à la déesse (, ); celle-ci demeure dans le temple durant sa grossesse (); elle accouche (); l'enfant est mis aux mains des nourrices et des berceuses (); la mère est purifiée ().

Il ne peut y avoir de doute sur le sens de . La signification du mot est parfaitement établie. Lorsqu'un dieu ou le roi paraissent dans un lieu, le verbe employé pour marquer cette action est : le roi [1] «paraît dans le *Pa-oir* et s'achemine pour joindre le trône des panégyries *sed*». Le nom de était donc destiné à rappeler la visite qu'Horus faisait à Hathor dans la chapelle de la naissance, c'est-à-dire l'épisode correspondant à la scène qui figure à Deir el-Bahari et Louxor et montrant le dieu Amon au seuil de la chambre de la reine [2]. Cette scène ne se trouve pas dans le mammisi.

 se traduit littéralement par «chapelle du lit», *ḥaït ḥounkit*. La *ḥounkit* est le lit à têtes de lion sur lequel se consomme l'union d'Amon et de la reine à Deir el-Bahari et à Louxor [3]. C'est sur lui que l'accouchement avait lieu dans ces deux temples [4] et à Edfou : [5]. Hathor demeurait dans la *ḥaït ḥounkit* pendant sa grossesse : [6], et nous la voyons dans cet état accroupie sur le lit *ḥounkit* [7].

[1] Naville, *The festival Hall*, pl. II, l. 10.

[2] Naville, *The Temple of Deir el-Bahari*, II, pl. XLVII. Voir aussi Gayet, *Le temple de Louxor*, pl. LXIII, fig. 205.

[3] *Zeits.*, 1873, p. 91; Brugsch, *Dict. hiér.*, suppl., p. 796.

[4] Chassinat, *op. cit.*, p. 28 et pl. XV.

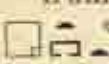
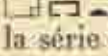
[5] Naville, *The Temple of Deir el Bahari*, t. II, pl. XLVII; Gayet, *Le temple de Louxor*, pl. LXIII, fig. 204. La forme du lit diffère à Louxor.

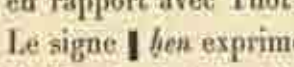
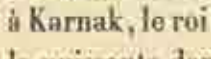
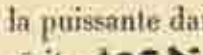
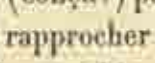
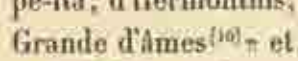
[6] Naville, *op. cit.*, t. II, pl. LI; Gayet, *op. cit.*, pl. LXV, fig. 199.

[7] Chassinat, *op. cit.*, p. 56.

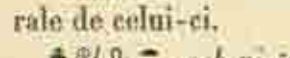
[8] *Ibid.*, p. 28.

[9] *Ibid.*, pl. XV. La reine, parvenue au terme de sa grossesse , est représentée à Deir el-Bahari et à Louxor (Naville, *op. cit.*, t. II, pl. XLIX, et Gayet, *op. cit.*, pl. LXIV, fig. 198). Elle est conduite vers le lit de travail par Khnoumou et Heqit (on a substitué Hathor à Heqit au temple de Louxor).

L'union du couple divin est indiquée par le nom ,  et ses variantes : , [1]. Le tableau qui rappelle cette union figure dans la série du mammisi d'Edfou; nous verrons plus loin qu'il a perdu sa signification originelle, et comment il a été transformé[2].

Je crois voir dans  une allusion à la durée de la grossesse d'Hathor, sans qu'il me soit cependant possible d'apporter une preuve décisive. Le mot *šeb* (et *oušeb*) implique généralement une idée de période, d'évolution. La figure de cynocéphale qui entre dans la composition du groupe  met l'objet qu'il représente (une clepsydre, selon Brugsch[3], ce qui paraît assez douteux) en rapport avec Thot, le dieu qui établit le compte des années et des mois. Le signe  *ḥen* exprime d'autre part une division du temps (voir [4]). L'offrande du *šeb* est le plus souvent faite aux déesses-mères. Au temple d'Apit, à Karnak, le roi le présente à « Nouit la grande, la créatrice des dieux, l'auguste, la puissante dans son temple de *šeb*, celle qui enfante la lumière dans Pa-apit-oūrit » [5]. Il semble que le *šeb* soit aussi, dans certains cas, un symbole de la génération; ainsi,  est employé parallèlement à . Harsamtaoui est « l'enfant vivant, *šeb* de Khopri » [6], ce qui correspond évidemment à [7]. Ptolémée IX Évergète II est dit : [8] « *šeb* (conçu?) par les dieux de la *paout*, enfanté dans *Se-nesrit* ». On peut également rapprocher les deux noms [9] et [10]. Harpe-Râ, d'Hermonthis, est «  héritier d'Amon, *šeb* de la Grande d'âmes[10] » et, dans un texte parallèle [11].

 est le nom ordinaire du temple; il détermine la destination générale de celui-ci.

, *seb ni ānkhit* est une épithète qui s'explique sans difficulté : « la porte de vie [du dieu-enfant] », c'est-à-dire « le lieu où il vient au monde ».

(1) Brugsch, *Dict. hiér.*, suppl., p. 364.

(2) Cf. Chassinat, *op. cit.*, pl. XV.

(3) Brugsch, *op. cit.*, p. 972.

(4) *Ibid.*, p. 972.

(5) Rochemonteix, *Œuvres diverses*, p. 309; voir aussi p. 261.

(6) É. Chassinat, *op. cit.*, p. 34.

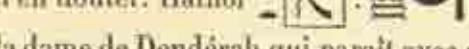
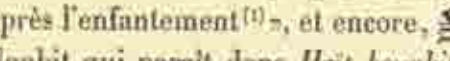
(7) *Ibid.*, p. 16.

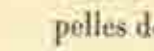
(8) *Ibid.*, p. 23.

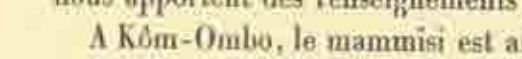
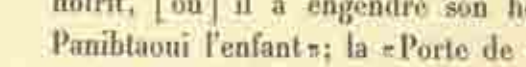
(9) Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 176 et 779) signale ces deux noms comme étant ceux du temple et de la ville de Dendérah. Ils se rapportent plutôt, je crois, à la chapelle de la naissance d'Isis.

(10) Lepsius, *Denkm.*, Abth. IV, Bl. LX, *d*.

(11) Lepsius, *Denkm.*, Abth. IV, Bl. LX, *c*.

Haït-ouab, , le « temple de la purification » fait allusion aux purifications dont l'accouchée était l'objet après la délivrance. Les textes ne permettent pas d'en douter. Hathor  :  « c'est la dame de Dendérah qui paraît avec ses deux enfants pour purifier ses membres après l'enfantement[1] », et encore,  « c'est Noubit qui paraît dans *Haït ḫaunkit* pour parfumer ses membres après l'accouchement[2] » ; dans un cas la purification par l'eau, dans l'autre les fumigations.

Comme je me suis borné, jusqu'ici, à utiliser les textes et les représentations du mammisi d'Edfou, on serait en droit de penser que ce que j'avance n'est valable que pour ce seul monument. Il n'en est rien. Le temple de la naissance à Kôm-Ombo, ce qui reste du temple d'Hermonthis, et même les chapelles de la nativité d'Osiris thébain, à Karnak, et d'Isis, à Dendérah, que l'on nomme aussi  et qu'il n'y a pas lieu de séparer des , nous apportent des renseignements aussi affirmatifs.

A Kôm-Ombo, le mammisi est ainsi désigné :  [3] « cette place est la chapelle d'accouchement d'Apit; enceinte, elle a enfanté son fils en cet endroit ». C'est le temple où Horus l'ancien a engendré son héritier :  [4] « son image [d'Haroéris] est dans Ḥahit-nofrit, [où] il a engendré son héritier comme maître des deux terres, Panibtaoui l'enfant »; la « Porte de vie de Panibtaoui l'enfant »  [5].

Nous retrouvons au temple d'Apit les mêmes dénominations aussi précises relatives à l'engendrement d'Osiris, à sa naissance et à son allaitement[6]. Le

[1] É. Chassinat, *op. cit.*, p. 77 et pl. XX (tabl. F s. 2 d. VII).

[2] *Ibid.*, p. 93 et pl. XXI (tabl. F. n. 2 g. VII). Le mot  ne figure pas à ma connaissance dans les dictionnaires, mais le sens n'en est pas douteux. Il dérive de la racine  « être assis, accroupi » et rappelle la position dans laquelle les femmes égyptiennes accouchaient.

[3] J. de Morgan, Bourriant, Legrain et Jéquier, *Kôm-Ombos*, t. I, pl. XLIV, fig. 45 = Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 306.

[4] *Ibid.*, t. I, pl. XLIV, fig. 45.

[5] *Ibid.*, t. I, pl. XXXVI, fig. 30. Voir encore, à la pl. XLIV, fig. 45 du même ouvrage : .

[6] Rochemonteix, *Œuvres diverses*, p. 282.

monument est généralement nommé [1], [2] (= Osiris), ou bien encore, [3], [4] (qui est l'équivalent de). La dédicace d'une des chambres rappelle que le dieu naquit en ce lieu : [5].

C'est aussi la [6], et une *Ḥaît šeb*, comme le mammisi d'Edfou : [7].

Quelques textes que j'ai copiés au temple d'Isis, à Dendérah, confirment ce qui précède. Cette chapelle est appelée : [8]; [9] et [10]. Brugsch signale également le nom de [11].

Enfin, un tableau du grand temple de Dendérah, qui représente Néron faisant don à Hathor du mammisi local, assigne à celui-ci trois noms semblables à ceux que nous avons déjà vus : , et [12].

Bien que forcément incomplète, puisqu'elle n'est que provisoire (je reviendrai, comme je l'ai dit, plus en détail sur la question dans l'introduction du *Mammisi d'Edfou*, en me servant cette fois de la totalité des documents qui nous sont parvenus), notre enquête donne cependant des résultats certains : les chapelles de la nativité, quel qu'en soit le type, n'étaient pas seulement, comme on l'a toujours pensé, le lieu d'accouchement des déesses-mères,

(1) *Ibid.*, p. 240, 245, 247, 253, 270 et *pass.*

(2) *Ibid.*, p. 262. On trouve également la variante , *ibid.*, p. 255.

(3) *Ibid.*, p. 285.

(4) Ce nom et le précédent sont inscrits sur l'un des montants d'une porte du temple, déblayée par M. Legrain, et dont il a bien voulu me remettre une photographie.

(5) Rochemonteix, *op. cit.*, p. 235.

(6) *Ibid.*, p. 235.

(7) *Ibid.*, p. 309. Cf. , *ibid.*, p. 246.

(8) Extérieur, paroi sud, série droite, 3e registre, 1er tableau.

(9) Extérieur, paroi sud, série droite, 2e registre, 1er tableau. — Ce tableau montre l'empereur Auguste offrant le mammisi, , à Hathor et à Horus d'Edfou, sous forme d'un édifice à colonnes au milieu duquel paraît le dieu-enfant .

(10) Extérieur, paroi nord, série gauche, 4e registre, 4e tableau.

(11) *Dict. géogr.*, p. 215.

(12) Lepsius, *Denkm.*, IV, Bl. LXXIX *c*.

mais une sorte d'appartement secret où s'accomplissaient tous les actes de la génération et où l'enfant divin restait aux mains des nourrices.

Cette constatation conduit tout droit à une comparaison entre la partie des temples thébains consacrée à la théogamie et le mammisi. Il y a identité complète dans les deux cas, abstraction faite, bien entendu, des personnages mis en scène. Les tableaux que l'on voit à Deir el-Bahari et au temple de Louxor trouvent leur équivalent soit dans les représentations soit dans le commentaire scriptural fournis par les mammisi. Il ne fait aucun doute pour moi que la *salle de la naissance* d'Hatshopsouitou[1] et celle d'Aménôthès III sont le prototype du  ptolémaïque. Elles ont certainement eu, pour les reines Ahmès et Mautemoua, dans la réalité des faits, un emploi analogue à celui que les mammisi avaient dans la fiction mythologique : le roi étant de lignée divine devait être engendré et naître comme le dieu-enfant dans un lieu sacré, en l'espèce dans le sanctuaire du dieu dont il s'intitulait le descendant et l'héritier sur terre.

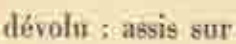
J'ai fait observer, dans ce qui précède, que la déesse recevait, dans le mammisi, la visite du dieu, mais que, cependant, l'acte initial du « mystère » qui s'accomplissait dans le temple, l'union des deux divinités, ne figure pas parmi les représentations gravées sur les murs de l'édifice. Cette omission, qui infirmerait en partie la théorie que j'ai développée, n'est qu'apparente. La scène existe en réalité et n'est qu'une copie à peine modifiée de celle que l'on trouve à Deir el-Bahari[2] et à Louxor[3]. Il y a là une preuve certaine que les temples thébains ont fourni aux sculpteurs ptolémaïques le thème fondamental des tableaux relatifs à la nativité qui ornent les mammisi. Un seul personnage très accessoire, Nekhabit, y a été ajouté derrière Hathor; les autres éléments sont les mêmes[4]. Mais Amon n'ayant pas à remplir en la circonstance le rôle qu'il tenait auprès des reines thébaines, un autre plus modeste lui est

[1] Le caractère funéraire du temple de Deir el-Bahari ne permet pas de supposer que celui-ci ait servi de *mammisi* à Hatshopsouitou. Les scènes qui se rapportent à la naissance de la reine se trouvent dans un endroit peu approprié comme situation à une pareille destination. On peut cependant induire du fait de leur existence qu'il y eut à Thèbes un temple auquel elles ont été empruntées et où la reine avait été conçue et enfantée.

[2] E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari*, t. II, pl. XLVII.

[3] A. Gayet, *Le temple de Louxor*, pl. LXIII.

[4] É. Chassinat, *Le mammisi d'Edfou*, pl. XV.

dévolu : assis sur un lit devant la déesse enceinte (), « sa fille », il l'assiste et la réconforte en lui donnant « la vie et le souffle de vie » [1]. La transformation est adroite. Elle est surtout curieuse en ce qu'elle marque la persistance de certains types anciens dans l'imagerie religieuse de la période gréco-romaine[2].

É. Chassinat.

[1] *Le mammisi d'Edfou*, p. 18.

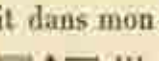
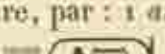
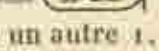
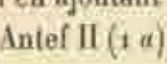
[2] M. Naville a observé qu'« à Philæ, quoique Horus soit appelé le fils d'Osiris, on voit cependant le tableau qui accompagne toujours le récit de l'apparition d'Amon à la mère du roi ». *Rec. de trav.*, t. XVIII, p. 92, note 2.

ENCORE LA XI^e DYNASTIE

PAR

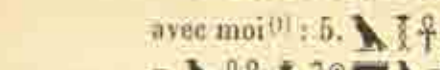
M. FR. W. VON BISSING.

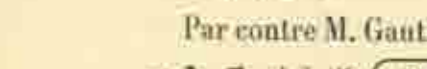
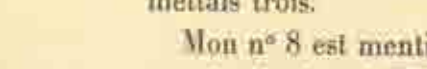
Il semble bien que l'opinion sur le classement définitif des princes de la XI^e dynastie ne soit pas encore faite : dernièrement, M. Gauthier, dans un mémoire intitulé *Nouvelles remarques sur la XI^e dynastie*[1], s'est élevé contre plusieurs conclusions de MM. Naville, E. Meyer et de moi-même au sujet du nombre et de l'arrangement des précurseurs de la XII^e dynastie. Je reprendrai ici point par point les problèmes en mettant côte à côte les solutions de M. Gauthier et les miennes.

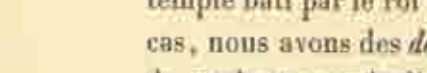
Pour le commencement de la dynastie, nous sommes d'accord, car M. Gauthier dit : «Si l'on ne veut pas admettre l'identification des trois Horus de la salle des ancêtres avec les trois Horus de la stèle du British Museum, on obtiendra douze rois au lieu de neuf; j'insiste, en terminant, sur le fait que cette identification, admise sans discussion par M. Naville, et très séduisante en effet, *n'est absolument pas démontrée*». La liste commencera donc, ainsi que je l'avais dit dans mon mémoire, par : 1 *a*.  II, 2. , 3.  III, *b*.  IV. Mais M. Gauthier semble être dans le vrai en ajoutant en tête un autre 1.  I né de la dame , tandis que Antef II (1 *a*) est fils de la dame [2].

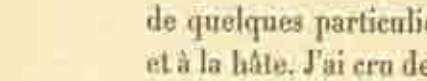
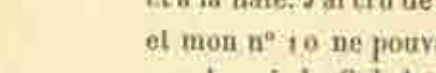
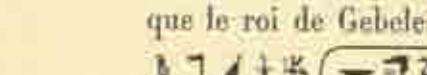
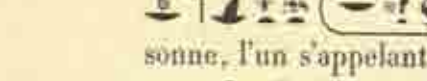
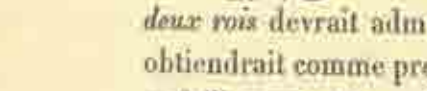
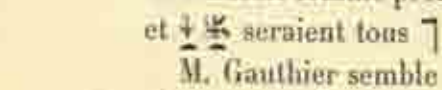
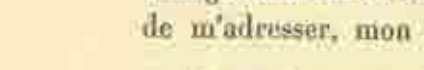
[1] *Bulletin de l'Institut*, t. IX, p. 99 et suiv. J'avais exprimé à M. Gauthier mon étonnement de ce qu'il eût dit du travail que j'ai publié dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 19 et suiv., que j'y avais «exagéré à dessein, pour les besoins de ma cause, une remarque que lui-même fit incidemment au *Livre des Rois*, t. I, p. 229, note 3», et de ce qu'il m'eût reproché d'avoir commis «une contradiction flagrante entre deux de mes assertions» là où il n'y avait qu'une méprise de sa part (voir plus bas), qu'enfin il me semblait user envers moi d'un ton plutôt aigre. M. Gauthier, avec une courtoisie dont je le remercie, m'a assuré qu'il n'avait nullement eu l'intention de me blesser et que, s'il l'avait fait, il le regrettait vivement. Il a bien voulu discuter avec moi quelques points de nos mémoires et m'a permis ainsi de résumer dans mon second article les différences d'opinion qui existent encore.

[2] Steindorff (*Aeg. Zeitsch.*, 1895, p. 81) les avait distingués le premier; Meyer (*Beiträge zur ägyp. Chronol.*, p. 19) disait, en donnant sa liste, qu'elle était «jedenfalls noch immer nicht vollständig». Moi-même, je ne m'étais guère occupé du commencement de la XI^e dynastie : «da wir von diesen ersten Herrschern so gut wie nichts wissen, kann es übrigens gleich bleiben, ob wir einen mehr oder weniger in unseren Listen führen».

Suivent trois rois sur la position desquels M. Gauthier maintenant est d'accord avec moi[1] : 5.  V. 6.  VI. 7.  II.

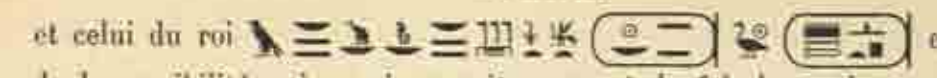
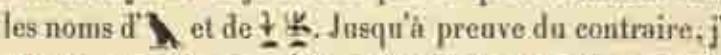
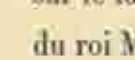
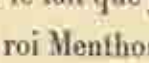
Aussitôt après ce groupe, les difficultés commencent ; dans ma liste on trouve : 8.  III. 9.  IV. 10.  [plus tard ] V.

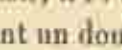
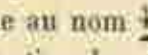
Par contre M. Gauthier ne connaît que  et , c'est-à-dire deux rois où j'en admettais trois.

Mon n° 8 est mentionné sur trois blocs trouvés à Gebeleïn et publiés dans mes *Denkmäler*, pl. XXXIII A et LXXVII. Ces blocs faisaient autrefois partie d'un temple bâti par le roi lui-même, peut-être en l'honneur d'une fête Sed. En tout cas, nous avons des *documents officiels* devant nous, et non des stèles funéraires de quelques particuliers insignifiants ou des scarabées fabriqués par douzaine et à la hâte. J'ai cru devoir, dans ces conditions, insister sur le fait que mon n° 8 et mon n° 10 ne pouvaient être le même roi, ou, pour être plus clair encore, que le roi de Gebeleïn et le roi de Konosso, L., *D.*, II, 150 *b* :  ne pouvaient être une seule et même personne, l'un s'appelant  : , l'autre . Car ce dernier nom se trouve après  aussi hors du cartouche  etc. *Qui voudrait donc identifier les deux rois* devrait admettre un changement de nom ( en ), et alors il obtiendrait comme premier protocole du roi une forme où les noms d' et  seraient tous , donc tous absolument identiques.

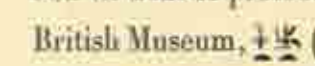
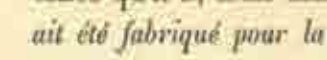
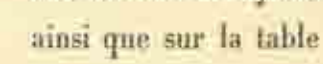
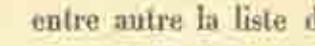
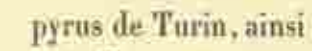
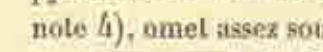
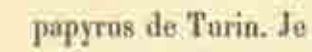
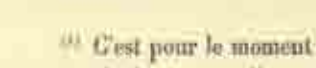
M. Gauthier semble prêt à accepter à la rigueur la première possibilité, le changement du nom ; du moins il combat, dans une lettre qu'il a eu l'obligeance de m'adresser, mon argument en alléguant le protocole du roi Periebsen

[1] Ceux qui compareront la liste des rois que M. Gauthier donne dans son dernier article avec celle du *Livre des Rois* verront avec plaisir que M. Gauthier a presque partout adopté le classement que ses confrères ont proposé à diverses reprises. D'ailleurs, il dit lui-même, *Livre des Rois*, t. I, p. 362 : « Le lecteur est donc prié de ne pas considérer l'ordre dans lequel j'ai énuméré les rois Antouf et Mentouhotep *comme une classification systématique et méthodique. Je me suis contenté de réunir les matériaux* qui pourront, je l'espère, aider à cette classification, mais je n'en propose aucune de préférence à telle autre. »

et celui du roi  en faveur de la possibilité qu'un roi pouvait porter à la fois les trois noms. J'avais cité ce Menthouhotep moi-même et j'avais fait remarquer que le nom  se distinguait au moins du nom d'Horus par l'addition de . Si certains scarabées portent , je puis assurer à M. Gauthier que celui que je possède n'appartient certainement pas à la XI^e^ dynastie. Ces scarabées mentionnent simplement des *titres* royaux, et je ne sais pas ce qu'ils viennent faire dans la discussion sur les noms d' et de . Jusqu'à preuve du contraire, j'insisterai sur le fait que jamais, dans une *inscription officielle* donnant le protocole complet du roi Menthouhotep VI (selon ma liste), celui-ci n'est nommé . Pour Periebsen, je ne ferai que citer ce que M. Gauthier dit à la page 23 de son *Livre des Rois*, t. I : « Nous avons donc pour Periebsen l'exemple très curieux d'un roi portant un double nom; le sceau de la collection Petrie prouve l'identité  (nom d'Horus) et  (nom de Set) ». *C'est donc le nom de Set*, qui plus tard disparaît complètement du protocole royal, qui sous la II^e^ dynastie est identique au nom , *mais non le nom d'* !

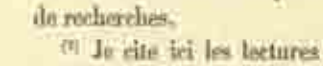
L'identification du roi n° 8 et du roi n° 10 reste donc inadmissible, à moins qu'on ne soit prêt à admettre avec M. Gauthier que «  sur le *monument officiel* du roi fût, tout simplement, un nom d'Horus, qui a été écrit ici après  pour une raison que nous ne sommes peut-être pas encore en état de démêler, ou peut-être tout simplement parce qu'il n'y avait pas ici la place suffisante pour graver le cartouche  du roi? » Mais pourquoi alors ne pas écrire  au lieu de ? Et où M. Gauthier a-t-il jamais vu le titre précéder, dans une inscription de ce genre, le titre , ce que me semble présupposer son hypothèse? Enfin, qu'il examine de nouveau le bas-relief en question; habile qu'était le sculpteur, il avait bien la place suffisante devant le bras du roi pour les quatre signes très petits .

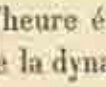
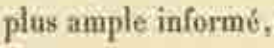
Mais M. Gauthier, même en acceptant tout ce qui précède, voit un dernier inconvénient qui lui rend inadmissible mon classement; il dit : « Où M. von Bissing a-t-il pu rencontrer un nom de  ou d'intronisation, revêtant une forme analogue à celle de , et qui ne soit pas précédé du mot « absolument nécessaire à tous les cartouches-prénoms? L'épithète ne saurait en aucun cas être, à l'époque dont il s'agit tout au moins, un nom de ».

L'époque dont il s'agit, c'est la XI[e] dynastie, c'est-à-dire la fin de la première moitié du moyen empire; d'une part nous avons la série bien déterminée de la XII[e] dynastie, d'autre part les dynasties VI-X, dont les dernières sont en partie contemporaines des premiers rois de la XI[e] dynastie. En prenant le *Livre des Rois* de Budge[1], et en vérifiant, s'il y a lieu, ses données avec l'aide du *Corpus* de M. Gauthier, voici ce que je trouve : sous la XII[e] dynastie tous les noms  et  (ils sont toujours absolument identiques) sont en effet précédés du ⊙, sauf une exception que M. Gauthier donne à la page 321 et où l'on lit dans le protocole complet de la reine Skemiophris, sur un cylindre du British Museum,  avec l'omission du ⊙ que les autres inscriptions portent. Si le cylindre n'était pas *le seul document contenant le protocole complet de la reine*, dont les monuments sont très rares, il n'aurait pas l'importance qu'il a; mais dans ces conditions, il y a toute probabilité que ce cylindre *ait été fabriqué pour la reine elle-même*. Mais examinons les inscriptions antérieures à la XI[e] dynastie depuis la VI[e] : je trouve dans la liste royale d'Abydos, ainsi que sur la table de Saqqara :  ou , de même dans le décret du roi trouvé à Abydos. Aucun monument ne porte , plusieurs, entre autre la liste de Karnak, d'après Bénédite-Sethe : . Le papyrus de Turin, ainsi que l'a bien dit M. Gauthier (*Livre des Rois*, t. I, p. 181, note 4), omet assez souvent le ⊙ initial des noms d'intronisation; il donne donc , ,  (il y en a d'autres encore) là où nous nous attendions à trouver des noms avec ⊙[2]. Les deux listes d'Abydos mentionnent un [3], un  qui est  au papyrus de Turin. Je pourrais, avec les livres de Budge et de Gauthier, prolonger cette liste pour arriver au  de la XI[e] dynastie et au  du cercueil royal du Louvre et au  du cercueil de

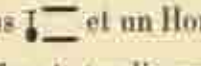
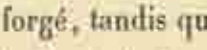
[1] C'est pour le moment l'instrument le plus *commode* dont nous disposons pour cette sorte de recherches.

[2] Je cite ici les lectures et le classement de M. Gauthier sans en discuter l'exactitude.

[3] Si M. Gauthier veut me répondre que , ici, correspond à ⊙, je n'insisterai pas; voyez aussi le  des listes d'Abydos.

Londres, qu'on devra ranger, avec Steindorff et Pieper, dans la XVII[e] dynastie. La liste ne s'arrête donc pas à la VIII[e] dynastie; au contraire, deux des Intefs de la seconde série ont le ☉ omis sur leurs propres sarcophages. Mais, même si cela n'était pas, la VIII[e] dynastie, tout le monde est d'accord sur ce point, est si proche de la XI[e] dynastie — il y a cinquante à cent ans d'intervalle *au maximum* — que nous sommes en droit de supposer qu'une forme de nom très fréquente sous les rois de la VI[e]-VIII[e] dynastie, et considérée comme officielle par Sethos I et Ramesses II, a pu subsister dans un protocole de la XI[e] dynastie, *qu'il faudrait, je le répète, corriger* pour en écarter le témoignage. M. Gauthier, qui tout à l'heure était prêt à accepter  comme variante de à la fin de la dynastie, conviendra qu'avant Menthouhotep VI l'état de l'Égypte ne paraît guère avoir été bien fixé; ce qui est vrai du pays me semble admissible aussi pour le protocole royal que toujours, pour plusieurs de ces rois, nous ne connaissons qu'insuffisamment [1]. Je continuerai donc, jusqu'à plus ample informé, à inscrire le roi  comme le n° 9 de ma liste.

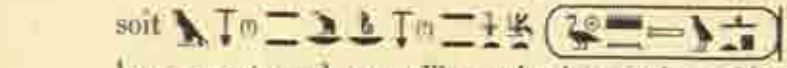
Son successeur serait le roi  IV.

M. Gauthier, dans son dernier mémoire, écrit ceci : « M. von Bissing arrive à distinguer un Horus  et un Horus ; puis il attribue à  le nom d'Horus ainsi forgé, tandis qu'il réserve à  la forme Si, en effet, la stèle C. 14 du Louvre peut, à la rigueur, être donnée comme portant et non  (cela même est, du reste, incertain en l'absence de l'original), je ne pense pas que M. von Bissing puisse nier que tous les autres monuments connus du roi, sans distinction, portent clairement . »

Dans son *Livre des Rois*, t. I, p. 229, note 3, M. Gauthier s'exprime ainsi au sujet de la stèle du Louvre dont nous avons plusieurs reproductions indépendantes

[1] Un autre fait qui lie les protocoles de la XI[e] dynastie à ceux de l'ancien empire et du commencement du moyen empire, c'est la coutume de placer le  dans le cartouche , qui se retrouve encore pour le premier roi de la XII[e] dynastie, pour les Intefs de la XVII[e] dynastie de Londres et de Koptos, mais jamais sous la XVIII[e] et XIX[e] dynasties. C'est à retenir pour l'étude comparative des titres royaux, comme aussi la forme du titre de Menthouhotep VI qui équivaut à de Phios.

[2] Dans la discussion qui suit le signe est employé pour représenter l'hiéroglyphe de lecture douteuse qu'on a pris tantôt pour *sam*, tantôt pour *kheru* ou *hapit*.

l'une de l'autre : « La lecture *sam-taoui* du nom d'Horus n'est rien moins que certaine; d'après Petrie, *Abydos*, II, pl. XXIV, il semblerait plutôt que le signe est , et non , et qu'il faut lire, soit *kherou-taoui* (?), soit plutôt *hapit-taoui*. . . . en réalité, le signe ne semble pas être *sam* ». Dans mon mémoire sur la XI[e] dynastie je me suis gardé de me servir du linteau trouvé par Petrie, car on y lit précisément et très nettement . Mais comme le fac-similé de Lepsius et celui de Prisse d'Avennes portent pour la stèle du Louvre, j'avais admis cette lecture en croyant possible qu'elle se retrouverait sur d'autres monuments. J'avoue que cela n'a peut-être pas été le cas jusqu'à présent[1]; au contraire, Madsen (*Sphinx*, XII, p. 244) lit , sans toutefois avoir revu l'original et sans y attacher d'importance, mais en se servant d'une photographie. Or il y a une circonstance importante que j'aurais dû signaler : le monument du Louvre est une stèle privée et on n'y lit qu'un protocole incomplet, soit . Nous ignorons donc pour le moment quel nom d'intronisation avait ce Menthouhotep. Je lui ai prêté , mais j'aurais pu lui donner tout aussi bien , et alors j'aurais pu l'identifier avec le n° 10 *b*, c'est-à-dire avec Menthouhotep V dans sa dernière période.

Mais avant de rien conclure, il est bon de discuter les rois aux noms d'intronisations , , . Commençons par . J'ai relevé le fait que sur la stèle de Deir el Baḥri dont, grâce aux bons soins de M. Chassinat, nous donnons ici une reproduction photographique, le graveur a distingué entre un roi qui est adoré par Sésostris III et un roi dont le nom entre dans le nom de la localité. J'en conclus que Re-nebkheron, qui avait donné son nom à la vallée, était le plus ancien des deux et le fondateur du temple. M. Gauthier commence par dire que la lecture de la stèle est assez difficile à cause de la nature de la pierre (granit rose), « et c'est probablement le peu de netteté de la gravure qui a décidé M. Naville à ne pas en publier une simple photographie ». Je regrette de devoir dire que je connais au contraire peu de monuments d'une lecture aussi aisée, surtout dans les parties non remaniées après Aménophis IV. Et c'est dans la partie inférieure

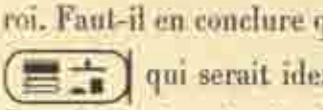
[1] Pourtant, dès 1908, M. Daressy signalait un roi qu'il avait lu auparavant : M. Gauthier semble considérer cette dernière lecture comme la seule vraie.

que se trouvent les passages qui nous intéressent. M. Gauthier continue : « Le signe 𓌙 est, en effet, un peu plus allongé et plus effilé à la fin de la ligne 4 que dans les autres exemples, mais cette particularité est due tout simplement à une fantaisie du graveur qui, arrivé au bout de sa ligne et devant commencer la ligne suivante par deux signes hauts, 𓋴𓊃, a voulu remplir le petit vide qui serait resté au-dessous du cartouche, s'il avait donné ici à la rame 𓌙 la même longueur que partout ailleurs. L'argument de M. von Bissing est donc, on le voit, extrêmement fragile, et je ne pense pas que nous ayons le droit d'interpréter comme il l'a fait la stèle de Sanousrit III. Et quand bien même il aurait raison, pourquoi ne pourrait-on pas retourner la proposition, lire *Neb-khrôou-Rê* là où il lit *Neb-ḥepet-Rê*, et réciproquement? *Neb-ḥepet-Rê* deviendrait alors plus ancien que *Neb-khrôou-Rê*. La seule raison qu'on peut invoquer en faveur de la combinaison de M. von Bissing réside dans la construction des diverses parties du temple funéraire et de ses annexes (argument Naville). » Je commencerai par répondre à cette dernière question : si parmi les deux signes 𓌙 et 𓌚 il faut choisir un pour le lire *ḥpet* et un *khroou*, en admettant que *ḥpet* signifiât « rame, gouvernail » (voir par exemple : Levi, *Vocabul.*, V, 173 ; *Suppl.*, II, 253 [1]), on ne pourra prendre que 𓌚. Car les rames égyptiennes ont une forme arrondie et non pointue par en bas. Quant à dire ce que signifiait 𓌙 *khroou* à l'origine, je l'ignore comme probablement la plupart de mes confrères. Les sarcophages du moyen empire ne nous renseignent pas et dès la XII[e] dynastie, comme tant d'autres signes qui se ressemblaient, 𓌚 et 𓌙 ont été confondus. Mais ce n'est pas un argument pour ne pas les séparer où c'est possible, ni encore pour lire celui qui représente une rame *khroou* et celui qui peut-être ne l'est pas *ḥpet* (rame). Et si, ainsi que je l'ai fait remarquer à la note 2, page 7 de mon mémoire, le résultat archéologique de Naville concorde avec mon résultat épigraphique, cela me semble être plutôt un argument en ma faveur (voir cependant plus bas).

L'échange des deux lectures est donc impossible. En est-il de même de l'explication proposée par M. Gauthier pour les variantes épigraphiques? J'ai mesuré à diverses reprises tous les cartouches dont il est question, celui de la

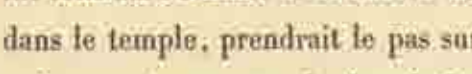
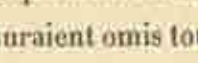
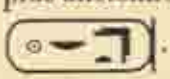
[1] M. Gauthier ne semble pas avoir songé aux passages des *Pyramides*, du *Todtenbuch*, etc., qui assurent la lecture *ḥpet* pour la rame comme d'autre part plusieurs variantes citées par moi assurent l'existence d'un pharaon 𓇋𓏏𓌙𓏏𓂋 parmi les princes de la XI[e] dynastie.

petite inscription du cintre comme les autres; voici ce que j'ai trouvé : celui que je lis Neb-khrou-re a 10, 9 cent. de hauteur; les autres ont 6, 4; 9, 5; 10, 6; 10, 7 réciproquement[1]. Je ne crois pas qu'avec de pareilles différences entre les trois derniers cartouches qui renferment le même signe et l'unique cartouche contenant le signe *khroou* on soit en droit de dire que le sculpteur ait dû changer la forme du signe pour remplir le vide.

Pourtant il y a une sérieuse difficulté que je voudrais signaler : la mention du roi ⊙ sur la stèle de Deir el Bahri paraît être (sans compter quelques exemples du nouvel empire dont méthodiquement il me faut faire abstraction) unique dans le temple, sauf le fragment de stèle, *XI^e dynastie Deir el Bahri*, II, pl. IX E, p. 21, qui malheureusement ne donne pas le protocole complet du roi. Faut-il en conclure qu'il n'y a eu qu'un seul roi  qui serait identique aux n^os^ 9 et 10 de notre liste donnée dans le *Recueil* et qui serait à lire Horus sma'ta'ui sutn (?) ebioti Re-neb-khroou (?)Sa'Re' Menthouhotep IV? Il faudrait alors admettre que déjà sous la XI^e^ dynastie les deux signes *khroou* et *hpet* se confondaient, ce qui n'a rien d'impossible en soi-même. Ma liste ainsi rectifiée concorderait alors avec celle de M. Gauthier comme elle le fait déjà pour les deux rois qui closent la dynastie[2]. Il s'en suivrait que le n° 9, le Hor Sma'ta'ui Re-neb-khroou, celui-là même qui plus tard

[1] M. Gauthier m'écrit qu'il a mesuré de son côté et qu'il a trouvé des mesures un peu différentes, mais il convient que même en acceptant ses nombres la différence de millimètres est si petite qu'elle ne peut être alléguée en sa faveur.

[2] M. Gauthier ne semble pas se douter que son arrangement est, tout autant que le mien dans le *Recueil*, en opposition formelle avec le papyrus de Turin et les listes royales du nouvel empire. La table de Saqqara, celles d'Abydos, le papyrus de Turin rangent comme derniers pharaons de la XI^e^ dynastie un ⊙ et un ⊙ . Dans le papyrus de Turin les noms qui précèdent Renebkhroou sont détruits, les listes royales ne mentionnent pas d'autres rois de cette dynastie. Si donc on suit leurs ordres, il faut faire comme M. E. Meyer et placer ⊙ avant ⊙ , c'est-à-dire mon n° 11 avant les n^os^ 9, 10 et 12 si on lit *khroou*, avant les n^os^ 10 et 12 si on lit *hpet*. J'avais expliqué comment il était probable que Renebta'ui, n'ayant régné qu'à peu près deux années, ait été omis des listes qui, même le papyrus de Turin, n'avaient jamais présenté la liste complète des noms. M. Gauthier, qui fait sien l'argument tiré par M. Naville et moi du nom d'Horus , et qui place ce roi à l'avant-dernier rang, doit donc être d'accord avec moi que la tradition du papyrus et des listes ne comporte pas, dans les conditions sous lesquelles elle se présente dans ce cas particulier, une autorité à ne pouvoir passer outre. Mais alors on ne peut en tirer un argument pour l'un ou l'autre arrangement des rois 9-12 de ma liste.

fut considéré comme le fondateur de la dynastie, et qui est mentionné souvent dans le temple, prendrait le pas sur le  qui nous est uniquement connu par les inscriptions du temple et celle de Konosso. Les listes l'auraient omis tout comme . Nous éviterions ainsi le changement de protocole[1] que j'avais cru nécessaire dans ma liste pour ce roi et tout se simplifierait beaucoup. Mais ici entre en jeu l'observation d'E. Meyer[2] que la partie la plus ancienne du temple de Deir el Baḥri qui porte des inscriptions fut bâtie par . Si donc tous les cartouches et appartiennent à un même roi, il faut renverser l'ordre et placer  entre  et , donc celui qui a uni les deux terres avant le seigneur des deux terres. Cet ordre se rapproche plus que celui de M. Gauthier et que celui de ma liste du *Recueil* du classement des listes royales, ce qui, sans être décisif, est un avantage.

Voici donc la série des rois après le Horus S-onkh-ieb-t'aui Menthouhotep II que nous obtenons *à condition de ne pas insister sur les différences épigraphiques :* 8  III, 9 IV[3], 10

[1] M. Gauthier dit que j'ai dû supposer toute une série bien invraisemblable de changements successifs dans le protocole de Neb-ḥpet-Re. Il n'a pas compris qu'il s'agissait *d'un seul changement du nom d'Horus et de l'introduction simultanée d'une nouvelle orthographe* du nom d'intronisation. Nous avons d'autres exemples de pareils changements depuis l'ancien empire, et M. Gauthier a tort de croire que toute cette discussion sur les changements de noms du roi Renech-ḥpet est extrêmement confuse parce qu'il n'en a pas compris le sens.

[2] *Nachträge zur ägypt. Chronologie*, p. 247. Cet argument, qui m'a toujours paru décisif, n'a été réfuté ni par Naville ni par Gauthier. La position des chapelles serait inexplicable si celles-ci étaient postérieures à la colonnade. Je les avais attribuées à la première période de Menthouhotep et les colonnades à la fin de son règne. S'il y a deux rois à distinguer et non deux protocoles seulement, le roi des chapelles doit précéder celui de la colonnade, partant le roi .

[3] Dans mon mémoire j'avais dit de : »In Deir el Baḥari ist sein Horusname, ja auch sein Name bisher nicht gefunden. . . Damit scheint jede Möglichkeit ausgeschlossen, diesen Re-neb-hept mit dem unter 8. angeführten, der überall den Namen sma'ta'ui führt, gleich zu setzen. Der Horusname findet sich auch auf Bruchstücken vom Tempel von Deir el Baḥri«. M. Gauthier trouve dans ces mots »une contradiction flagrante«. C'est qu'il n'a pas vu à quoi se référait ma dernière phrase : naturellement



Menthouhotep VII. *Je donne cette liste comme une seconde possibilité à côté de celle que j'ai présentée dans le* Recueil; *elle a l'avantage d'être plus simple, de se rapprocher plus des résultats d'E. Meyer et de M. Gauthier; elle a le désavantage de négliger des faits matériaux épigraphiques qui peut-être reprendront leur force un jour.*

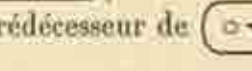
Fr. W. von Bissing.

NOTE ADDITIONNELLE.

M. Naville a eu l'extrême obligeance de me communiquer les épreuves d'un très intéressant article sur la XI^e^ dynastie qu'il imprime dans la *Zeitschrift*. Je partage plusieurs des vues de M. Naville. Sans entrer dans les détails je voudrais seulement constater ce qui suit : 1° C'est Prisse et Lepsius qui sur la stèle du Louvre avaient lu ; puisque M. Bénédite déclare qu'il y a , la lecture de M. Madsen est corroborée et le roi  est à rayer ainsi que le

au roi Sma'ta'ni dont le nom d'Horus se trouve (Naville, *XI^e^ dynastie Deir el Bahri*, I, pl. VIII; II, pl. V *e*) à côté de son nom d'intronisation. Ma «confusion» se change donc encore une fois en malentendu de M. Gauthier. De même s'il me reproche de ne pas avoir trouvé à Deir el Bahri le nom d'Horus de Re-neb-hpet (qui est ), M. Gauthier me fait tort. Le seul monument où *peut-être on lisait un protocole complet* du roi à Deir el Bahri (II, pl. XX) est tellement détruit qu'on ne peut rien en tirer — sauf que le commencement du nom d'Horus, ainsi que Madame Naville l'a dessiné, ne se prête guère à la lecture  etc. ; il doit y avoir une erreur. Le fragment *Deir el Bahri*, I, pl. XII, porte simplement  (de même, avec plus ou moins de signes manquants, les fragments reproduits à la pl. XII A, B) et nous laisse incertains sur le Menthouhotep auquel il se rapporte. Je serais enchanté et tout prêt à reconnaître mon erreur si M. Gauthier pouvait, dans le temple de Deir el Bahri, me citer un protocole complet du roi , car même l'inscription *Deir el Bahri*, I, pl. XVII E, ne prouve que pour celui qui la complète d'après d'autres données. Autrefois M. Gauthier faisait grand cas du pasticcio *Deir el Bahri*, I, pl. XII *k*, dont je ne me suis jamais servi parce que je savais que les fragments ne se rajustaient pas. On pouvait le compléter et l'interpréter de différentes façons, mais il ne décidait rien à lui seul sur le protocole du roi  et dans tout mon travail je me suis efforcé à ne me servir que de documents clairs par eux-mêmes.

[1] Pour ne pas prolonger outre mesure cette étude, je n'entre pas dans la discussion de la lecture du signe ou ni dans la question du genre et de la signification du mot *hpet*. M. Gauthier recevra bientôt une étude sur les mots *hpet* d'un jeune confrère où il trouvera tous les documents importants réunis.

vent M. Naville, car je n'ai jamais prétendu qu'on devait lire  sur la pierre publiée par Petrie, *Abydos*, II, pl. XXIV. M. Naville semble ici me confondre avec M. Gauthier. 2° Je suis prêt à admettre jusqu'à nouvel ordre qu'il n'y a pas de preuves concluantes pour l'existence d'un roi Neb-*khroou*-Re. Mais tout cela n'infirme en rien l'ordre que je viens de proposer dans l'article qu'on vient de lire. Quant aux monuments de Deir el Baḥri, voici l'explication que je propose : Menthouhotep IV  est le roi du Bab el Hussen et le *fondateur* du temple. Mais dès le commencement, les travaux furent interrompus, Menthouhotep V  érigea le temple, construisit sur les tombes des princesses de son père les chapelles où  est mentionné comme mort, précisément parce qu'il l'était du temps de l'unique *constructeur* à Deir el Baḥri  que pour cette raison même je crois être le successeur et non le prédécesseur de [1].

F. W. vos B.

[1] Je ne voudrais pas terminer cette étude sans remercier M. Chassinat du soin qu'il a bien voulu prendre de me signaler les fautes d'impression et de style qui avaient échappé à mon attention à la lecture des premières épreuves de cet article.

TABLE DES MATIÈRES.

J. Couyat. Description du désert de Siout à la mer Rouge, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin. — Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'est de Siouth (*suite*)..... 1- 77

L. Massignon. Six plats de bronze de style mamelouk (avec 6 planches)..... 79- 88

H. Gauthier. Nouvelles notes géographiques sur le nome Panopolite..... 89-130

J. Maspero. Les papyrus Beaugé..... 131-157

É. Chassinat. La déesse Djéritef..... 159-160

— Petits monuments et petites remarques..... 161-164

— Un nom de roi nouveau?..... 165-167

— A propos d'un bas-relief du tombeau de Senbi à Meir..... 169-173

— Note sur la lecture *si* et *mès* du signe ..... 175-181

— A propos de deux tableaux du *Mammisi* d'Edfou..... 183-193

Fr. W. von Bissing. Encore la XI^e^ dynastie (avec 1 planche)..... 195-205

TABLE GÉNÉRALE DES TOMES I-X.

I. TABLE PAR TOME.

TOME PREMIER (1901).

P. Casanova. Un texte arabe transcrit en caractères coptes (avec 2 planches) 1- 20
J. Clédat. Notes sur quelques figures égyptiennes 21- 24
G. Salmon. Note sur la flore du Fayyoûm d'après An-Nâboulsi 25- 28
— Répertoire géographique de la province du Fayyoûm d'après le *Kitâb Târîkh al-Fayyoûm* d'An-Nâboulsi (avec 1 carte) 29- 77
É. Chassinat. Une monnaie d'or à légende hiéroglyphique trouvée en Égypte 78- 86
J. Clédat. Notes archéologiques et philologiques 87- 97
É. Chassinat. Un interprète égyptien pour les pays chananéens 98-100
J. Clédat. Notes sur la nécropole de Bersheh 101-102
É. Chassinat. Sur quelques textes provenant de Gaou el-Kébir (Antaeopolis) 103-107
J. Clédat. Rapport sur une mission au canal de Suez (octobre 1900) 108-112
P. Casanova. Notes sur un texte copte du XIII^e^ siècle 113-137
— Les noms coptes du Caire et localités voisines (avec 1 carte) 139-224
É. Chassinat. Une tombe inviolée de la XVIII^e^ dynastie découverte aux environs de Médinet el-Gorab, dans le Fayoum (avec 3 planches) 225-234
G. Salmon. Le nom de lieu Babâlj dans la géographie égyptienne 235-239

TOME II (1902).

P. Casanova. De quelques légendes astronomiques arabes considérées dans leurs rapports avec la mythologie égyptienne (avec 1 planche) 1- 39
J. Clédat. Notes archéologiques et philologiques (avec 7 planches) 41- 70
G. Salmon. Rapport sur une mission à Damiette 71- 89
P. Jouguet. Ostraka du Fayoum 91-105
É. Chassinat. Note sur un nom géographique emprunté à la grande liste des nomes du temple d'Edfou 106-108
G. Salmon. Notes d'épigraphie arabe, § I 109-112

V. Scheil. Deux nouvelles lettres d'El Amarna (avec 1 planche)..... 113-118
G. Salmon. Notes d'épigraphie arabe, § II (avec 1 planche)..... 119-138
É. Galtier. Sur les mystères des lettres grecques..... 139-162
C. Palanque. Rapport sur les fouilles d'El-Deïr (1902)..... 163-170
É. Chassinat. Fragments de manuscrits coptes en dialecte fayoumique..... 171-206
P. Lacau. Une inscription phénicienne de Chypre..... 207-211
É. Galtier. De l'influence du copte sur l'arabe d'Égypte..... 212-216

TOME III (1903).

V. Loret. Horus-le-faucon (avec 2 planches)..... 1- 24
G. Salmon. Un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Égypte..... 25- 68
G. Lefebvre. Inscriptions chrétiennes du Musée du Caire..... 69- 95
Ch. Palanque. Notes sur quelques jouets coptes en terre cuite (avec 2 planches)..... 97-103
É. Galtier. Notes de linguistique turque..... 105-118
Ch. Palanque. Notes de fouilles dans la nécropole d'Assiout..... 119-128
É. Chassinat. Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine (avec 4 planches). 129-163
H. Gauthier. La déesse Triphis..... 165-184
G. Salmon. Note sur un manuscrit du fonds turc de la Bibliothèque nationale..... 183-185
L. Barry. Un papyrus grec..... 187-202
A. Deiber. Notes sur deux documents coptes..... 203-211
Nécrologie (U. Bouriant, A. Gombert)..... 213-214

TOME IV (1905).

G. Lefebvre. Fragments grecs des Évangiles sur ostraka (avec 3 planches)..... 1- 15
É. Galtier. Les Fables d'Olympianos..... 17- 30
— Sur une forme verbale de l'arabe d'Égypte..... 31- 38
H. Gauthier. Notes géographiques sur le nome Panopolite (avec 1 carte)..... 39-101
É. Chassinat. Sur une représentation du dieu Onkh..... 103-104
É. Galtier. Contribution à l'étude de la littérature arabe-copte..... 105-211
É. Chassinat. Note sur le titre ..... 213-218
H. Gauthier. Notes et remarques historiques, § I-II..... 219-239
É. Galtier. Note rectificative..... 241
Nécrologie (K. Piehl)..... 243

TOME V (1906).

Ch. Palanque. Rapport sur les recherches effectuées à Baouit en 1903 (avec 17 planches). 1- 21

H. Gauthier. Quelques remarques sur la XI^e^ dynastie 23- 40

— Notes et remarques historiques, § III-VII..... 41- 57

G. Jéquier. De l'intervalle entre deux règnes sous l'ancien empire..... 59- 61

— Les nilomètres sous l'ancien empire..... 63- 64

H. Gauthier. Un précurseur de Champollion au XVI^e^ siècle..... 65- 86

É. Galtier. Coptica-arabica..... 87-164

L. Barry. Sur une lampe en terre cuite. — Le culte des Tyndarides dans l'Égypte gréco-romaine (avec 1 planche)..... 165-181

Ch. Palanque. Un moule égyptien trouvé à Lectoure..... 183-187

Nécrologie (G. Salmon)..... 189-190

TOME VI (1908).

L. Massignon. Note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire..... 1- 24

G. Jéquier. Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse..... 25- 41

J. Maspero. Notes épigraphiques, §1-II..... 43- 47

J. Coutat. Détermination et nomenclature de quelques roches du Musée égyptien du Caire. 49- 59

L. Barry. Deux documents concernant l'archéologie chrétienne..... 61- 69

G. Daressy. Note sur des bas-reliefs du temple de Deir el-Médineh..... 71- 74

J. Maspero. Études sur les papyrus d'Aphrodité. — § I. Un procès administratif sous le règne de Justinien..... 75-120

H. Gauthier. Rapport sur une campagne de fouilles à Drah abou'l Neggah, en 1906 (avec 13 planches)..... 121-171

H. Pieron. Un tombeau égyptien à coupole sur pendentifs (avec 1 planche)..... 173-177

É. Galtier. Note sur une homélie de Schenouti..... 179

É. Vernier. Note sur les bagues égyptiennes..... 181-192

Nécrologie (É. Galtier, E. Lefébure, R.-J. Reymond)..... 193-196

TOME VII (1910).

M. Herz bey. Armes et armures arabes (avec 8 planches)..... 1- 14

J. Coutat. La route de Myos-Hormos et les carrières de porphyre rouge. — Notes pour servir à l'histoire du désert Arabique et de la mer Rouge (avec 2 planches).. 15- 33

J. Couyat. Sur la nature et le gisement de la pierre des statues de Khéphren du Musée égyptien du Caire (avec 1 planche) 35- 39
P. Montet. Les scènes de boucherie dans les tombes de l'ancien empire 41- 65
J. Couyat. Remarques sur l'origine égyptienne des roches employées dans les monuments dalmates de Spalato et Salone 67- 70
H. Pieron. Les chambres secrètes du Mammisi de Dendéra 71- 76
L. Massignon. Les medresehs de Bagdâd (avec 9 planches) 77- 86
G. Jéquier. Le sanctuaire primitif d'Amon 87- 88
— Note sur deux hiéroglyphes 89- 96
J. Maspero. Études sur les papyrus d'Aphroditê, § II-V 97-152
Ch. Palanque. Un scarabée au nom de Kashta 153-154
É. Chassinat. Quelques cônes funéraires inédits 155-163
— Une nouvelle monnaie à légende hiéroglyphique 165-167
— Une statuette d'Aménôthès III (avec 3 planches) 169-172
J. Maspero. Deux vases de bronze arabes du XIIe siècle 173-175

Nécrologie (Ch. Palanque) 177-178

Erratum 179

TOME VIII (1911).

G. Maspero. A propos d'un article de M. Moret sur l'égyptologie en France 1- 13
É. Vernier. Note sur les boucles d'oreilles égyptiennes (avec 7 planches) 15- 41
P. Lacau. Textes coptes en dialectes akhmimique et sahidique (avec 2 planches) 43-109
É. Chassinat. Note sur un papyrus chirurgical grec (avec 1 planche) 111-112
J. Lesquier. Fouilles à Tehneh (1908) (avec 11 planches) 113-133
J. Couyat. Les routes d'Aidhab. — Notes pour servir à l'histoire du désert Arabique (avec 2 planches) 135-143
É. Chassinat. Note sur un cylindre trouvé à Mit-Rahineh 145-148
H. Gauthier. Mise au point 149-154

TOME IX (1911).

P. Montet. Notes sur les tombeaux de Béni-Hassan (avec 14 planches) 1- 36
G. Jéquier. Essai sur la nomenclature des parties de bateaux (avec 3 planches) 37- 82
L. Massignon. Seconde note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire (avec 3 planches) 83- 98
H. Gauthier. Nouvelles remarques sur la XIe dynastie 99-136

J. Couyat. Description du désert de Siout à la mer Rouge, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin. — Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'est de Sioutk..... 137-184

Réponse de M. Arthur E. P. Weigall..... 185

TOME X (1912).

J. Couyat. Description du désert de Siout à la mer Rouge, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin. — Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'est de Sioutk (*suite*)..... 1-77

L. Massignon. Six plats de bronze de style mamelouk (avec 4 planches)..... 79-88

H. Gauthier. Nouvelles notes géographiques sur le nome Panopolite..... 89-130

J. Maspero. Les papyrus Beaugé..... 131-157

É. Chassinat. La déesse Djéritef..... 159-160

— Petits monuments et petites remarques..... 161-164

— Un nom de roi nouveau?..... 165-167

— A propos d'un bas-relief du tombeau de Senbi à Meir..... 169-173

— Note sur la lecture *ai* et *mès* du signe 175-181

— A propos de deux tableaux du *Mammisi* d'Edfou..... 183-193

Fr. W. von Bissing. Encore la XI^e^ dynastie (avec 1 planche)..... 195-205

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Barry (L.). Un papyrus grec, t. III, p. 187-202. — Sur une lampe en terre cuite. — Le culte des Tyndarides dans l'Égypte gréco-romaine, t. V, p. 165-181. — Deux documents concernant l'archéologie chrétienne, t. VI, p. 61-69.

Bissing (Fr. W. von). Encore la XI^e^ dynastie, t. X, p. 195-205.

Casanova (P.). Un texte arabe transcrit en caractères coptes, t. I, p. 1-20. — Note sur un texte copte du XIII^e^ siècle, t. I, p. 112-137. — Les noms coptes du Caire et localités voisines, t. I, p. 138-224. — De quelques légendes astronomiques considérées dans leurs rapports avec la mythologie égyptienne, t. II, p. 1-39.

Chassinat (É.). Une momie d'or à légende hiéroglyphique trouvée en Égypte, t. I, p. 78-86. — Un interprète égyptien pour les pays chananéens, t. I, p. 98-100. — Sur quelques textes provenant de Gaou el-Kébir (Antæopolis), t. I, p. 103-107. — Une tombe inviolée de la XVIII^e^ dynastie découverte aux environs de Médinet el-Gorab, dans le Fayoum, t. I, p. 225-234. — Note sur un nom géographique emprunté à la grande liste des nomes du temple d'Edfou, t. II, p. 106-108. — Fragments de manuscrits coptes en dialecte fayoumique, t. II, p. 171-206. — Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine, t. III, p. 129-173. — Sur une représentation du dieu Oukh, t. IV, p. 103-104. — Note sur le titre , t. IV, p. 223-228.

— Quelques cônes funéraires inédits, t. VII, p. 155-163. — Une nouvelle monnaie à légende hiéroglyphique, t. VII, p. 165-167. — Une statuette d'Aménôthès III, t. VII, p. 169-172. — Note sur un papyrus chirurgical grec, t. VIII, p. 111-112. — Note sur un cylindre trouvé à Mit-Rahineh, t. VIII, p. 145-148. — La déesse Djéritef, t. X, p. 159-160. — Petits monuments et petites remarques, § I-X, t. X, p. 161-164. — Un nom de roi nouveau?, t. X, p. 165-167. — A propos d'un bas-relief du tombeau de Senbi, t. X, p. 169-173. — Note sur la lecture *si* et *mèr* du signe , t. X, p. 175-181. — A propos de deux tableaux du *Mammisi* d'Edfou, t. X, p. 183-193.

Clédat (J.). Notes sur quelques figures égyptiennes, t. I, p. 21-24. — Notes archéologiques et philologiques, t. I, p. 87-97. — Notes sur la nécropole de Bersheh, t. I, p. 101-102. — Rapport sur une mission au canal de Suez (octobre 1910), t. I, p. 108-112. — Notes archéologiques et philologiques, t. II, p. 41-70.

Couyat (J.). Détermination et nomenclature de quelques roches du Musée égyptien du Caire, t. VI, p. 49-59. — La route de Myos-Hormos et les carrières de porphyre rouge, t. VII, p. 15-33. — Sur la nature et le gisement de la pierre des statues de Khéphren du Musée égyptien du Caire, t. VII, p. 35-49. — Remarques sur l'origine égyptienne des roches employées dans les monuments dalmates de Spalato et de Salone, t. VII, p. 67-70. — Les routes d'Aidhab, t. VIII, p. 135-143. — Description du désert de Siout à la mer Rouge, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin, t. IX, p. 139-184; t. X, p. 1-77.

Daressy (G.). Note sur des bas-reliefs du temple de Deir el-Médineh, t. VI, p. 71-74.

Drioton (A.). Note sur deux documents coptes, t. III, p. 203-211.

Galtier (É.). Sur les mystères des lettres grecques, t. II, p. 139-162. — De l'influence du copte sur l'arabe d'Égypte, t. II, p. 212-216. — Notes de linguistique turque, t. III, p. 105-118. — Les fables d'Olympianos, t. IV, p. 17-30. — Sur une forme verbale de l'arabe d'Égypte, t. IV, p. 31-38. — Contribution à l'étude de la littérature arabe-copte, t. IV, p. 105-221. — Note rectificative, t. IV, p. 243. — Coptica-arabica, t. V, p. 87-164. — Note sur une homélie de Schenouti, t. VI, p. 179.

Gauthier (H.). La déesse Triphis, t. III, p. 165-181. — Notes géographiques sur le nome Panopolite, t. IV, p. 39-101. — Notes et remarques historiques, § I-II, t. IV, p. 229-239. — Quelques remarques sur la XI^e^ dynastie, t. V, p. 23-40. — Notes et remarques historiques, § III-VII, t. V, p. 41-57. — Un précurseur de Champollion au XVI^e^ siècle, t. V, p. 65-86. — Rapport sur une campagne de fouilles à Drah abou'l Neggah, en 1906, t. VI, p. 121-171. — Mise au point, t. VIII, p. 149-154. — Nouvelles remarques sur la XI^e^ dynastie, t. IX, p. 99-136. — Nouvelles notes géographiques sur le nome Panopolite, t. X, p. 89-130.

Herz (M.) bey. Armes et armures arabes, t. VII, p. 1-14.

Jéquier (G.). De l'intervalle entre deux règnes sous l'ancien empire, t. V, p. 59-62. — Les nilomètres sous l'ancien empire, t. V, p. 63-64. — Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse, t. VI, p. 25-41. — Le sanctuaire primitif d'Amon, t. VII, p. 87-88. — Note sur deux hiéroglyphes, t. VII, p. 89-96. — Essai sur la nomenclature des parties de bateaux, t. IX, p. 37-82.

Jouguet (P.). Ostraka du Fayoum, t. II, p. 91-105.

Lacau (P.). Une inscription phénicienne de Chypre, t. II, p. 212-216. — Textes coptes en dialectes akhmimique et sahidique, t. VIII, p. 43-109.

Lefebvre (G.). Inscriptions chrétiennes du Musée du Caire, t. III, p. 69-95. — Fragments grecs des Évangiles sur ostraka, t. IV, p. 1-15.

Lesquier (J.). Fouilles à Tehneh, t. VIII, p. 113-133.

Loret (V.). Horus-le-Faucon, t. III, p. 1-24.

Maspero (G.). A propos d'un article de M. Moret sur l'égyptologie en France, t. VIII, p. 1-13.

Maspero (J.). Notes épigraphiques, § I-II, t. VI, p. 43-47. — Études sur les papyrus d'Aphrodité, § I. Un procès administratif sous le règne de Justinien, t. VI, p. 75-120. — Études sur les papyrus d'Aphrodité, § II-V, t. VII, p. 97-152. — Deux vases de bronze arabes du xv^e^ siècle, t. VII, p. 173-175. — Les papyrus Beaugé, t. X, p. 131-157.

Massignon (L.). Note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire, t. VI, p. 1-24. — Les medresehs de Bagdâd, t. VII, p. 77-86. — Seconde note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte, hors du Caire, t. IX, p. 83-98. — Six plats de bronze de style mamelouk, t. X, p. 79-88.

Moret (P.). Les scènes de boucherie dans les tombes de l'ancien empire, t. VII, p. 41-65. — Notes sur les tombeaux de Béni-Hassan, t. IX, p. 1-36.

Palanque (C.). Rapport sur les fouilles d'El-Deïr (1902), t. II, p. 163-170. — Notes sur quelques jouets coptes en terre cuite, t. III, p. 97-103. — Notes de fouilles dans la nécropole d'Assiout, t. III, p. 119-128. — Rapport sur les recherches effectuées à Baouit en 1903, t. V, p. 1-21. — Un moule égyptien trouvé à Lectoure, t. X, p. 183-187. — Un scarabée au nom de Kashta, t. VII, p. 153-154.

Pieron (H.). Un tombeau égyptien à coupole sur pendentifs, t. VI, p. 173-177. — Les chambres secrètes du *mammisi* de Dendéra, t. VII, p. 71-76.

Salmon (G.). Note sur la flore du Fayyoûm d'après An-Nâboulsî, t. I, p. 25-28. — Répertoire géographique de la province du Fayyoûm d'après le *Kitâb Târîkh al-Fayyoûm* d'An-Nâboulsî, t. I, p. 29-77. — Le nom de lieu Babîdji dans la géographie égyptienne, t. I, p. 235-239. — Rapport sur une mission à Damiette, t. II, p. 71-89. — Note d'épigraphie arabe, § I, t. II, p. 109-112. — Notes d'épigraphie arabe, § II, t. II, p. 119-138. — Un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Égypte, t. III, p. 25-68. — Note sur un manuscrit du fonds turc de la Bibliothèque nationale, t. III, p. 183-185.

Scheil (V.). Deux nouvelles tablettes d'El-Amarna, t. II, p. 113-118.

Verbier (É.). Note sur les bagues égyptiennes, t. VI, p. 181-192. — Notes sur les boucles d'oreilles égyptiennes, t. VIII, p. 15-41.

Nécrologies : Bouriant (U.), t. III, p. 213-214; Gaillet (É.), t. VI, p. 193; Gombert (A.), t. III, p. 214; Lefébure (E.), t. VI, p. 194; Palanque (Ch.), t. VII, p. 177-178; Piehl (K.), t. IV, p. 253; Reymond (R.-J.), t. VI, p. 196; Salmon (G.), t. V, p. 189.



1

Plat de la collection Ledoux



2



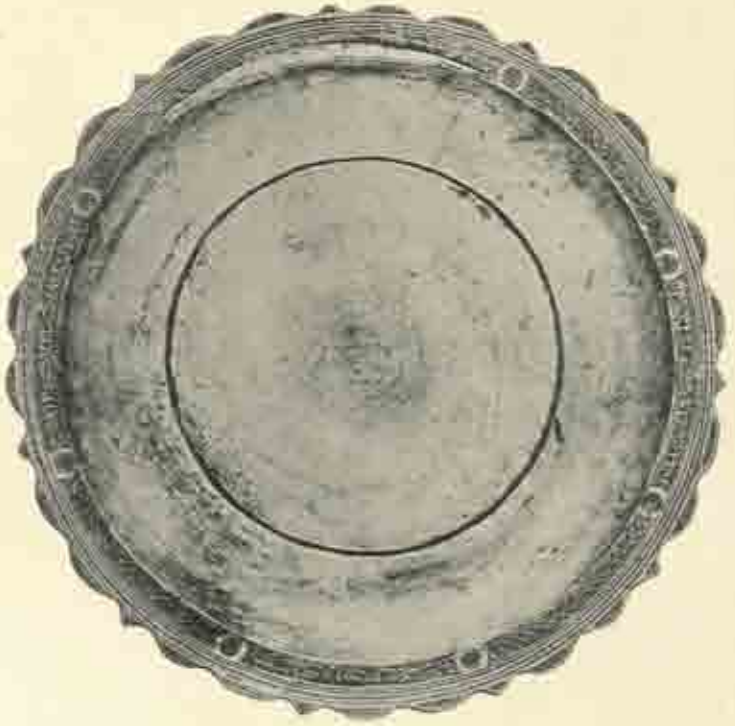
3



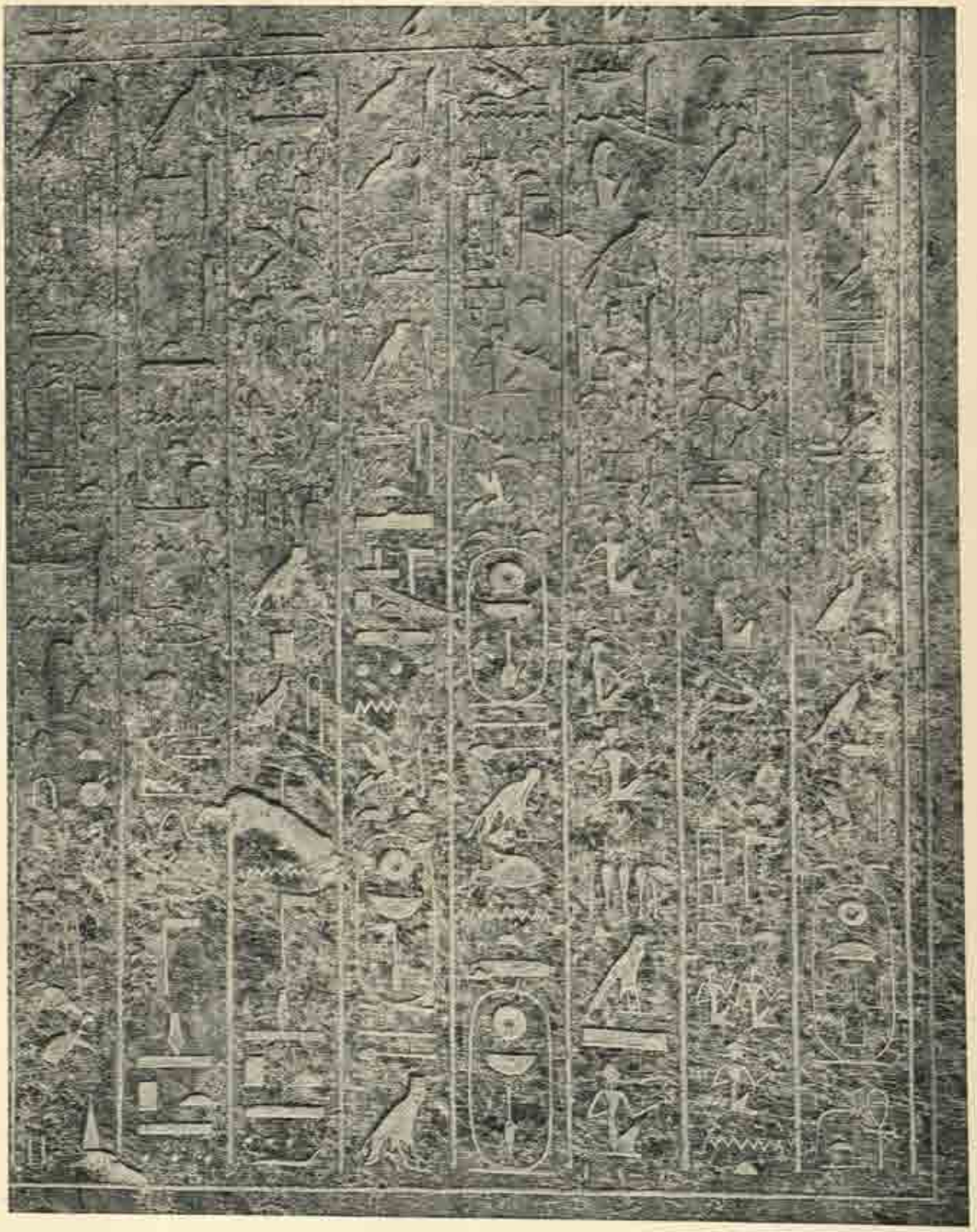
4



5



6





"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.